

Schéma de Cohérence Territoriale  
du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

# ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'APPLICATION DU SCOT

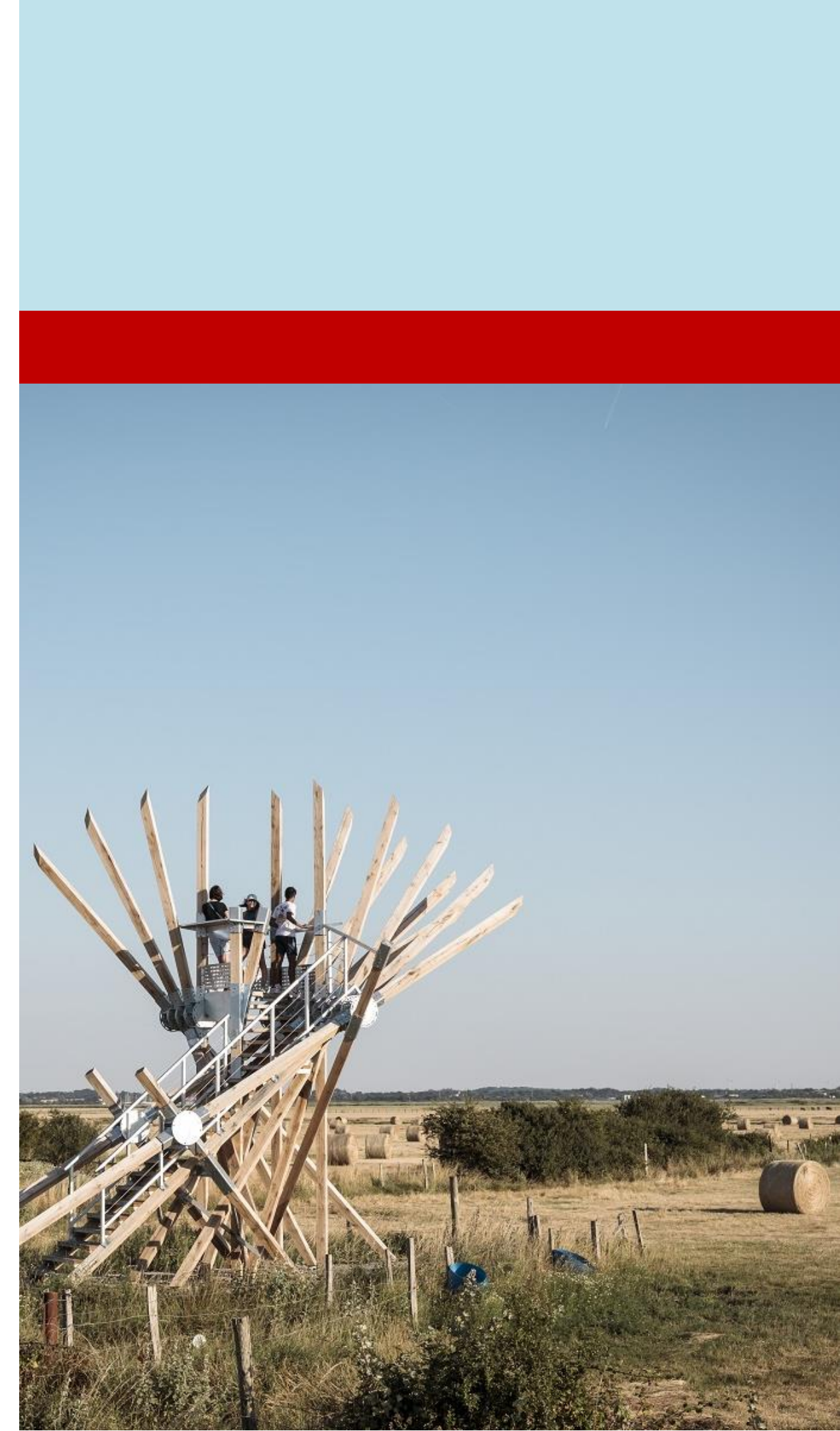
Bilan à 6 ans

2016-2022



NANTES SAINT-NAZAIRE  
PÔLE MÉTROPOLITAIN

**addrn**  
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire



## SOMMAIRE GÉNÉRAL

<b><u>Préambule</u></b>	<b>p 3</b>
<b><u>I. Démographie, armature et mobilité</u></b>	<b>p 9</b>
<b><u>II. Emplois et activités économiques</u></b>	<b>p 44</b>
<b><u>III. Environnement, risques et énergie</u></b>	<b>p 77</b>
<b><u>IV. Consommation foncière</u></b>	<b>p 112</b>
<b><u>V. Tableau de synthèse des résultats du SCoT</u></b>	<b>p 122</b>



NANTES SAINT-NAZAIRE  
PÔLE MÉTROPOLITAIN

**addrn**  
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire



AURAN

# PRÉAMBULE

**L'exercice d'évaluation du SCoT**

p 4

**Les évolutions des documents supra-territoriaux  
et du contexte législatif**

p 5

**Le chemin méthodologique**

p 6



## L'EXERCICE D'ÉVALUATION DU SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire a été approuvé le 19 décembre 2016. L'article L. 143-28 du Code de l'Urbanisme fait obligation de procéder, 6 ans après son approbation, "à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, de réduction du rythme de l'artificialisation des sols [et] d'implantations commerciales".

A la suite de groupes de travail des vice-présidents du PMNSN intervenus en 2021, un travail collectif d'évaluation du SCoT a ainsi été réalisé en 2022 sous la forme de 4 ateliers des élus, organisés sur l'ensemble des territoires du PMNSN, en coordination avec les équipes techniques des différentes intercommunalités.

Ce travail de bilan est traduit dans le présent document. Il met en perspective les objectifs affichés dans le SCoT et les résultats effectivement observés sur cette période. Il permet d'analyser et d'expliquer les éventuels écarts entre les objectifs, les actions engagées et les résultats obtenus.

A l'appui de cette évaluation, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain doit délibérer au plus tard le 19 décembre 2022 sur le maintien en vigueur de son SCoT ou sur sa révision.

### Les élus composant l'atelier permanent au moment de la tenue des ateliers

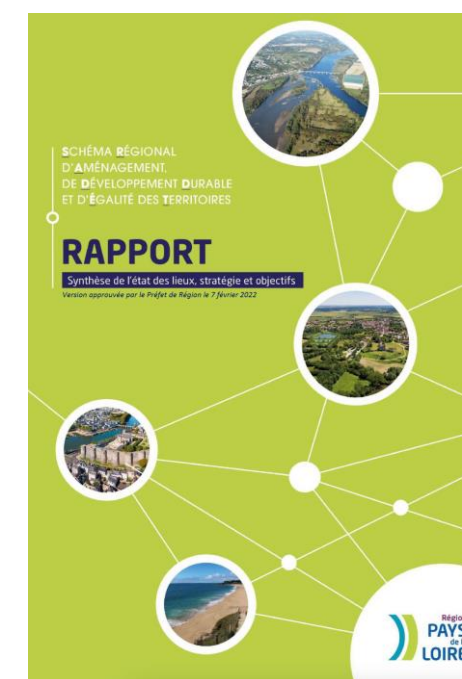
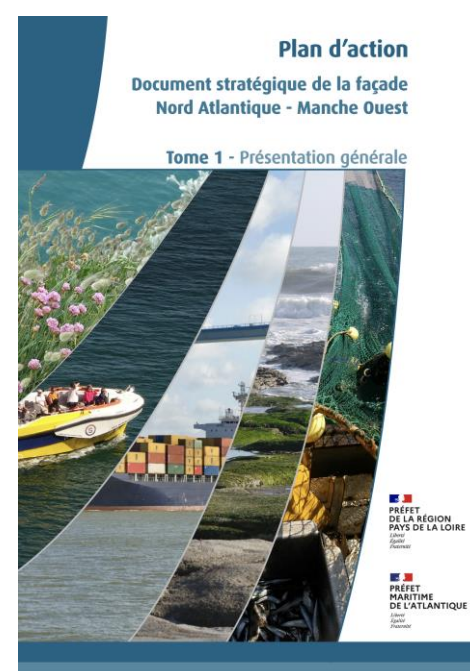
EPCI Entier	Civilité	Prénom	Nom
CARENE	Madame	Sylvie	CAUCHIE
CARENE	Monsieur	Jean-Michel	CRAND
CARENE	Madame	Céline	GIRARD-RAFFIN
CARENE	Monsieur	Jean-Jacques	LUMEAU
CARENE	Madame	Catherine	LUNGART
CARENE	Monsieur	Eric	PROVOST
Communauté de Communes Erdre et Gesvres	Monsieur	Philippe	EUZENAT
Communauté de Communes Erdre et Gesvres	Monsieur	Jean-Yves	HENRY
Communauté de Communes Erdre et Gesvres	Monsieur	Patrick	LAMIABLE
Communauté de Communes Erdre et Gesvres	Monsieur	Sylvain	LEFEUVRE
Communauté de Communes Erdre et Gesvres	Madame	Barbara	NOURRY
Communauté de Communes Erdre et Gesvres	Monsieur	Bruno	VEYRAND
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Madame	Nathalie	FLAURAUD
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Monsieur	Michel	MEZARD
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Madame	Claudine	SACHOT
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Monsieur	Jean-Louis	THAUVIN
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Madame	Claire	TRAMIER
Communauté de Communes Région de Blain	Monsieur	Philippe	CAILLON
Communauté de Communes Région de Blain	Monsieur	Nicolas	OUDAERT
Communauté de Communes Région de Blain	Monsieur	Jean-François	RICARD
Nantes Métropole	Madame	Marie-Annick	BENÂTRE
Nantes Métropole	Madame	Laure	BE SLIER
Nantes Métropole	Monsieur	Anthony	DE SCLOZIERS
Nantes Métropole	Madame	Aziliz	GOUEZ
Nantes Métropole	Madame	Julie	LAERNOE S
Nantes Métropole	Madame	Valérie	OPPELT
Nantes Métropole	Monsieur	Pascal	PRAS
Nantes Métropole	Monsieur	Tristan	RIOM
Nantes Métropole	Monsieur	Fabrice	ROUSSEL

## LES ÉVOLUTIONS DES DOCUMENTS SUPRA-TERRITORIAUX ET DU CONTEXTE LÉGISLATIF

Depuis l'approbation du SCoT Nantes Saint-Nazaire en 2016, certains documents supra-territoriaux ont connu des évolutions, parmi lesquels :

- **le SRADDET des Pays de la Loire**, approuvé en février 2022 et faisant actuellement l'objet d'une modification afin d'intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience (notamment l'atteinte du "Zéro Artificialisation Nette" d'ici 2050) ;
- **le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et le Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) Loire-Bretagne 2022-2027** ;
- **le Schéma Régional des Carrières des Pays de la Loire**, approuvé en 2021 ;
- par ailleurs, le SCoT doit désormais prendre en compte le **Document Stratégique de Façade**, issu de la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral validée en 2017 ;
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire Estuaire actuellement en révision
- de son côté, la **Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'estuaire de la Loire** est en projet d'abrogation.

Au-delà des schémas, plans et programmes supra-territoriaux qui s'imposent au SCoT, l'évolution du contexte législatif à l'échelle nationale depuis 2016 impacte notablement les SCoT, en particulier à travers les lois dites « ELAN » (réaffirmation du rôle intégrateur du SCoT, modernisation et évolution de son contenu, modification des dispositions liées à la loi Littoral...) et "Climat et Résilience" (intégration d'objectifs liés à la réduction de l'artificialisation des sols, la logistique commerciale...).



**Débattre  
& Objectiver**

*Atelier des élus du 11 mars 2022*

**PAR LA QUALITÉ DE VIE  
ET LES FONCTIONS  
VITALES**

**LE CHEMIN MÉTHODOLOGIQUE**

*Atelier des élus  
du 6 mai 2022*

**VIVRE...**  
*ANALYSE DES RÉSULTATS*

**Démographie,  
armature et  
mobilités**

**BILAN SCoT 2  
&  
ENJEUX SCoT 3**

*Atelier des élus  
du 17 juin 2022*

**... ET TRAVAILLER**  
*ANALYSE DES RÉSULTATS*

**Emplois et activités  
économiques**

**PAR LES SOLS VIVANTS ET L'ÉTAT  
INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT  
& FONCIER / ZAN**

*ANALYSE DES RÉSULTATS*

**Environnement, risques et énergie  
& Consommation foncière**

*Atelier des élus  
du 23 septembre 2022*

**DÉLIBÉRATION VERS  
RÉVISION DU SCoT**

# LE CHEMIN MÉTHODOLOGIQUE

## # Deux temps, deux approches complémentaires

Une première séance d'échanges et de partage avait pour objet d'entrer dans l'aménagement du territoire par les « fonctions vitales ». Ceci a permis aux élus de l'atelier permanent, à partir de scénarii fictifs (créés uniquement pour l'exercice), de projeter des visions souhaitables et possibles de la qualité de vie sur notre territoire.

### Supports et Synthèse des échanges

#### INTERPRÉTATIONS À DÉBAT



Les choix d'images, d'œuvres et de sensations - juxtaposés sur une seule et même carte postale d'imaginaires - révèlent une projection collective, à libre interprétation :

- On ne voit pas d'urbain, de ville
- L'humain est présent, à tous les âges, la famille même
- La nature, l'environnement est très présent
- Une quête de respiration, d'un droit à la déconnexion, la « zénitude »
- Un scénario d'isolement, de repli voire de ségrégation, illustré par la barrière, le mur, le dôme comme une vie sous cloche



Les choix d'images, d'œuvres et de sensations - juxtaposés sur une seule et même carte postale d'imaginaires - révèlent une projection collective, à libre interprétation :

- La projection ne semble pas « heureuse »
- Les illustrations sont presque violentes
- Le registre se concentre davantage sur des désordres divers que sur des visions de solutions
- Des relations humaines qui pourraient se dégrader (inégalités sociales)
- L'environnement est très peu présent
- Une impression de ne pas maîtriser notre destin commun alors que nous projetons le scénario tendanciel « pas plus, pas moins »



Les choix d'images, d'œuvres et de sensations - juxtaposés sur une seule et même carte postale d'imaginaires - révèlent une projection collective, à libre interprétation :

- Pas d'image angoissante
- De la verticalité
- Le registre de l'utopie est convoqué
- Très peu d'images « réelles » comme la projection d'un territoire encore inexploré
- Une confiance dans le progrès technologique
- Une présence de nature « technologisée »
- Une vigilance quant aux principes d'organisation harmonieuse et de gouvernance

#### 9 ENJEUX REFORMULÉS POUR LE DÉBAT

Ces neuf enjeux sont retenus car COMMUNS aux trois sous-groupes.



Sujets « absents » ou peu traités dans les ateliers d'imaginaires et lors des débats par scénario :  
L'eau, submersion, production d'ENR,

#### Que nous enseigne l'entrée par la qualité de vie et les fonctions vitales ?

- L' Atelier des Elus veut garantir une terre nourricière, préserver les espaces agricoles et la biodiversité pour une alimentation de proximité, en lien étroit avec les villes, dans une logique de circuits courts.
- L' Atelier des Elus veut résorber les inégalités d'accès à la mobilité, une mobilité pour tous s'appuyant sur de nouvelles alternatives à l'autosolisme.
- L' Atelier des Elus veut relever le défi démographique en répondant aux besoins de logement des populations, par une offre en nombre et de qualité (architecture,...).
- L' Atelier des Elus veut inventer une nouvelle densité, audacieuse dans ses formes, respectueuse à la fois des identités territoriales et de l'intimité de la vie des habitants et garante du bien-être.
- L' Atelier des Elus veut atteindre la neutralité carbone tant par la réduction des émissions (la vie des courtes distances, rénovation thermique du bâti,...), la captation (puit de carbone) que par la production d'énergies renouvelables.
- L' Atelier des Elus veut placer le « vivre ensemble », la solidarité et l'éducation à l'altérité, comme les conditions indispensables d'un territoire épanoui.
- L' Atelier des Elus veut anticiper les besoins liés au vieillissement de la population dans toutes ses dimensions : offre de logements, de services....
- L' Atelier des Elus veut accélérer la transformation de l'activité économique, dans un équilibre territorial et le tissu urbain permettant de vivre et travailler à proximité.
- L' Atelier des Elus veut voir naître un (ré)équilibre territorial de l'offre de santé (sujet nouveau pour le SCOT).

# LE CHEMIN MÉTHODOLOGIQUE

## # Deux temps, deux approches

Puis 3 séances d'observation et de débats, alternant pour chacune d'entre elles des temps d'expression individuelle et collective, ont été construites autour de 3 blocs thématiques.

*Atelier des élus du 6 mai*

**Démographie,  
armature  
et mobilités**

*Atelier des élus du 17 juin*

**Emplois, Economie,  
Commerce,  
Agriculture**

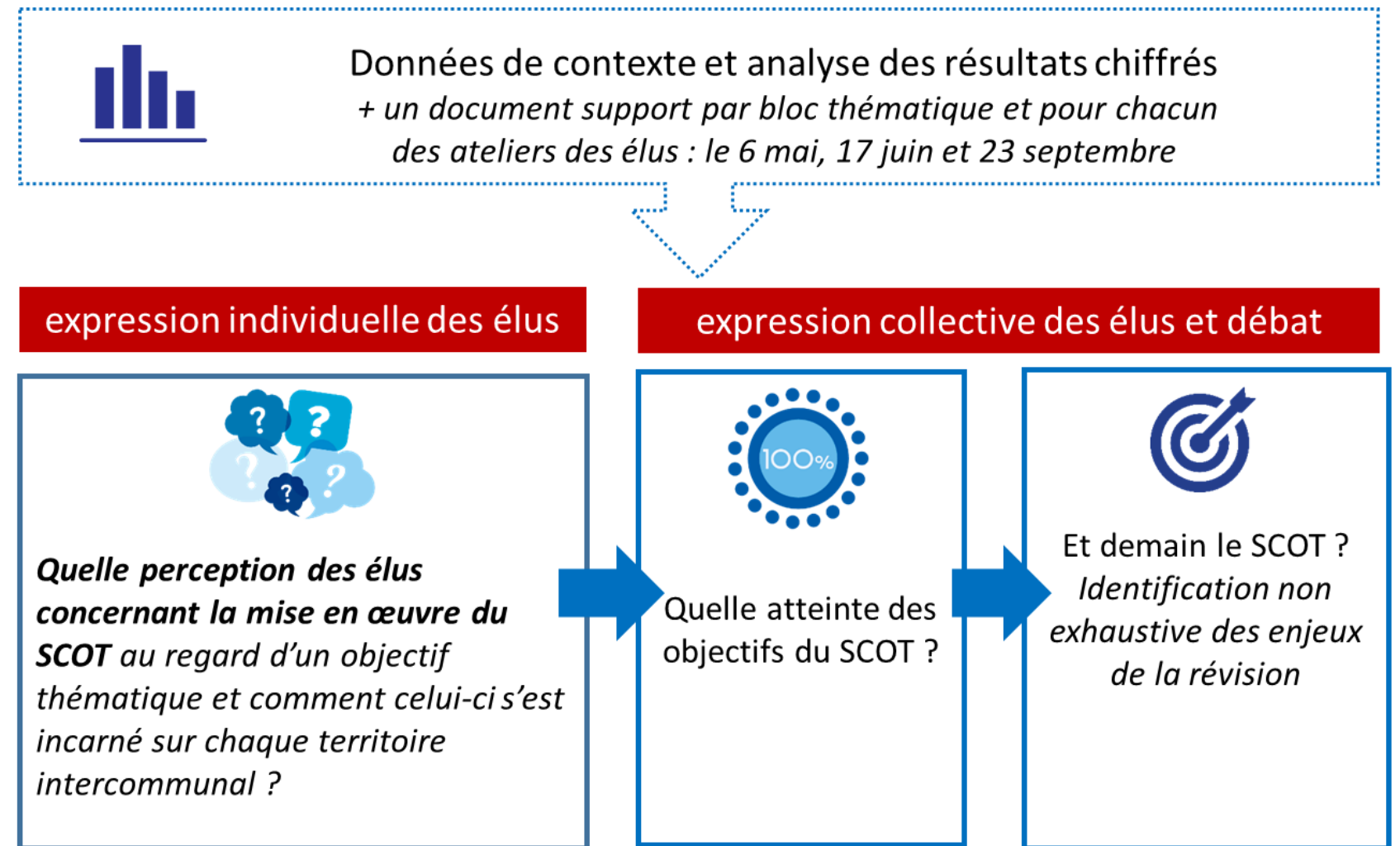
*Atelier des élus du 23 sept*

**Energie,  
Environnement  
Foncier**

Ces ateliers des élus, centrés sur l'analyse et l'objectivation des effets du SCoT et intégrant des temps de débats, ont donné lieu à de riches échanges entre les participants.



*Atelier des élus du 23 septembre 2022*



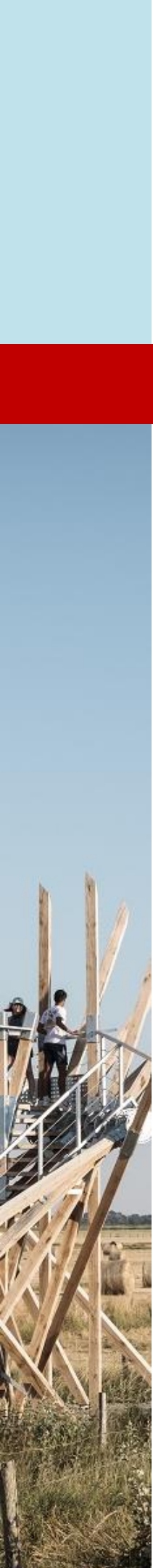
3 ateliers thématiques, 1 processus, 2 temps d'animation



# I. DÉMOGRAPHIE, ARMATURE ET MOBILITÉ

Données de contexte	p 10
Démographie et logements	p 19
Armature territoriale	p 25
Mobilité	p 30
Synthèse de l'analyse des résultats du chapitre I	p 42





## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Une forte croissance à l'Ouest

Une dynamique démographique particulièrement importante est observée à l'Ouest de la France.

La dynamique de Loire Atlantique conjugue deux processus :

#### Métropolisation :

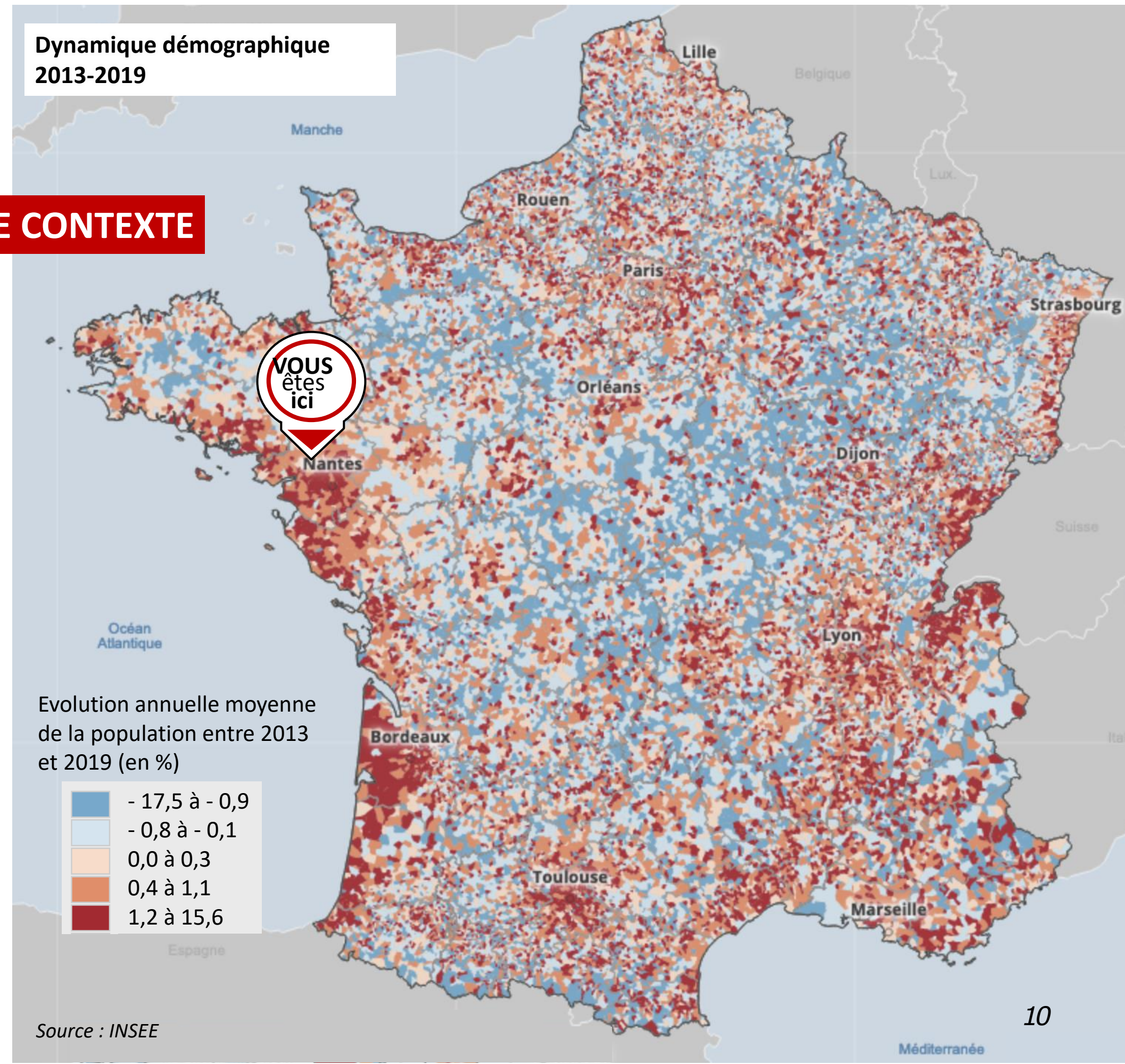
- ✓ Agrégation des populations et des emplois autour des pôles urbains

#### Littoralisation :

- ✓ Agrégation sur le bord de mer/océan

87 % des communes du département sont en croissance

Dynamique démographique 2013-2019



Source : INSEE

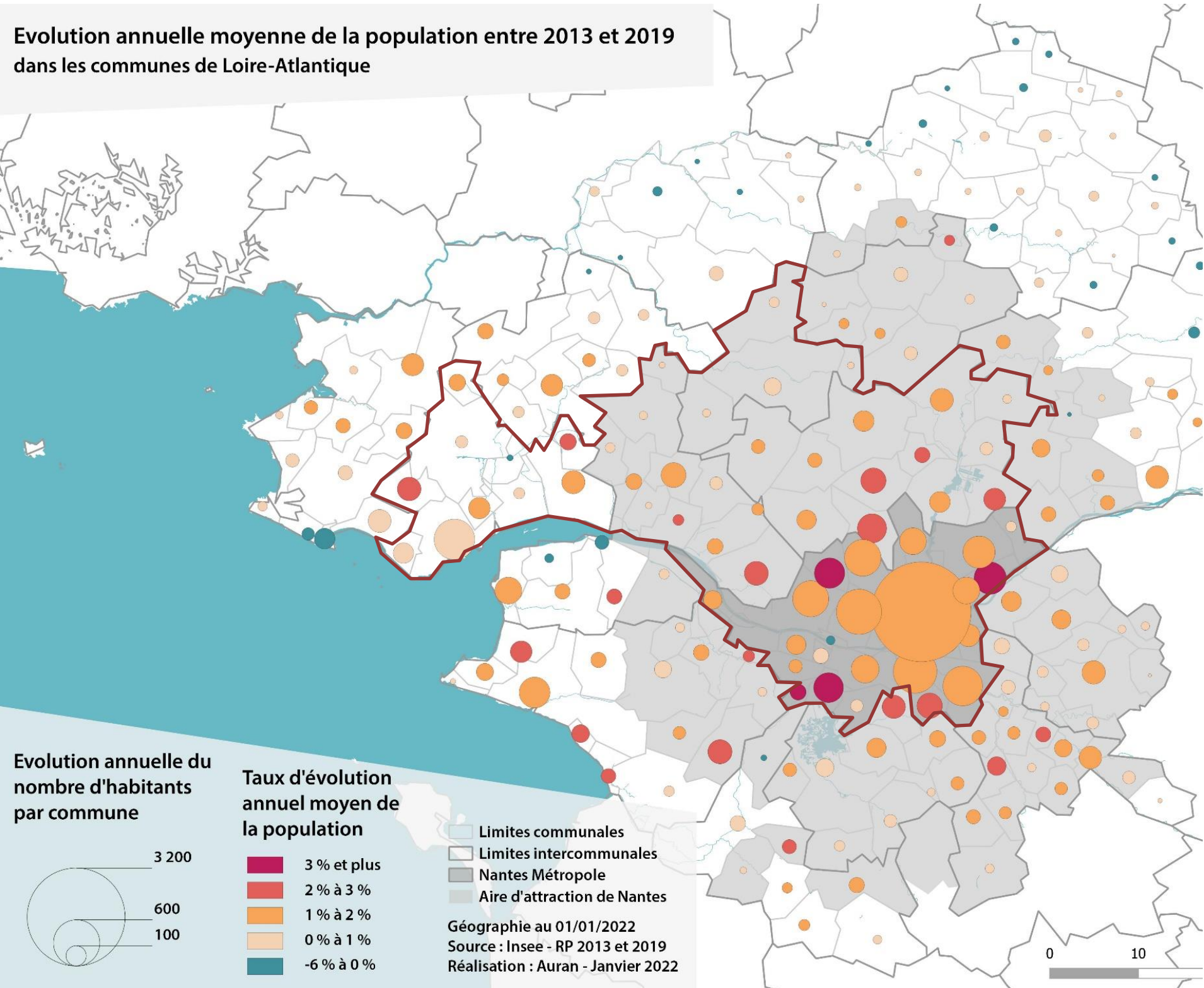
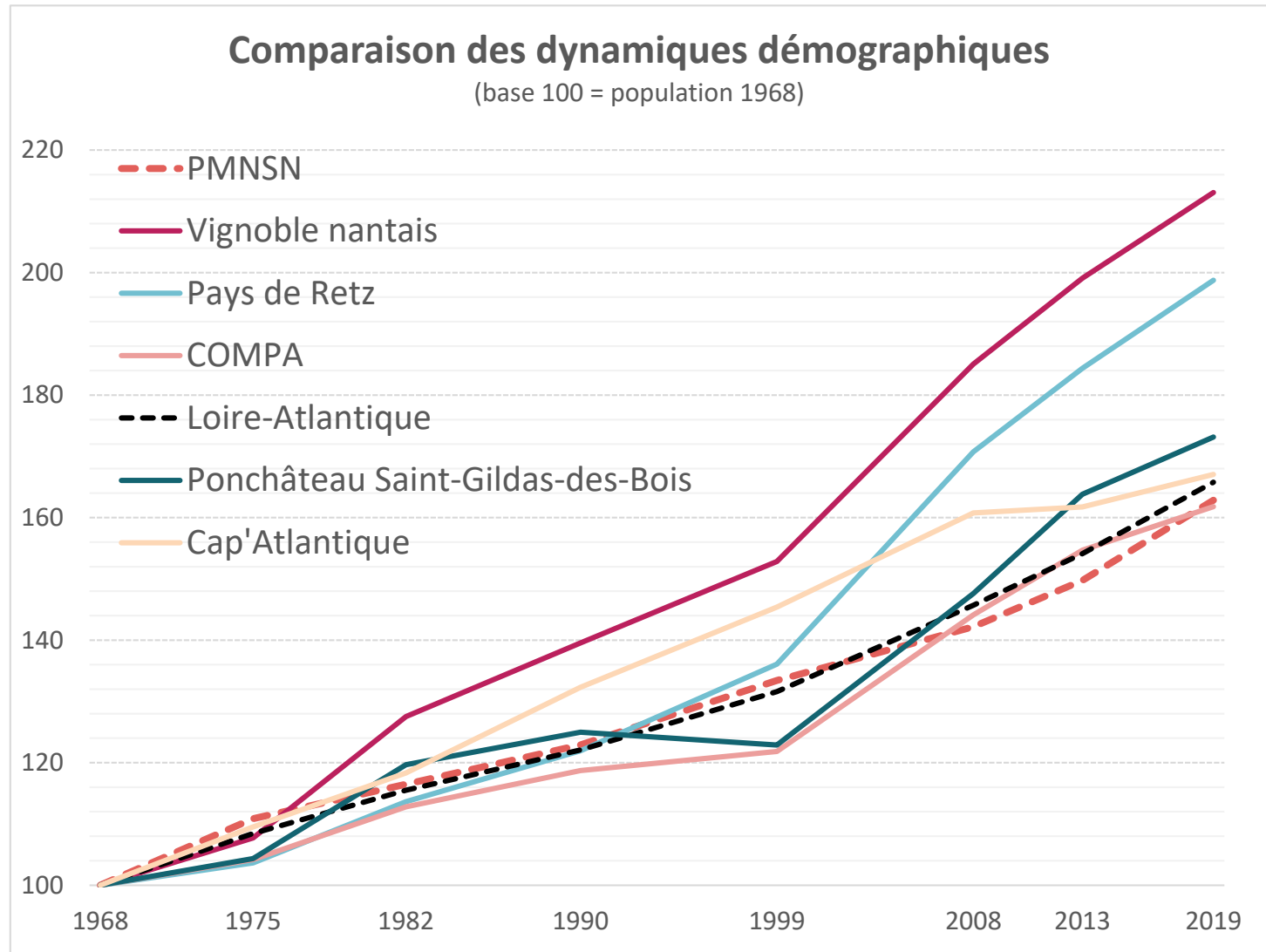
### Nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et taux de croissance 2013-2018

• France métropolitaine :	65 096 768	+0,4 %
• Région Pays de la Loire :	3 806 461	+0,7 %
• Département 44 :	1 429 272	+1,2 %
• Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire :	913 171	+1,4 %
• Bordeaux Métropole :	814 049	+1,3 %
• Rennes Métropole :	457 416	+1,2 %

## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Métropolisation ET Littoralisation

Une dynamique démographique très soutenue, partout.



NANTES SAINT-NAZAIRE  
PÔLE MÉTROPOLITAIN



## DONNÉES DE CONTEXTE

### # La hausse de l'apport migratoire

#### En Loire-Atlantique :

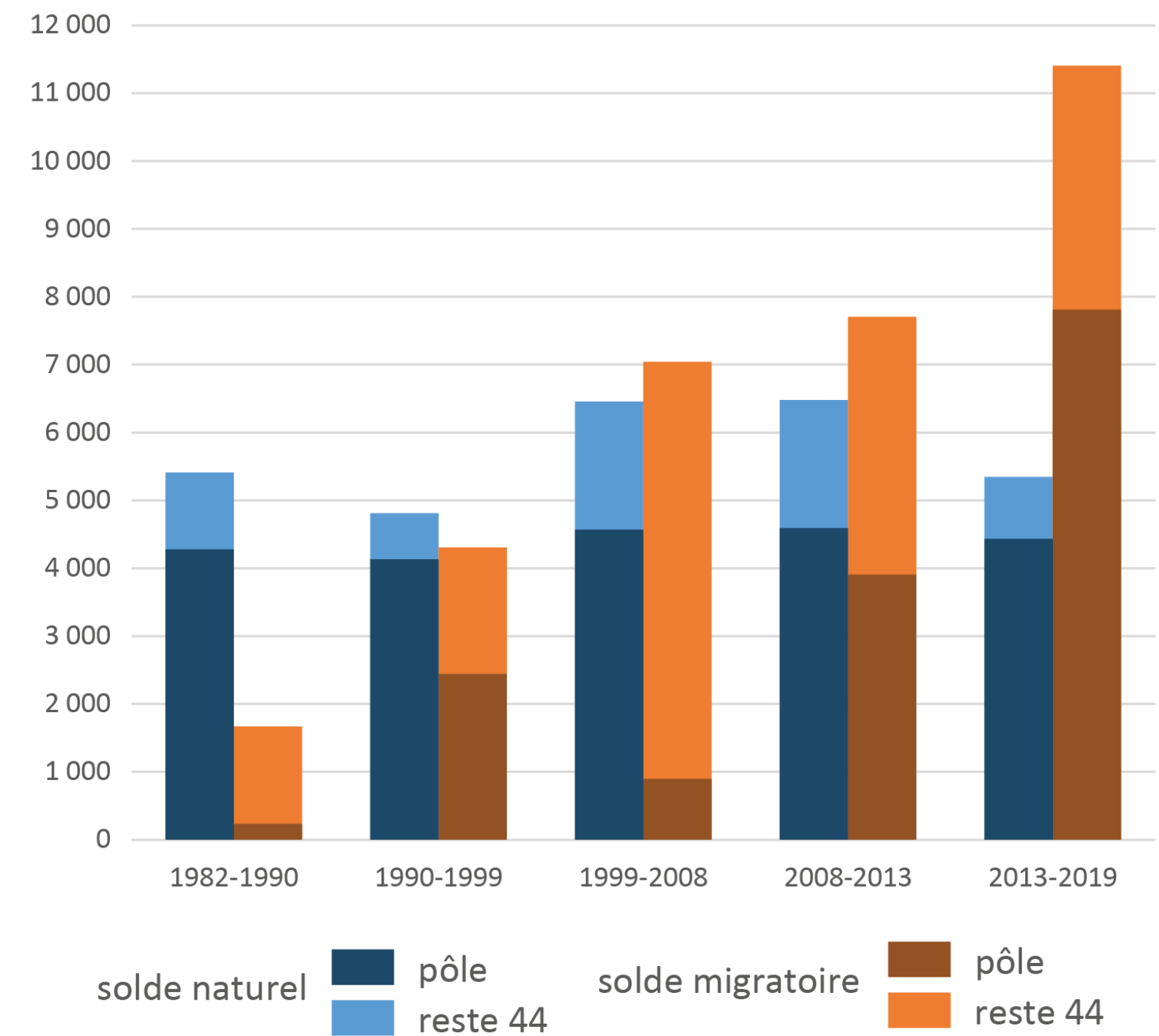
- » La dynamique démographique portée par un **solde naturel & migratoire** importants
- » L'accélération de la croissance démographique est liée à la progression de l'apport migratoire

#### Définition :

**Solde naturel** : différence entre les naissances et les décès

**Solde migratoire apparent** : différence entre les entrées et les sorties

### Évolution du solde naturel et du solde migratoire en Loire Atlantique et dans le Pôle



solde naturel ■ pôle ■ reste 44      solde migratoire ■ pôle ■ reste 44

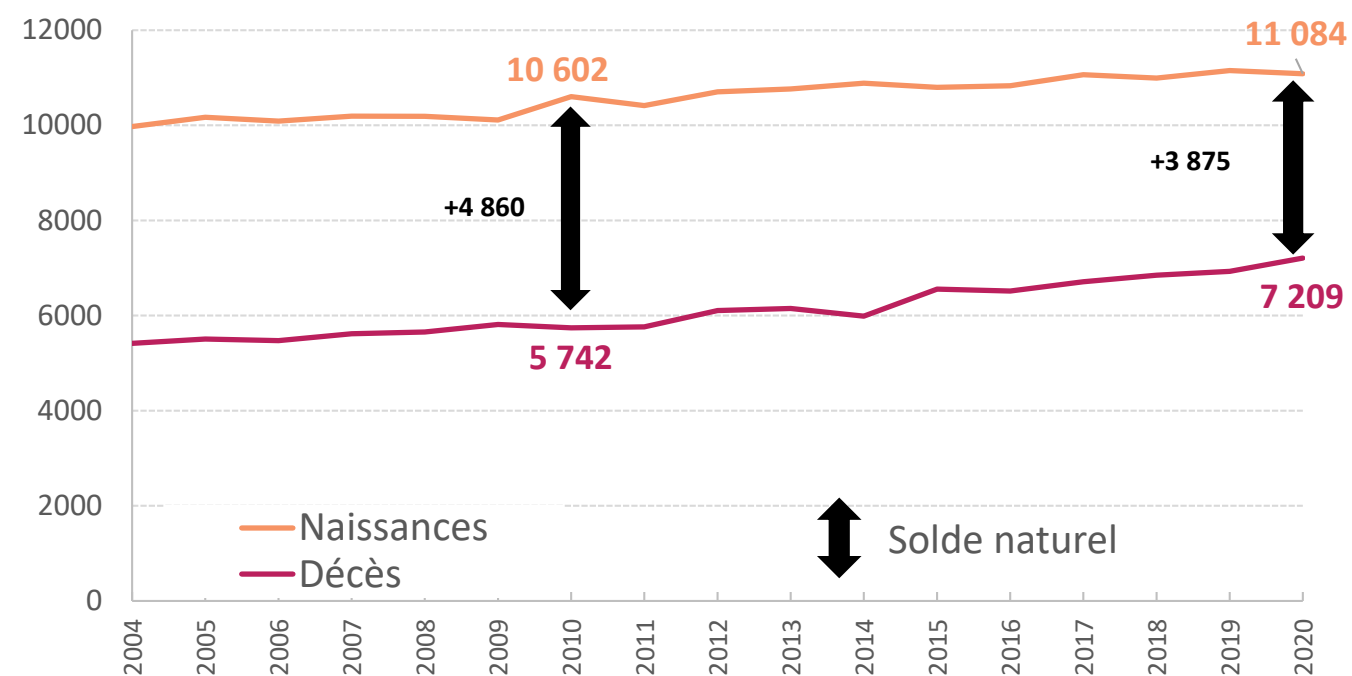
Source : Insee

# DONNÉES DE CONTEXTE

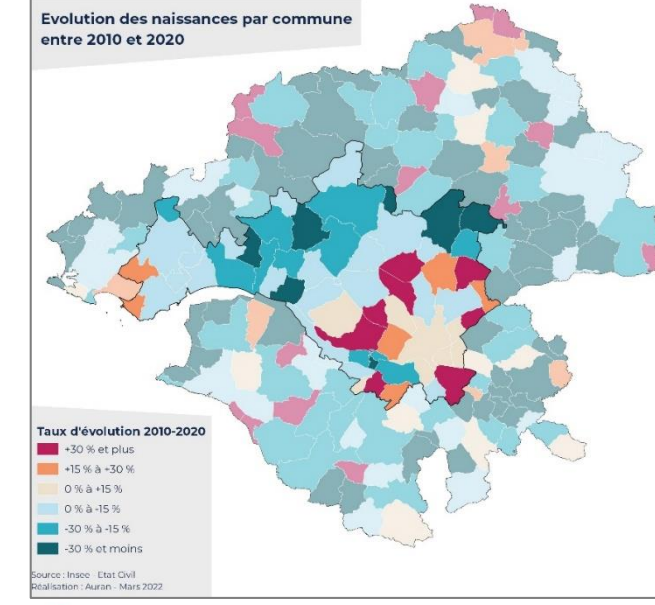
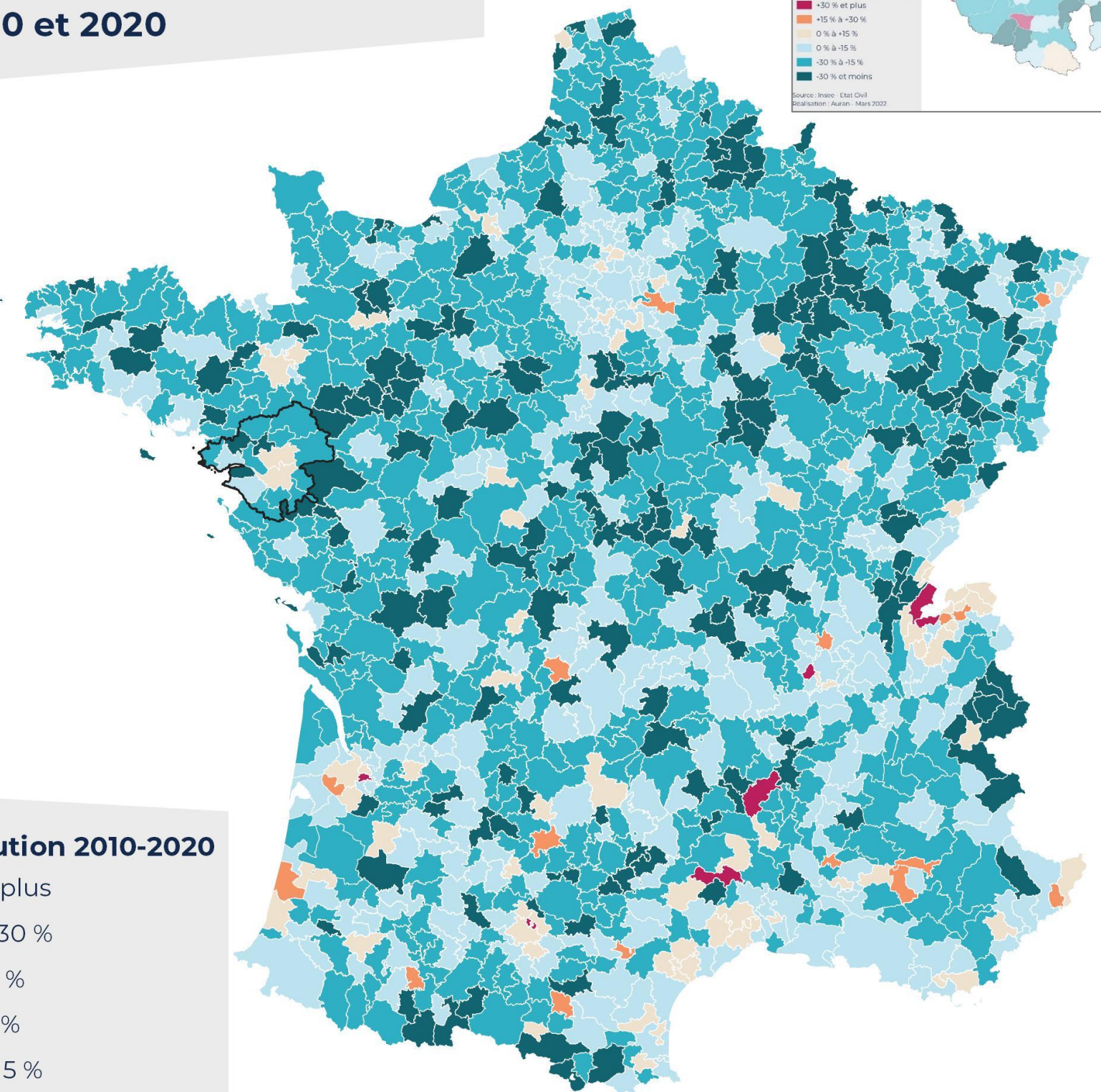
## # L'érosion progressive du solde naturel

- » Un nombre de naissances qui diminue assez nettement au niveau national.
- » En Loire-Atlantique, seule Nantes Métropole et la CCEG ont eu une évolution positive au cours des 10 dernières années, permettant d'atténuer la chute de l'apport naturel sur le pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire.
- » Des décès qui augmentent en lien avec le vieillissement de la population, ce qui entraine une érosion mécanique du solde naturel.

Évolution des naissances et des décès depuis 2004  
Pole Métropolitain Nantes St Nazaire



Evolution des naissances par EPCI  
entre 2010 et 2020



Taux d'évolution 2010-2020

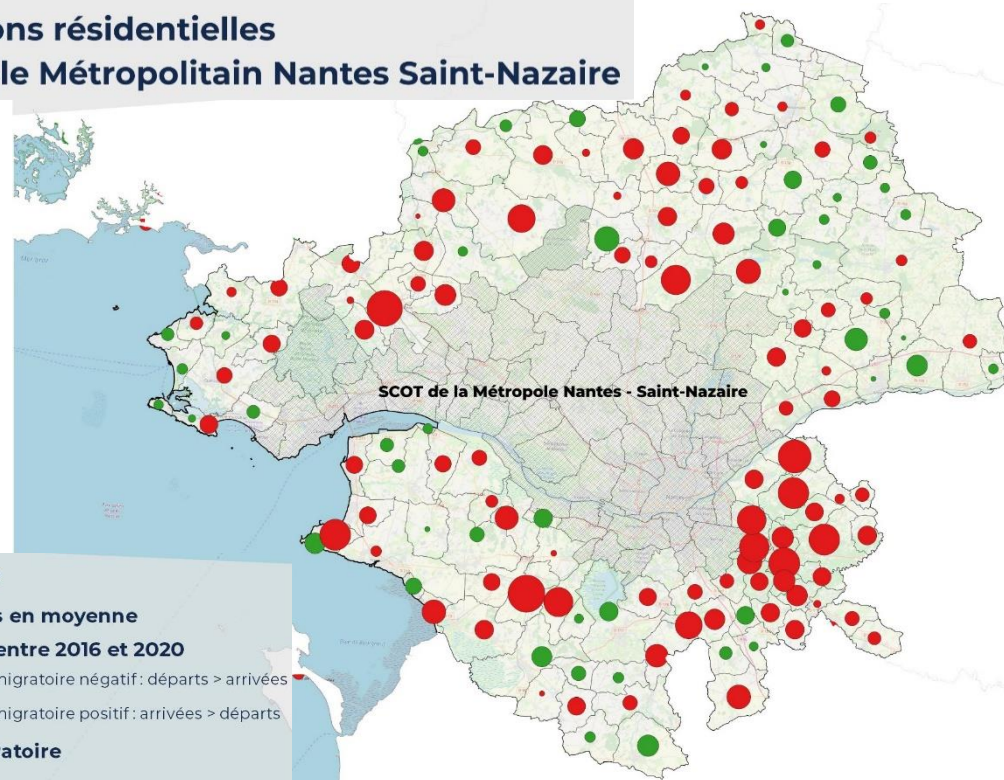
- +30 % et plus
- +15 % à +30 %
- 0 % à +15 %
- 0 % à -15 %
- 30 % à -15 %
- 30 % et moins

Source : Insee - Etat Civil  
Réalisation : Auran - Mars 2022

## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Un rayonnement sur le Grand-Ouest

Migrations résidentielles  
SCoT Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

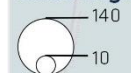


#### Légende

Migrations en moyenne  
sur un an entre 2016 et 2020

- Solde migratoire négatif : départs > arrivées
- Solde migratoire positif : arrivées > départs

Solde migratoire



Source : Insee - Migcom 2018, OpenStreetMap  
Réalisation : Auran - Mars 2022

En rouge : nombre de départs depuis le PMNSN > nombre d'arrivées vers le PMNSN

En vert : nombre de départs depuis le PMNSN < nombre d'arrivées vers le PMNSN

» Le Pôle métropolitain est un territoire dynamique, avec des flux de migrations résidentielles importants

» La part des mouvements internes au PMNSN représente la moitié des déménagements

» Le PMNSN attire principalement des habitants du Grand-Ouest (45% des arrivants habitaient auparavant en Pays de la Loire ou en Bretagne) ; près de 18% des arrivants viennent d'Île-de-France (6% de Paris)

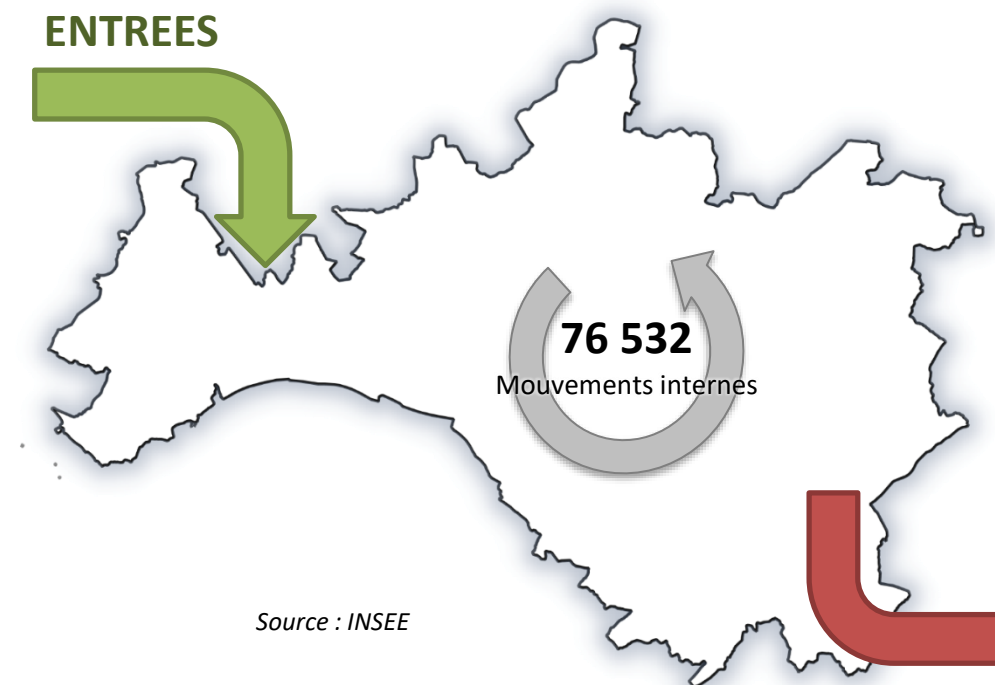
» D'une manière générale, le PMNSN enregistre aussi des déficits migratoires importants avec les communes voisines (cf. cercles rouges sur la carte ci-contre) : de nombreux ménages partent s'installer en périphérie des grands pôles

Migrations résidentielles sur le Pôle Métropolitain en 2018

43 793

4,8 % de la population

ENTREES



Source : INSEE

33 152

SORTIES

3,6 % de la population

#### Décomposition du solde migratoire du PMNSN en 2018

	Arrivées	Départs	Solde migratoire
Loire-Atlantique - Nord Loire*	4 824	6 756	-1 932
Loire-Atlantique - Sud Loire*	2 638	3 523	-885
Reste des Pays de la Loire	6 870	4 968	1 901
Bretagne	5 181	4 305	876
Paris	2 637	1 658	979
Reste de l'Île-de-France	5 192	2 068	3 124
Reste de la France	16 452	9 874	6 578
<b>Total</b>	<b>43 793</b>	<b>33 152</b>	<b>10 641</b>

\* hors communes du PMNSN

## DONNÉES DE CONTEXTE

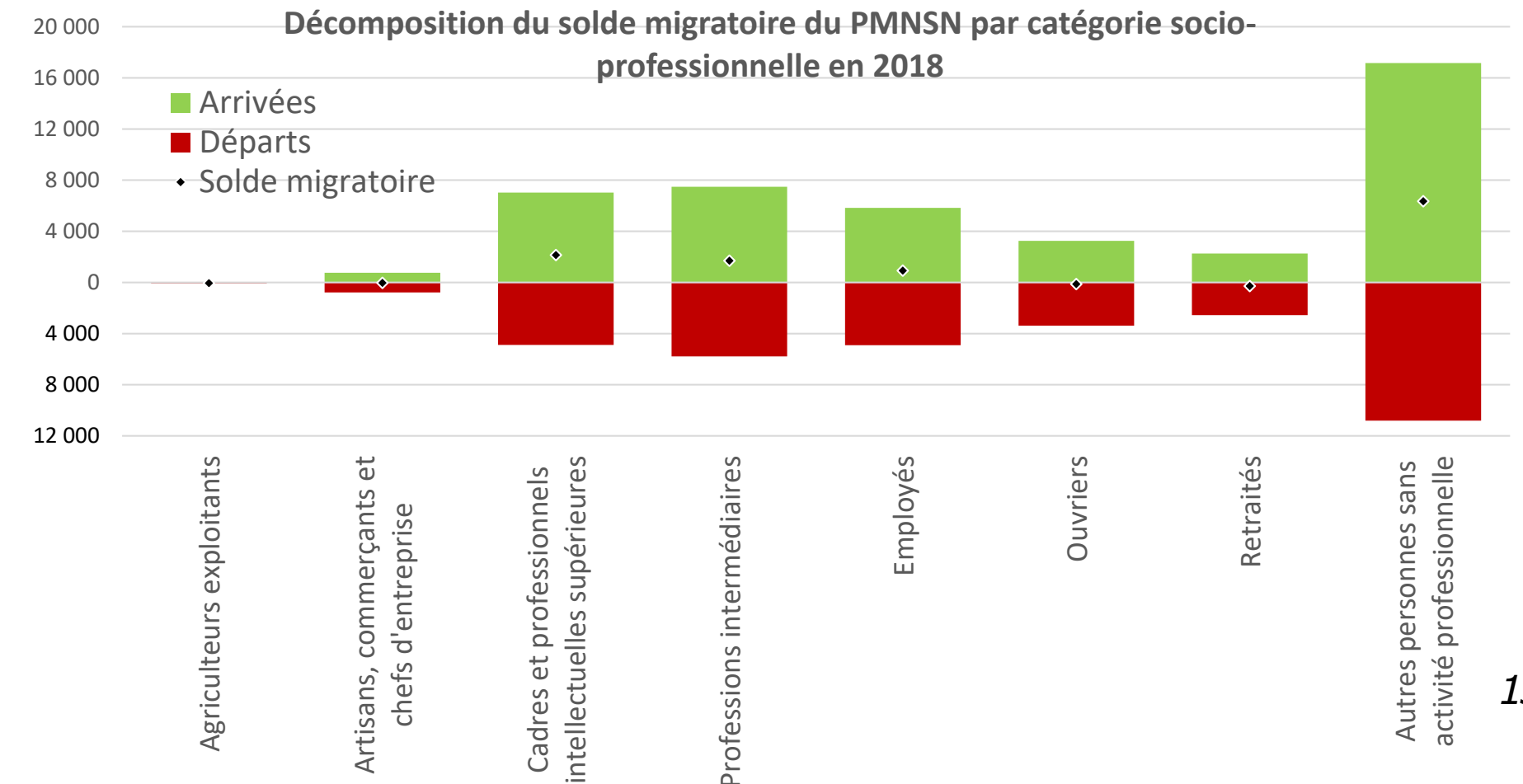
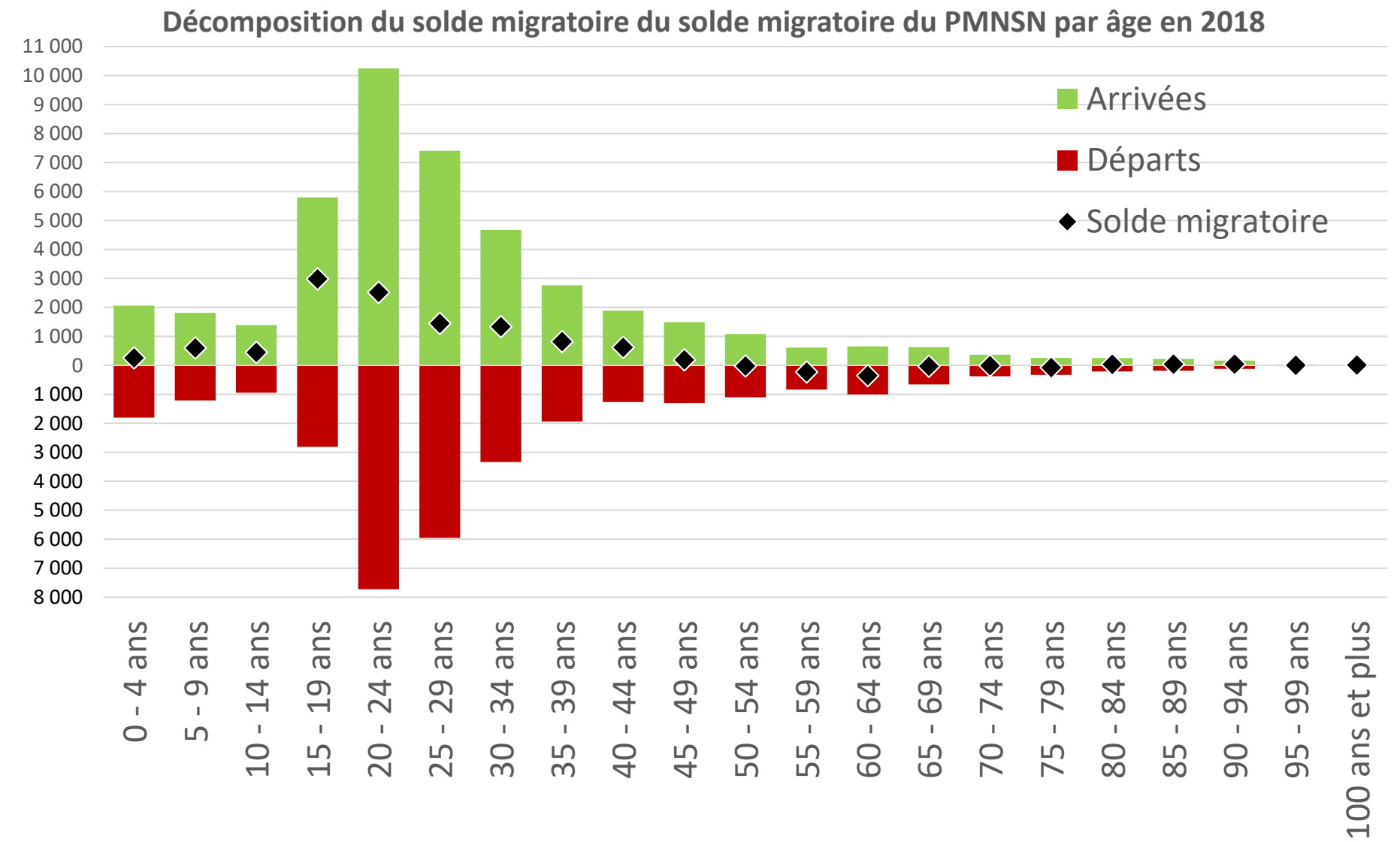
### # Des profils de ménages qui évoluent

- Une intensification des flux, tant à l'arrivée qu'au départ, et une hausse de l'apport migratoire

Année	Arrivées	Départs
En 2013	41 883	31 898
En 2018	43 793	33 152

+ 1 910 (Augmentation des arrivées)  
+ 1 254 (Augmentation des départs)

- Des flux étudiants qui restent très importants
- Des arrivées supérieures aux départs chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et autres personnes sans activité professionnelle (étudiants notamment)

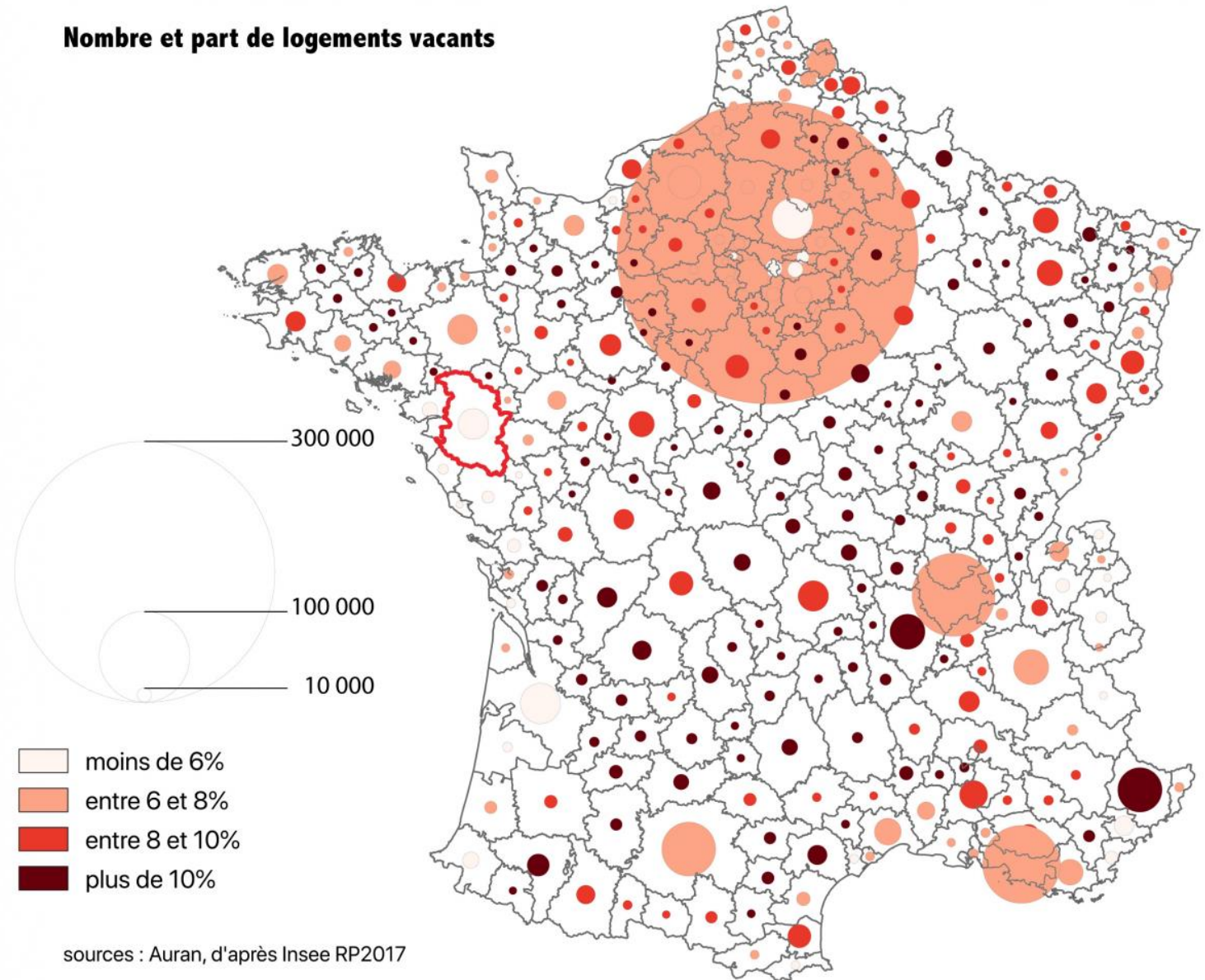


Des prix immobiliers en hausse rapide, surtout dans l'ancien

## DONNÉES DE CONTEXTE

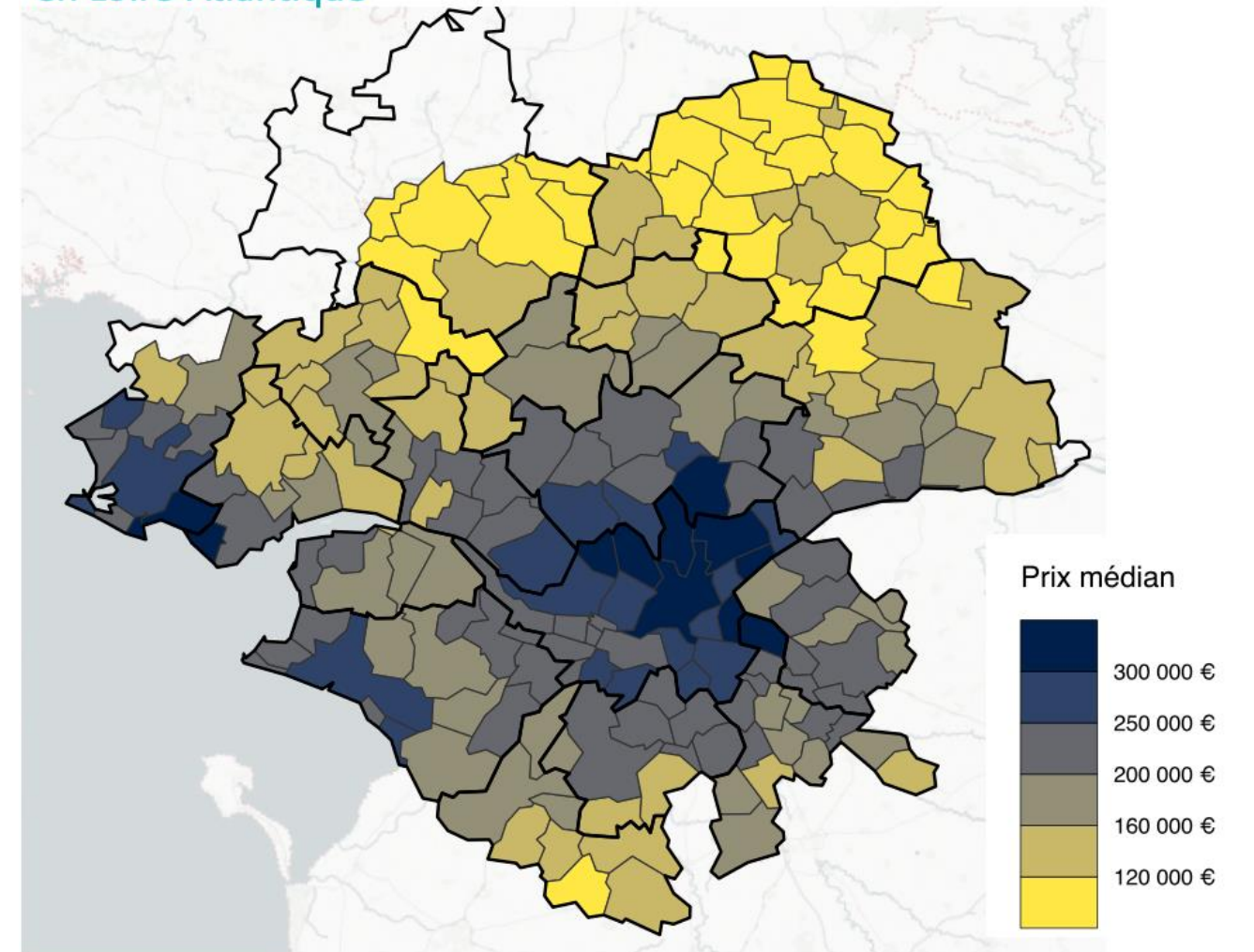
### # Les forces centrifuge du marché immobilier

Des taux de logements vacants trop faibles\* pour assurer la fluidité des parcours résidentiels des ménages  
(carte périmètre zone d'emploi)



\* Il est généralement admis qu'un taux de vacance autour de 6 à 7 % permet d'assurer une bonne fluidité entre l'offre et la demande

### Prix de vente des maisons anciennes ou récentes en 2020 en Loire-Atlantique



\* hors frais d'enregistrement (notaires)

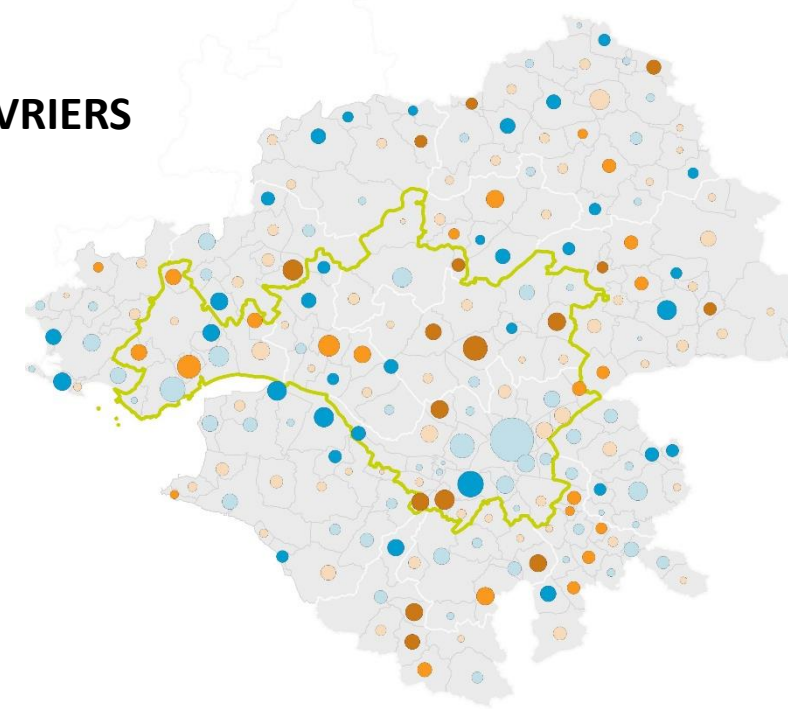
Sources : Dgi-DV3F

	Prix de vente médian des maisons anciennes ou récentes en 2020	Evolution 2010-2020
Nantes	420 000 €	60,6%
Saint-Nazaire	235 000 €	30,6%
Nort-sur-Erdre	220 000 €	29,4%
Savenay	210 000 €	13,5%
Blain	190 000 €	31,0%

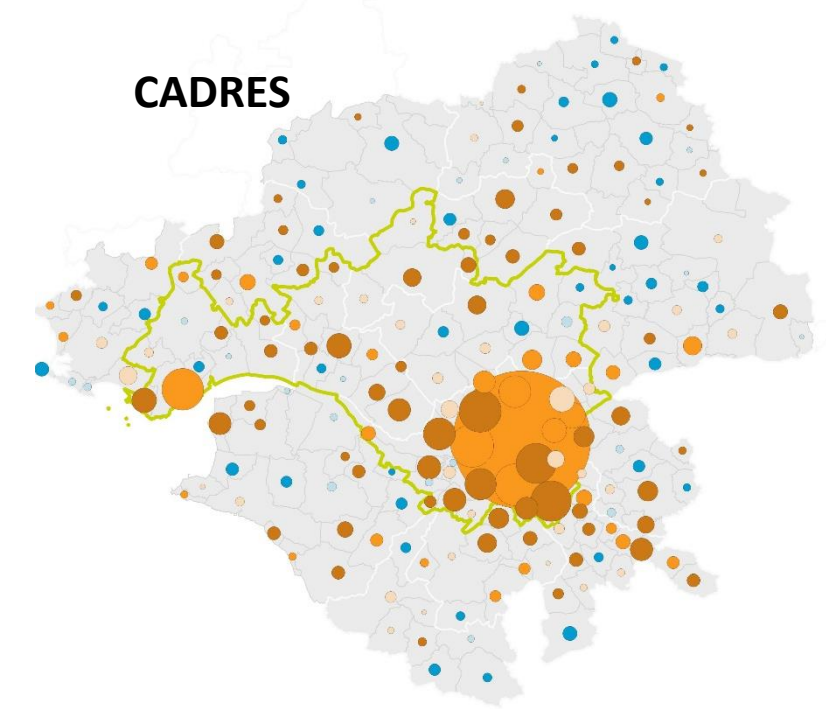
Sources : Dgi-DV3F



OUVRIERS



CADRES

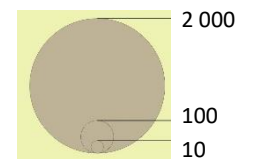
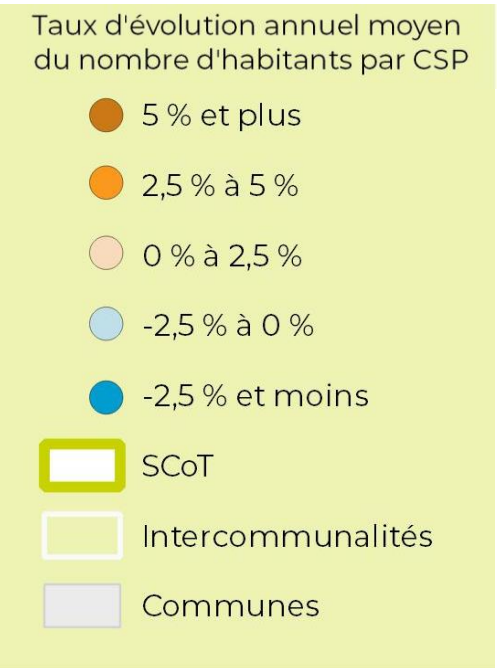
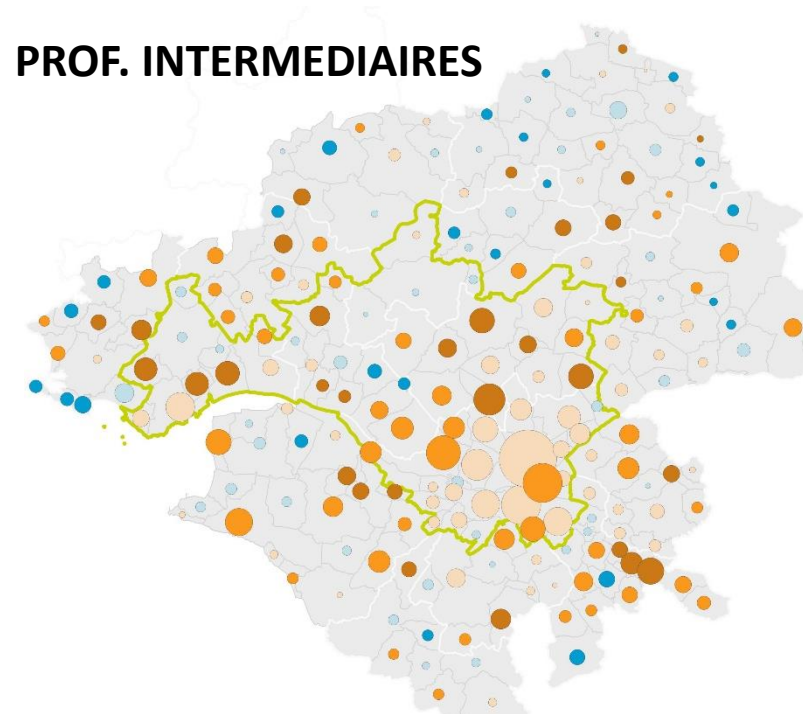


## DONNÉES DE CONTEXTE

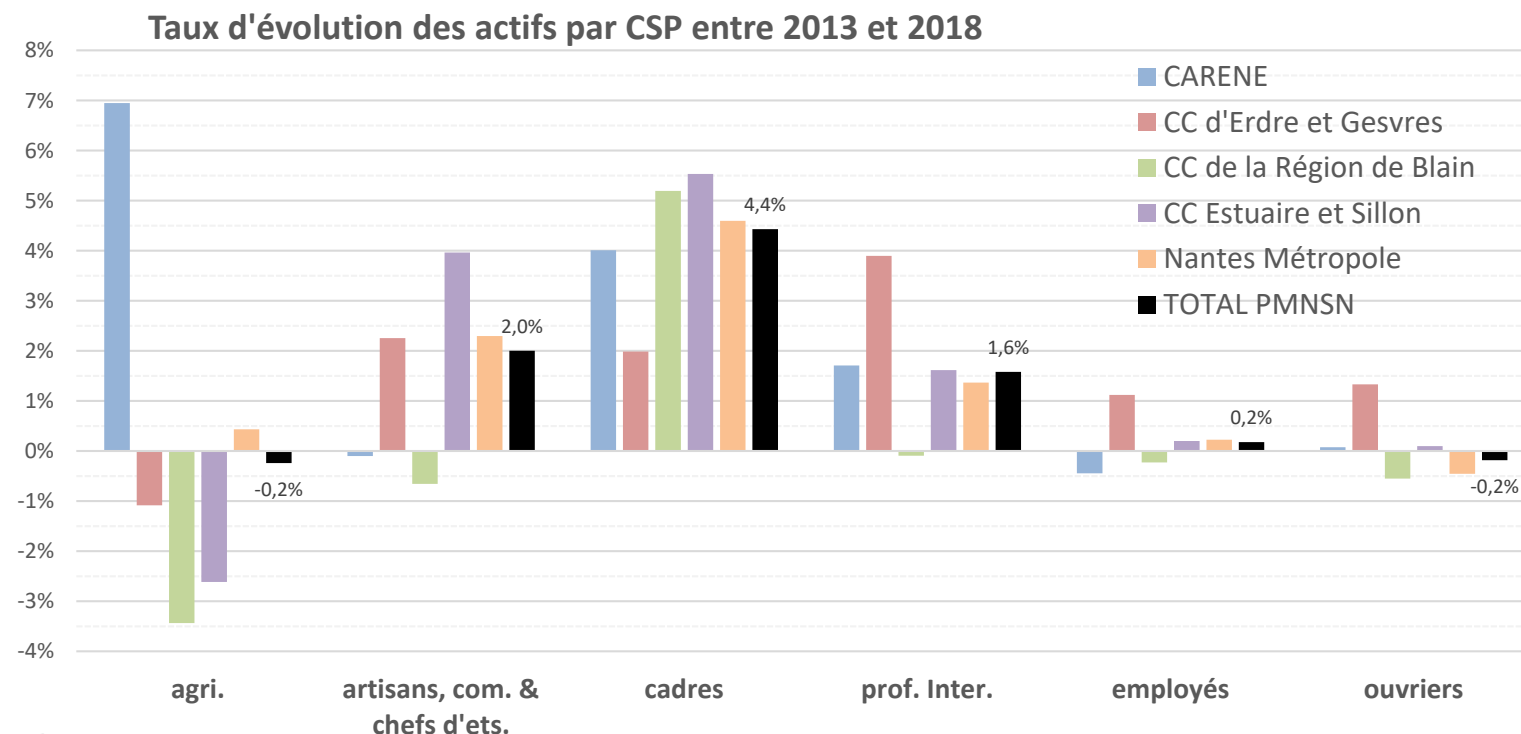
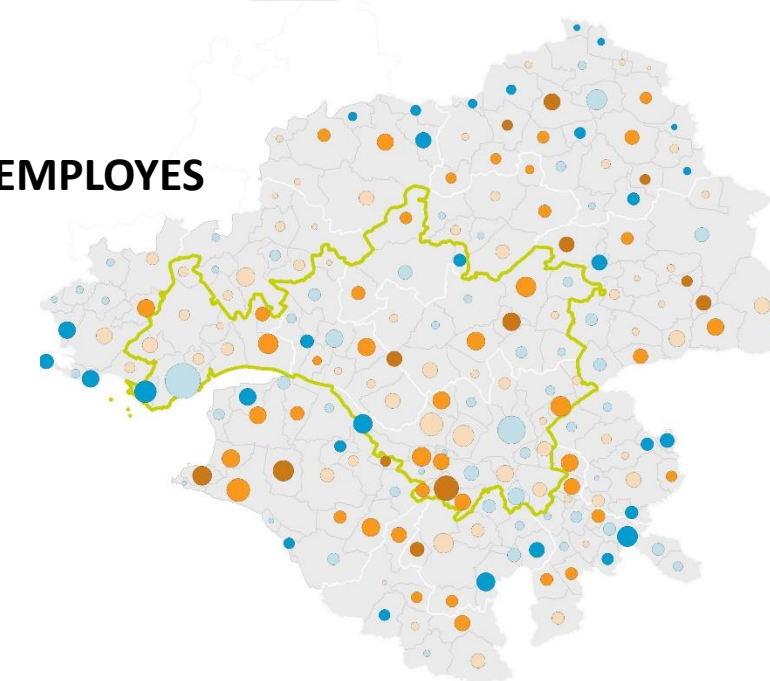
### # Une spécialisation sociale des territoires

- Une progression globale et rapide du nombre de cadres et de professions intermédiaires avec une concentration dans les deux agglomérations et le long de la Loire
- Une baisse ou une faible croissance de la part des ouvriers et employés s'observe au contraire principalement sur ces deux territoires. La CCEG est le seul territoire qui maintient une forte croissance supérieure à 1% sur ces CSP
- Concernant les agriculteurs, il convient de noter que si l'INSEE indique une augmentation significative de leur nombre sur la CARENE, d'autres données (dont celles du Recensement Agricole) indiquent au contraire une diminution sur cet EPCI

PROF. INTERMÉDIAIRES



EMPLOYÉS

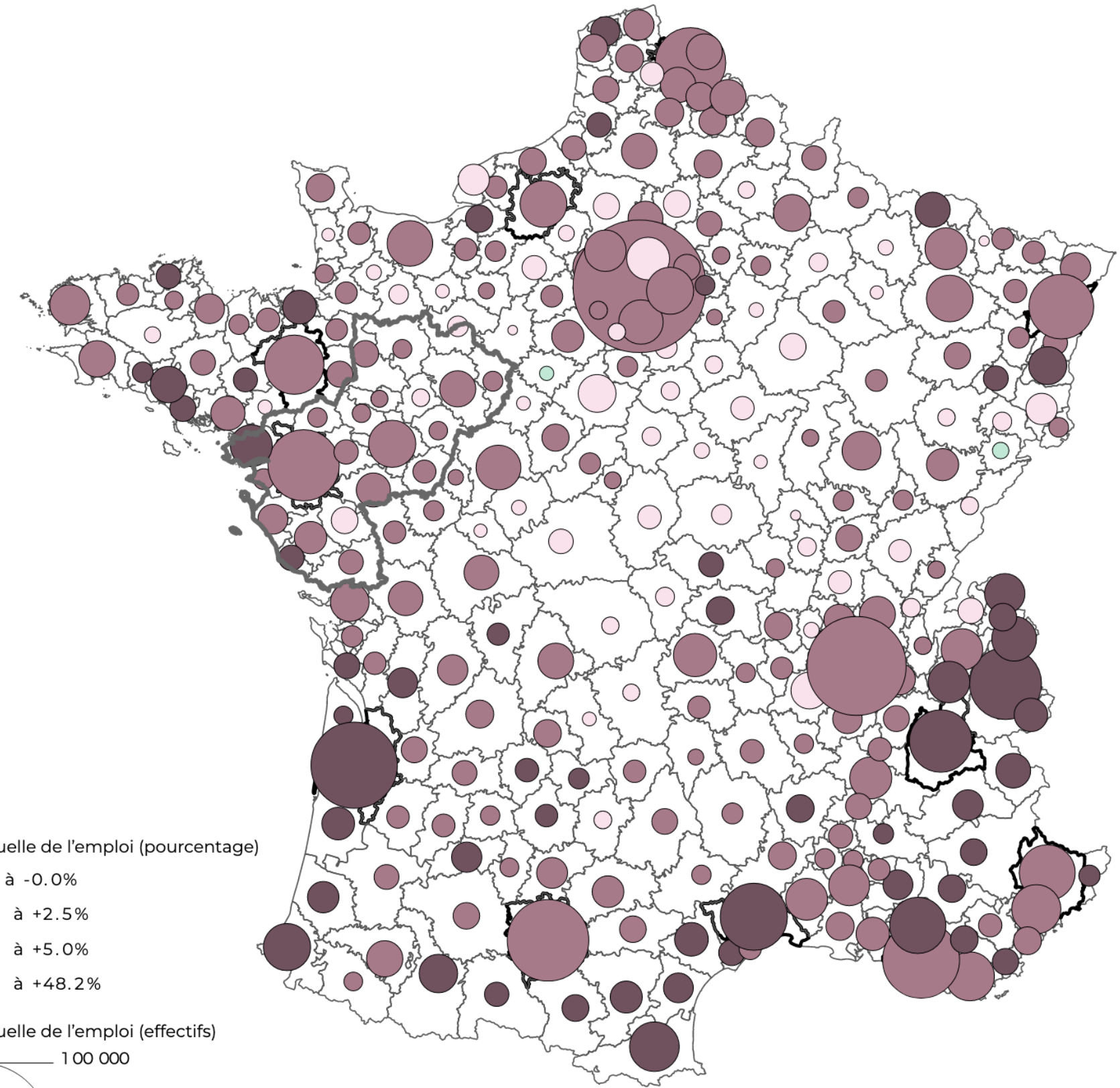


Source : INSEE

DONNÉES DE CONTEXTE

# Démographie et Economie sont liées

- » A grande échelle, dynamique démographique et dynamique économique sont souvent les deux faces d'une même pièce
- » Ces mécanismes sont étroitement liés et générateurs de flux



Source : Acof Urssaf – données brutes, traitement Auran

# DÉMOGRAPHIE & LOGEMENTS

## Que disait le SCOT ?

- Construire en moyenne 7800 logts/an pour répondre aux besoins de 920 000 à 950 000 habitants à l'horizon 2030, avec une répartition entre les intercommunalités qui tiennent compte de l'armature urbaine
- Augmenter la part du locatif social dans la construction neuve

## DÉMOGRAPHIE & LOGEMENTS

### # Une démographie plus soutenue qu'envisagée

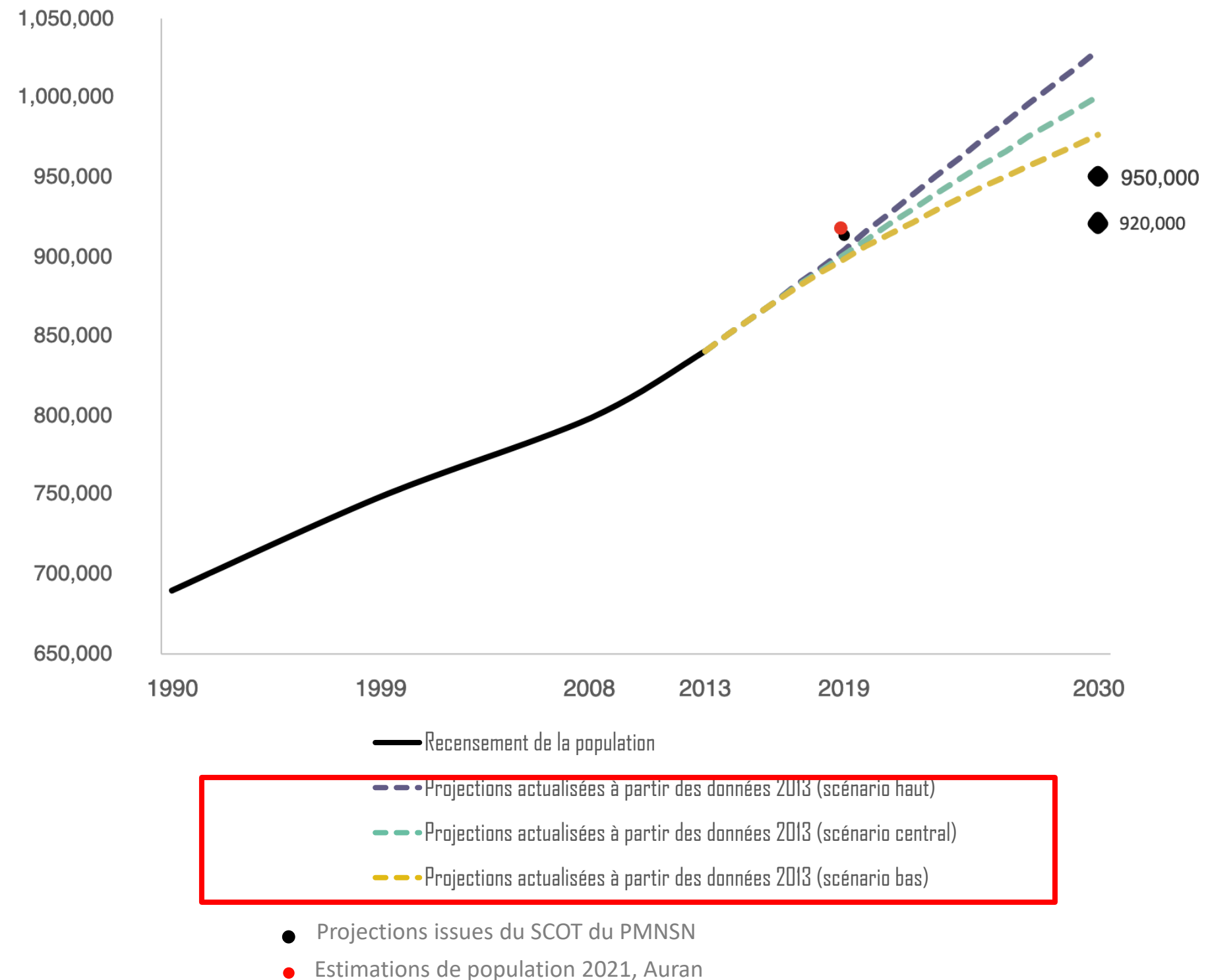
- L'augmentation de population constatée sur le PMNSN depuis 2013 dépasse les projections du SCoT avec une tendance à l'accélération
- Si tous les EPCI gagnent des habitants, le rythme de croissance démographique est plus élevé sur la CCEG, Nantes Métropole et Estuaire et Sillon

#### POPULATION

Intercommunalités	Population 2013	Population 2019	Evolution annuelle en nombre	Evolution annuelle en %
Estuaire et Sillon	36 484	39 647	527	1,4%
Nantes Métropole	609 198	665 204	9 334	1,5%
Région de Blain	15 787	16 379	99	0,6%
Erdre et Gesvres	57 776	64 546	1 128	1,9%
CARENE	120 518	127 395	1 146	0,9%
<b>PNMSN</b>	<b>839 763</b>	<b>913 171</b>	<b>12 235</b>	<b>1,4%</b>

Source : Insee - RP

#### Projections de population actualisées



## DÉMOGRAPHIE & LOGEMENTS

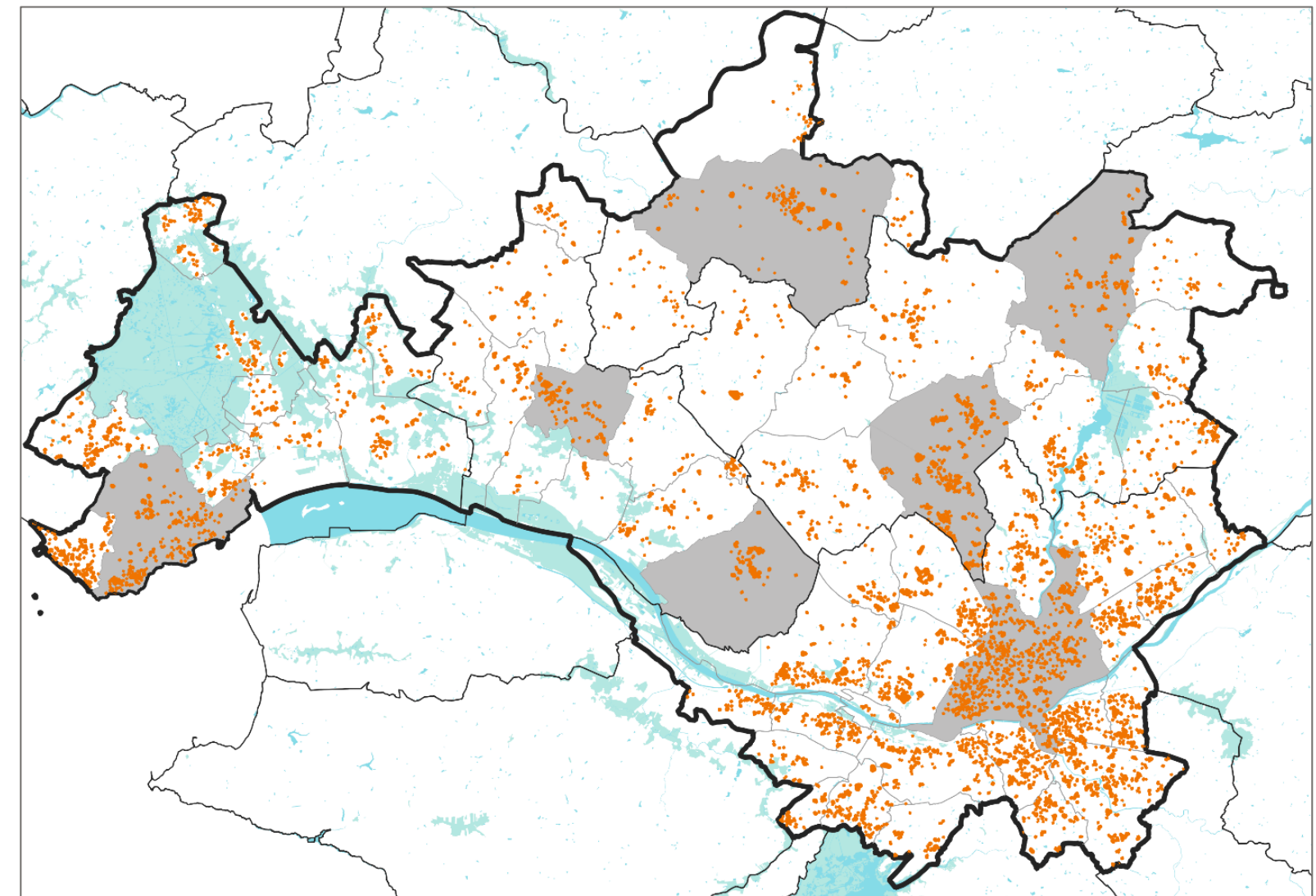
### # Des objectifs de production de logements globalement atteints

- ✓ A l'échelle du PMNSN, les objectifs sont dépassés alors que la dynamique démographique locale a été plus forte qu'imaginée initialement
- ✓ Une production de logement globalement diffuse sur l'ensemble du pôle métropolitain (cf carte ci-contre, en orange)
- ✓ La CCES et la CCRB sont les seules intercommunalités à ne pas atteindre leur objectif minimum

#### PRODUCTION ANNUELLE DE LOGEMENTS

source : sitadel 2

	Objectif min du SCoT	Moyenne annuelle entre 2014 et 2020	Objectif max du SCoT
Estuaire et Sillon	290	247	340
Nantes Métropole	5 500	6 618	6 200
Région de Blain	110	82	140
Erdre et Gesvres	420	614	530
CARENE	950	1 100	1 100
<b>PNMSN</b>	<b>7 270</b>	<b>8 662</b>	<b>8 310</b>



Localisation de la production de logements 2013-2019

Source d'après les fichiers fonciers 2020

- Parcelles concernées par une production de logements sur la période 2013-2019
- Pôles structurants (Nort-sur-Erdre, Treillères-Grandchamp-des-Fontaines, St-Etienne-de-Montluc, Savenay et Blain) et communes de Nantes et Saint-Nazaire

- LLS : Logements Locatifs Sociaux
- PLUS : Logements financés par le Prêt Locatif à Usage Social correspondant aux locations HLM (Habitation à Loyer Modéré)
- PLAI : Logements financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration : attribués aux locataires en grande précarité

## DÉMOGRAPHIE & LOGEMENTS

### # Une progression insuffisante du parc locatif social

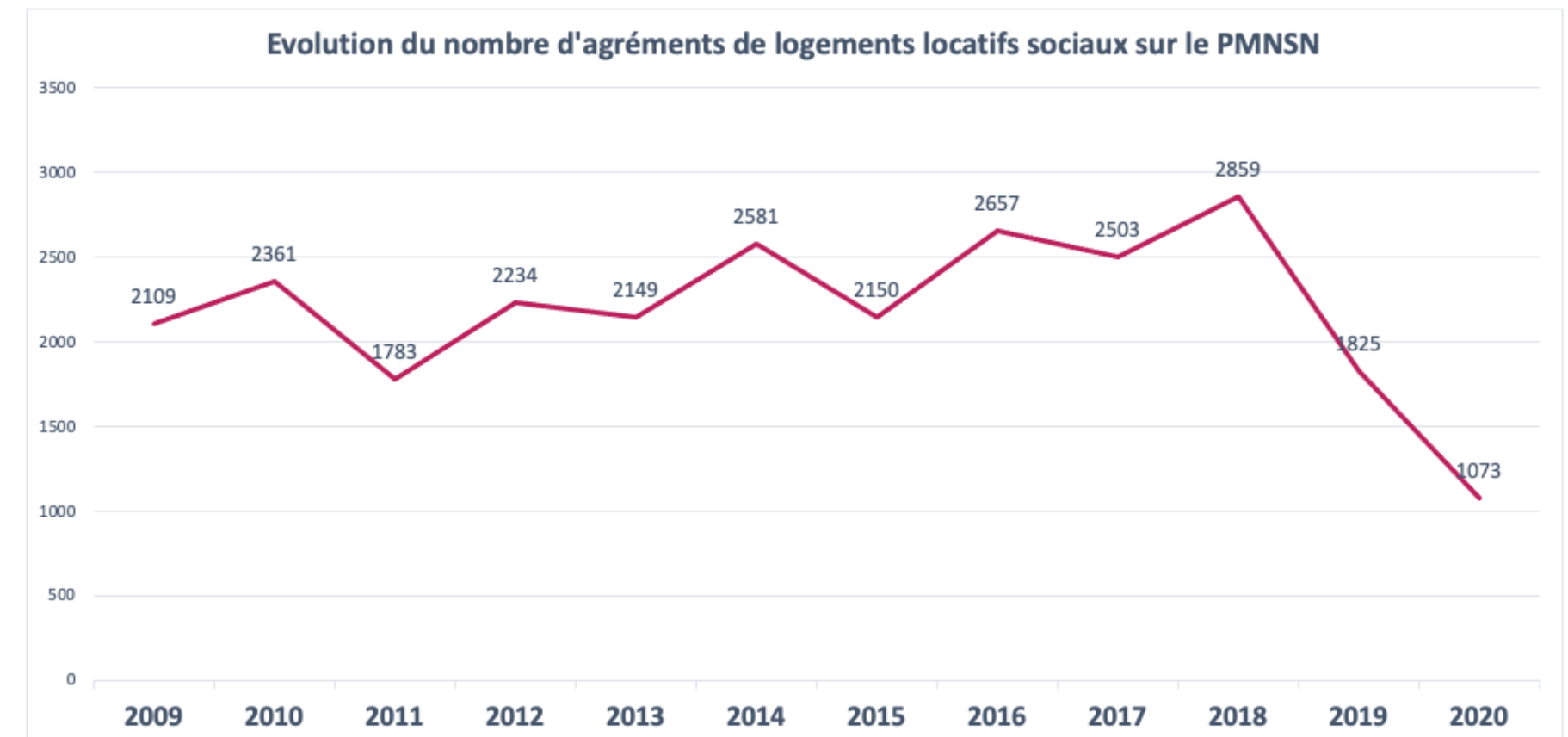
- La production locative sociale (agréments PLUS / PLAI) ne représente que 19% du volume de logements construits entre 2016 et 2020, pour un objectif de 32% fixé dans le SCoT (cette valeur tombe même à 11% en 2020)
- Au final, l'augmentation de la part de logements locatifs sociaux dans les résidences principales sur la période 2013-2018 est très faible (+0,2% seulement)
- Pour rappel, la forte baisse du nombre d'agréments de LLS constatée à partir de 2018 est une conséquence de la réforme financière des HLM, ayant entraîné une diminution des capacités d'investissement des organismes concernés (il s'agit donc d'un phénomène observé à l'échelle nationale et qui n'est pas spécifique au PMNSN)

Intercommunalités	Part des LLS parmi les résidences principales 2013	Part des LLS parmi les résidences principales 2018
Estuaire et Sillon	5,8%	6,2%
Nantes Métropole	16,4%	16,5%
Région de Blain	7,0%	7,1%
Erdre et Gesvres	3,2%	4,8%
CARENE	17,8%	17,9%
<b>PNMSN</b>	<b>15,3%</b>	<b>15,5%</b>

Source : Insee - RP

### Part de production locative sociale PLUS/PLAI par EPCI entre 2016 et 2020

	Nombre de PLUS/PLAI agréés	Nombre de mises en chantier	Part des PLUS / PLAI dans la construction neuve 2016-2020	Rappel objectif SCOT
Nantes Métropole	5 942	31 431	19%	33%
Carene	1 491	6 146	24%	33%
CC d'Erdre et Gesvres	411	3 356	12%	20%
CC Estuaire et Sillon	250	1 196	21%	20%
CC Région de Blain	35	449	8%	20%
<b>PMNSN</b>	<b>8 129</b>	<b>42 578</b>	<b>19%</b>	



Source : DDTM-44 Sisal agréments de logements locatifs sociaux familiaux

### Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCoT interrogée :

> **Diversifier l'offre en logement pour fluidifier le parcours résidentiel de tous les ménages**

### *Un bilan positif selon les élus*

- ✓ *L'élaboration de PLH volontaristes*
- ✓ *Une offre de logement diversifiée et abordable (type BRS, PSLA, LLS, etc.)*
- ✓ *La réalisation d'opérations mixtes en termes de formes urbaines et typologie de logement (maîtrise foncière type ZAC permettant d'être plus exigeant)*
- ✓ *Des opérations plus denses et des constructions majoritairement en RU dans les villes comme dans les bourgs*
- ✓ *La traduction des objectifs du SCOT via les Orientations d'Aménagement et de programmation*
- ✓ *Le PMNSN permet un dialogue, une démarche de coopération territoriale (cadre de métropolisation)*

## Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## LES PREMIERS ENJEUX POUR DEMAIN

### Quelques verbatims issus des débats

*« On maintient nos familles qui ont tendance à s'installer hors des polarités principales. »*

*« Le lotissement n'est plus la norme. »*

*« Donner la place et les capacités d'intervention pour les politiques publiques (SONADEV, EPF, etc.) pour maîtriser le foncier. »*

*« Aborder la question de l'accueil uniquement par le logement n'est pas la solution : il y a besoin de travailler la notion de services publics et d'équipement car cela participe à la MIXITÉ et au BIEN-ÊTRE. »*

### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

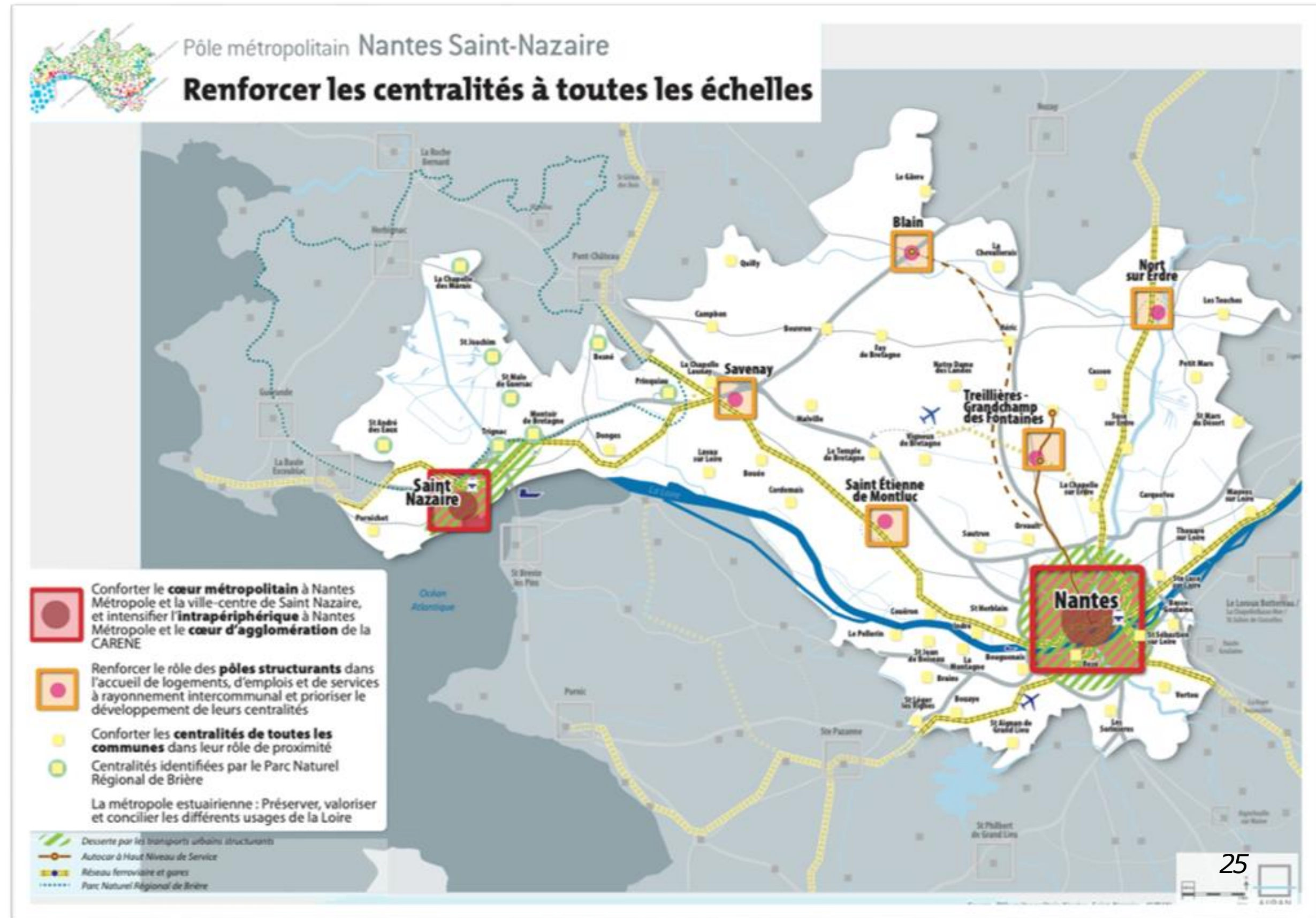
- **Arriver à maintenir la capacité d'accueil du territoire dans un contexte de rareté du foncier et alors qu'est constatée une forte baisse de la production de logement ces deux dernières années**
- **Optimiser le foncier** en s'appuyant sur les outils de maîtrise foncière à disposition
- **Privilégier la mixité sociale** en se dotant de nouveaux outils permettant une accessibilité du parc à l'ensemble des ménages (accession, Bail Réel Solidaire) et répondant à un besoin de fluidité du parcours résidentiel
- **Intensifier la diversification du parc de logement** en développant des produits ajustés aux besoins et aux demandes (habitat intermédiaire, individuel groupé, etc.) et en intégrant des objectifs de qualité de vie et de bien-être.
- Ne pas **déconnecter l'accueil des populations des politiques de mobilité** à l'œuvre
- Anticiper les besoins liés au **vieillessement de la population** dans toutes ses dimensions (économie, logements, service...)



# ARMATURE TERRITORIALE

## Que disait le SCOT ?

- Conforter le cœur métropolitain à Nantes Métropole et la ville-centre de Saint-Nazaire, et intensifier l'intra-périphérique à Nantes Métropole et le cœur d'agglomération de la CARENE
- Renforcer le rôle des pôles structurants dans l'accueil de population
- Intensifier les centralités de toutes les communes pour renforcer leur rôle de proximité

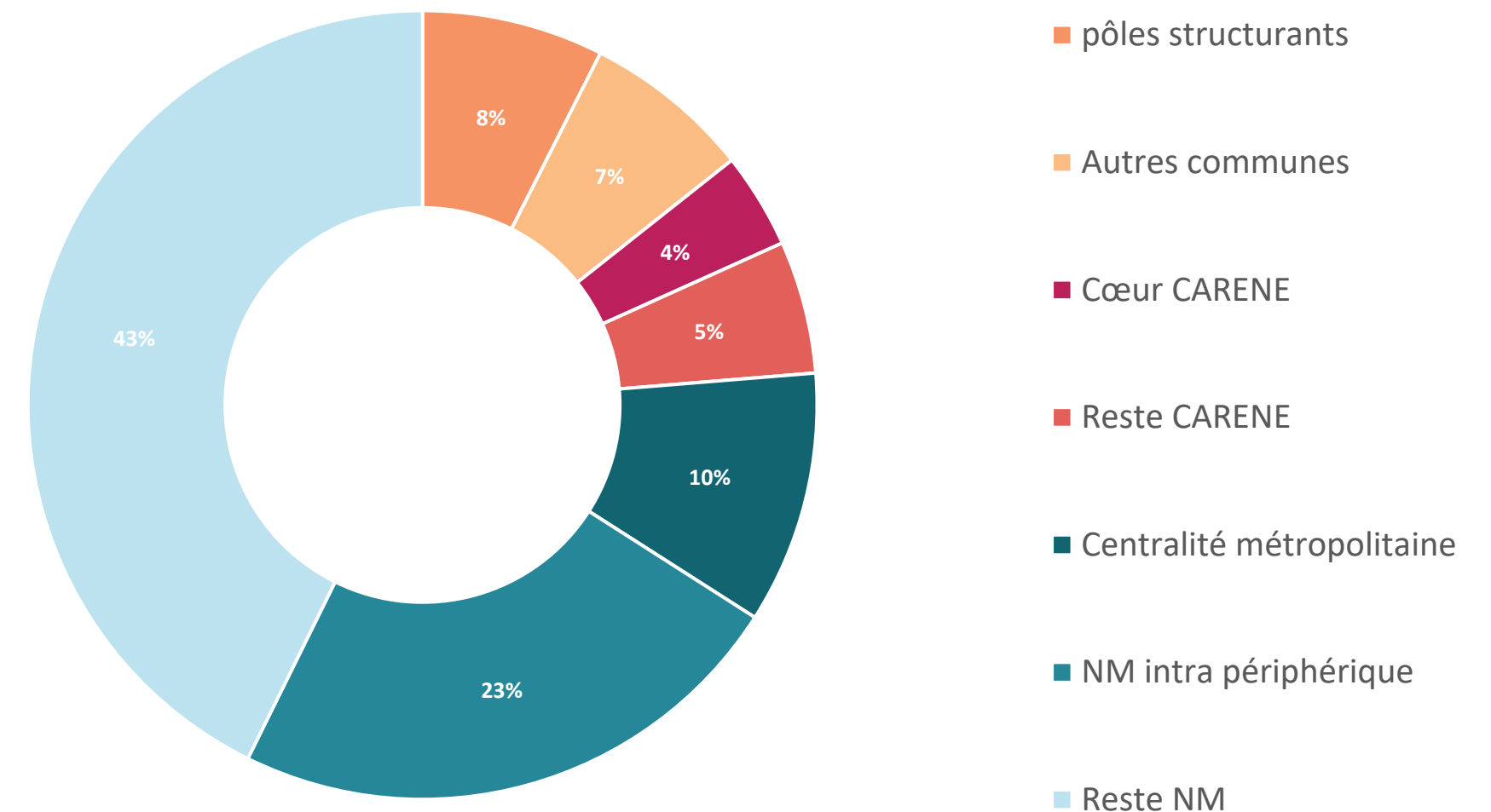


## ARMATURE TERRITORIALE

# # Un cœur métropolitain conforté sur les perspectives de développement démographique

Les communes du cœur métropolitain ont tenu leurs objectifs (85% du développement démographique sur Nantes Métropole et la CARENE)

Répartition du développement démographique selon typologie de l'armature du SCoT en 2013 et 2018



## ARMATURE TERRITORIALE

### # Des centralités dynamiques mais une affirmation limitée des pôles structurants

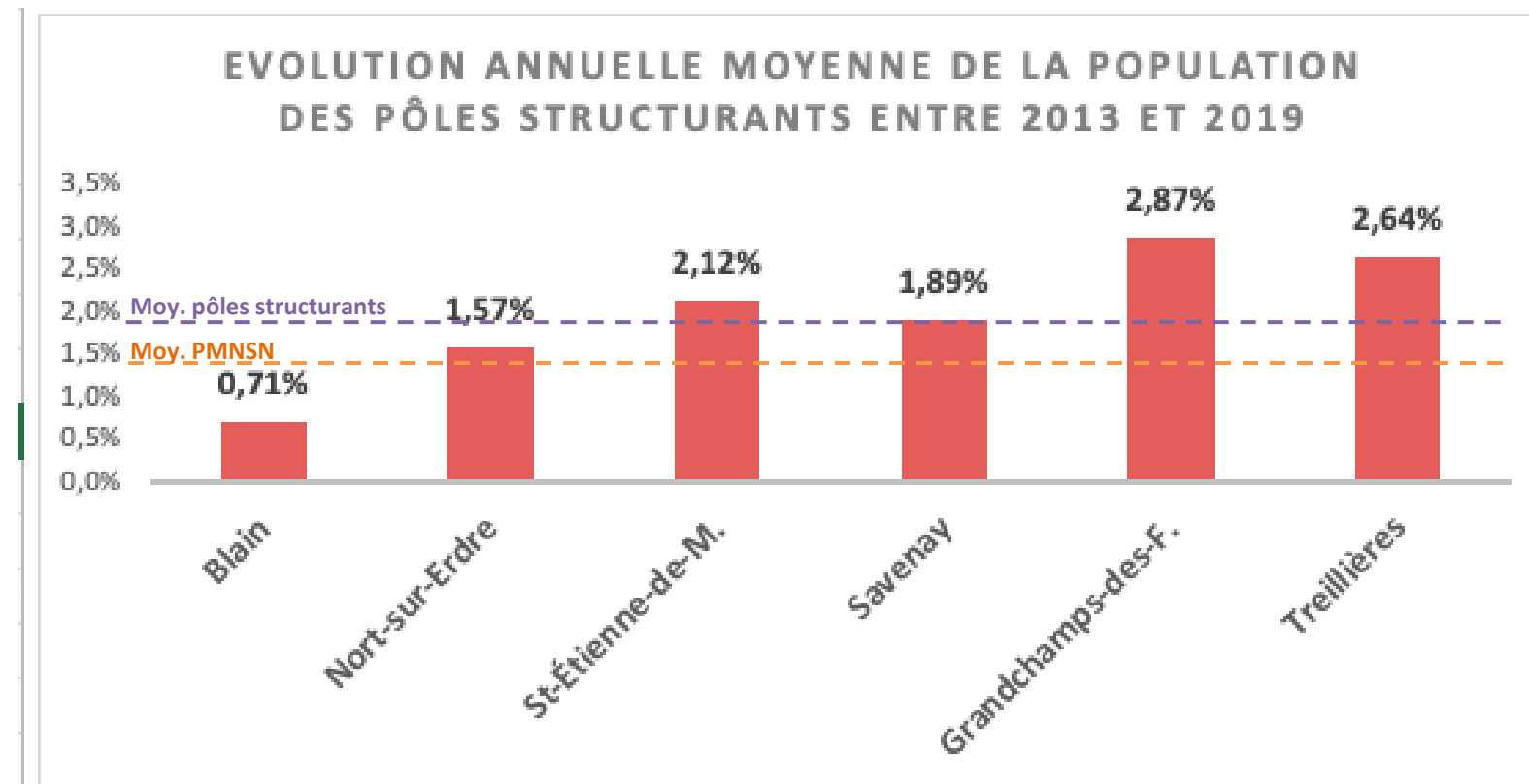
Les centralités des communes du pôle connaissent pour la plupart une forte croissance démographique

Une affirmation des pôles structurants pas évidente :

- » Une dynamique démographique assez forte des pôles structurants (hors Blain), supérieure à la moyenne du pôle métropolitain
- » Une tendance au ralentissement depuis 2017, conjuguée à une accélération sur les autres communes de la CCEG, CCRB et CCES

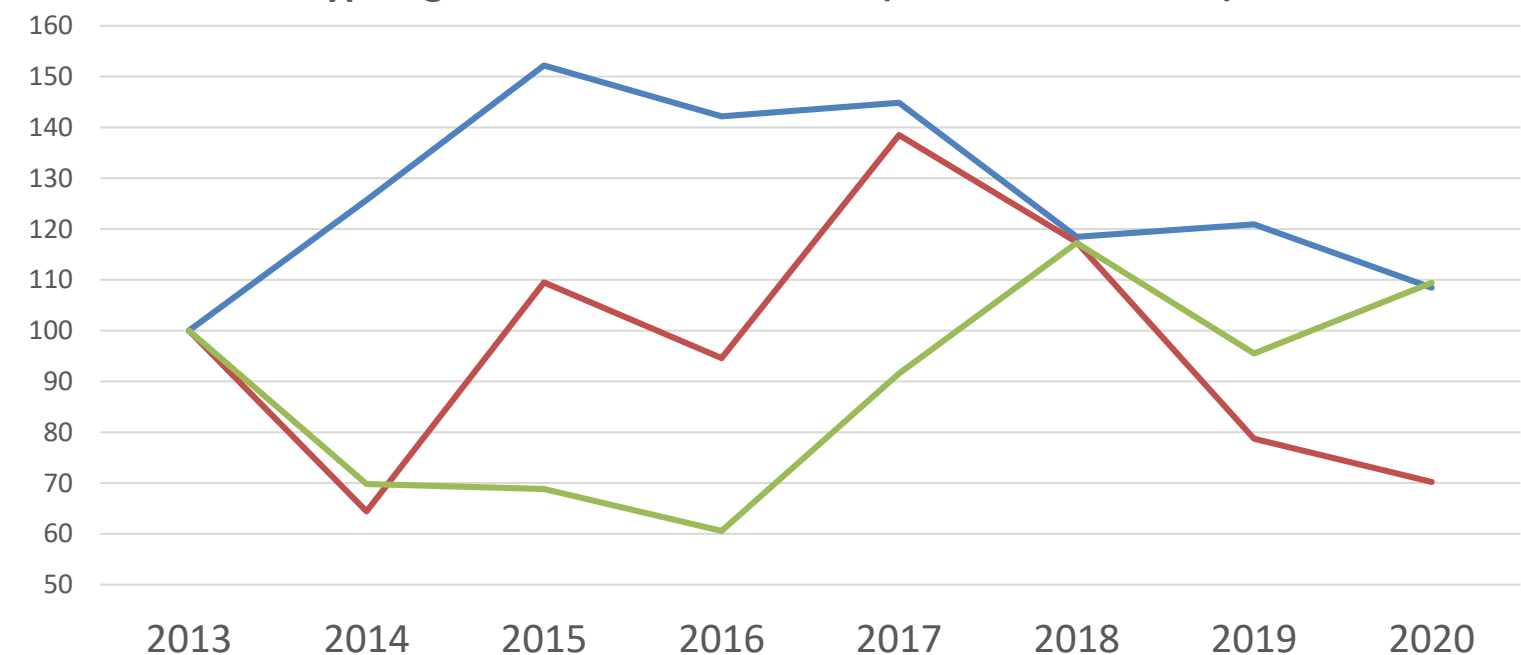
	Logements commune	Logements EPCI*	Part du parc total de logements au sein de l'EPCI en 2018	Objectifs fixés par le SCOT horizon 2030
Nort-sur-Erdre	3 911	25 910	15,1%	17%
Treillères-Grandchamps-des-F.	6 046	25 910	23,3%	23%
Savenay*	3 738	10 910	34,3%	35%
St-Etienne-de-M.*	3 125	5 345	58,5%	60%
Blain	4 462	7 258	61,5%	64%

\* considérant le périmètre des EPCI avant fusion CCES



source : INSEE, population municipale

Evolution de la construction de logements en fonction de la typologie de territoires du SCoT (indice 100 en 2013)



— Cœur métropolitain (NM/CARENE)  
 — Pôles structurants  
 — reste CCEG / CCRB / CCES

## Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCOT interrogée :

#### > Intensifier les centralités dans toutes les communes

#### *Un objectif atteint*

- ✓ *La construction d'une ville plus dense : adapter en fonction des territoires des ratios du nombre de logement/ ha... mais faible acceptabilité par les citoyens.*
- ✓ *Des opérations de renouvellement urbain, densification, mixité fonctionnelle*
- ✓ *Réalisation d'opérations en lien avec les dispositifs « redynamisations des centre bourgs »: agir sur la qualité des espaces publics, sur la revitalisation commerciale voire la création de polarités multiservices (mobilités, services logements, emploi)*
- ✓ *La sollicitation d'acteurs publics (SPL, EPF) pour acquérir le foncier et en avoir la maîtrise*
- ✓ *Une ingénierie intercommunale au service des communes avec le développement d'outil opérationnel*
- ✓ *Un niveau de service et d'équipement suffisamment attractif pour que chaque commune joue son rôle de polarité*

# Armature territoriale

## Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## LES PREMIERS ENJEUX POUR DEMAIN

### Quelques verbatims issus des débats

*« Il y a besoin de revenir sur la nature de cette armature territoriale : la question des pôles structurants ne se pose pas de la même manière en métropole que sur le reste du territoire. »*

*« Quelle relation avec les territoires voisins : convergence, coopération territoriale ? »*

*« Polycentralité ou émergence d'une nouvelle polarité ? »*

*« Raisonner par rapport au niveau de services, à définir à chaque échelon. »*

*« Comment mutualiser ? Et à quelle échelle ? Des ZAE partout ? Des commerces et services dans chaque centralité ? Quelle capacité des territoires pour développer ses services ? »*

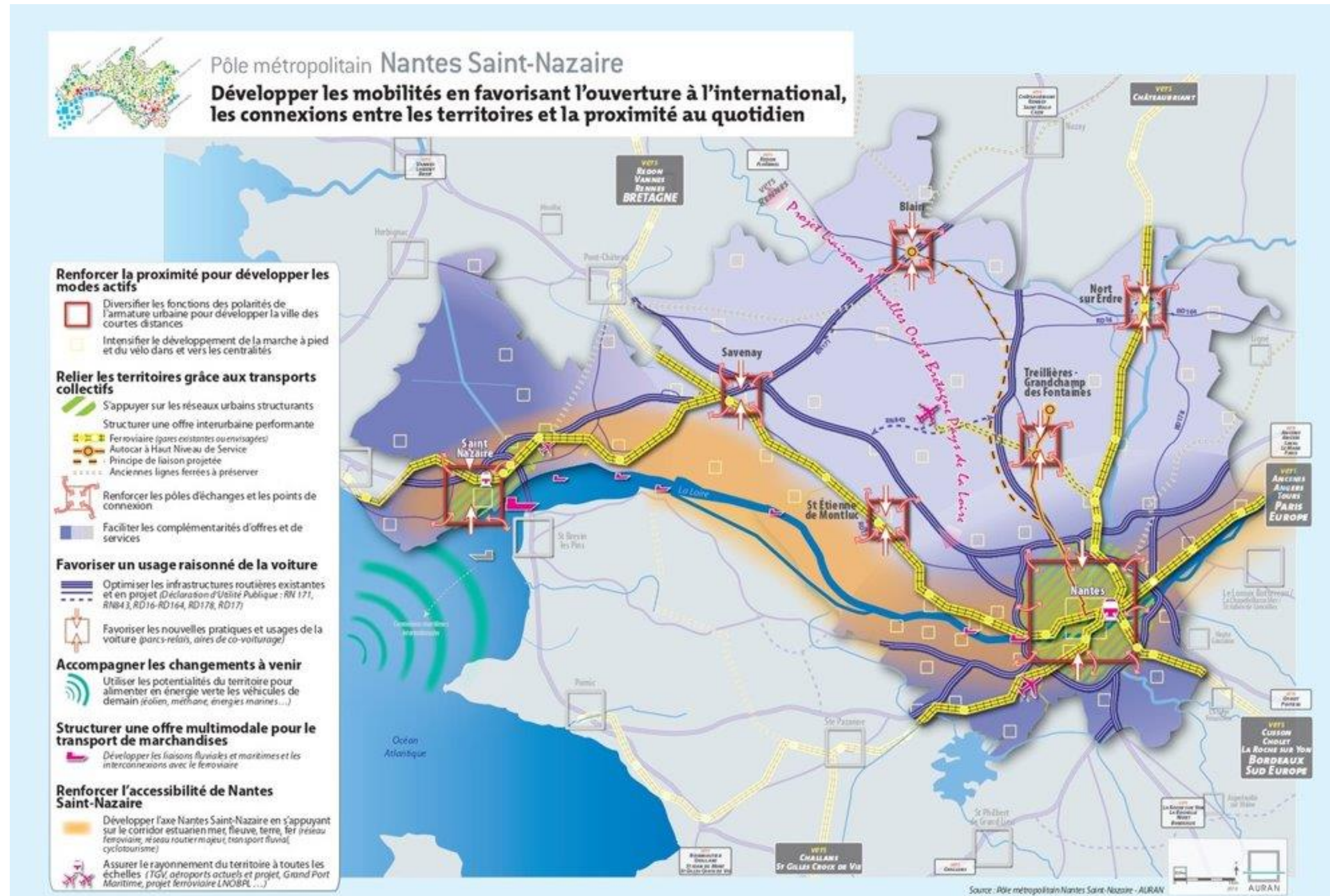
### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

- **Organiser une réponse à l'accueil de population en s'appuyant sur une armature urbaine actualisée**
- **Définir un niveau de service attractif et différencié, répondant à la notion de bien-être**
- **Tendre vers une mutualisation des équipements, à l'encontre d'une hyper polarisation**

# MOBILITÉ

## Que disait le SCOT ?

- Développer les aménagements à destination des modes actifs
- Soutenir le développement du ferroviaire
- Développer l'intermodalité et la multimodalité
- Poursuivre le développement d'alternatives à la voiture
- Renforcer l'accessibilité de la métropole Nantes Saint-Nazaire (grandes infrastructures de transports, renforcement des capacités de franchissement de la Loire au sein de l'intra-périphérique)



# MOBILITÉ







## # La courte distance

Le poids structurant des **déplacements internes aux communes et aux EPCI** pour la mobilité du quotidien

à l'échelle du pôle métropolitain Nantes – St-Nazaire:

- » 3 225 000 déplacements quotidiens réalisés par les habitants
- » 88% de ces déplacements (2 844 000) sont internes à l'EPCI de résidence (exemple : j'habite Erdre et Gesvres et je me déplace dans Erdre et Gesvres)
- » 59% de ces déplacements (1 915 000) sont internes à la commune de résidence

**Répartition modale des 2 844 000 déplacements des habitants du pôle métropolitain internes à l'EPCI de résidence**  
(source : EDGT 2015)

	44%
	1%
	13%
	12%
	3%
	27%

# L'enjeu des modes actifs

### Nombre de déplacements quotidiens des habitants

% de déplacements internes à l'EPCI ( % de déplacements internes à la commune )

Source : EDGT, 2015

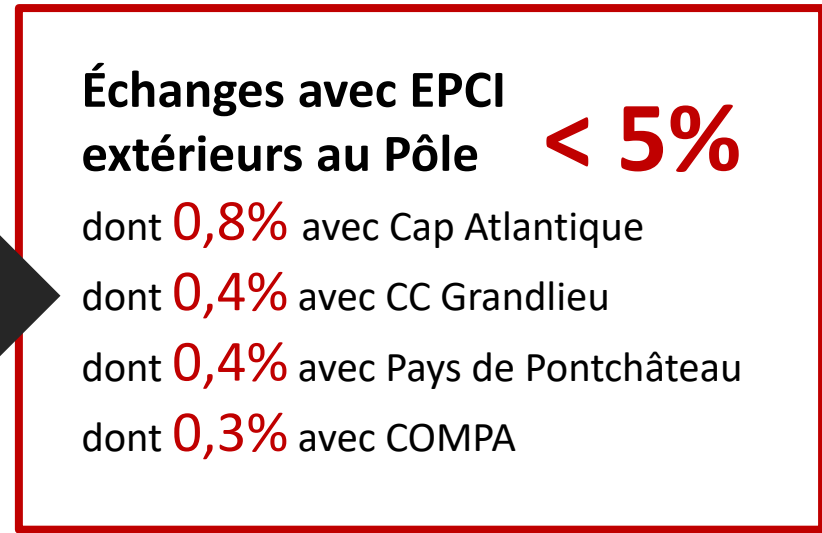
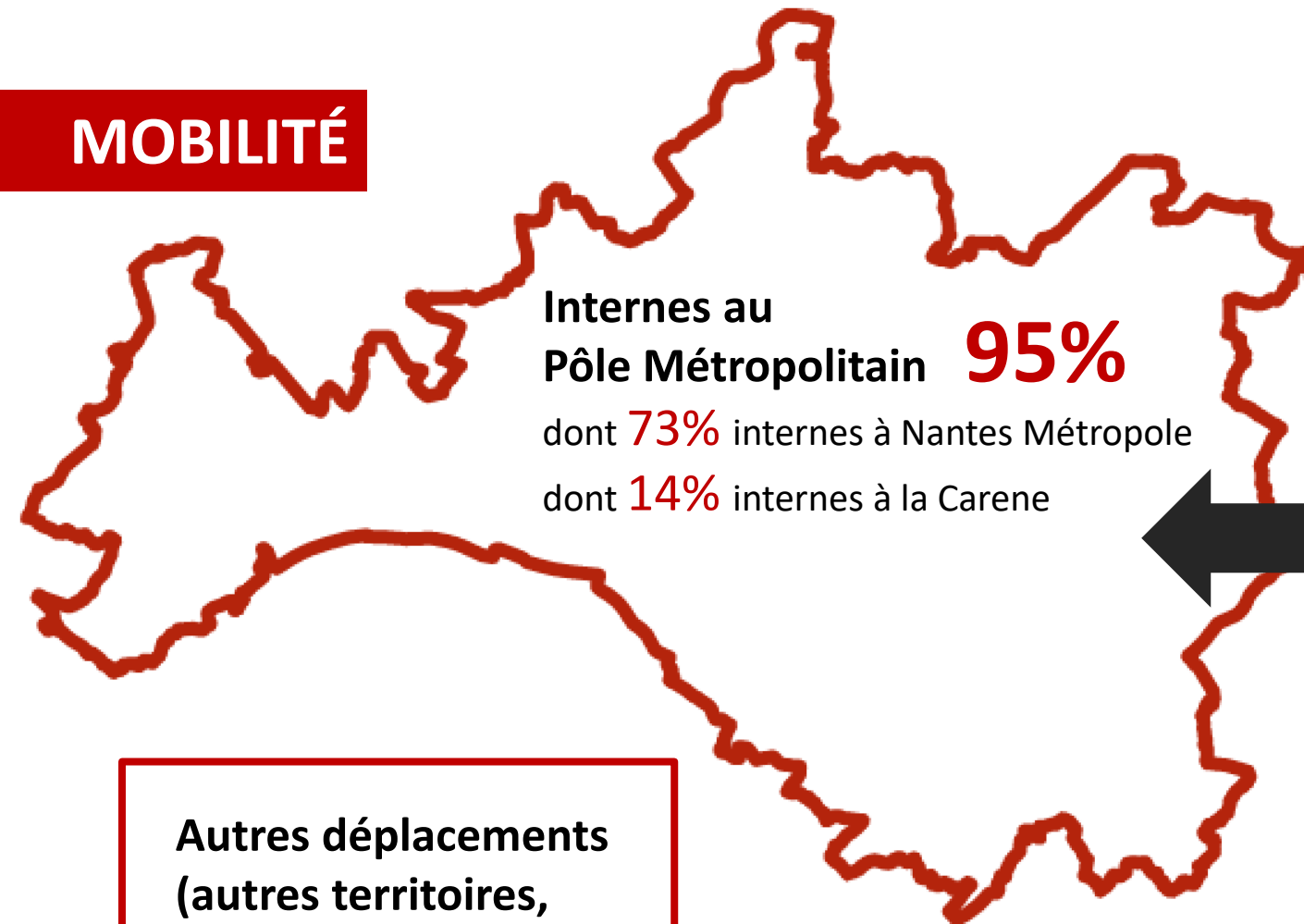


## MOBILITÉ

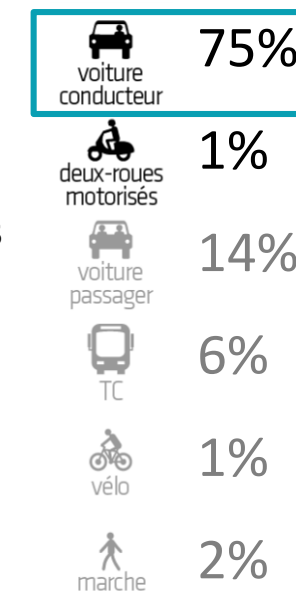
Détail des 3 225 000 déplacements quotidiens des habitants du pôle métropolitain (Source : EDGT 2015)

### # La moyenne distance

- Moins de 5% des déplacements des habitants se font en lien avec l'extérieur du pôle métropolitain (près de 150 000 déplacements quotidiens)
- Les échanges se font dans les deux sens : on a également près de 300 000 déplacements quotidiens qui sont réalisés par des habitants extérieurs au pôle en lien avec le pôle métropolitain (ventilation 34% / 66%)
- Sur les 150 000 déplacements des habitants en lien avec l'extérieur du pôle métropolitain, la voiture est prépondérante



Répartition modale des 150 000 déplacements des habitants du pôle métropolitain en lien avec l'extérieur du pôle (Source : EDGT 2015)



Quels leviers pour diminuer la dépendance à la voiture pour ces flux ?

- # Les Transports en Commun interurbains (fer + route)
- # L'intermodalité (voiture-TC, voiture-vélo, TC-TC)
- # Le covoiturage
- # La maîtrise de la demande : télétravail ...
- # L'aménagement territoire



# MOBILITÉ

## # La moyenne distance

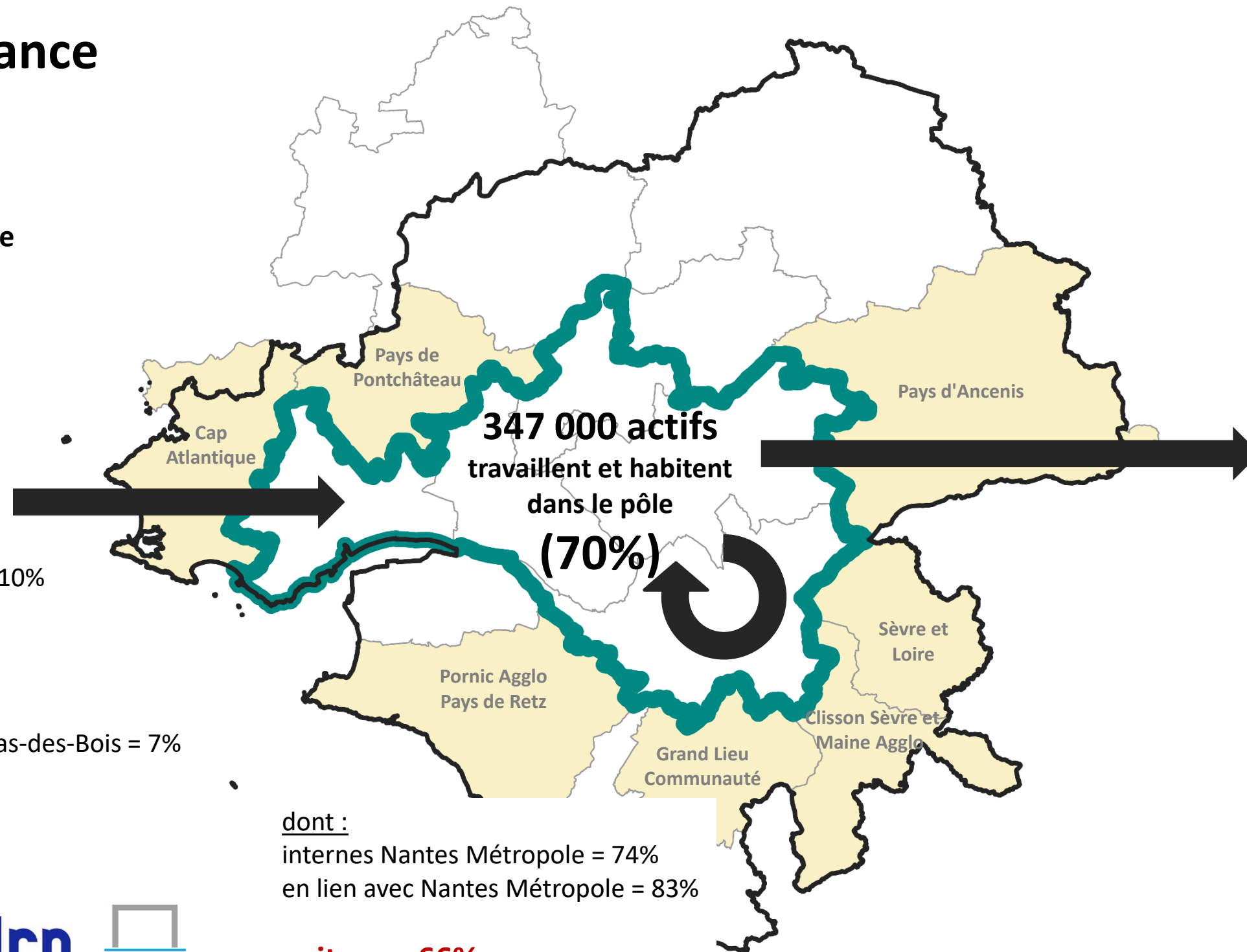
**106 000 actifs**  
travaillent dans le pôle  
sans y habiter  
**(21%)**

dont :

Loire-Atlantique = 76%  
Maine-et-Loire = 7%  
Vendée = 7%

Sèvre et Loire = 10%  
Clisson Sèvre et Maine Agglo = 10%  
Grand Lieu Communauté = 9%  
Pornic Agglo Pays de Retz = 9%  
Cap Atlantique = 8%  
Pays d'Ancenis = 8%  
Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois = 7%

**voiture = 90%**



dont :  
internes Nantes Métropole = 74%  
en lien avec Nantes Métropole = 83%

**voiture = 66%**

Détail des 494 000 navettes domicile-travail  
réalisées en lien avec le pôle métropolitain  
(Source : Insee 2018)

**41 000 actifs**  
travaillent en dehors du pôle  
mais y habitent  
**(8%)**

dont :

Loire-Atlantique = 57%  
Vendée = 9%  
Maine-et-Loire = 9%

Cap Atlantique = 12%  
Pays d'Ancenis = 8%  
Grand Paris = 7%  
Grand Lieu Communauté = 7%  
Clisson Sèvre et Maine Agglo = 6%  
Sèvre et Loire = 6%  
Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois = 5%

**voiture = 84%**

# MOBILITÉ

## # La moyenne distance

une place de la voiture qui reste encore très forte :

- un taux de motorisation qui diminue très faiblement sur Nantes Métropole et qui augmente sur la CARENE et les pôles structurants
- une augmentation de la part modale de la voiture dans les déplacements domicile-travail constatée dans la CARENE et la plupart des pôles structurants

### Evolution du taux de motorisation des ménages

Pour mémoire - indicateur de comparaison dans l'Evaluation Environnementale du SCoT  
Taux de motorisation des ménages (NM et CARENE uniquement - INSEE)

Source : INSEE

	2018		2013		évo. Taux motorisation
	Taux de motorisation	Part des ménages motorisés	Taux de motorisation	Part des ménages motorisés	
<b>Les agglomérations</b>					
Nantes Métropole	1,11	79%	1,12	80%	- 0,01
Nantes	0,89	70%	0,91	71%	- 0,02
*1ère couronne	1,28	88%	1,30	88%	- 0,02
Reste de la métropole	1,48	93%	1,49	93%	- 0,01
<b>CARENE</b>	<b>1,24</b>	<b>85%</b>	<b>1,22</b>	<b>85%</b>	<b>+ 0,02</b>
<b>Les pôles structurants</b>					
Savenay	1,47	92%	1,43	90%	+ 0,03
Treillères et Grandchamp-des-F.	1,70	97%	1,69	97%	+ 0,01
Nort-sur-Erdre	1,47	92%	1,46	91%	+ 0,01
St Etienne de Montluc	1,58	95%	1,54	94%	+ 0,04
Blain	1,44	91%	1,43	91%	+ 0,01
<b>Autres communes</b>	<b>1,64</b>	<b>96%</b>	<b>1,63</b>	<b>96%</b>	<b>+ 0,01</b>

### Evolution des parts modales de la voiture individuelle et transports en commun dans les déplacements domicile-travail

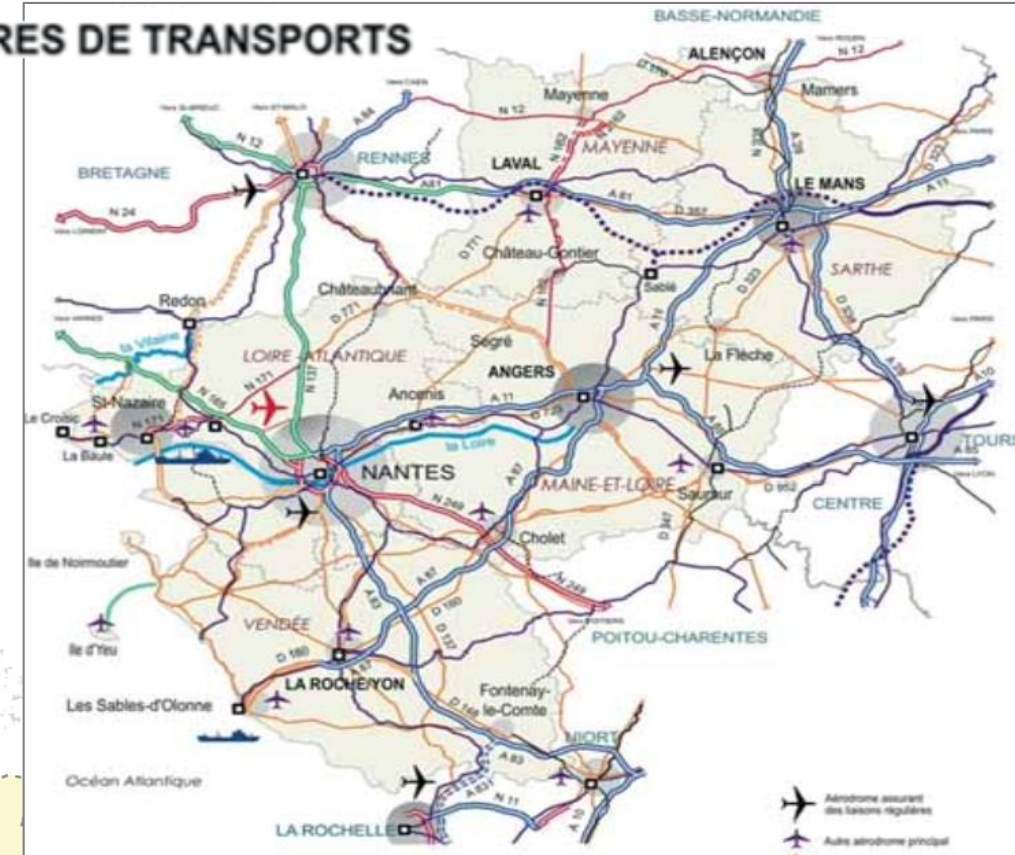
Pour mémoire - indicateur de comparaison dans l'Evaluation Environnementale du SCoT  
Part de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail : 62 % en 2008

Source : INSEE

		Part modale VP		Part modale TC		évo. pm VP	évo. pm TC
		2018	2013	2018	2013		
<b>Les agglomérations</b>	<b>Métropole de Nantes</b>	<b>68%</b>	<b>70%</b>	<b>18%</b>	<b>17%</b>	<b>- 0,02</b>	<b>+ 0,00</b>
	Nantes	55%	58%	26%	26%	- 0,03	- 0,00
	*1ère couronne	82%	83%	9%	9%	- 0,01	+ 0,00
	Reste de la métropole	84%	84%	5%	5%	+ 0,00	+ 0,00
	<b>CARENE</b>	<b>86%</b>	<b>84%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>+ 0,02</b>	<b>- 0,00</b>
<b>Les pôles structurants</b>	Savenay	84%	84%	3%	3%	- 0,00	- 0,00
	Treillères et Grandchamp-des-F.	89%	88%	1%	2%	+ 0,01	- 0,01
	Nort-sur-Erdre	83%	78%	2%	2%	+ 0,05	+ 0,00
	St Etienne de Montluc	89%	85%	1%	2%	+ 0,04	- 0,01
	Blain	87%	84%	1%	1%	+ 0,03	- 0,01
<b>Autres communes</b>	<b>83%</b>	<b>82%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>+ 0,01</b>	<b>- 0,00</b>	

source : navettes domicile-travail, Insee, 2013 et 2018

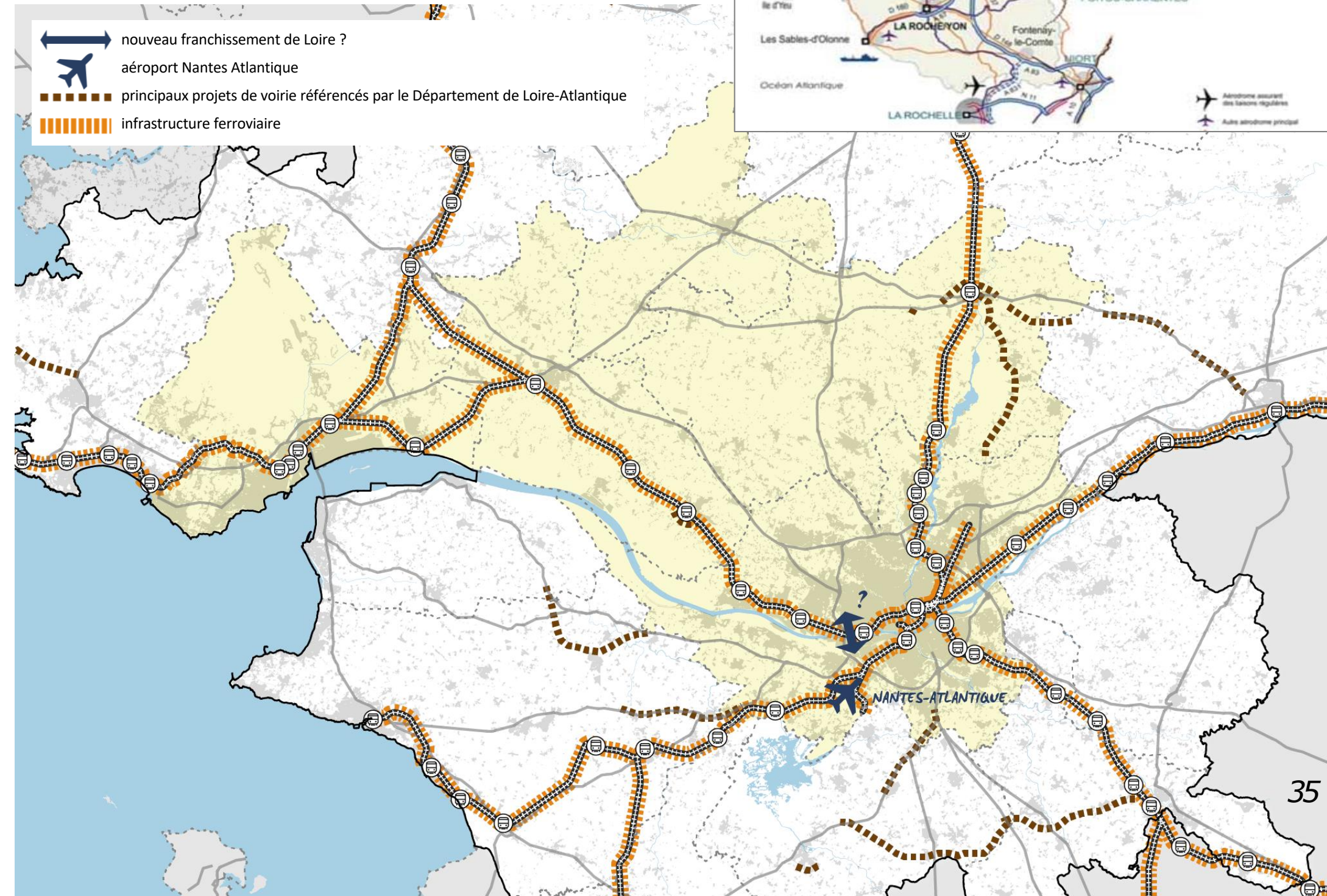
\*1ère couronne : correspond aux communes de Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Orvault, Saint-Herblain, Bouguenais, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire et Sainte-Luce-sur-Loire



## MOBILITÉ

### # Les grandes infrastructures de transport

- Le Département porte différents **projets d'aménagement de RD** (contournements ...)
- L'abandon du projet d'aéroport du Grand Ouest en 2017
- Le projet de **réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique** intègre l'amélioration de son accessibilité : nouvelle halte ferroviaire, bus à hauts niveaux de service en lien avec Nantes
- Les scénarios de l'étude portée par la Région Pays de la Loire et Nantes Métropole préconisent **un nouveau franchissement de la Loire** au droit de Cheviré ou à l'intérieur du périphérique
- Les **réseaux ferrés** constituent des infrastructures très structurantes pour le territoire



## # Les transports en commun

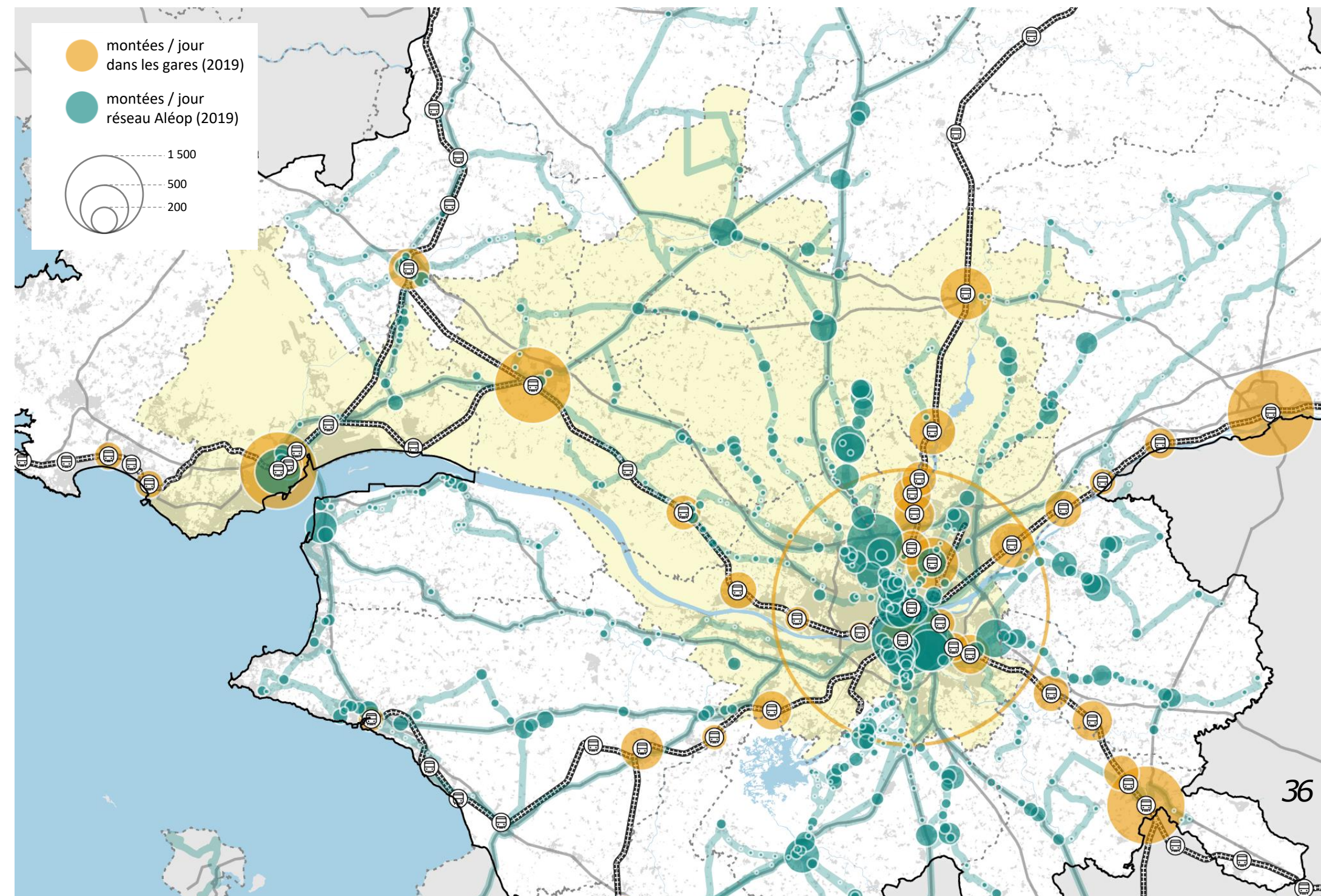
les transports en commun constituent un levier important, mais ils ne pourront pas tout résoudre

### L'offre ferroviaire :

- › une étoile ferroviaire à 5 branches
- › 56 gares sur la Loire-Atlantique, dont 27 gares sur pôle
- › ~ **25 000 montées / j** (en 2019) sur les gares du pôle (dont ~ 15 000 montées / j sur la gare de Nantes)
- › 3 gares à plus 1 000 montées / jour sur le pôle (Nantes, Saint-Nazaire et Savenay)
- › amélioration visée des niveaux de services sur les 5 branches

### L'offre routière :

- › 35 lignes Aléop sur le Département (dont 34 lignes sur le pôle)
- › près de 280 stations (deux sens confondus) et ~ **12 000 montées / j** (en 2019) sur le pôle
- › 7 arrêts à plus de 300 montées / j
- › un usage important des scolaires
- › amélioration visée des niveaux de services sur les lignes autocars interurbaines à fort potentiel



## # L'intermodalité

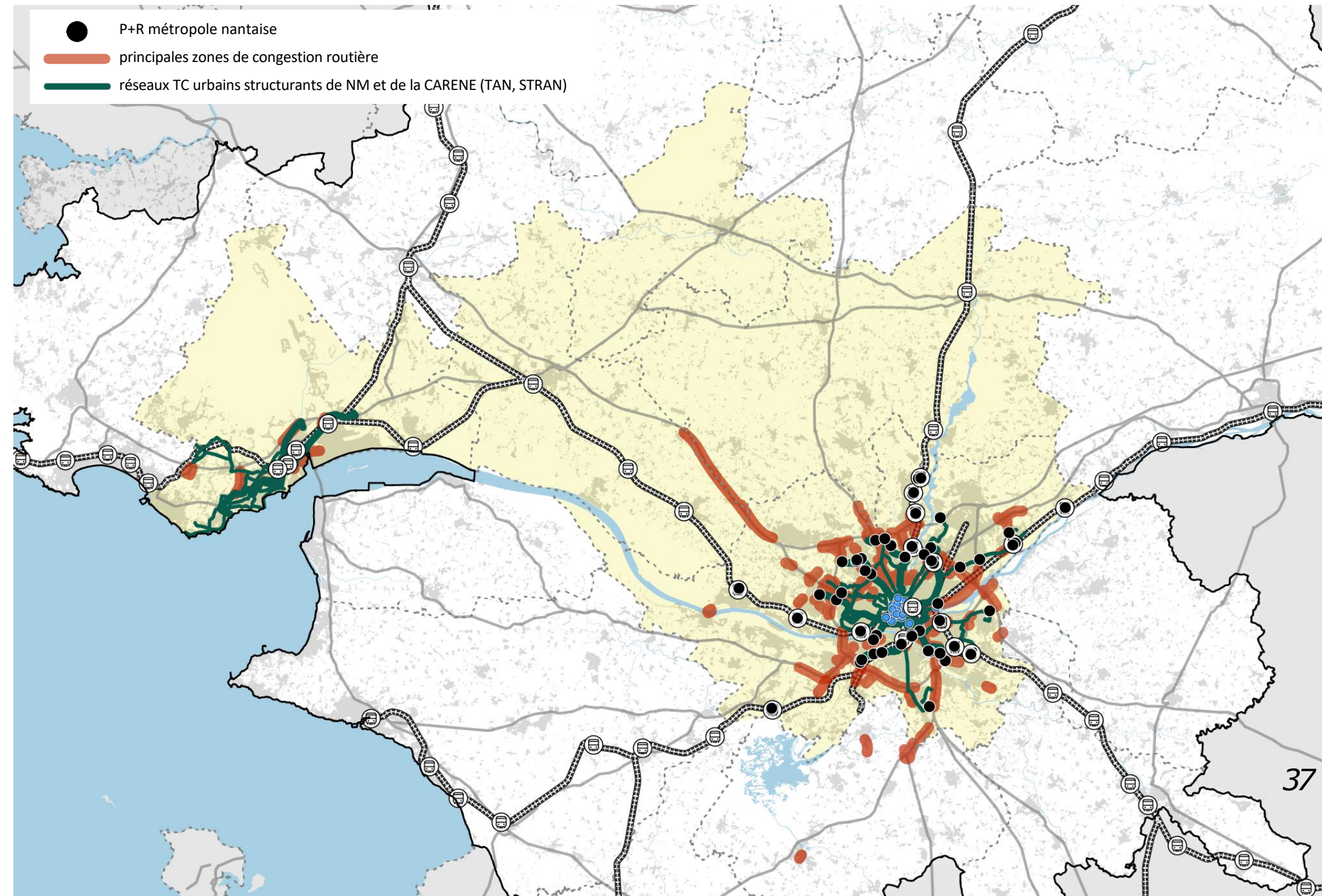
des **réseaux urbains de TC** (TAN, STRAN) concentrés dans les zones de congestion routière  
(des projets pour étendre le réseau en dehors du périphérique sur Nantes Métropole, et améliorer les franchissements)

les 3 EPCI du pôle en dehors de la Carene et de Nantes Métropole se sont saisis de la **compétence mobilité** (LOM)

les **principales zones de congestion** routière situées essentiellement dans la métropole nantaise et la CARENE (périphérique nantais, franchissements, grandes pénétrantes ...)

~ **60 P+R sur la métropole nantaise** et ~ 7 000 places :  
» seulement 20 P+R sont accessibles depuis l'extérieur du périph.  
» taux d'occupation « nord-Loire » : 65%  
» taux d'occupation « sud-Loire » : 91%

des **pratiques d'intermodalité marginales** aujourd'hui



## # Le covoiturage

### Les infrastructures sur le pôle :

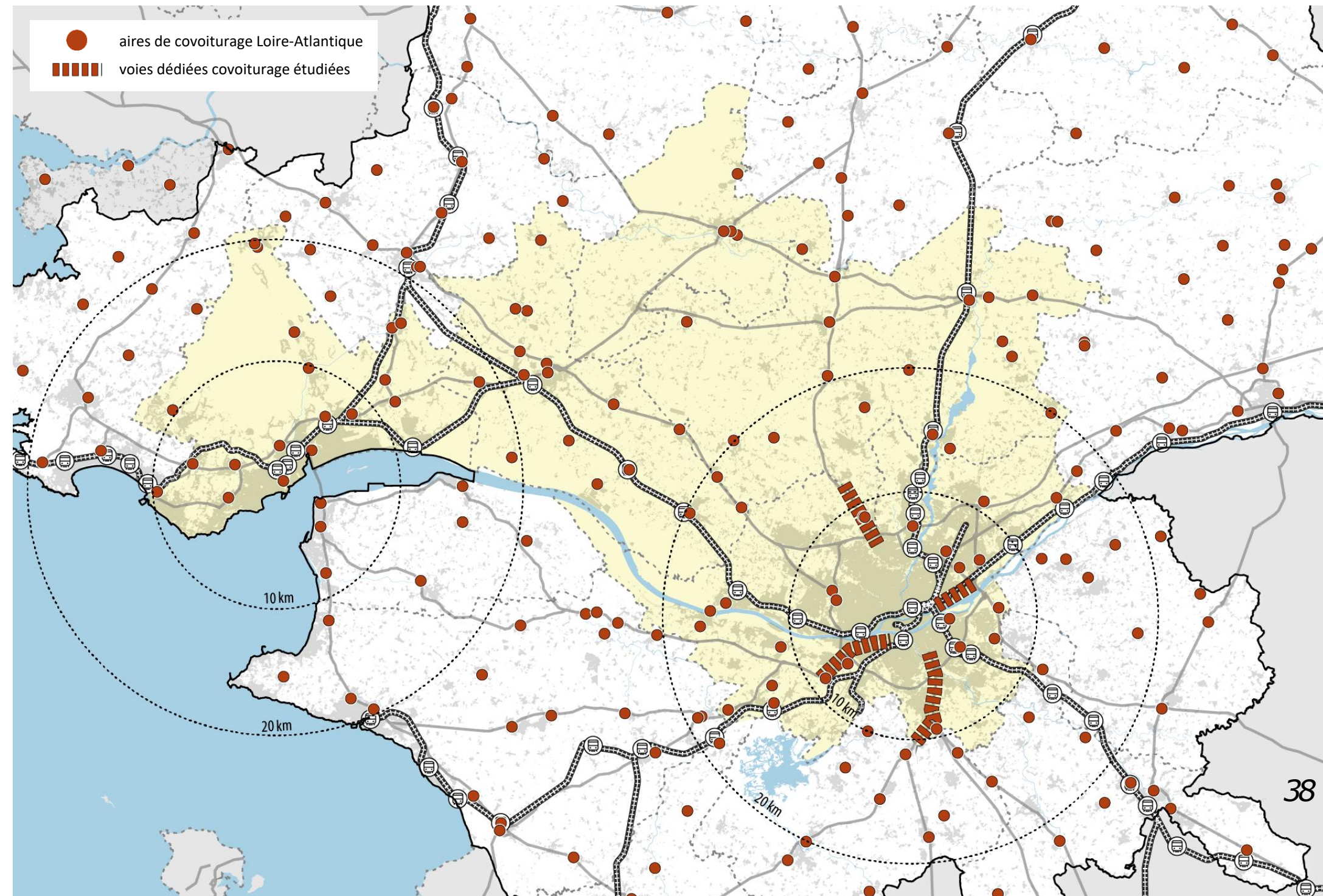
- › un réseau de 74 aires de covoiturage labélisées par le Département
- › des réflexions pour développer des voies dédiées au covoiturage et des P+R covoiturage
- › infrastructures = face « émergée de l'iceberg »

### Les services :

- › une offre aujourd'hui éclatée (plusieurs opérateurs : BlaBla Car Daily, Karos, Klaxit, Mobicoop ..., plateforme de mise en relation OuestGo, service Covoit'Tan à l'échelle de la métropole Nantaise via Klaxit, subventionnement des trajets en covoiturage par la Région en dehors des trajets internes aux métropoles ...)
- › des réflexions en cours pour disposer de lignes de covoiturage spontané (autostop participatif)

### Les animations :

- › une activité de Conseil en Mobilité auprès des entreprises (NM, CCEG ...)



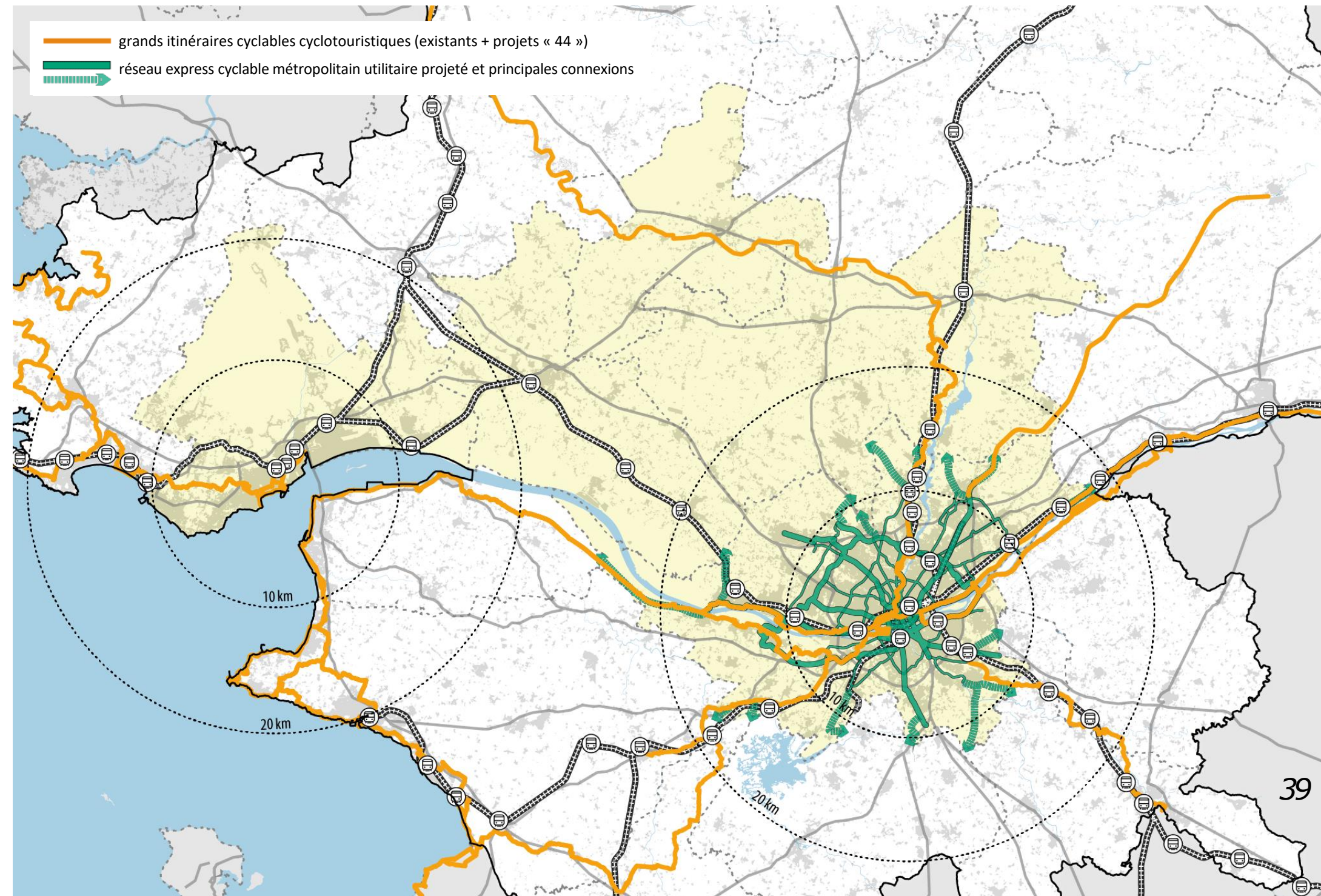
## # Les modes actifs

Un **réseau cyclable métropolitain** en cours de réalisation (liaisons magistrales et structurantes) :

- » 50 premiers kilomètres de ce réseau express d'ici 2026

Des **réseaux cyclables en cours d'élaboration** sur l'ensemble des **EPCI** du pôle

- » planification des aménagements cyclables sur tous les EPCI



# Mobilités

## Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCOT interrogée :

> **Rapprocher les lieux d'habitat et les lieux d'emploi par le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture**

### *Un bilan plutôt mitigé*

- ✓ *Peu de développement sur la complémentarité des transports en commun notamment avec les gares et des liaisons avec les ZAE pas assez anticipées*
- ✓ *Une politique de déplacements qui ne profite pas à tous*
- ✓ *Manque de moyens donc absence de contributions*
- ✓ *L'abandon du projet d'aéroport à Notre Dame Des Landes*
- ✓ *En intracommunautaire, les communes et **intercommunalités agissent sur les liaisons douces et la courte distance, accompagnent des projets alternatifs à la voiture** (location VAE, autopartage, etc.)*
- ✓ ***Création de pistes cyclables pour relier les équipements aux zones d'habitat***
- ✓ *Création de lignes à haut niveau de services et d'autres en projet, aller plus loin que le SCOT avec des coopérations avec les territoires voisins*



## Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## LES PREMIERS ENJEUX POUR DEMAIN

### Quelques verbatims issus des débats

*« L'échelle du SCOT n'est parfois pas suffisante ; il faut lier des coopérations avec les territoires SCOT voisins mais cela reste difficile car les politiques sont ancrées sur des limites administratives »*

*« Beaucoup de disparité, encore du chemin à faire »*

*« Renforcer le niveau d'usage de l'offre existante »*

*« Diminuer la place de la voiture dans les zones denses en jouant sur le triptyque/ habitat/ emploi/ mobilité »*

### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

- **Penser la mobilité en amont des projets** > commerciaux, logements, activités, mixtes
- **Accompagner une offre de transport multimodale** notamment autour des gares
- **Améliorer l'offre existante en agissant sur la politique tarifaire** pour la rendre plus attractive et intégrée
- **Lier davantage les politiques de mobilité avec celles des territoires voisins** lorsqu'il y a des enjeux communs
- **Penser à un modèle de « Covoiturage »**
- **Assurer la continuité cyclable des itinéraires interterritoriaux**
- **Développer l'intermodalité voiture-vélo**

## SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS

### Les principaux enseignements...

#### *Démographie*

- A l'échelle du PMNSN, l'augmentation de population constatée (1,4% de croissance annuelle moyenne sur 2013-2019) dépasse les projections du SCoT et les objectifs de production annuelle de logements ont été dépassés.
- Tous les EPCI ont gagné des habitants, mais la CCES et la CCRB sont en deçà de leurs objectifs de production de logements.
- L'augmentation de la part de logements locatifs sociaux dans les résidences principales sur la période 2013-2018 est très faible (+0,2%), car les objectifs fixés par le SCoT sont loin d'être atteints (seulement 19% du volume de logements construits entre 2016 et 2020, pour un objectif de 32%).

### Les principaux enseignements...

#### *Armature*

- Les communes du Cœur Métropolitain ont tenu leurs objectifs (85% du développement démographique sur Nantes Métropole et la CARENE entre 2013 et 2018).
- La dynamique démographique des pôles structurants est supérieure à la moyenne du PMNSN (à l'exception de Blain) et les objectifs de production de logements sont quasiment atteints, toutefois la tendance au ralentissement depuis 2017 conjuguée à une accélération sur les autres communes de la CCEG, CCRB et CCES appelle à une vigilance;
- Les centralités des communes du pôle ont fait l'objet d'actions visant à les conforter (densification, renouvellement urbain, revitalisation commerciale...) en lien avec les dispositifs de redynamisation des centres-bourgs et elles connaissent pour la plupart une forte croissance démographique.

## SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS

### Les principaux enseignements...

#### *Mobilités*

- Plusieurs projets favorisant les modes actifs sont en cours de réalisation, dont un réseau cyclable métropolitain (avec 50 kilomètres de réseau aménagés d'ici 2026) et des réseaux cyclables en cours d'élaboration sur l'ensemble des EPCI du pôle. Des améliorations restent cependant nécessaires pour développer la continuité cyclable des itinéraires interterritoriaux.
- Des projets d'amélioration des niveaux de services sont envisagés sur les 5 branches de l'étoile ferroviaire qui structure aujourd'hui le territoire.
- Malgré le développement des transports en commun et la présence de 60 parkings-relais sur la métropole nantaise, les pratiques d'intermodalité restent à l'heure actuelle marginales. Des améliorations sont également nécessaires en ce qui concerne l'intermodalité voiture-vélo.
- La place de la voiture reste prépondérante : le taux de motorisation et la part modale de la voiture dans les déplacements domicile-travail augmente sur la CARENE et la plupart des pôles structurants.
- Des projets sont à l'étude pour étendre les réseaux urbains de TC en dehors du périphérique sur Nantes Métropole et pour améliorer les niveaux de services sur les lignes autocars interurbaines à fort potentiel.
- Le covoiturage se développe grâce à des infrastructures et de nouveaux services dédiés, mais un système global devra être pensé et créé pour intensifier cette pratique
- De nombreux projets sont prévus pour améliorer l'accessibilité du PMNSN : aménagement de RD (contournements...), réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique (amélioration de son accessibilité), nouveau franchissement de la Loire (au droit de Cheviré ou à l'intérieur du périphérique nantais)... Le projet d'aéroport du Grand Ouest à Notre Dame des Landes a été abandonné.

# II. EMPLOIS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Données de contexte	p 45
Emplois	p 52
Commerces	p 63
Agriculture	p 70
Synthèse de l'analyse des résultats du chapitre II	P 76



## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Des indicateurs économiques favorables avant la crise sanitaire

En 2019, les indicateurs clés de l'économie et de l'emploi sont au vert à l'échelle du Pôle métropolitain :

- Nette hausse des emplois (+ 42 000 emplois entre 2015 et 2019, soit 82% des effectifs supplémentaires en Loire-Atlantique)
- Maintien de la diversité économique
- Des créations d'établissements qui se renforcent.

Une croissance globale des emplois et du nombre d'acteurs économiques portée par l'ensemble des intercommunalités, même si la CC de la Région de Blain se situe plus dans une stabilité qu'une forte croissance.

#### Chiffres clés 2019 sur le pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

**72 844** établissements

+ 5,8 % / an

Taux d'évolution  
2014-2019

**13 031** créations d'établissements

**362 495** emplois salariés  
privés

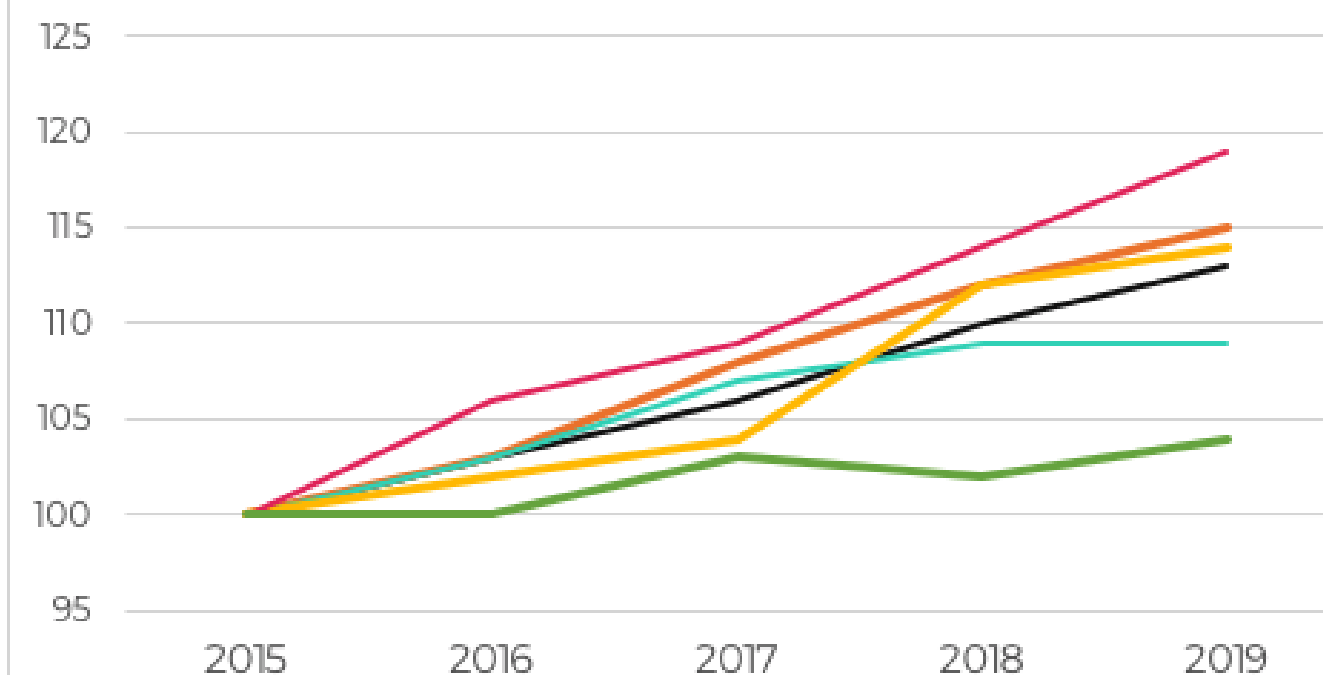
+ 3 % / an

Taux d'évolution  
2014-2019

C'est **60 %** de l'emploi salarié privé de Loire-Atlantique

Source : INSEE - Acooss

Effectifs permanents au sein d'entreprises avec siège social sur les EPCI étudiées



Loire-Atlantique (436 852 salariés)      Nantes métropole (269 847 salariés)  
 CARENE (46 936 salariés)      Erdre et Gesvres (11 014 salariés)  
 Estuaire et Sillon (8 846 salariés)      Région de Blain (2 516 salariés)

Source : Acooss-Urssaf 2019. Réalisation AURAN. 2020

## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Un territoire en croissance qui accueille actifs, emploi et entreprises

La dynamique de croissance de l'emploi se situe en phase avec la croissance démographique, traduite à travers le nombre d'actifs du territoire. En 2013, le SCOT comptait 103 emplois pour 100 actifs. Ce ratio progresse légèrement pour se situer à 104 en 2018.

**Le profil des actifs du territoire a en revanche nettement évolué :**  
Une forte progression de la représentation des populations cadre au dépens des catégories socioprofessionnelles des employés et ouvriers.

#### Pôle métropolitain

**454 000** emplois en 2018  
**+ 34 000** emplois 2013 - 2018  
**+ 1,6 %** taux de croissance annuel moyen  
 (+ 0,6 % Pays de la Loire)

Source : Insee 2018

#### Indice de concentration de l'emploi

insee 2018

95 emplois pour 100 actifs en 1999

104 emplois pour 100 actifs en 2008

103 emplois pour 100 actifs en 2013

104 emplois pour 100 actifs en 2018

Le ratio emploi/actif compare le nombre d'emplois d'un territoire à son nombre d'actifs résidents. Si la valeur est significativement supérieure à 100, le territoire attire des actifs de l'extérieur pour occuper les emplois. A contrario, si la valeur est significativement inférieure à 100, le territoire émet des actifs qui vont travailler à l'extérieur.

Répartition des actifs par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee - RP - actifs 15-64 ans



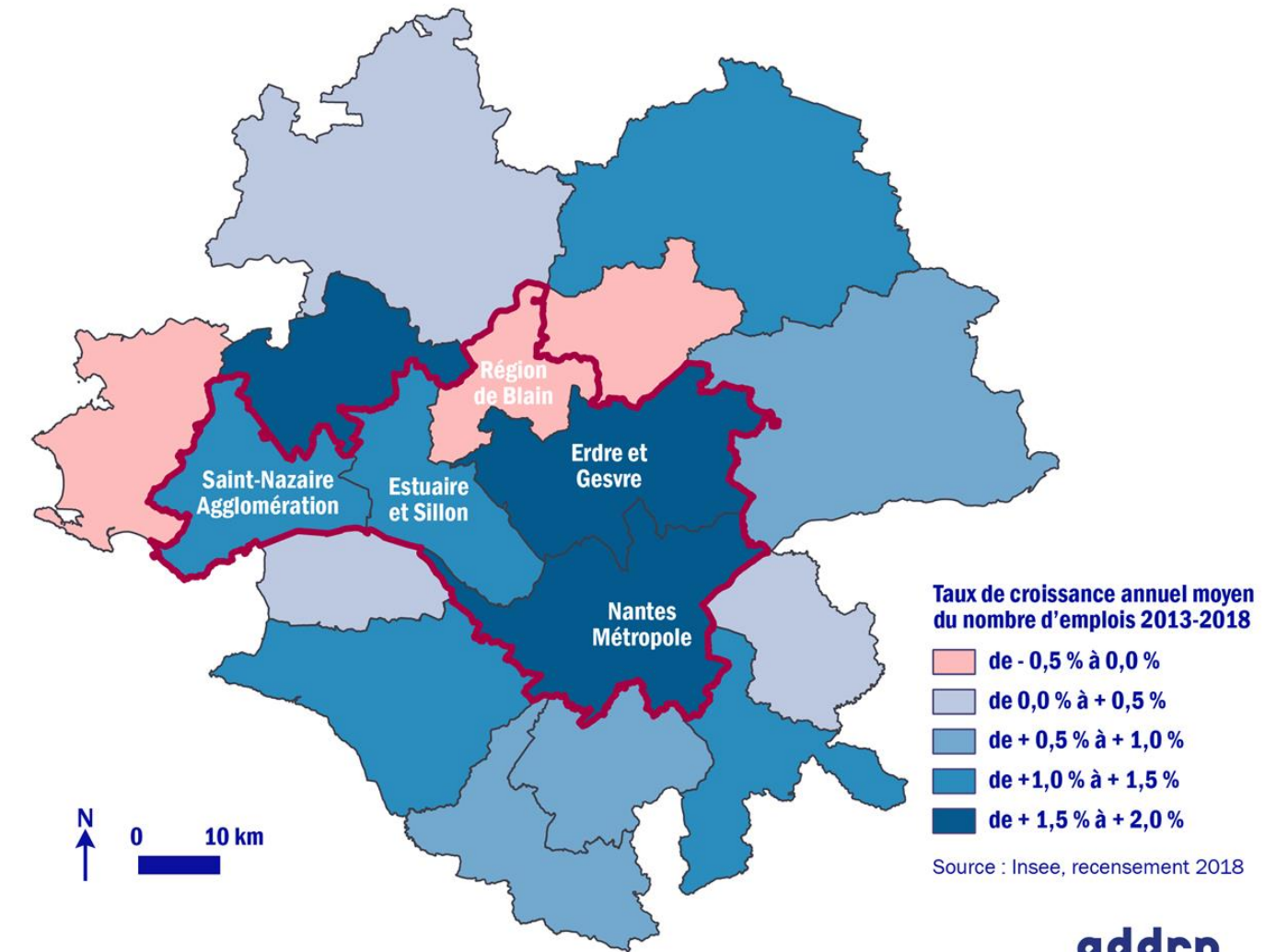
## DONNÉES DE CONTEXTE

# # Des créations d'emplois et d'entreprises qui contribuent à la dynamique de croissance du territoire

Un taux de croissance annuel moyen des emplois positif et supérieur à +1% à l'échelle du pôle, sauf en Région de Blain.

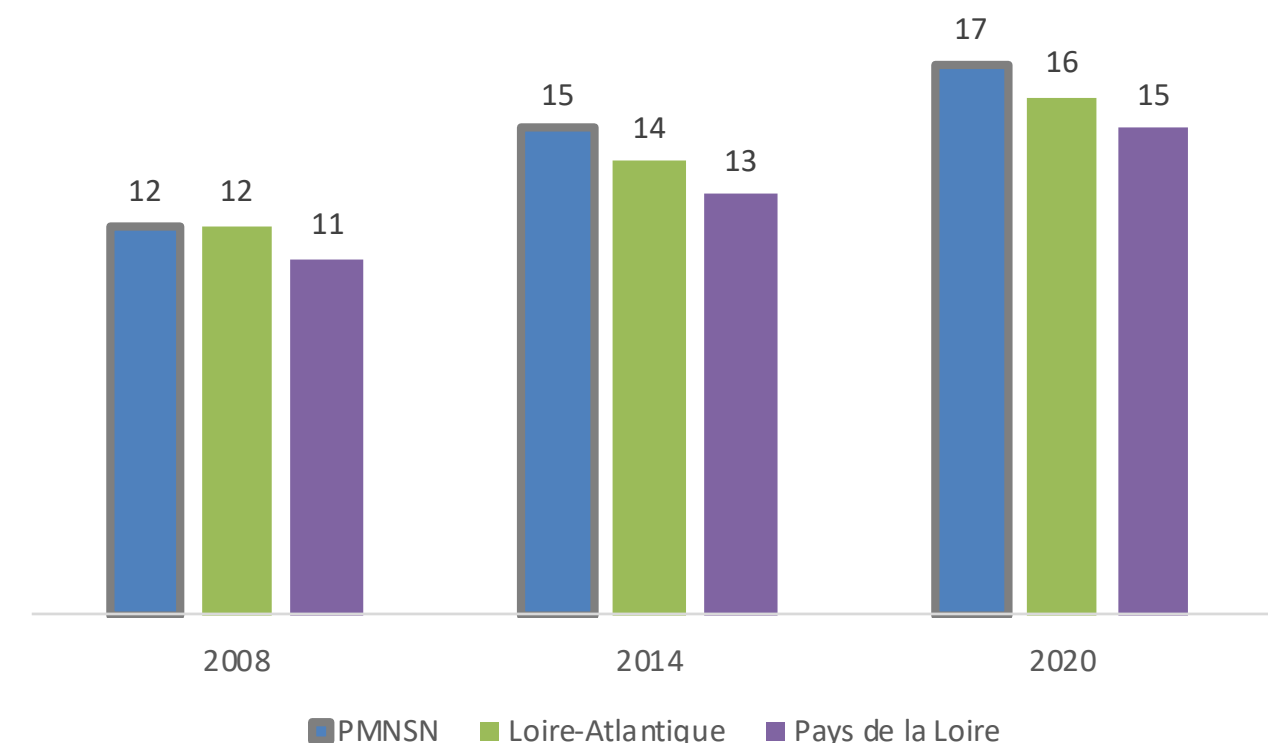
Une dynamique entrepreneuriale qui se renforce nettement depuis 2008 et qui contribue à la progression du nombre d'établissements économiques : de 54 859 établissements en 2014 à 78 255 en 2020 (soit +43%)

- En 2014, on compte sur le pôle **8 173 créations** d'établissements sur l'année pour 54 859 établissements recensés, soit **15 créations pour 100 établissements existants**
- En 2020, ces chiffres sont de **13 285 créations** sur l'année pour 78 245 établissements recensés, soit **17 créations pour 100 établissements existants**



addrn

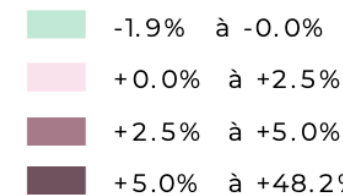
Evolution du taux de création d'établissements : nombre d'établissements créés pour 100 établissements existants. Source : Insee - Sirene - Chamn marchand



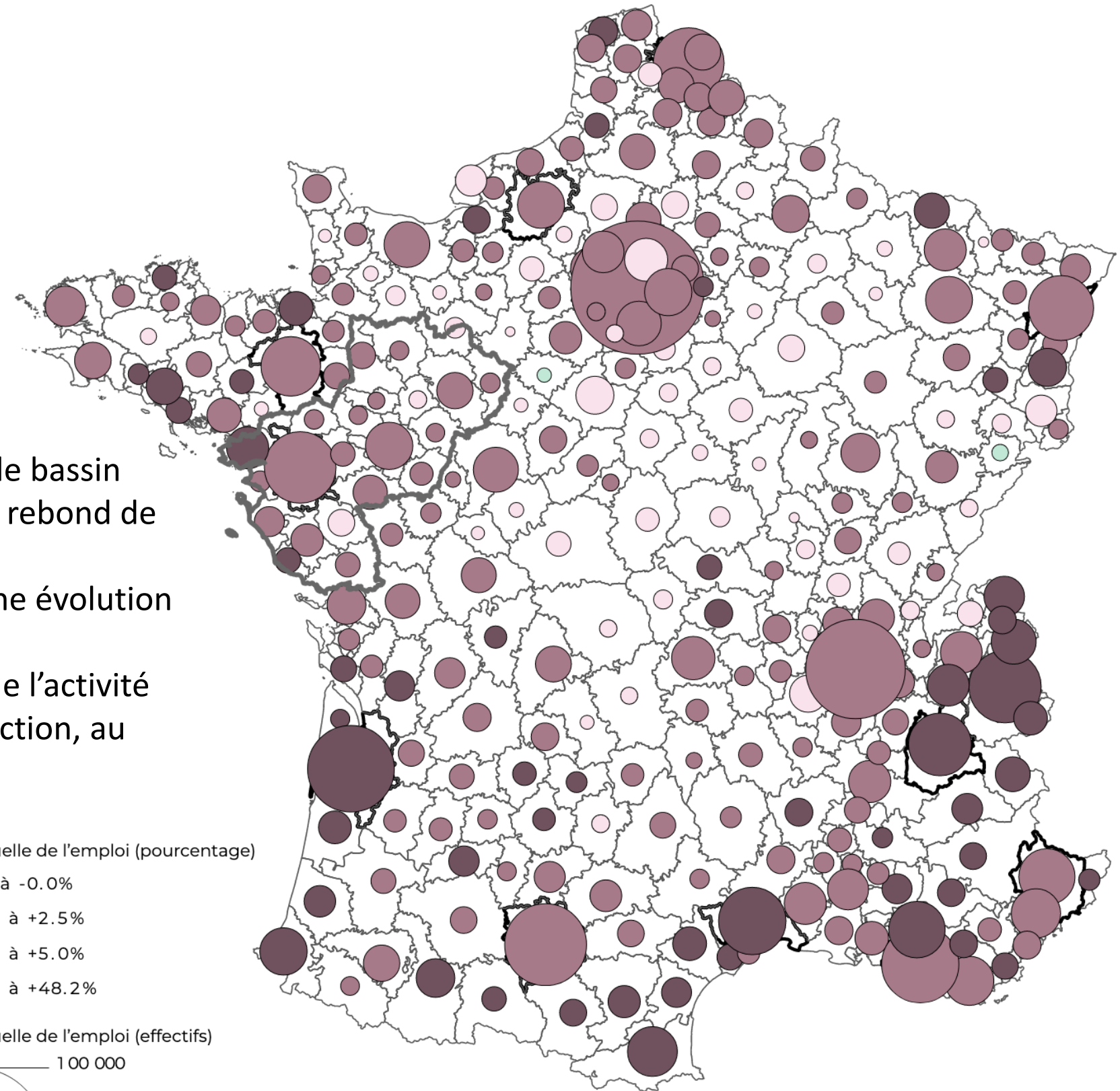
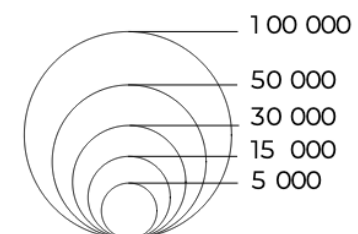
### DONNÉES DE CONTEXTE

- » Une dynamique positive en termes d'emploi en 2021, que ce soit pour le bassin nantais ou l'ensemble du territoire, et qui témoignent de la capacité de rebond de l'économie locale et nationale suite à la crise sanitaire
- » En 2021, l'emploi a progressé de +2,2 % sur la Métropole de Nantes : une évolution supérieure à la tendance nationale (+1,9 %)
- » Une reprise en Pays de la Loire notamment tirée par une forte hausse de l'activité et des chiffres d'affaires dans les secteurs de l'industrie et de la construction, au point d'accentuer des tensions de recrutement déjà existantes

Évolution annuelle de l'emploi (pourcentage)



Évolution annuelle de l'emploi (effectifs)





## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Des fragilités économiques réelles mais contenues avant la crise de 2020

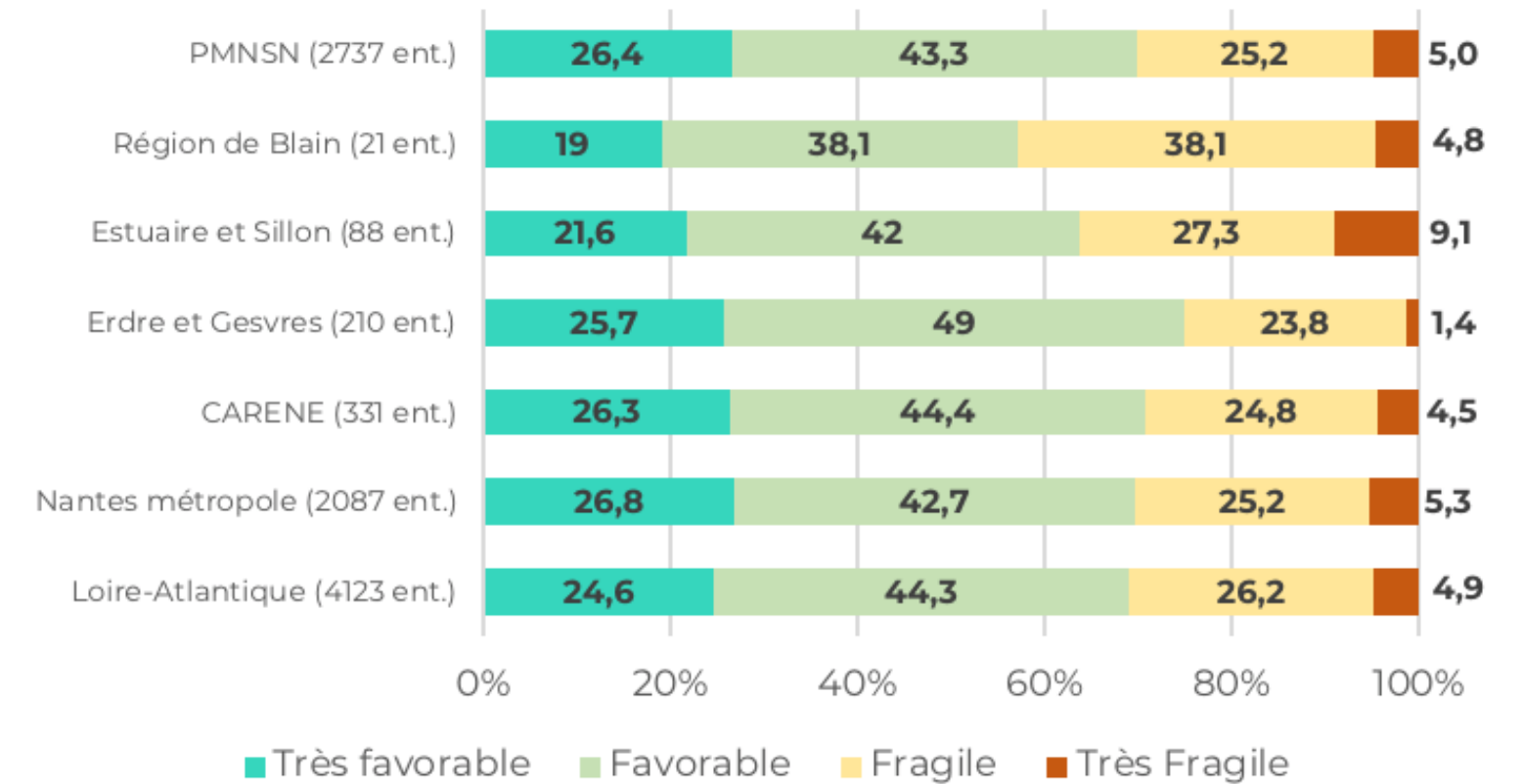
En 2019 à l'échelle du pôle, **30% des entreprises cotées par la banque de France sont identifiées comme fragiles et très fragiles.**

- Cette proportion est plus conséquente sur la Région de Blain et Estuaire et Sillon (43 % et 38 %)
- Une présence d'entreprises très fragiles plus importante que la moyenne départementale également sur **Nantes métropole et Estuaire et Sillon.**

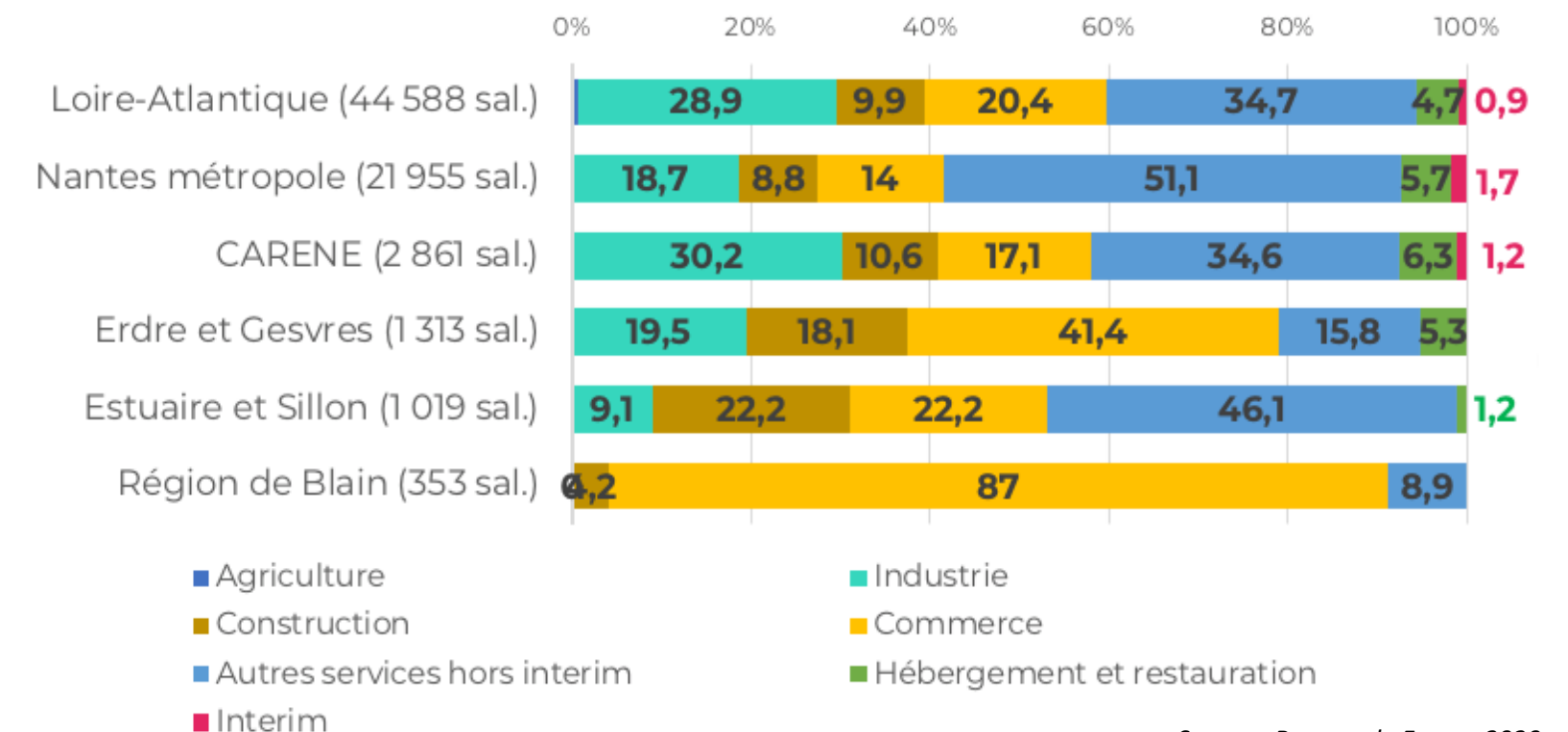
Environ 10% des emplois de la Loire-Atlantique (près de 45 000 salariés) se situent dans ces entreprises cotées fragiles et très fragiles. **La répartition par intercommunalité laisse apparaître des spécificités territoriales :**

- **Services** : plus de la moitié des effectifs des entreprises fragiles sur Nantes métropole concerne les services.
- **Construction** : CCEG et CCES les plus concernés
- **Industrie** : CARENE en tête avec un tiers des effectifs dans des entreprises fragiles
- **Transport et entreposage (services)** : CCES
- Fragilité essentiellement sur le **commerce** (détail, gros et auto) : Pays de Blain

#### Santé des entreprises cotées. 2019



#### Effectifs au sein des entreprises cotées fragiles et très fragiles. Répartition sectorielle. 2019



Source : Banque de France 2020 49

Note de lecture : La cotation de la santé des entreprises est une appréciation de la Banque de France sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à des horizons de un an et de trois ans

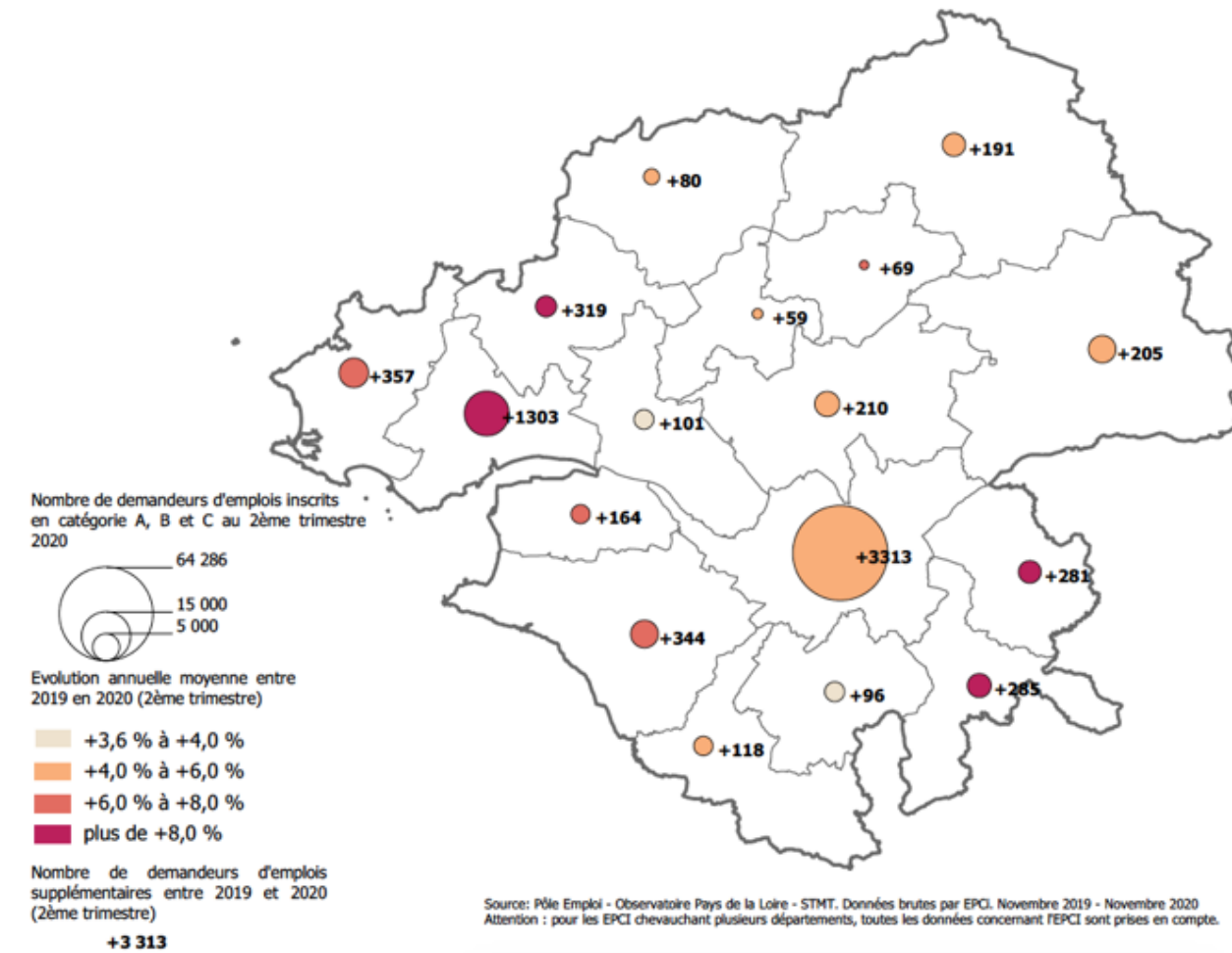
## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Des tensions liées à l'emploi qui demeurent

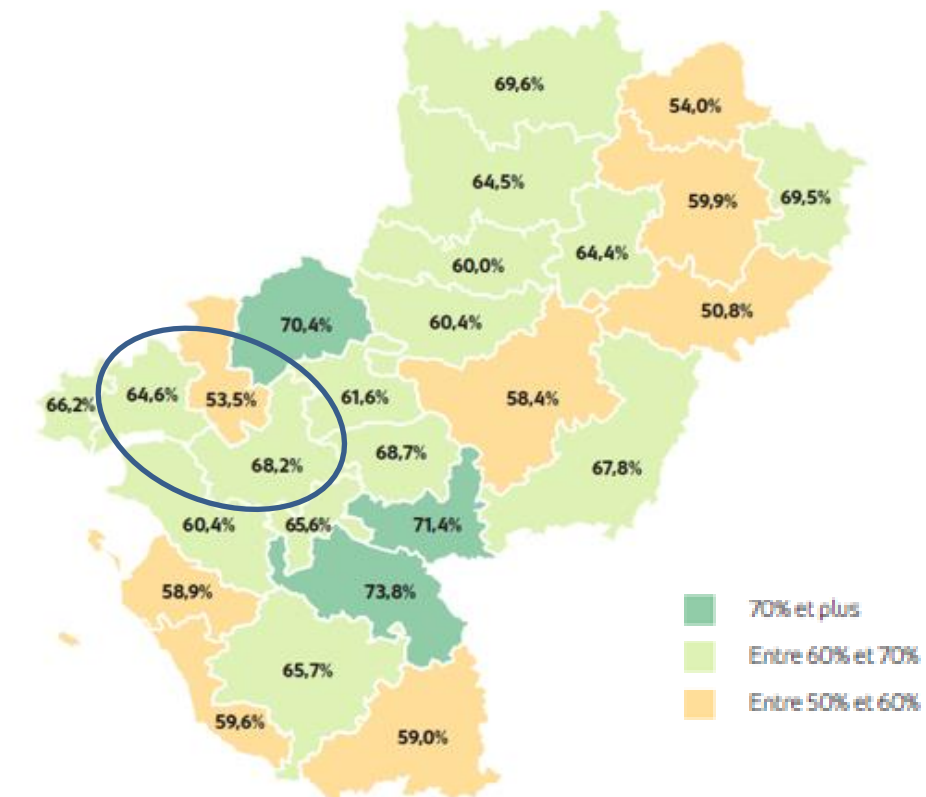
En fin d'année 2020, un niveau de **demande d'emploi** élevé notamment sur Nantes métropole et la CARENE qui totalisent **91 %** de la demande ABC du pôle (respectivement **64 000** et **13 500** habitants inscrits à Pôle Emploi pour un total de 87% de la population du Pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire en 2018). Sur les **85 500** demandeurs, **50 000** habitants n'ont pas du tout travaillé.

Les tensions restent particulièrement soutenues dans les **quartiers prioritaires** où **plus de 7 000** habitants inscrits n'ont pas du tout travaillé (déc. 2020).

Des **difficultés de recrutements** qui demeurent à l'échelle du pôle métropolitain, traduisant un déséquilibre structurel persistant. La Loire-Atlantique est par ailleurs le 8e département en France avec difficultés de recrutement.



Evaluation des difficultés de recrutement en 2022 (en % d'entreprises se déclarant concernées). Pays de Loire. Source : Enquête BMO Pôle Emploi 2022



## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Des nouvelles contraintes économiques émergent en 2022

Un niveau d'activité économique en France traduit par le PIB qui stagne en début d'année 2022 (0% d'évolution au T1 2022) après une très forte reprise post crise covid en 2021.

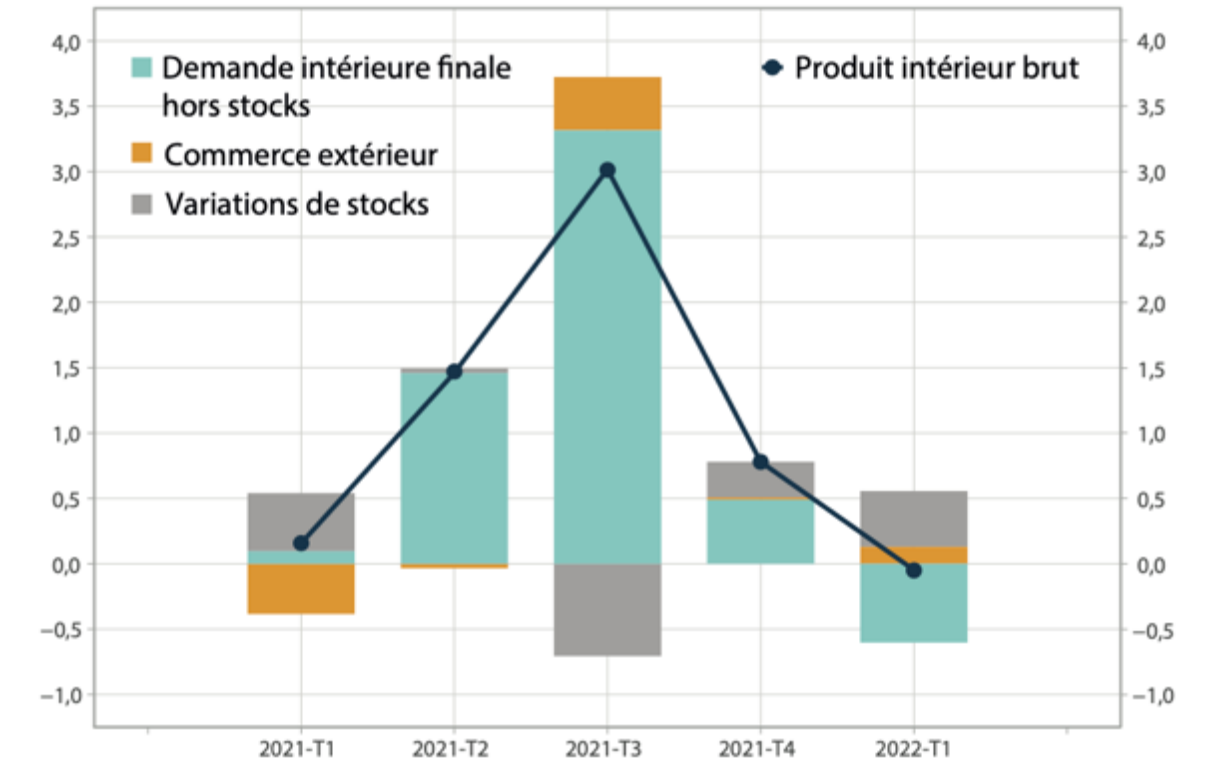
#### Les signaux défavorables pour l'économie française s'accumulent :

- Une consommation des ménages en berne
- Des difficultés d'approvisionnement (automobile, bâtiment, notamment)
- Guerre en Ukraine (impact sur les prix énergétiques que les industriels répercutent sur les prix) ;
- Suspension d'exportations (huile de palme en Indonésie et de blé en Inde) ;

**Une forte inflation** qui concerne l'ensemble des catégories de biens : sur un an, en avril 2022, les prix à la consommation augmentent de 4,8% après +4,5% en mars.

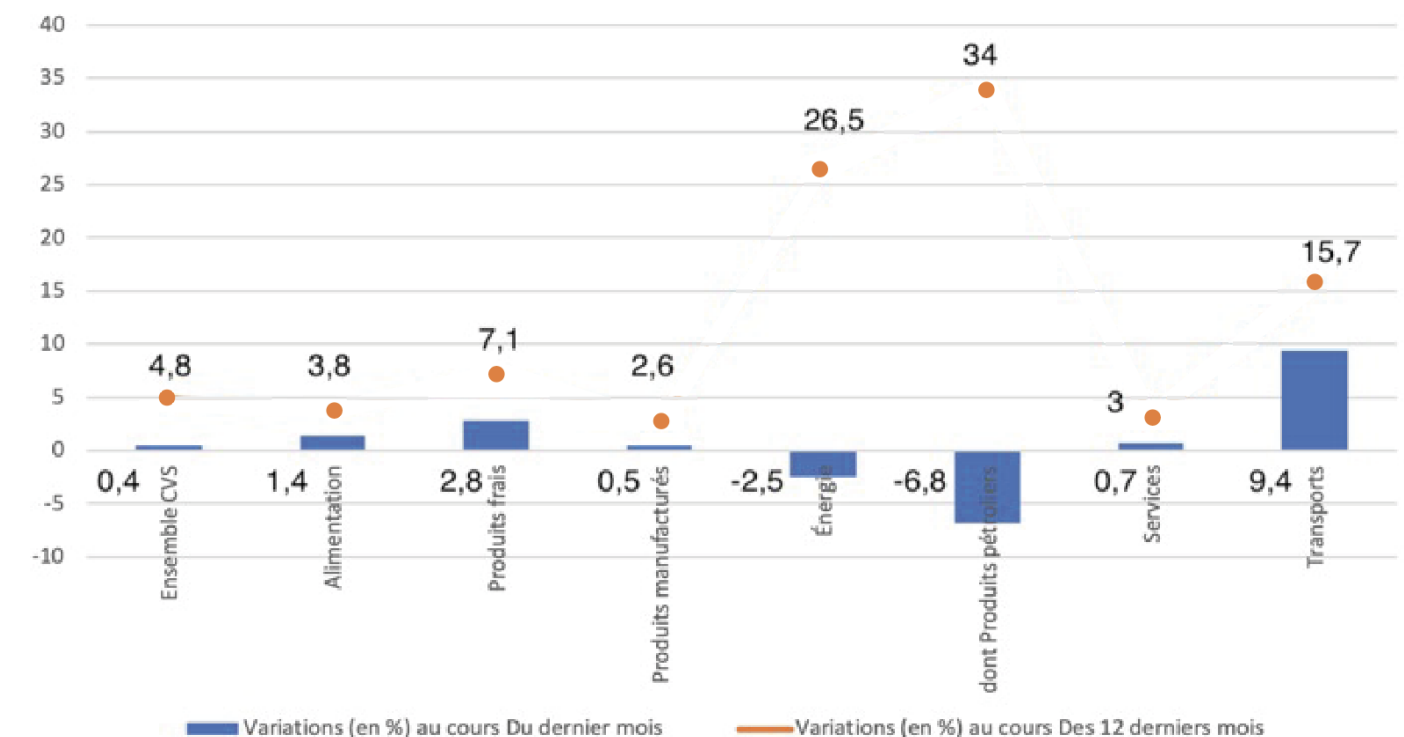
Un contexte propice à une « **stagflation** » (une croissance au point mort accompagnée d'une inflation, sur plusieurs trimestres) qui aura nécessairement des impacts sur les économies locales.

Variations trimestrielles du PIB et contributions des postes de la demande en France. Source : Insee. Variations trimestrielles en % et contributions en points.



Source : Insee

Variations des indices des prix détaillées, en pourcentage (Avril 2022)

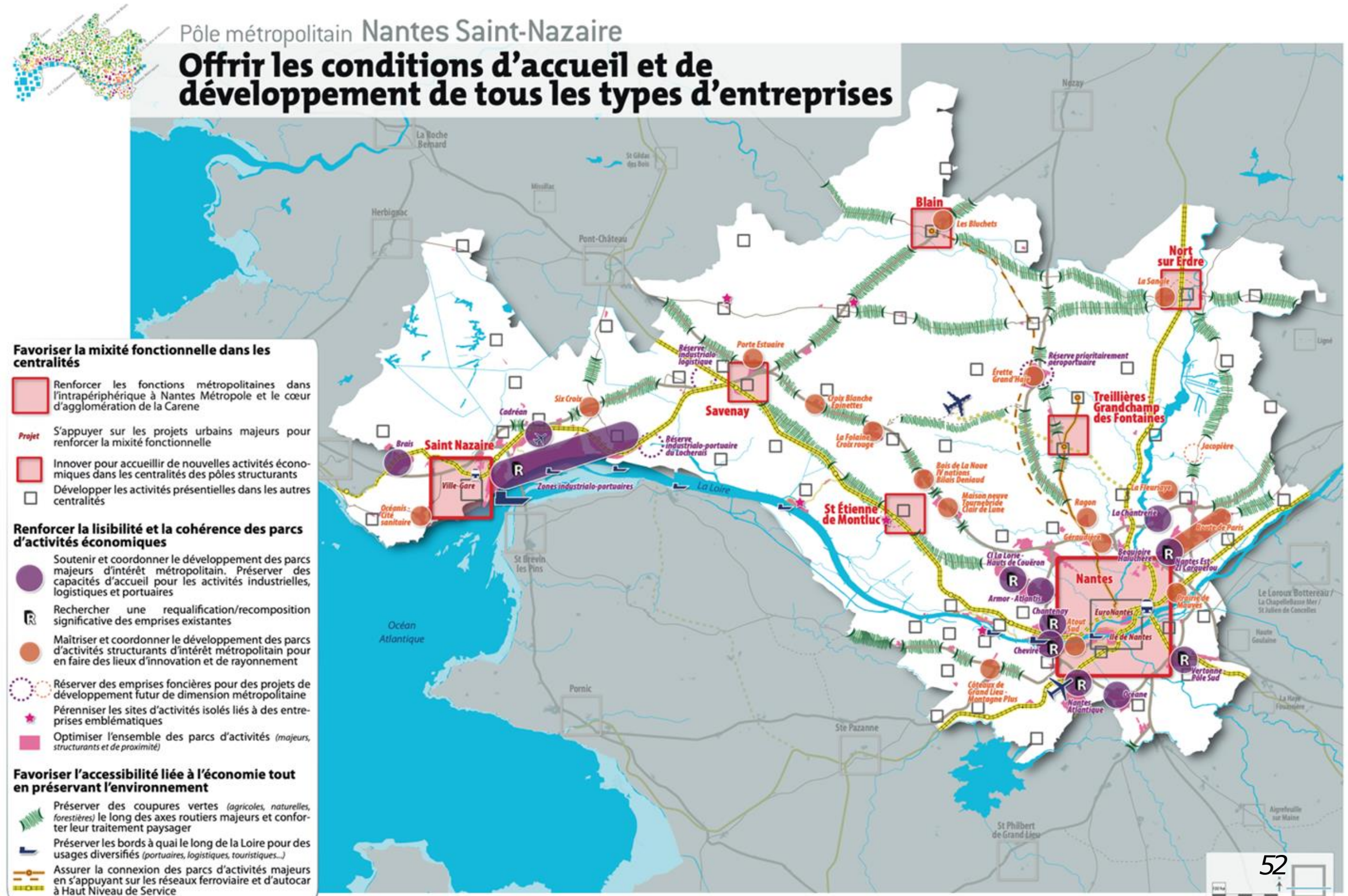


Source : INSEE, traitement AURAN

# EMPLOIS

## Que disait le SCOT ?

- Conforter la trajectoire économique au service de l'emploi pour tous : cultiver une économie diversifiée et accompagner le déploiement des filières créatrices d'emplois (filières stratégiques, mise en adéquation des filières de formation...)
- Miser sur les complémentarités entre territoires et prioriser les centralités (favoriser mixité fonctionnelle, conforter l'armature par l'économie, lisibilité des parcs d'activités économiques, optimisation des sites économiques)



## EMPLOIS

### # Des équilibres maintenus sur la période

#### Equilibre territorial :

Entre 2013 et 2018, le rythme de croissance de l'emploi est soutenu, porté sur l'ensemble des intercommunalités, sauf la CC Région de Blain dont l'emploi recule.

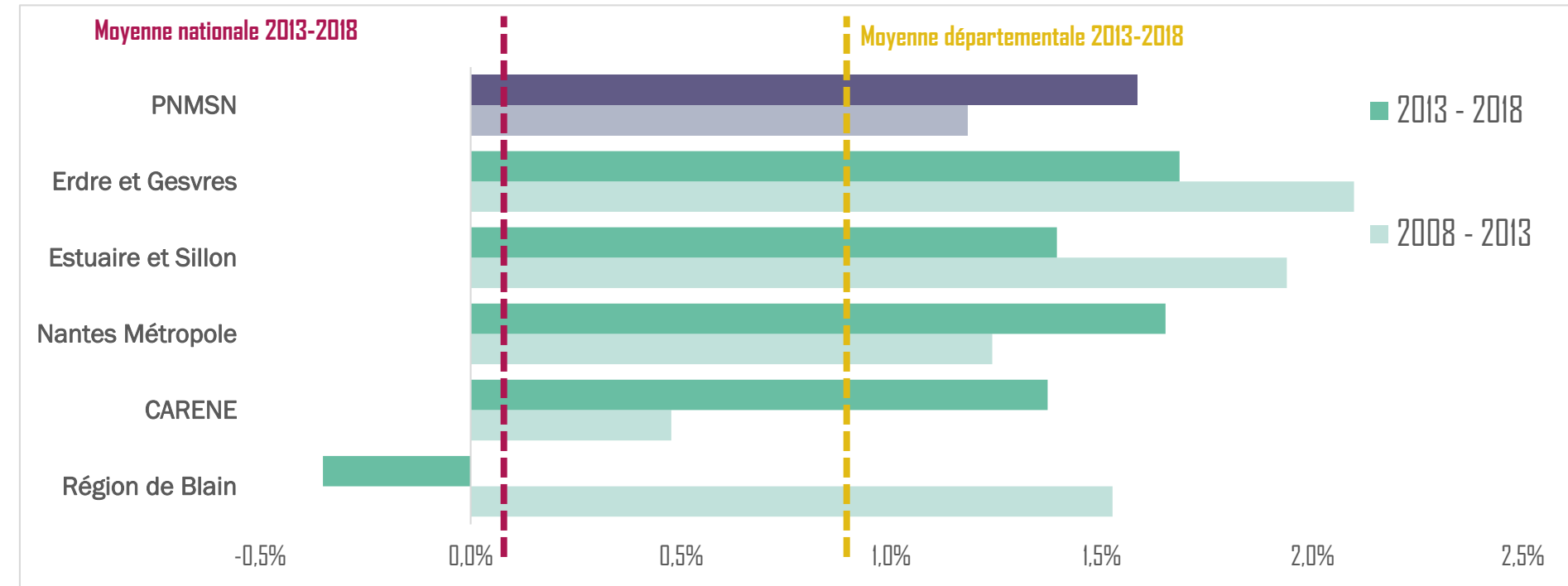
Ceci n'est pas de nature à modifier la structure globale de l'emploi sur le territoire. L'essentiel de la croissance en valeur absolue (nombre d'emplois) est lié à Nantes métropole.

#### Equilibre par sphère d'activité :

Les équilibres sphère productive et sphère présenteielle sont globalement préservés. On note néanmoins :

- une légère progression des emplois de la sphère productive qui représentent 39% des emplois en 2018, contre 37% en 2013.
- Une sur-représentation territoriale des emplois de la sphère productive : puisque seulement 35% des emplois relèvent de la sphère productive à l'échelle nationale.

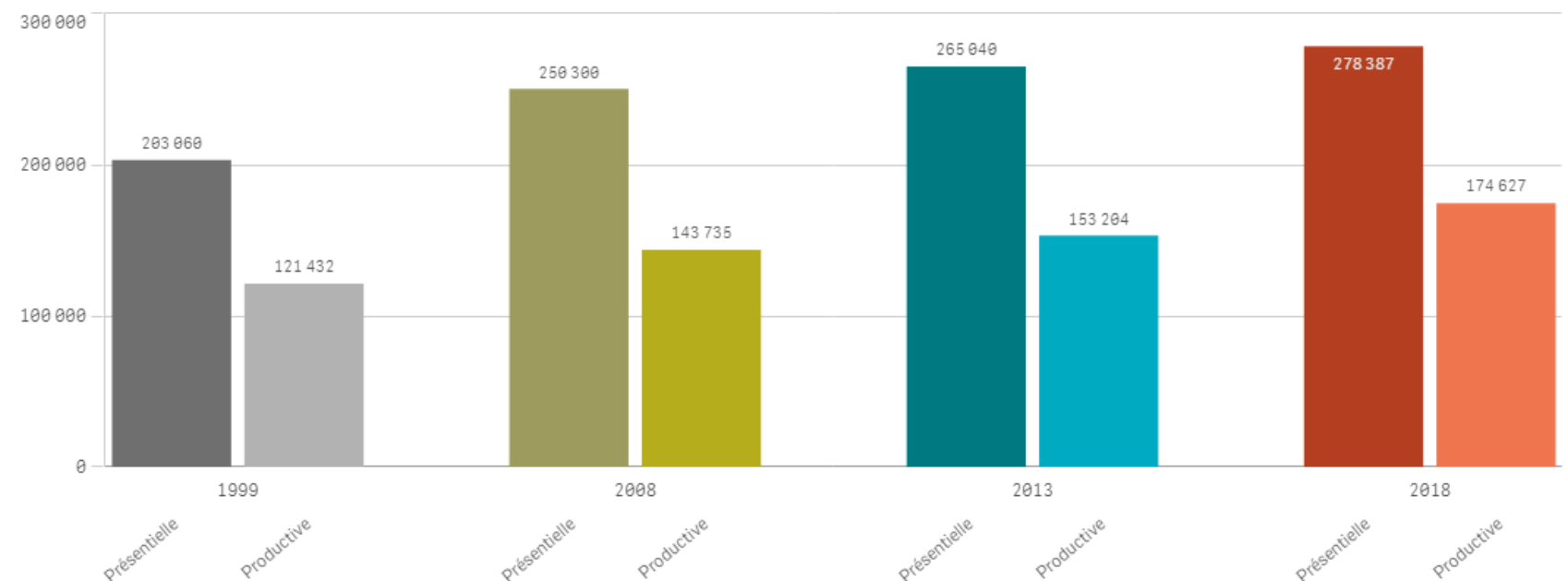
### Evolution de l'emploi total par EPCI entre 2008 et 2018



Intercommunalités	Nombre d'emplois 2008	Nombre d'emplois 2013	Nombre d'emplois 2018	Evolution annuelle en nombre 2008 - 2013	Evolution annuelle en nombre 2013 - 2018	Evolution annuelle en % 2008 - 2013	Evolution annuelle en % 2013 - 2018
<b>Loire-Atlantique</b>	<b>544 339</b>	<b>573 219</b>	<b>612 607</b>	<b>5 055</b>	<b>7 878</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,3%</b>
Région de Blain	4 743	5 116	5 026	75	(18)	1,5%	-0,4%
CARENE	56 395	57 752	61 819	271	813	0,5%	1,4%
Nantes Métropole	312 048	331 864	360 173	3 963	5 662	1,2%	1,7%
Estuaire et Sillon	10 031	11 041	11 832	202	158	1,9%	1,4%
Erdre et Gesvres	12 464	13 827	15 032	273	241	2,1%	1,7%
<b>PNMSN</b>	<b>395 681</b>	<b>419 600</b>	<b>453 883</b>	<b>346</b>	<b>796</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,6%</b>

Source : Insee - RP

#### Nombre total d'emplois dans les sphères présenteielle et productives



Source : Insee - RP

## EMPLOIS

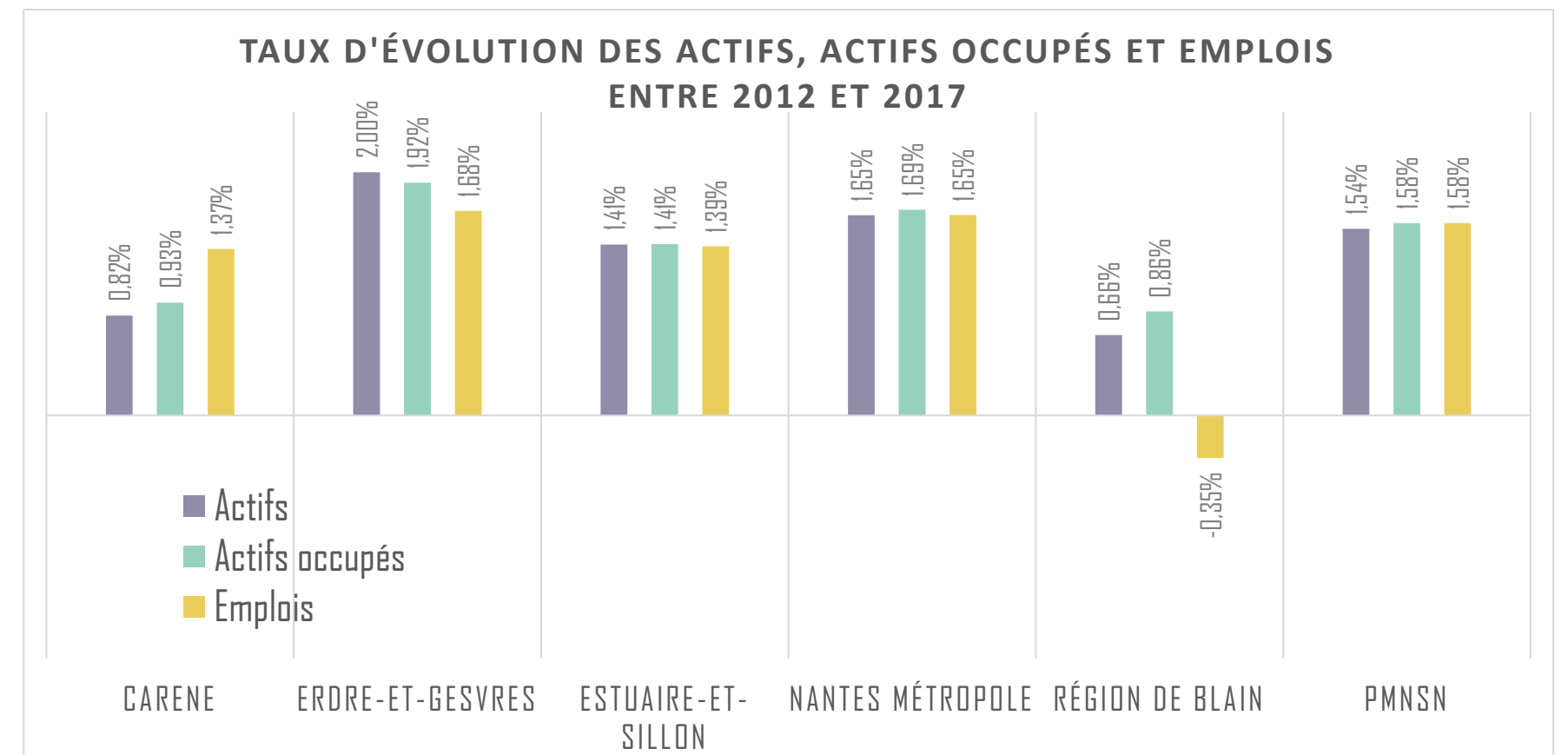
# # Une dynamique cohérente d'évolution de l'emploi et des actifs

Malgré un léger décrochage sur la CC Région de Blain, **l'évolution des emplois à l'échelle du Pôle maintient une progression soutenue (1,6%) sur la période 2012-2017**. En 2018, on compte 377 032 emplois sur le Pôle.

Cette hausse est légèrement supérieure à l'augmentation du nombre d'actifs sur le territoire (1,5% soit 438 196 actifs en 2018).

En d'autres termes, l'emploi se crée à une vitesse comparable à celle de la progression des actifs, ce qui permet de maintenir le taux d'emploi global sur le territoire.

**Ceci masque néanmoins des diversités territoriales fortes** que le ratio des emplois sur actifs permet de révéler : un ratio faible et en diminution à la CC Erdre et Gesvres ; à l'inverse un taux élevé et en progression sur la CARENE avec des conséquences sur les déplacements domicile-travail.



Ratio emplois/actifs	2013	2018	Evol.
CARENE	107	110	3
CC d'Erdre et Gesvres	48	47	-1
CC de la Région de Blain	68	65	-3
CC Estuaire et Sillon	61	61	0
Nantes Métropole	111	111	0
<b>TOTAL PMNSN</b>	<b>103</b>	<b>104</b>	

source : INSEE - RP - traitements Auran

### Evolution comparée des actifs, actifs occupés et emplois

Source: INSEE

Intercommunalités	Actifs		Actifs occupés		Emplois	
	Nombre en 2018	Taux d'évolution 2013 - 2018	Nombre en 2018	Taux d'évolution 2013 - 2018	Nombre en 2018	Taux d'évolution 2013 - 2018
CARENE	56 057	0,82%	48 261	0,93%	61 819	1,37%
Erdre-et-Gesvres	31 829	2,00%	29 460	1,92%	15 032	1,68%
Estuaire-et-Sillon	19 288	1,41%	17 829	1,41%	11 832	1,39%
Nantes Métropole	323 251	1,65%	282 329	1,69%	360 173	1,65%
Région de Blain	7 771	0,66%	7 073	0,86%	5 026	-0,35%
<b>PMNSN</b>	<b>438 196</b>	<b>1,54%</b>	<b>384 953</b>	<b>1,58%</b>	<b>377 032</b>	<b>1,58%</b>

## EMPLOIS

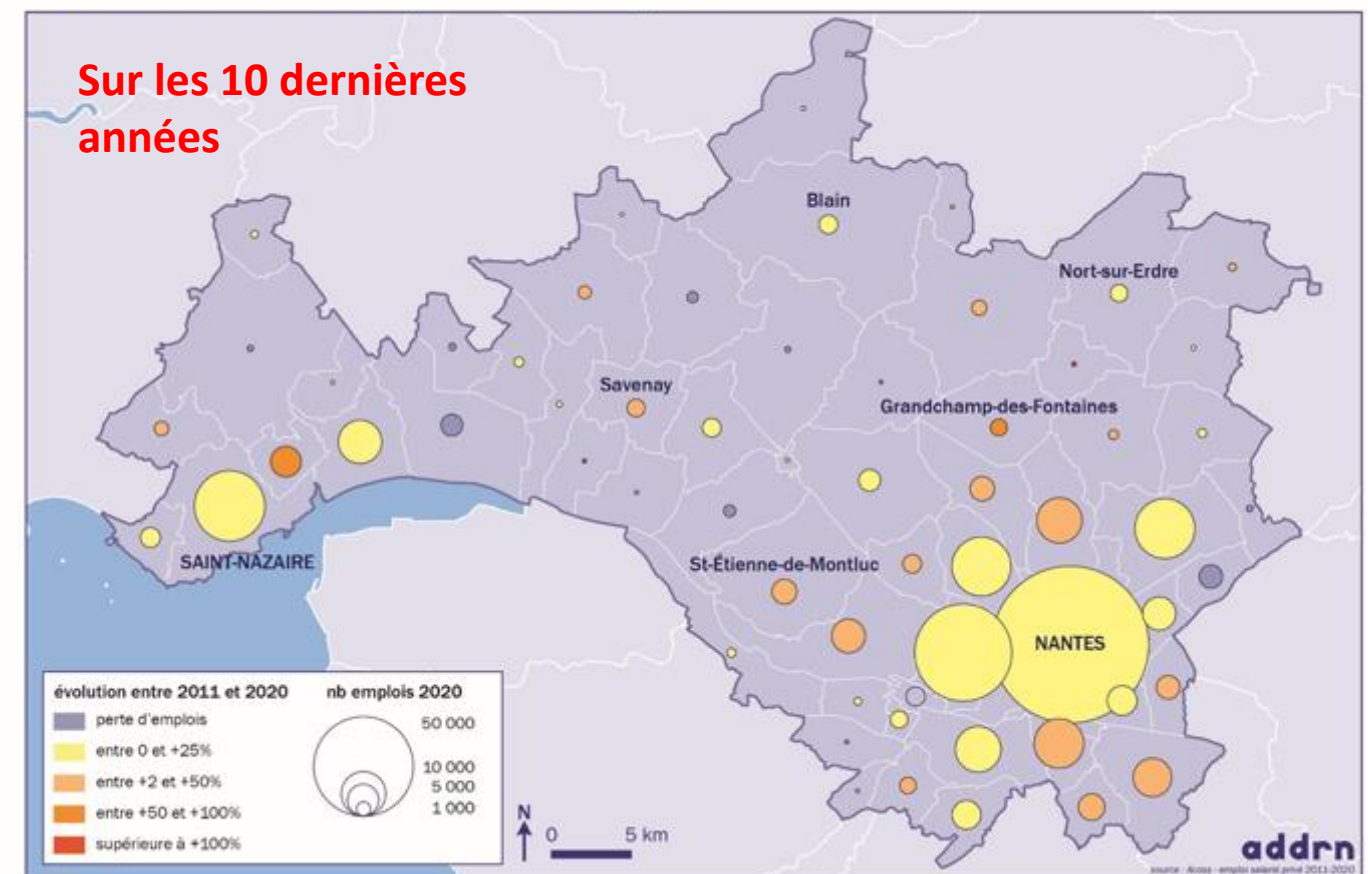
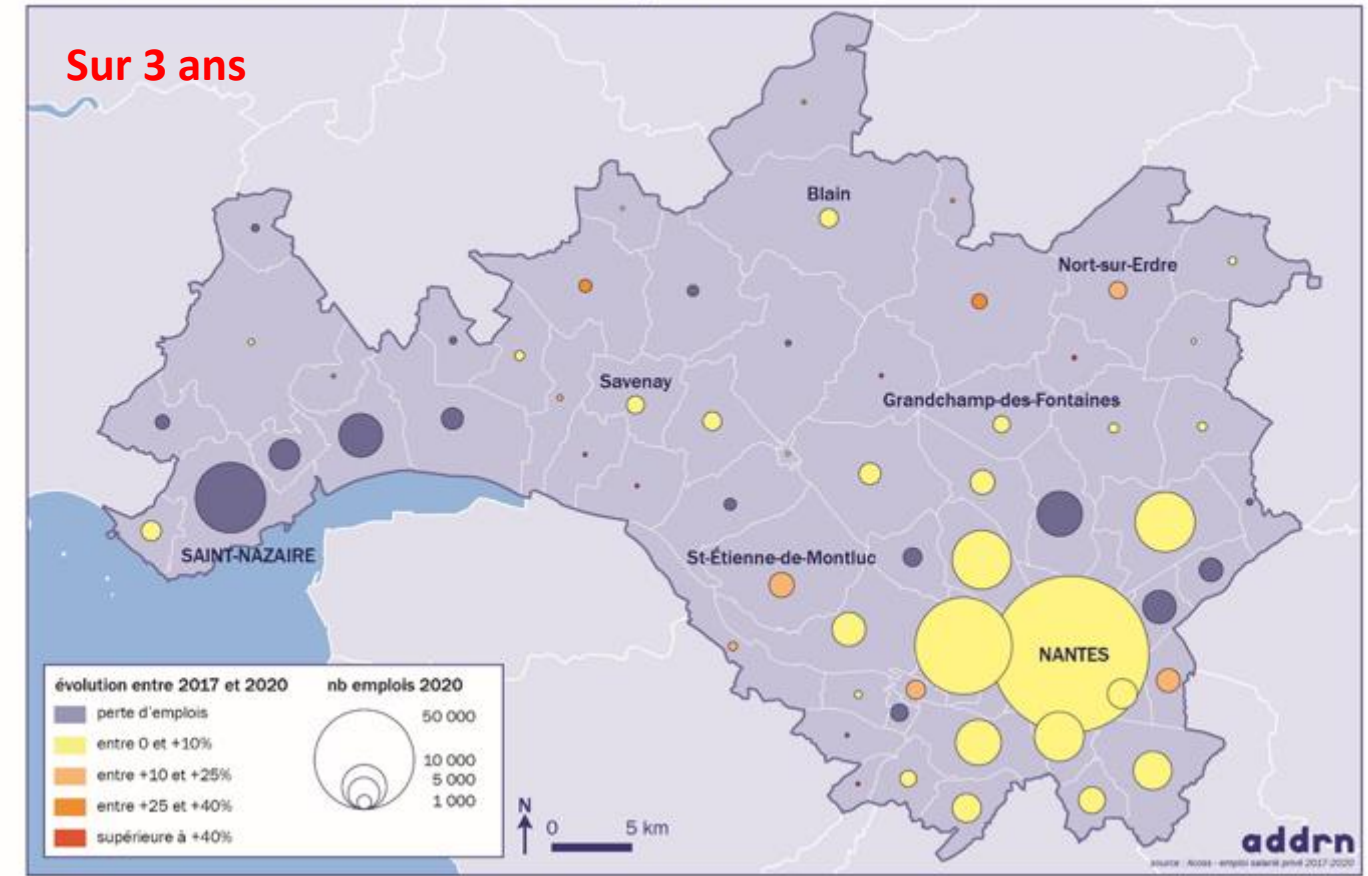
### # Une croissance des emplois concentrée sur les agglomérations

L'accueil de l'emploi est majoritairement localisé sur les agglomérations (Nantes et Saint Nazaire) en volume et en dynamique.

Une dynamique fortement chahutée sur les 3 dernières années (crises des gilets jaunes et crise sanitaire et économique). Certains secteurs d'activité ont souffert de difficultés majeures depuis 2018 : aéronautique, loisirs & culture, tourisme, commerce ...

On note néanmoins une meilleure résistance globale de l'emploi sur le territoire qu'ailleurs en France pendant la crise : sur la zone d'emploi de Nantes l'emploi a reculé de -1,4% en 2020 sous l'effet de la crise Covid ; cette diminution est plus prononcée avec -1,8% à l'échelle nationale.

### évolution de l'emploi salarié privé



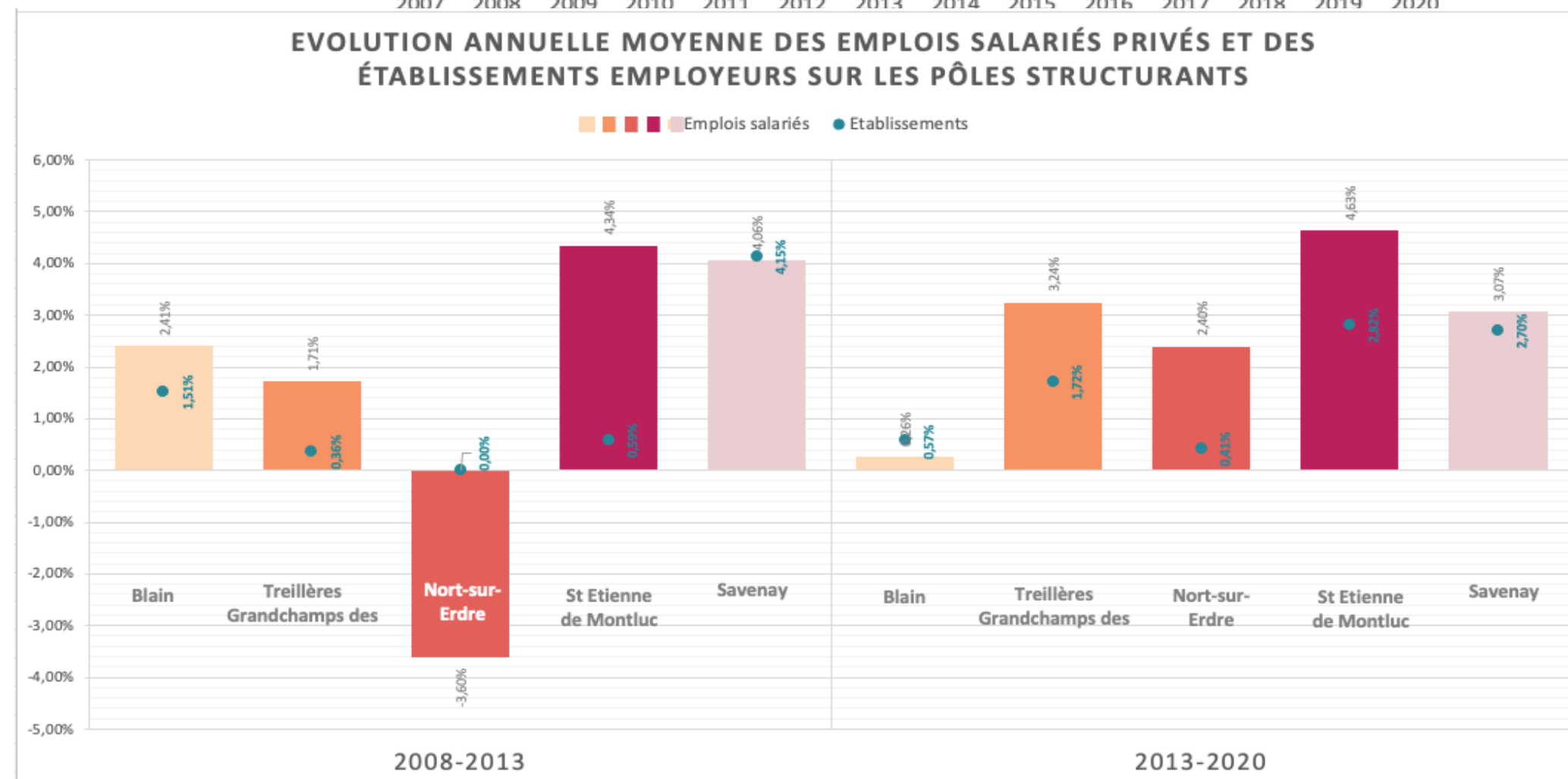
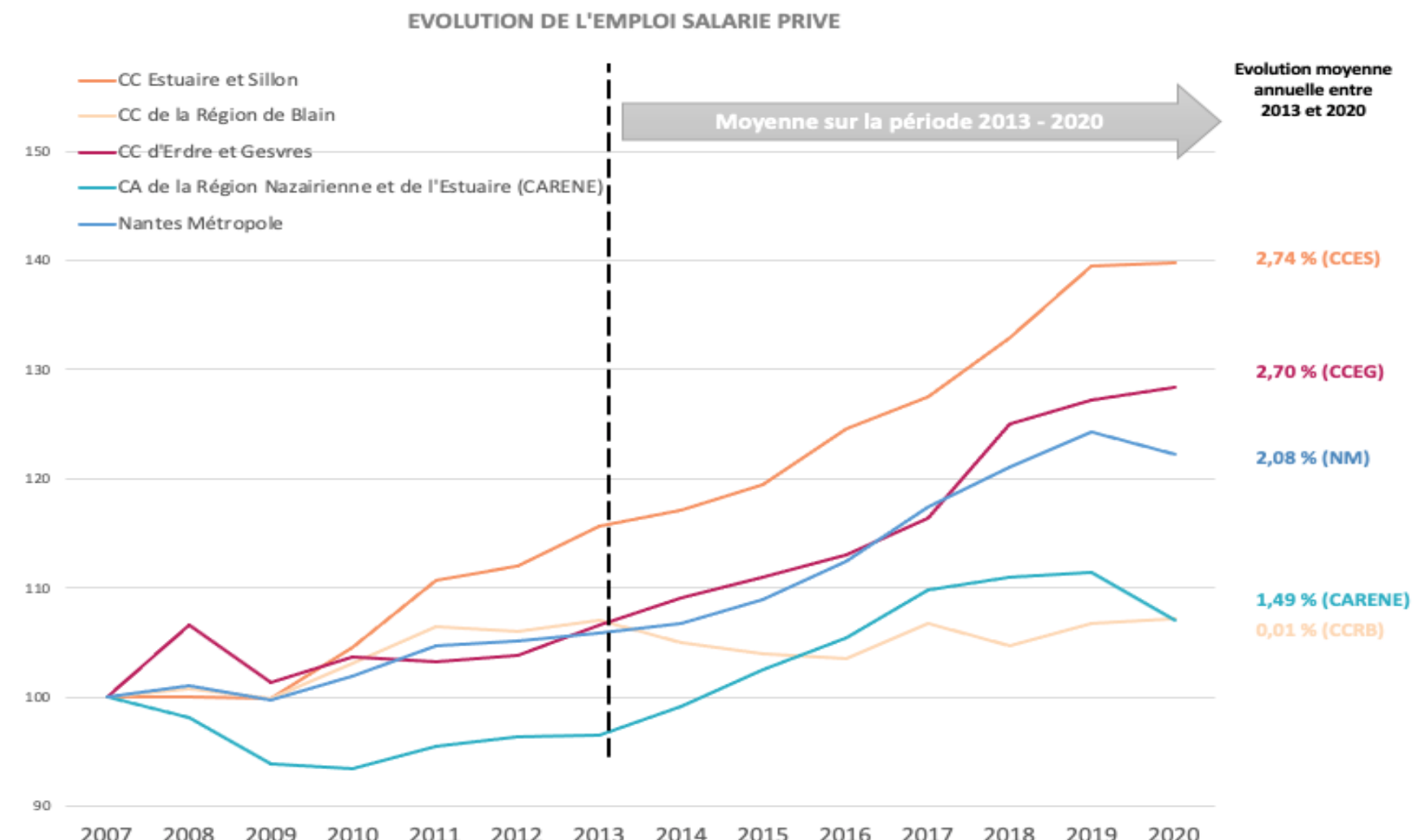
## EMPLOIS

### # Les pôles structurants participent à l'évolution favorable de l'emploi

Une évolution de l'emploi en pourcentage qui est la plus forte à la CC Estuaire et Sillon (+2,74%).

Une stabilité de l'emploi voire une décroissance pour la CARENE en 2020 qui n'est que temporaire et en lien direct avec la crise Covid.

Les pôles structurants présentent également une bonne dynamique en termes de créations d'établissements et créations d'emplois.





## EMPLOIS

### # Les activités tertiaires sont les plus génératrices d'emploi

Globalement sur la période, **une progression de l'emploi est constatée sur la quasi-totalité des secteurs d'activité.**

Une large partie des créations d'emplois est portée **par le secteur tertiaire, ainsi que par les activités sociales et de santé.** L'industrie aéronautique et navale contribue également à la progression de l'emploi sur le territoire.

La plupart des filières stratégiques (cf. graphique) sont en progression et contribuent également à la progression de l'emploi sur le territoire.

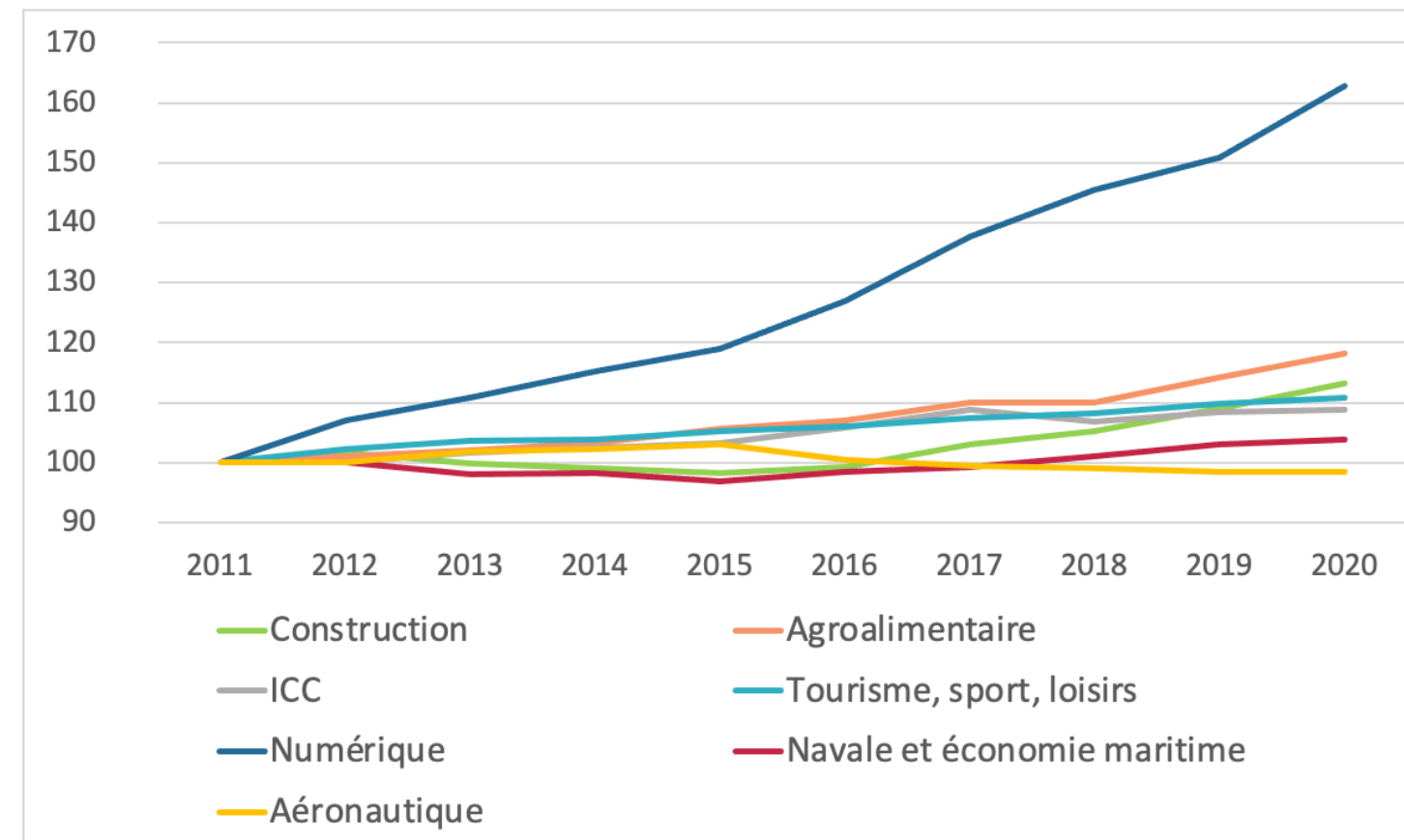
### La dynamique d'emploi d'un point de vue sectoriel

source Insee 2018 – en nombre d'emplois - traitement addrn

plus de **84 %** des créations liées à **10** secteurs



### Evolution des établissements par grandes filières stratégiques



Source : Acoss

L'emploi peut être distingué en deux catégories : présentiel ou productif.

- **Les activités présentes** ont pour objet la satisfaction des besoins des personnes présentes dans le territoire, les habitants comme les touristes.
- **Les activités non présentes**, aussi appelées **productives**, sont celles qui produisent des biens majoritairement consommés en dehors du territoire ainsi que des services dédiés à ces entreprises de production.

## EMPLOIS

### # Des spécificités territoriales qui demeurent

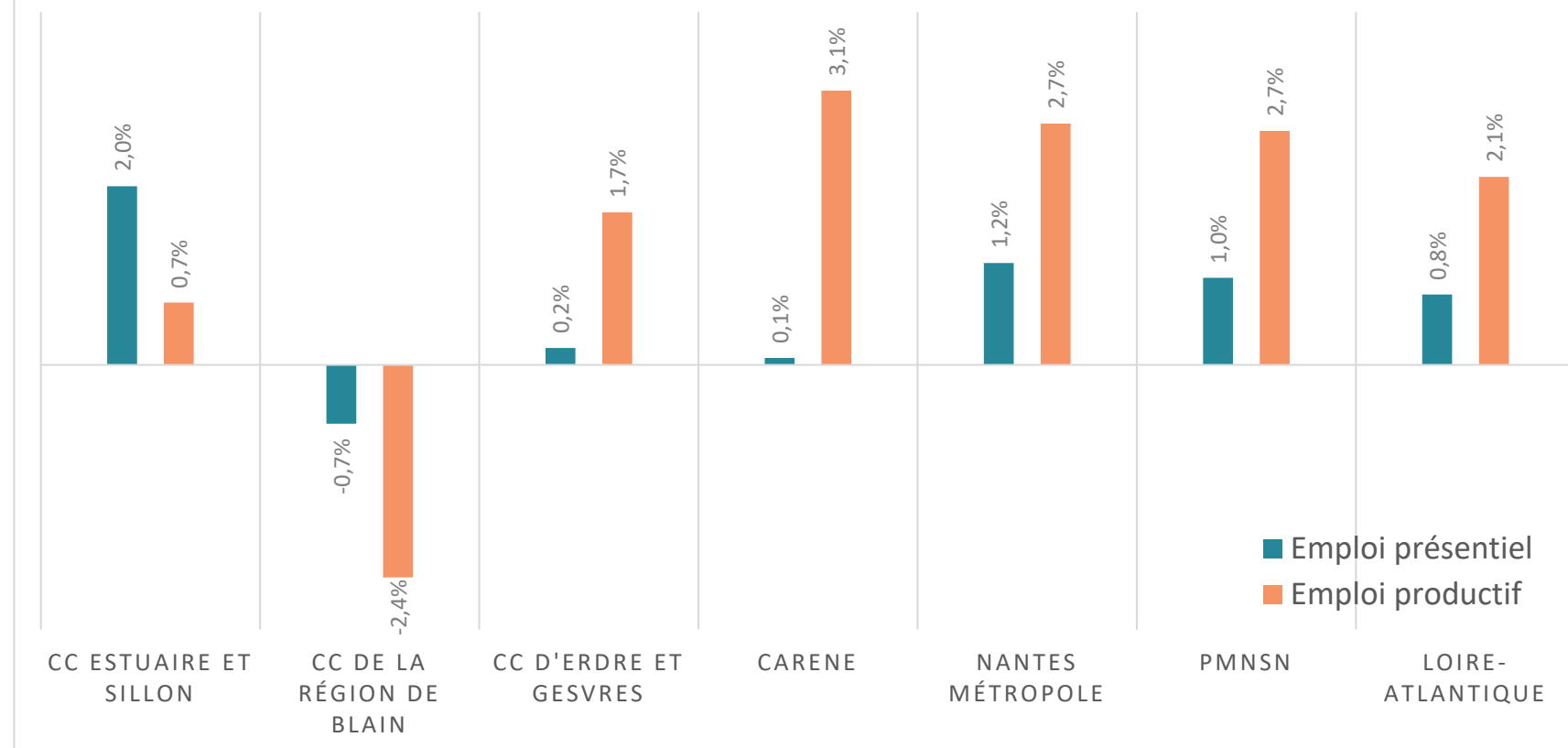
- Une forte spécificité dans la construction dans les CC d'Estuaire et Sillon et Erdre et Gesvres.
- Les Commerces Hôtellerie-Restaurant et services aux entreprises en forte dynamique de croissance d'emploi localement ces dernières années.
- Un tissu productif qui se renforce sur la période récente, alors que l'emploi présentiel augmente moins rapidement.

#### Evolution de l'emploi productif et présentiel

Source: INSEE

Intercommunalités	Emploi présentiel		Emploi productif	
	Nombre d'emplois en 2018	Taux d'évolution 2013 - 2018	Nombre d'emplois en 2018	Taux d'évolution 2013 - 2018
CC Estuaire et Sillon	6 585	2,03%	5 125	0,71%
CC de la Région de Blain	3 594	-0,67%	1 375	-2,41%
CC d'Erdre et Gesvres	9 155	0,19%	5 925	1,73%
CARENE	32 702	0,08%	29 183	3,11%
Nantes Métropole	226 350	1,15%	133 020	2,74%
<b>PMNSN</b>	<b>278 387</b>	<b>0,99%</b>	<b>174 627</b>	<b>2,65%</b>
<b>Loire-Atlantique</b>	<b>374 020</b>	<b>0,80%</b>	<b>237 831</b>	<b>2,13%</b>

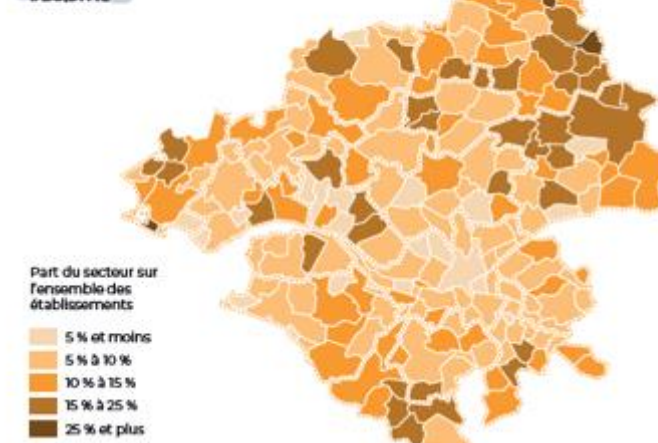
#### TAUX D'ÉVOLUTION DES EMPLOIS ENTRE 2013 ET 2018



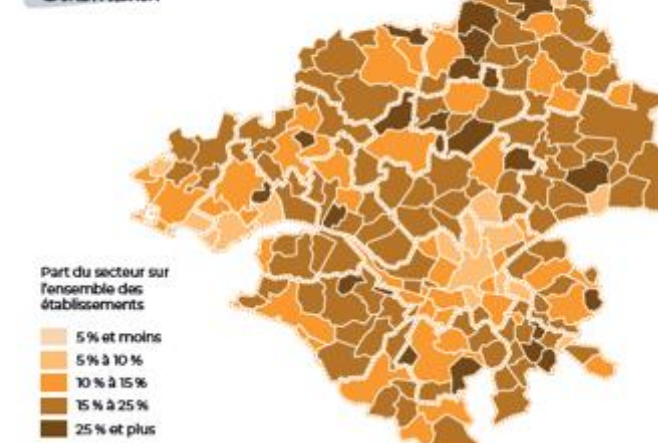
Source : MESR

Répartition des établissements suivant leur secteur d'activité en 2018

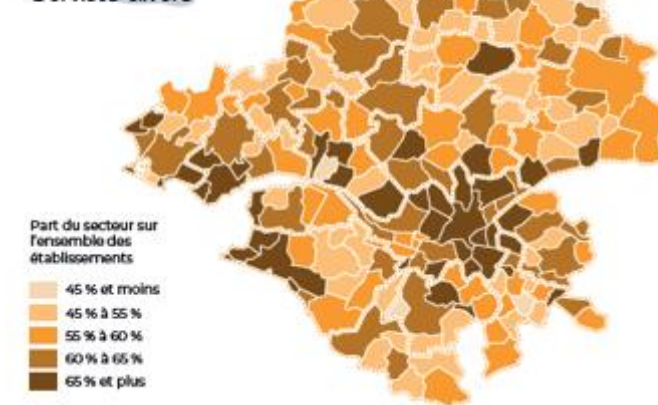
Industrie



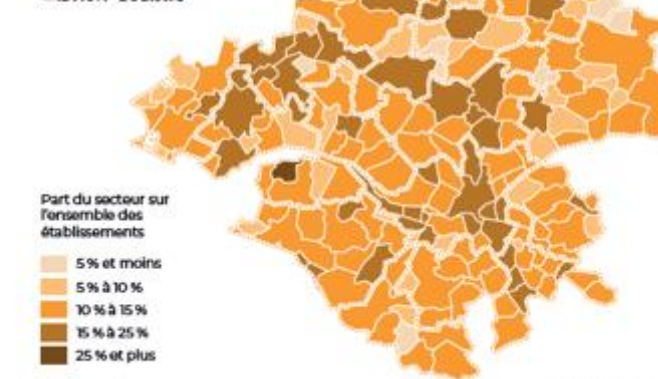
Construction



Commerce, Transports, Services divers



Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale



## EMPLOIS

### # De forts pourvoyeurs d'emplois présents sur le territoire témoignant de l'importance de la sphère productive et l'importance des filières stratégiques

- Les Chantiers de l'Atlantique et Airbus font partie des plus gros employeurs du territoire. Ces acteurs entraînent dans leur sillage économique de nombreux acteurs fournisseurs ou sous-traitants, de taille moins importante, mais également pourvoyeurs d'emplois.
- Le secteur des services est également représenté dans les plus gros employeurs du territoire avec CapGemini ; tout comme le secteur du bâtiment (Bouygues).
- Pour le secteur bancaire, les données d'effectifs prennent en compte les collaborateurs d'Agence mais le siège du Crédit Agricole à Nantes héberge bien 450 salariés quand le Centre de titres de la Société Générale compte 1 500 salariés.
- **De nombreux emplois sont également présents dans le secteur public** : le CHU, le Département, la Région et les communes de taille importante figurent parmi les principaux employeurs – **et parapublic** : avec la SEMITAN notamment.

Nom de l'entreprise	Ville	Estimation de l'effectif salarié
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	ST NAZAIRE	3 300
AIRBUS OPERATIONS	BOUGUENAI	2 000
AIRBUS OPERATIONS	MONTOIR DE BRETAGNE	2 000
STE D'ECONOMIE MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION NANTAISE SEMITAN	NANTES	2 000
CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES	NANTES	2 000
AIRBUS ATLANTIC	MONTOIR DE BRETAGNE	1 000
NAVAL GROUP	INDRE	1 000
CAISSE REG CRED AGRIC MUT ATLANTIQUE VEN	NANTES	1 000
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	NANTES	1 000
BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	ST HERBLAIN	1 000
SOCIETE GENERALE	NANTES	1 000

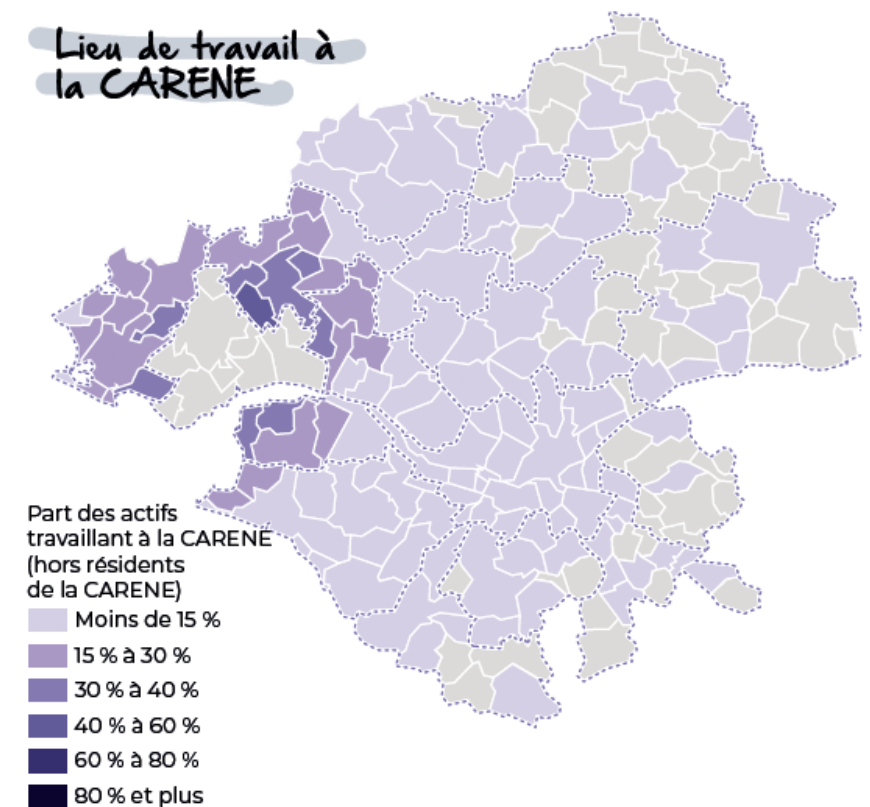
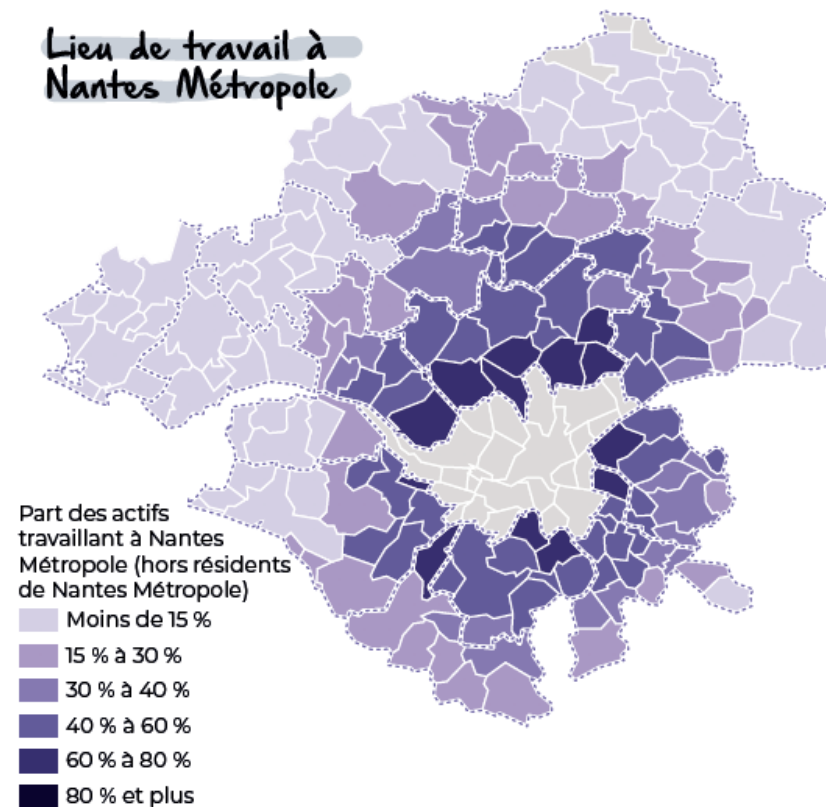
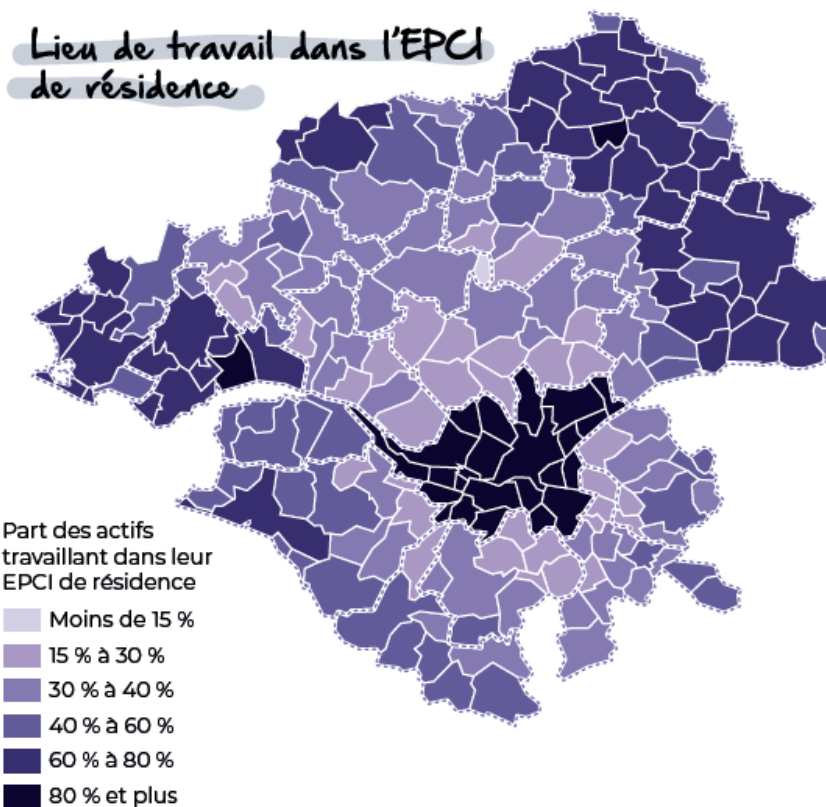
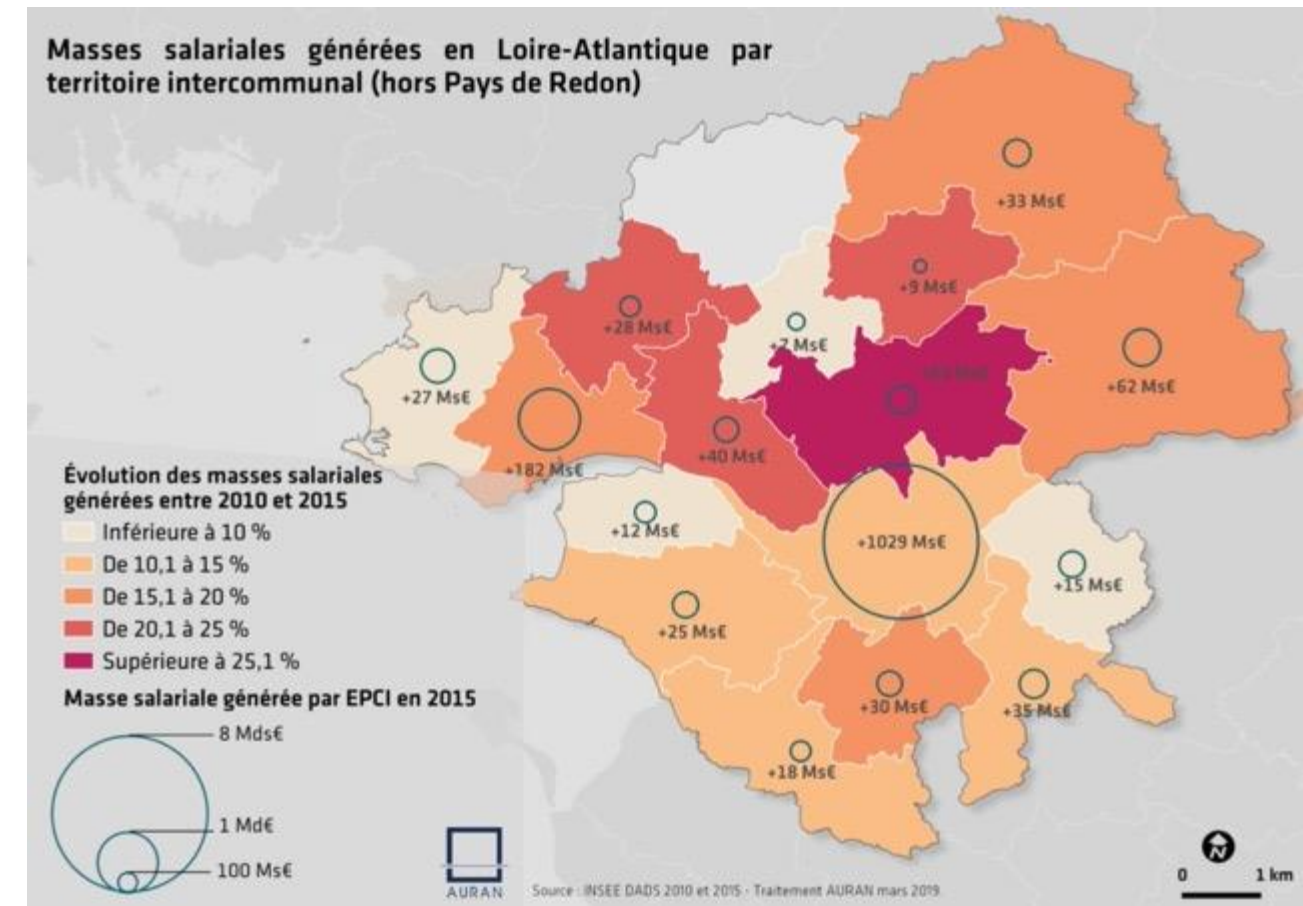
#### Liste des principaux établissements employeurs à capitaux étrangers sur le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire. Source : Diane Astree – traitements Auran 2020

1850 établissements qui dépendent à plus de 50 % de têtes de groupes étrangers, dont 29 avec plus de 200 salariés sur Nantes métropole et la CARENE

Nantes métropole (> 200 salariés)	CARENE (> 200 salariés)	Erdre et Gesvres	Estuaire et Sillon	Région de Blain
Airbus, Kelvion thermal ADP GSI Smurfit Kappa Securitas Lidl My Money Bank Vibracoustic Eurofins Ikea CGI, Proservia, Accenture, BN Nov BLM Vorverk Saunier Duval Crown Emballage NWL	Airbus Stelia Aerospace Man Energy Solution ISS Logistique	ISS logistique ISS propreté ID Verde France Sécurité Mitsubishi Electric AirFlux Vigne Dorée Centre d'impression de Loire-Atlantique	LIDL, Tape à l'Œil, OGF, Formule Golf Action	ND

## # Concentration des emplois et mobilités domicile-travail

- La concentration des emplois sur Nantes Métropole, Saint-Nazaire et les pôles structurants constitue un élément constitutif majeur des mobilités (navettes domicile-travail)
- A titre d'exemple : si les résidents de Nantes Métropole travaillent à plus de 80% sur la Métropole et donc limitent les trajets domicile-travail, moins de 30% des actifs résidant à Treillières travaillent sur Erdre et Gesvres



## Emplois

### Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCOT interrogée :

#### > Développer une économie diversifiée

##### *Un bilan positif... mais des marges d'amélioration*

- ✓ *Des conditions d'accueil optimales pour les entreprises : disponibilités foncières, bureaux, logements, taille de terrain variée*
- ✓ *Une prise en compte des spécificités pour tendre vers une spécialisation des ZAE : création de villages d'artisans, de villages d'entreprises à la fois dans une optique de mutualisation (réduction de l'emprise foncière) et pour favoriser un écosystème par filière*
- ✓ *Une implantation des ZAE et des entreprises au regard de la bonne accessibilité voire la réalisation de projets d'infrastructure pour améliorer l'existant (contournement, élargissement des voies, etc.)*
- ✓ *Soutien et développement d'une offre de formation adaptée (CESI, école de production/formation)*

## Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## LES PREMIERS ENJEUX POUR DEMAIN

### Quelques verbatims issus des débats

« Il faut rapprocher les lieux d'habitat et les emplois : le fait d'avoir des centres commerciaux en RDC ne permet pas la mixité ; il faut les faire muter en faisant de l'habitat à l'étage et des RDC actifs. »

« Il faut observer où se situe l'emploi industriel ? Et se poser la question pour notre territoire : quelle place pour son développement ? Il ne faut pas que l'accueil de l'emploi soit uniquement en lien avec les services et le tourisme. »

« Il ne faut pas perdre de vue la question de la création de logements en lien avec la dynamique d'emploi : il faut loger les salariés. »

« Sur les filières stratégiques des choses sont engagées à l'échelle régionale (filières et formation). Il faut accompagner la transition des entreprises. »

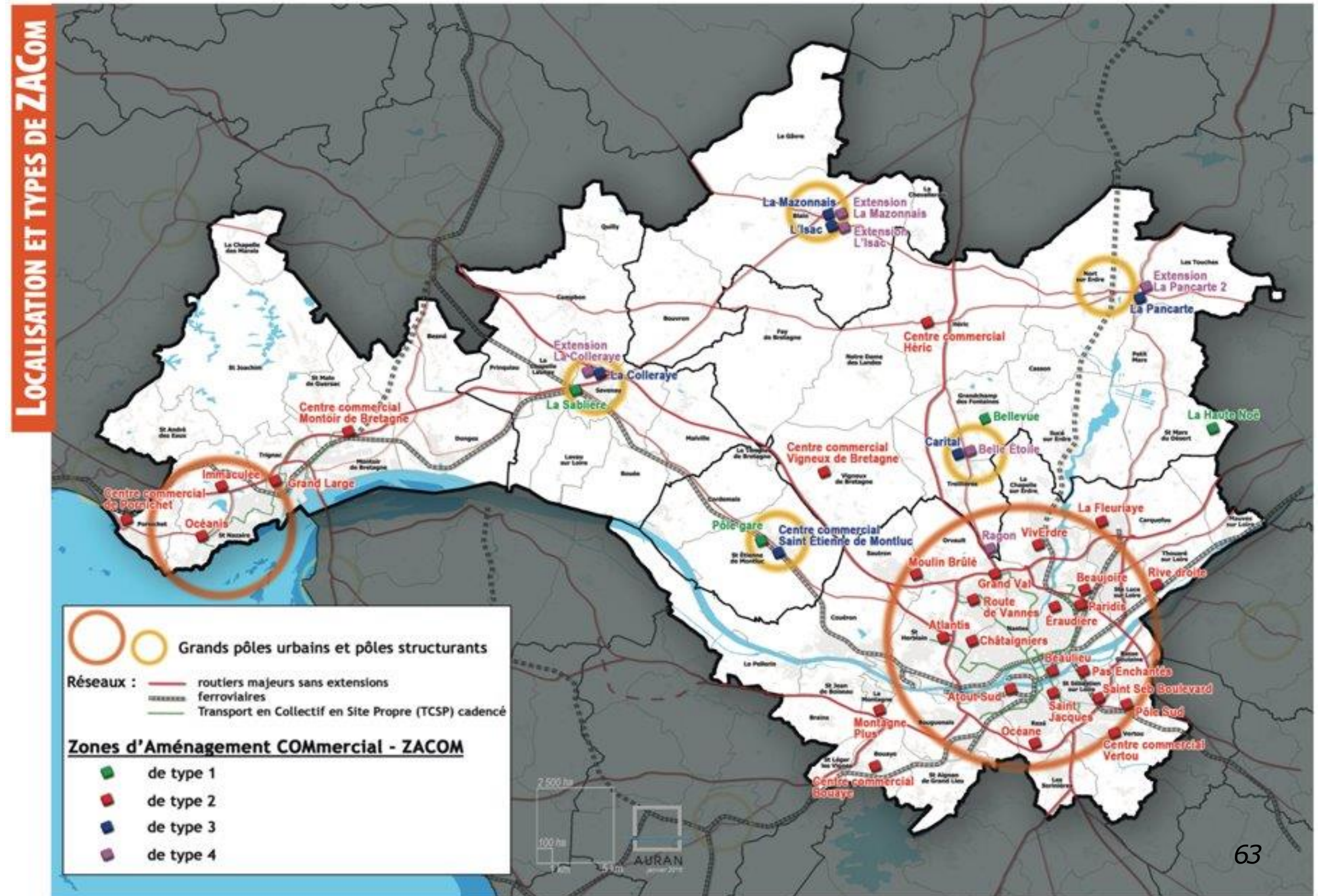
### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

- **Mieux rapprocher les dynamiques démographique et d'emploi** pour créer les conditions d'accueil optimales
- Privilégier la réduction des déplacements domiciles-travail
- Créer les **conditions en faveur des mutations économiques** en fixant des règles adaptées aux terrains (optimisation du foncier, nouvelles formes de bâtiments d'activités/ économiques sur étage, taille des terrains varié...) en réponse au ZAN et à la réduction des déplacements domicile travail (à privilégier/ prioritaire)
- Intégrer plus de **mixité** (bureaux et habitat) dans les ZAE et les ZACOM
- **Poursuivre l'accompagnement du réseau de formation** pour une meilleure adéquation avec les emplois créés (partenariat avec la Région, etc.)
- Porter une **réflexion partenariale sur les filières stratégiques**

# COMMERCES

## Que disait le SCOT ?

- Privilégier les centralités pour l'accueil des commerces en cohérence avec l'armature urbaine
- A défaut, accueillir les projets commerciaux dans des zones dédiées (4 types de ZACOM avec des objectifs différenciés)
- Développer la logistique urbaine : accessibilité, espaces logistiques de proximité



## COMMERCES

### # Un nombre de surfaces et points de vente physique qui évolue moins vite que la population

5 674 commerces

1,27 million m<sup>2</sup> de surfaces de vente

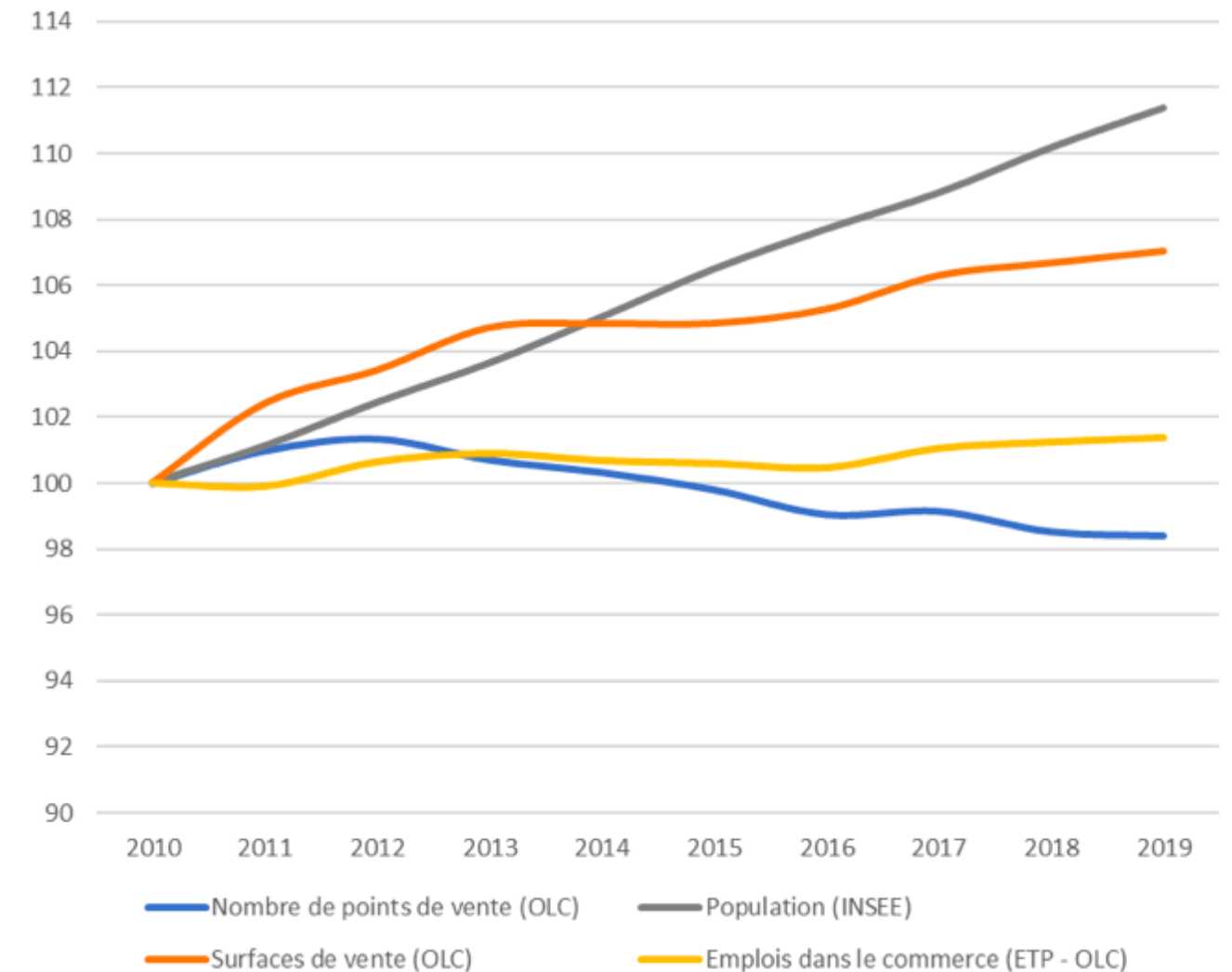
- Une demande commerciale qui trouve aussi réponse dans le développement du commerce hors magasin.

- Un ralentissement du nombre de m<sup>2</sup> de surfaces de vente depuis 2013 :  
**+ 73 000 m<sup>2</sup> (2010-2019)**  
 dont  
 + 53 000 m<sup>2</sup> entre 2010 et 2013\*  
 + 20 000 m<sup>2</sup> entre 2013 et 2019

NANTES METROPOLE	+ 35 000 m <sup>2</sup>	+ 4 %
CARENE	+ 6 000 m <sup>2</sup>	+ 3 %
ERDRE ET GESVRES	+ 12 000 m <sup>2</sup>	+ 25 %
ESTUAIRE ET SILLON	+ 17 000 m <sup>2</sup>	+ 48 %
PAYS DE BLAIN	+ 3 000 m <sup>2</sup>	+ 13 %

\* 2013 : Date d'adoption du premier Document d'Aménagement Commercial (DAC) du SCoT

### Evolutions comparées de la population, des surfaces et nombre de commerces et des emplois liés en LOIRE-ATLANTIQUE



**Population** entre 2010 et 2017 : **+ 11 %** (+ 90 000 hab)

**Points de vente** entre 2010 et 2019 : **- 1,5 %**

**Surfaces de vente** entre 2010 et 2019 : **+ 6 %**

Témoigne d'une concentration du commerce de détail



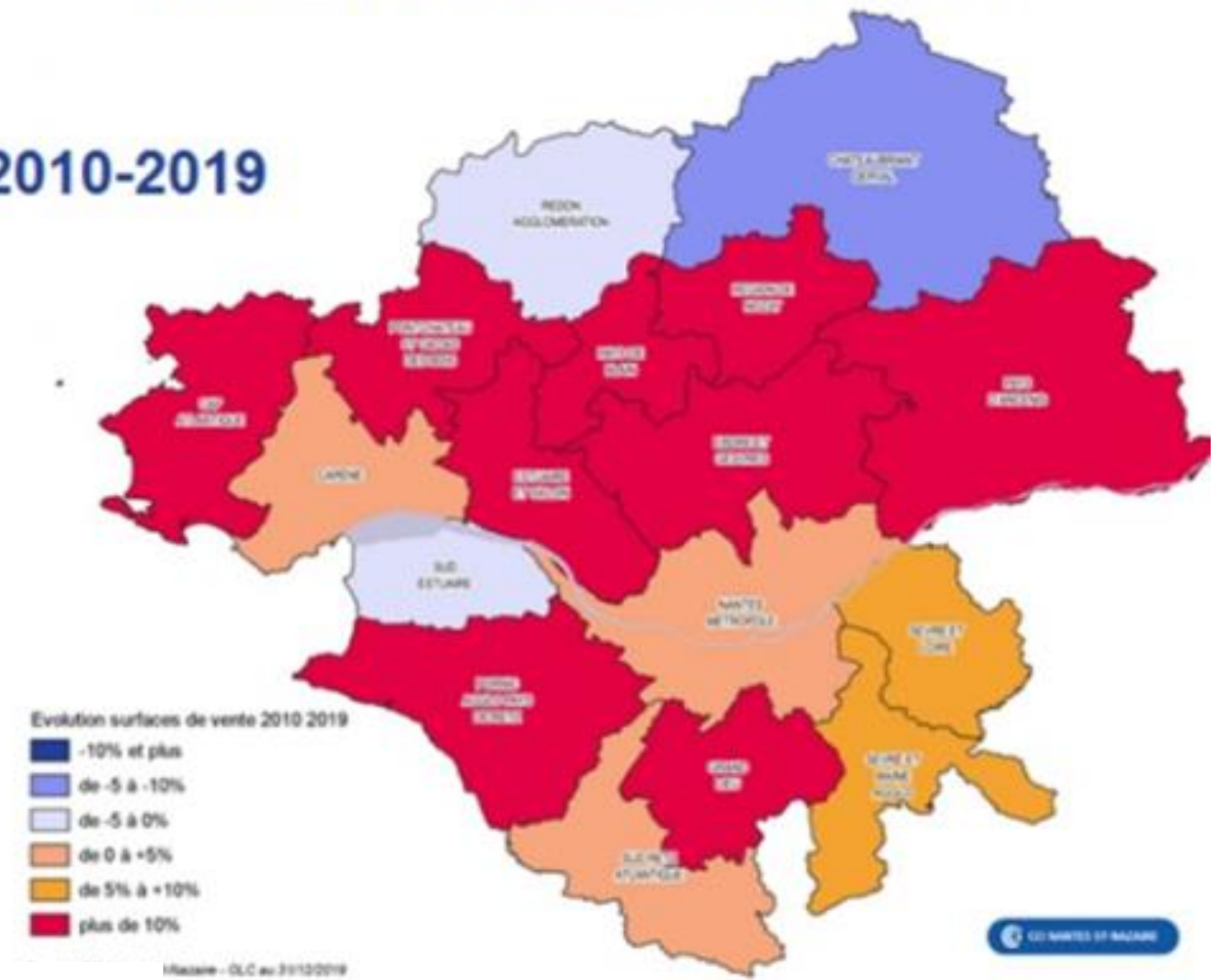
## COMMERCES

### # Évolution par type de localisation de pôle : avantage à la périphérie

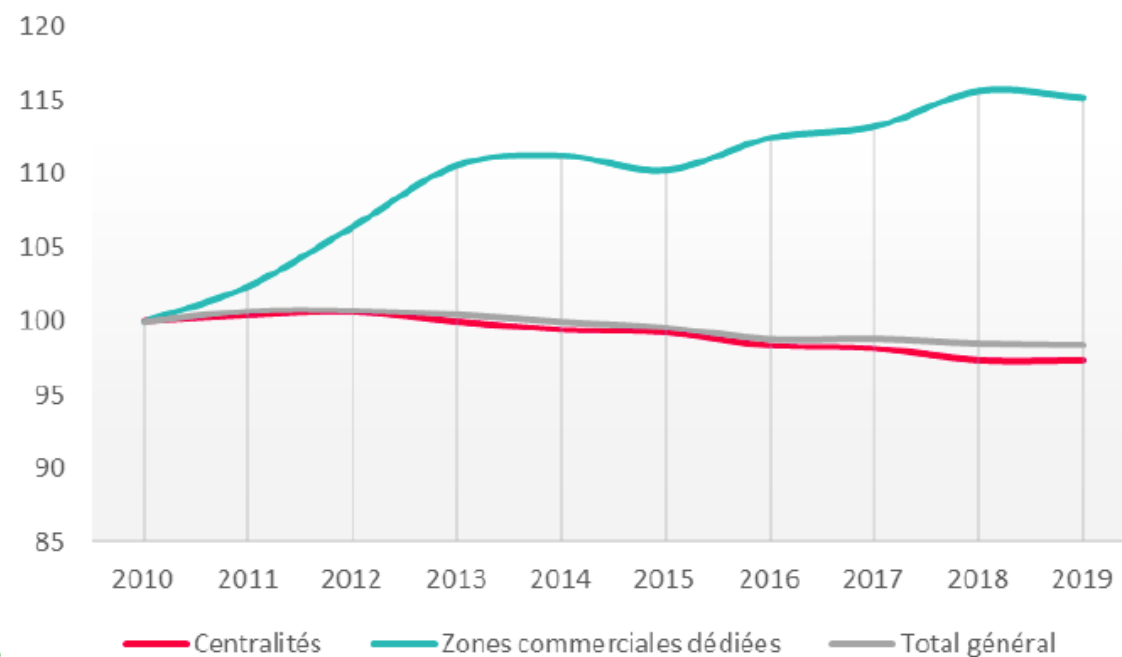
- Un recul global du nombre de commerces dans les centralités (-3% soit -102 points de vente depuis 2010).
- Une progression du nombre de points de vente dans les zones commerciales dédiées (+15% soit +139 points de vente depuis 2010), notamment pour des petites surfaces (< 300 m<sup>2</sup>)

### Evolution des surfaces de vente

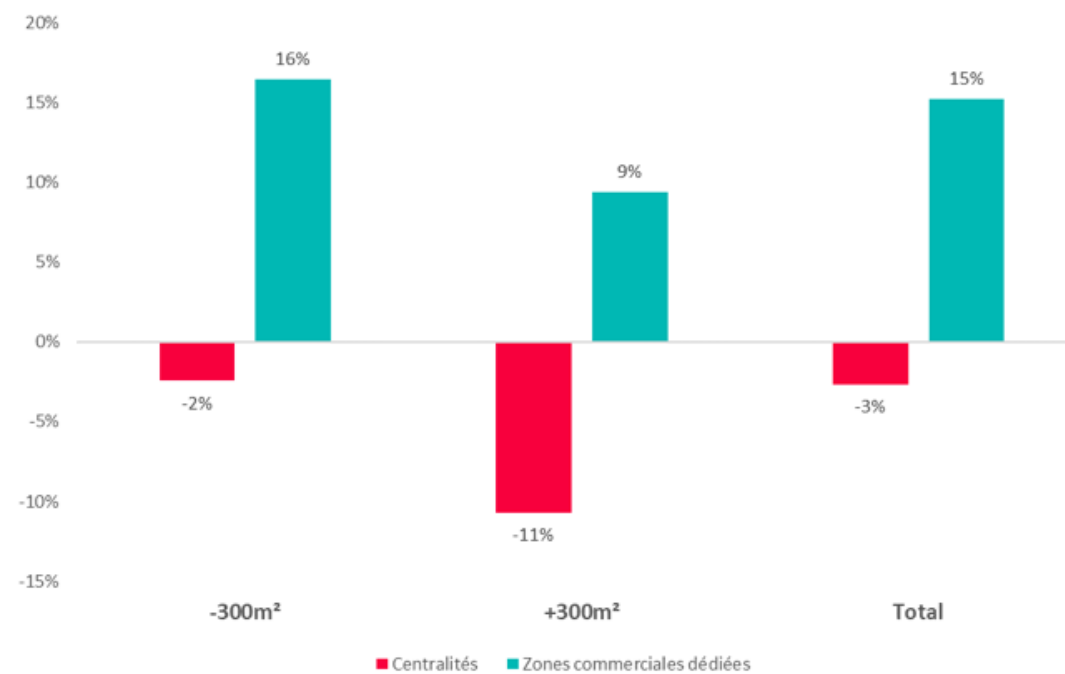
2010-2019



Evolution de nombre de points vente  
Pôle NSNS (base 100 en 2010)



Evolution des points de vente par tranche de surfaces de vente et type de localisation entre 2010 et 2019 sur le Pôle MNSM



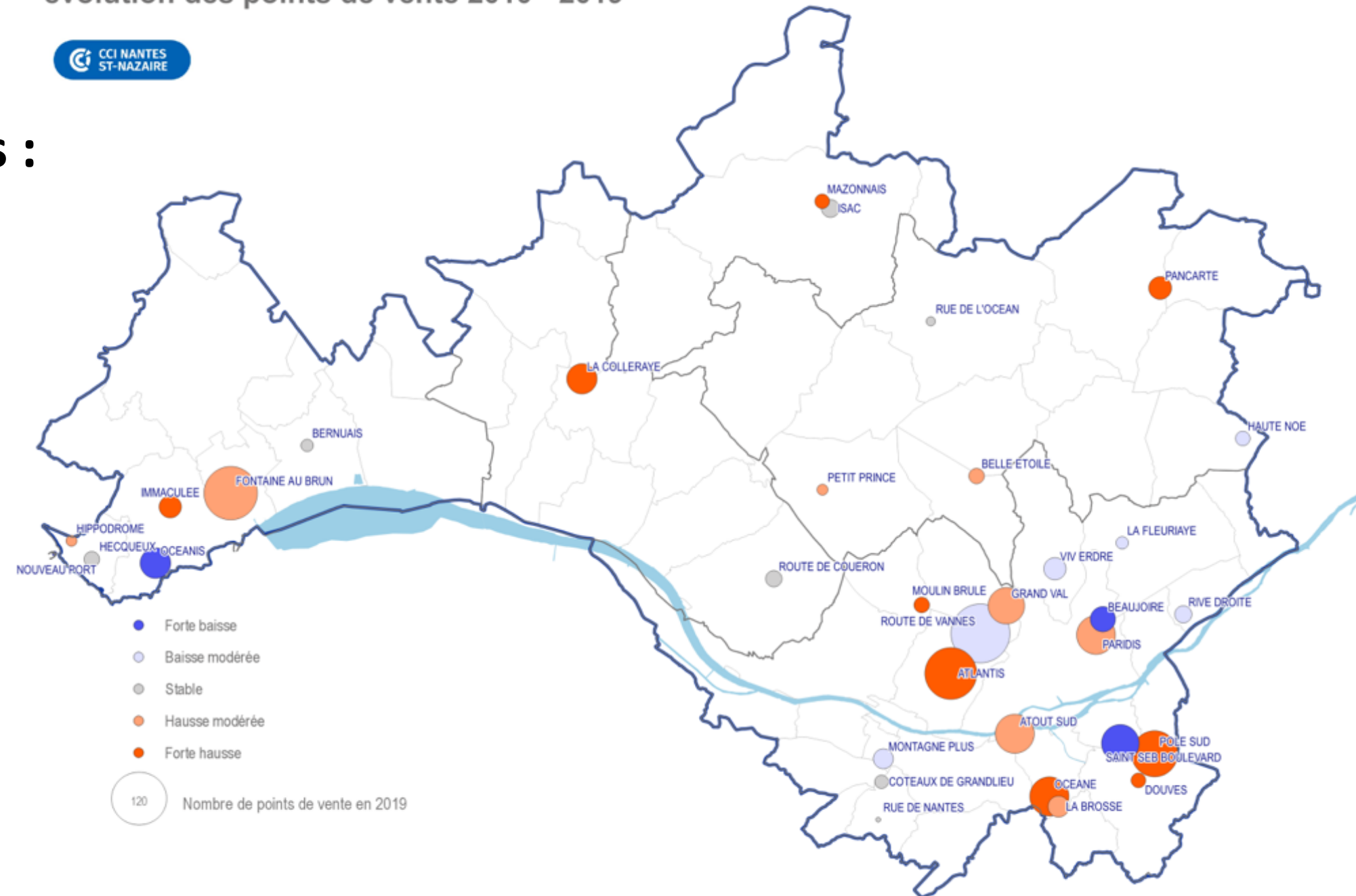
Source : CCI

## COMMERCES

### # Zoom sur les zones commerciales dédiées : une vigilance à maintenir sur l'équilibre centralité/périphérie

- 71 % des zones commerciales du PMNSM sont en croissance ou stable, 29 % sont en baisse en nombre de points de vente
- Dans les zones commerciales, le nombre de points de vente augmente sous l'effet des petites surfaces (alimentaire, beauté, santé...).

### LES ZONES COMMERCIALES DEDIEES DU POLE METROPOLITAIN NANTES ST-NAZAIRE évolution des points de vente 2010 - 2019

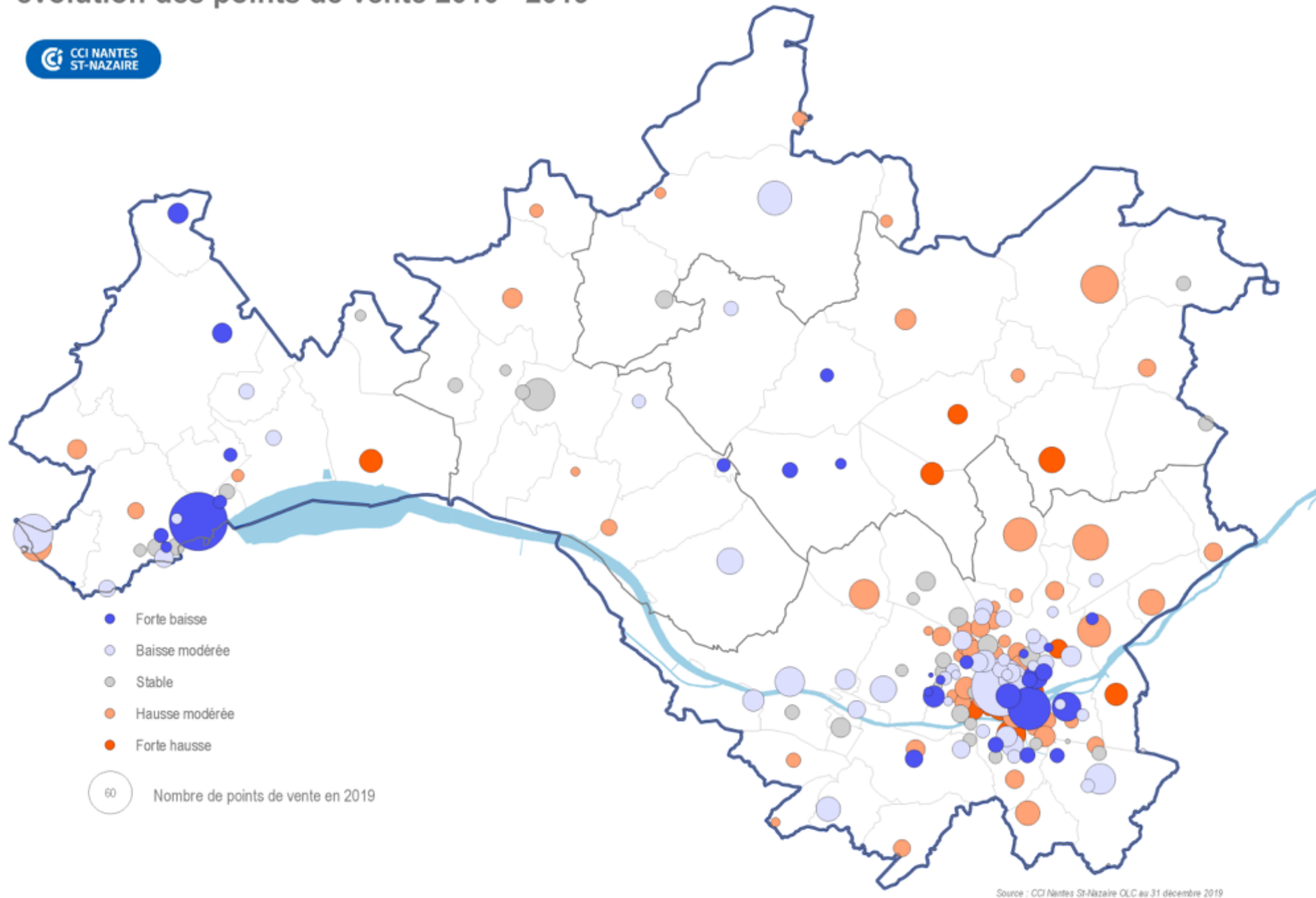


## COMMERCES

### # Zoom sur les centralités : une vigilance à maintenir sur l'équilibre centralité/périphérie

- 56 % des centralités sont en hausse ou stables et 44% sont en recul
- Les centralités concentrent :
  - 75% de l'offre de proximité et
  - 70% des petits commerces

#### LES CENTRALITES DU POLE METROPOLITAIN NANTES ST-NAZAIRE évolution des points de vente 2010 - 2019



### Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCOT interrogée :

**> Développer un équipement commercial adapté à chaque niveau de centralité**

#### *Un panel d'actions répondant à l'objectif*

- ✓ *Le portage immobilier et une aide financière au bénéfice du maintien du commerce en centre-ville (ravalement façade et isolation énergétique, préemption des fonds de commerce, portage des cellules commerciales par la collectivité)*
- ✓ *L'usage du droit de préemption sur les fonds de commerce, le portage, l'accompagnement via les dispositifs Petite ville de Demain et AMI Cœur de Bourg, et les études de requalification des centralités (La Chapelle Launay, Cordemais, Besné, La Chapelles des Marais, Trignac, Saint Joachim, Saint Etienne de Montluc, Savenay, Blain, Bouvron, Notre Dame des Landes, Nort sur Erdre, Bouaye, La Montagne, Sucé sur Erdre, etc.)*
- ✓ *La réhabilitation de l'habitat intégrant des rez-de-chaussée commerciaux dans les centres bourgs*
- ✓ *Un soutien par une réglementation encadrante : linéaires commerciaux, un seuil de surface de plancher pour les implantations en périphérie.*

## Commerces

### Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## LES PREMIERS ENJEUX POUR DEMAIN

### Quelques verbatims issus des débats

*« Les aspirations des habitants sont très mouvantes dans leur façon de consommer : c'est difficile de positionner les acteurs économiques des bourgs. Il faudrait répondre à la pratique du circuit court, organiser un marché du soir pour les actifs et prendre en compte les achats web. »*

*« On est un peu embêté sur ces questions : on a du mal à savoir ce que sera le centre-ville de demain en appui d'une armature très différenciée. »*

*« Dans le cadre de l'AMI cœur de bourg, proposition d'une offre de services qui doit trouver la complémentarité avec la locomotive. Notions de flux et de rentabilité économique abordées. »*

*« La notion de flux est importante, il y a donc nécessité de densifier les commerces en centralité. »*

*« Il existe une dichotomie entre la réalité et les habitudes de consommation : comment doit se positionner la collectivité ? Quelle intervention publique sur les locaux commerciaux ? Comment s'outiller ? »*

### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

- **Développer les commerces de proximité** et les soutenir par une réglementation encadrante
- **Ne pas créer de nouvelles polarités commerciales en périphérie.**
- Agir sur la qualité des espaces publics, le bâti, le stationnement et la piétonisation.
- **Associer le commerce aux services**, aux logements, voire certaines filières comme l'artisanat, pour **tendre vers plus de mixité** dans les centres-bourgs et éventuellement en zones périphériques
- Densifier le commerce en centralité

=> NB : le SCoT a engagé l'élaboration d'un DAACL prenant en compte les évolutions législatives de 2018 (loi ELAN). Ce dernier fera l'objet d'une modification en 2022. Le volet logistique fera l'objet d'une étude spécifique en 2022/2023.

L'ensemble de ces éléments intégreront le SCOT révisé en 2025

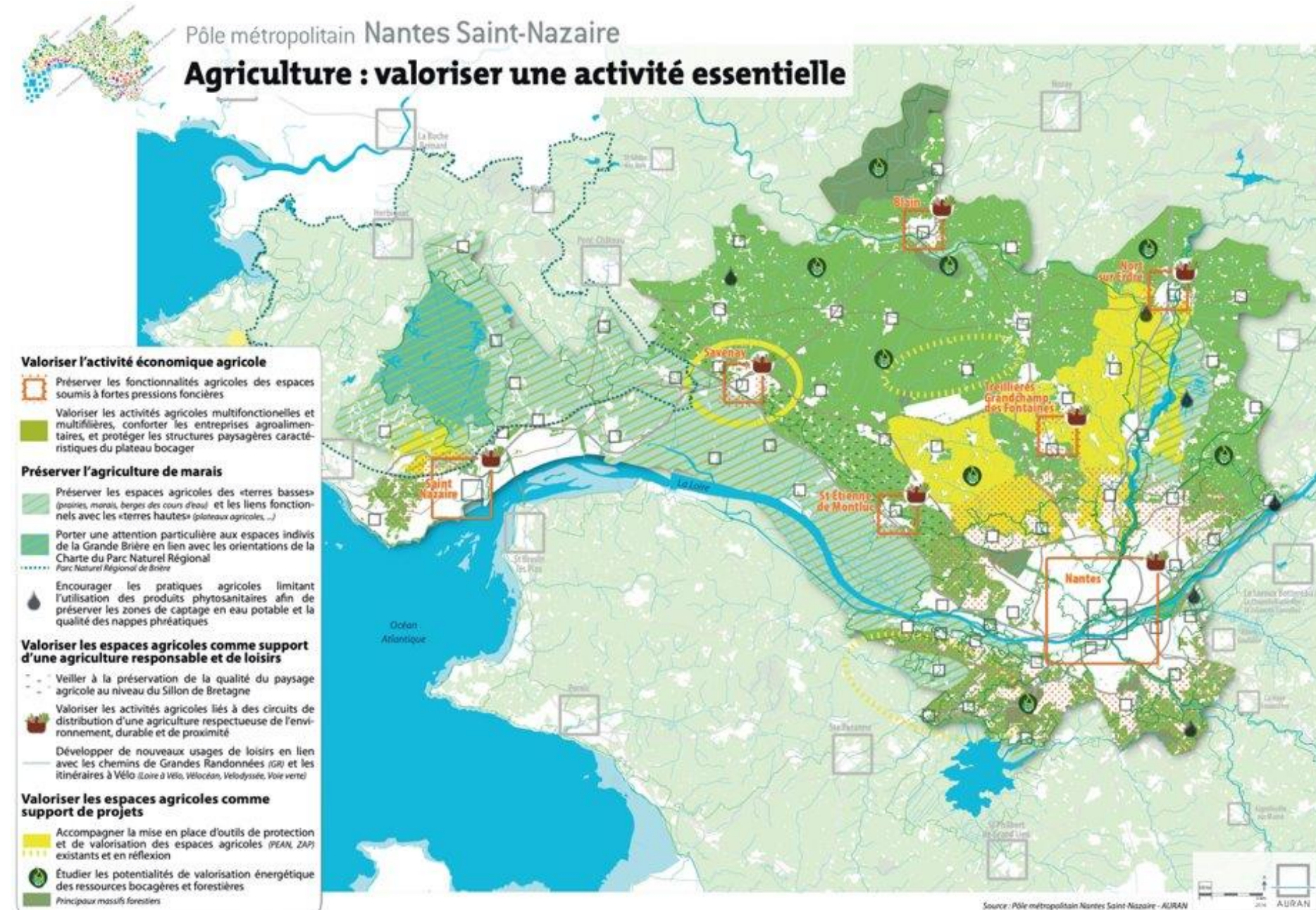
# AGRICULTURE

## Que disait le SCOT ?

- **Maintenir les grands équilibres du territoire et assurer la pérennité des espaces agricoles**

EPCI concerné	Espaces agricoles pérennes (en ha)
Nantes Métropole	15 000 ha
Carene	5 800 ha
CC d'Erdre et Gesvres	32 000 ha
C.C. Loire et Sillon	11 500 ha
CC Cœur d'Estuaire	4 300 ha
C.C. de la Région de Blain	11 500 ha

- **Garantir à la profession agricole des conditions d'activité satisfaisantes** en préservant la fonctionnalité agricole du territoire et en favorisant les conditions de développement de projets agricoles bien intégrés dans leur environnement
- **Préserver et valoriser la diversité des fonctions et des usages des espaces agricoles du territoire** (valoriser l'activité économique, préserver l'agriculture des marais, valoriser l'agriculture péri-urbaine, valoriser les espaces agricoles support d'une agriculture responsable, de loisirs et de projets (PEAN, ZAP...)).



## AGRICULTURE

# # Une augmentation de la part des 55 ans et plus : quelle transmission des entreprises agricoles, quel avenir pour le parcellaire agricole ?

En 2010, 21% des chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles étaient âgés de 55 ans et plus. En 2020, ils sont 33% et ce vieillissement questionne sur le taux de remplacement et les transmissions, d'autant plus que le nombre de jeunes agriculteurs (< 30 ans) connaît également une baisse en 2020.

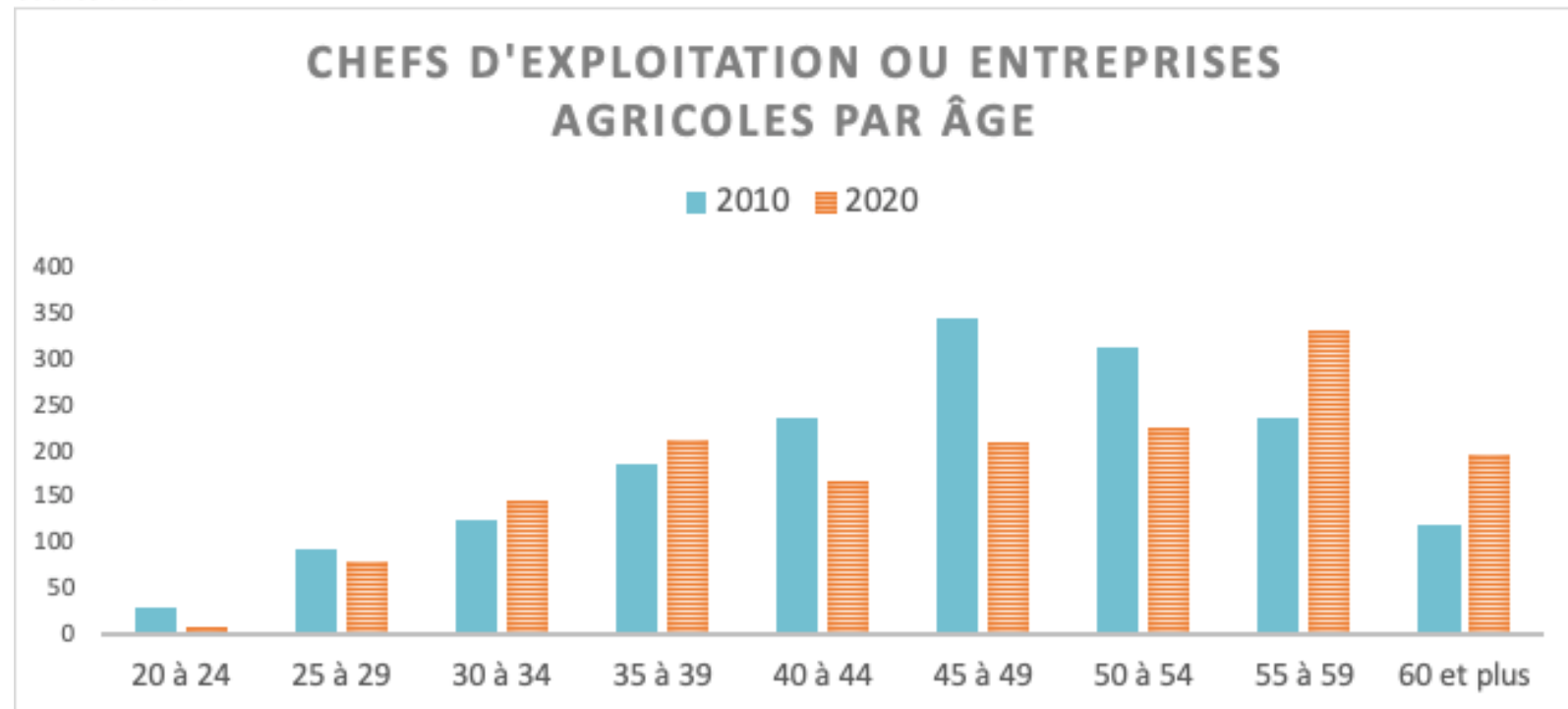
### Evolution du nombre de chefs d'exploitation ou entreprises agricoles

Source: MSA

	Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles			Evolution entre 2010 et 2018	Evolution entre 2010 et 2020
	2020	2018	2010		
Estuaire et Sillon	264	272	300	-9%	-12%
Nantes Métropole	457	438	450	-3%	2%
Région de Blain	183	190	213	-11%	-14%
Erdre et Gesvres	513	519	545	-5%	-6%
CARENE	158	162	171	-5%	-8%
<b>PMNSN</b>	<b>1575</b>	<b>1581</b>	<b>1679</b>	<b>-6%</b>	<b>-6%</b>

### Evolution depuis 2010 du nombre de chefs d'exploitation ou entreprises agricoles et répartition par âge

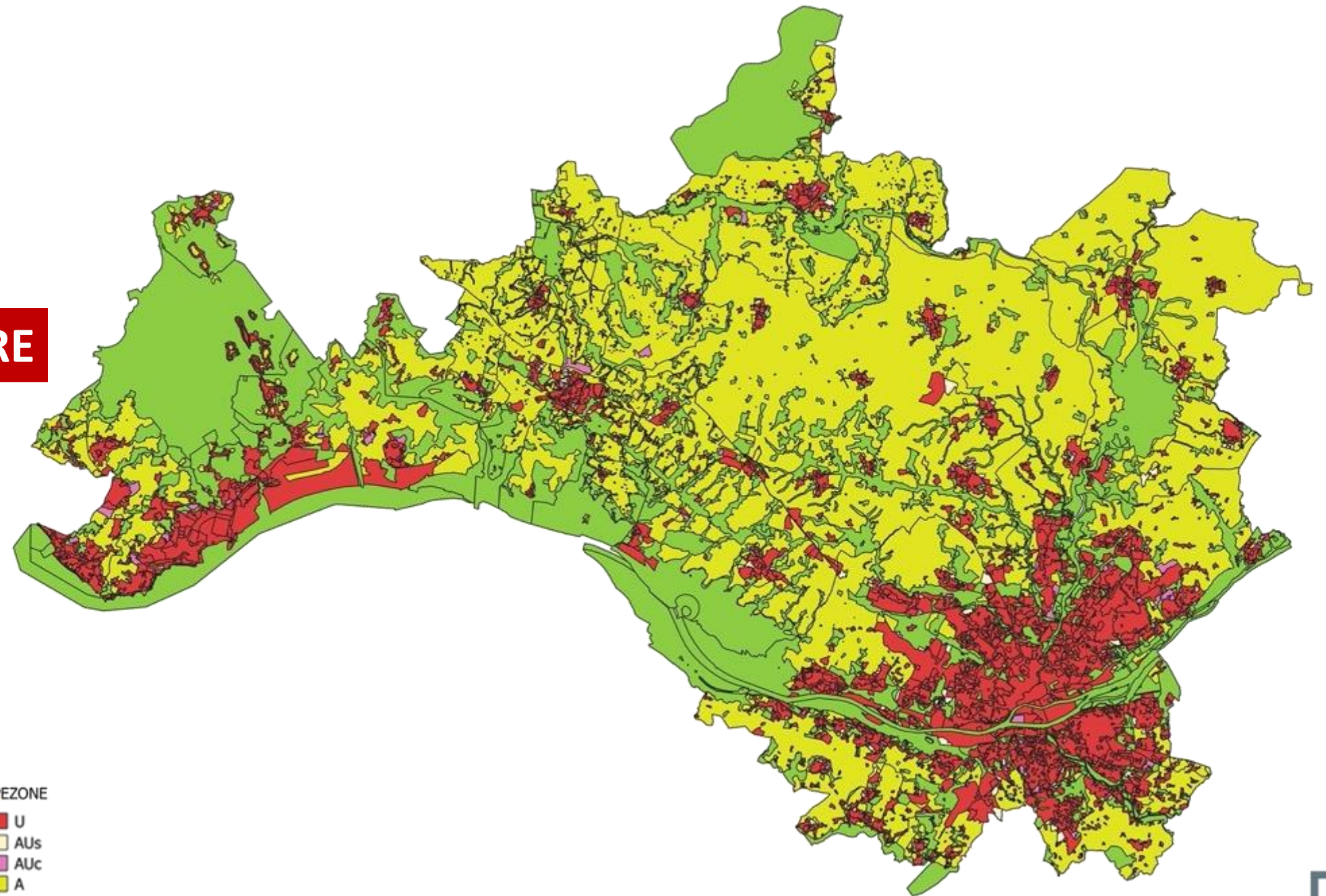
source : MSA



## AGRICULTURE

### # Des espaces agricoles et naturels sur plus de 80% du territoire assurant le support d'une agriculture très largement orientée « élevage »

- 70% de la SAU des exploitations déclarées PAC est constituée par des prairies permanentes ou temporaires localisées en zones agricoles ou en zones naturelles.
- Plus de 90 000 hectares en zone A en 2022 dans les documents d'urbanisme garantissant la pérennité du support des activités agricoles



TYPEZONE  
 U  
 AUs  
 AUc  
 A  
 N

Sources: Documents d'urbanismes en vigueur

Grands zonages de planification à l'échelle du PMNSN (en hectares)

	CARENE	CCEG	CCES	CCRB	NM	PMNSN
U	7 046	2 758	2 199	737	19 267	32 007
1AU (AUs)	0	248	189	155	524	1 115
2AU (Auc)	353	104	150	119	451	1 177
A	7 317	39 242	16 256	11 604	16 774	91 192
N	20 840	8 573	12 581	8 833	16 430	67 257
<b>Total</b>	<b>35 557</b>	<b>50 925</b>	<b>31 374</b>	<b>21 446</b>	<b>53 447</b>	<b>192 748</b>

source : documents d'urbanisme en vigueur en mars 2022

Grands zonages de planification à l'échelle du PMNSN (% par EPCI)

	CARENE	CCEG	CCES	CCRB	NM	PMNSN
U	20%	5%	7%	3%	36%	17%
1AU (AUs)	0%	0%	1%	1%	1%	1%
2AU (Auc)	1%	0%	0%	1%	1%	1%
A	21%	77%	52%	54%	31%	47%
N	59%	17%	40%	41%	31%	35%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : documents d'urbanisme en vigueur en mars 2022

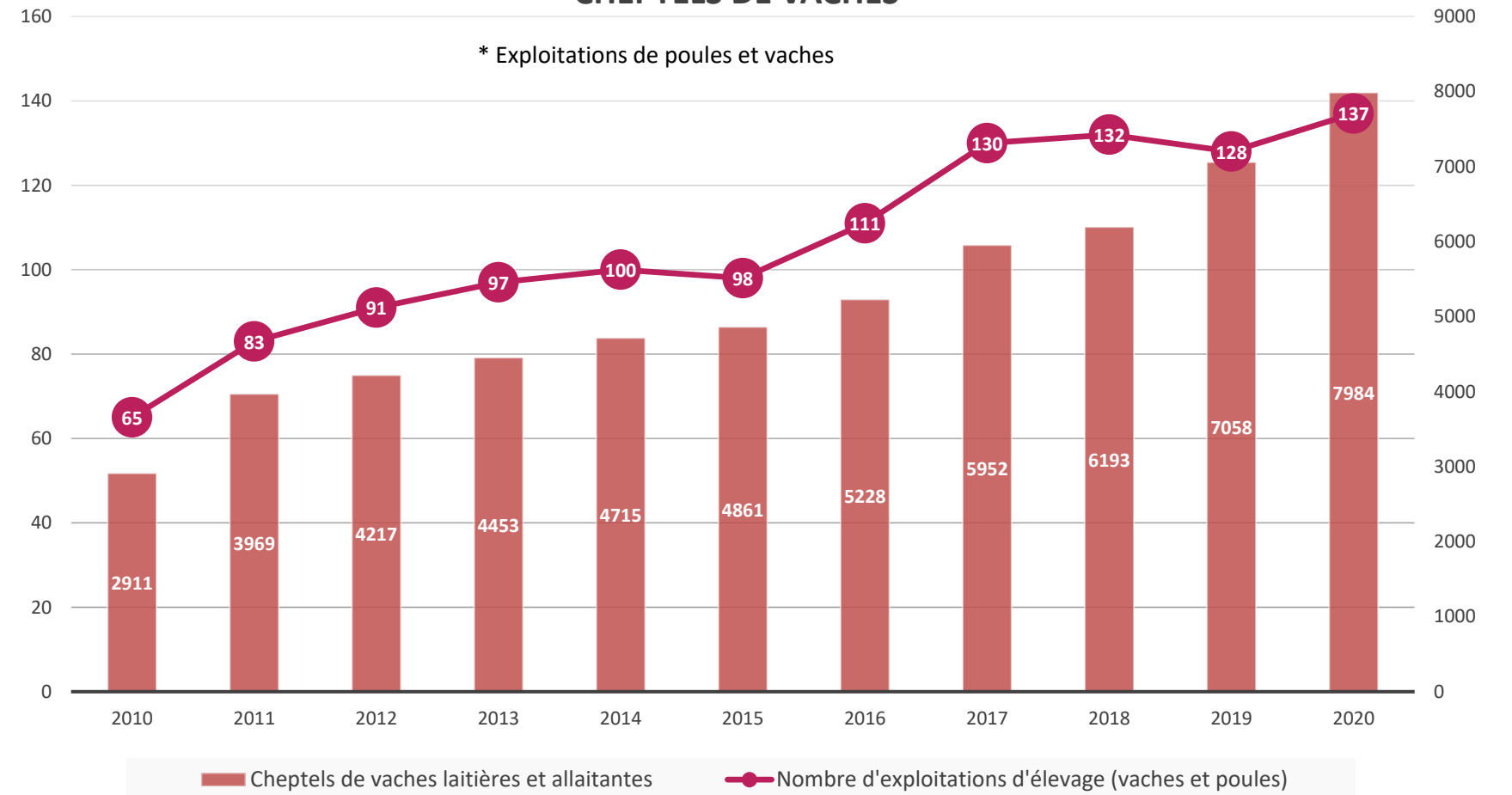


## AGRICULTURE

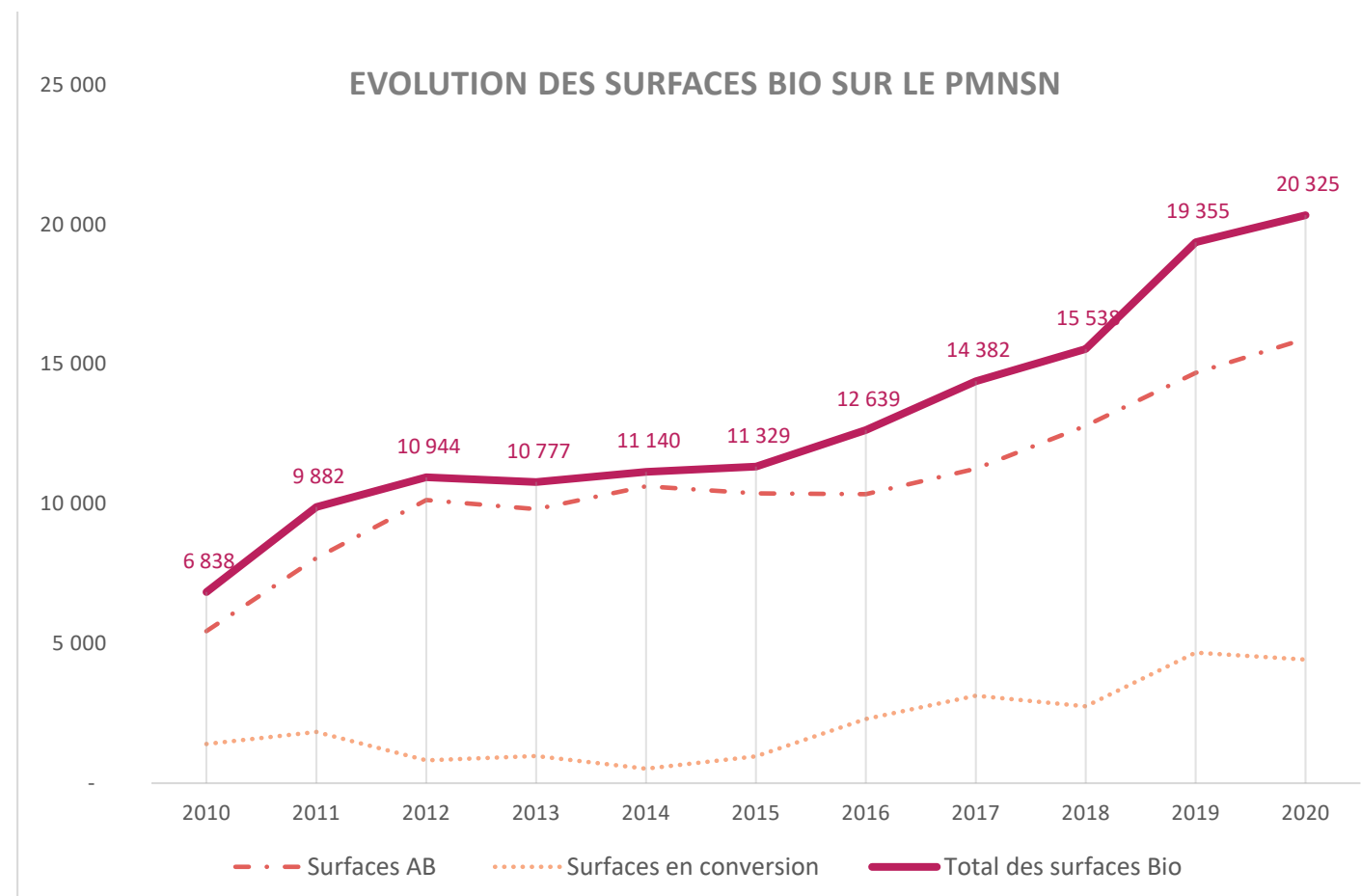
# # Une progression du bio tant en surfaces qu'en nombre de sièges

Le triplement des surfaces engagées en bio entre 2010 et 2020 est essentiellement le fait des conversions des exploitations en élevage bovin (lait et viande).

### EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES D'ELEVAGE BIO\* ET CHEPTELS DE VACHES



### EVOLUTION DES SURFACES BIO SUR LE PMNSN



# Agriculture

## Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCOT interrogée :

#### > Valoriser les espaces agricoles comme support de projet

#### *Un bilan satisfaisant*

- ✓ *Des Projets alimentaires territoriaux (PAT) en cours couvrant l'ensemble des territoires*
- ✓ *Le développement de fermes urbaines*
- ✓ *La mise en place des PEAN et des projets d'extension en réflexion*
- ✓ *Une veille foncière active dans les zones A et N*
- ✓ *La réduction des zones AU lors de l'élaboration des documents d'urbanisme*
- ✓ *Le maintien des haies bocagères (TVB)*
- ✓ *L'accompagnement des agriculteurs (maintien et transmission) via l'identification des terres de haute qualité (maraîchage), aide à l'installation des agriculteurs, achat d'exploitation*

## Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## LES PREMIERS ENJEUX POUR DEMAIN

### Quelques verbatims issus des débats

*« Il faut mettre autour de la table nos partenaires (Chambre d'agriculture, SAFER et Terres de liens dans le cadre du SCOT 3) pour mieux encadrer et articuler la production agricole, la production d'ENR, afin d'éviter les effets de concurrence. »*

*« Appréhender l'agriculture dans tous ses domaines : la filière Industrie Agro-Alimentaire à considérer comme une filière économique et stratégique sur le territoire : comment on arrive à la développer ou à la maintenir. »*

*« Le SCOT ne doit pas se préoccuper que de l'agriculture de proximité ou de la préservation des paysages agricoles. »*

*« La SAFER nous informe trop tard des transactions foncières, sur les tendances pour mieux aider les jeunes à s'installer. »*

*« Accompagner ce secteur d'activité dans la mutation à venir, par exemple le projet d'énergies renouvelables sur le Grand Port. »*

### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

- **Conforter et diversifier l'agriculture existante** : notion de filière (IAA, ENR) et de production.
- **Préserver le foncier agricole** : une inscription territoriale majeure dans le SCOT
- **Nouer un dialogue avec les partenaires (Chambre d'agriculture et SAFER, Terres de liens)** pour mieux **anticiper les mutations à venir** – filière ENR, installation des jeunes, stratégie foncière, écoconstruction, etc.
- Faire le lien avec les enjeux d'adaptation au changement climatique notamment l'approche "fonctionnalités des sols"
- **Formaliser ces démarches de coopération** au sein du programme d'action (document de mise en œuvre) du SCOT
- **Définir les besoins alimentaires et formuler les orientations et objectifs** du SCOT permettant d'y répondre

## SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS

### Les principaux enseignements...

#### Emploi

- Sur le plan de l'économie, le territoire connaît un développement du nombre d'actifs, d'emplois et d'entreprises, très significatif qui profite à toutes les intercommunalités (très favorable sur Estuaire et Sillon et Erdre et Gesvres). La dynamique est tirée par Nantes métropole et concentrée principalement sur les pôles structurants. Chaque EPCI contribue à la dynamique du grand territoire du Pole métropolitain Nantes Saint-Nazaire. Un point de vigilance sur quelques disparités territoriales observées via le ratio emploi/ actif : plutôt faible sur la CCEG alors qu'élevé et en progression sur la CARENE.
- Le territoire est doté d'un tissu économique diversifié et connaît une progression de l'emploi au sein des filières stratégiques (84% des créations d'emploi liés à 10 secteurs entre 2013-2018).
- Des efforts sont entrepris à l'échelle des EPCI, via une offre de formation adaptée et une prise en compte des spécificités pour offrir des conditions d'accueil optimales, et doivent se poursuivre. Les enjeux d'adaptation aux mutations en cours (ZAN, réduction des déplacements ...) et de rapprochement emploi et habitat sont à considérer pour la suite.

### Les principaux enseignements...

#### Commerce

- Les ZACOM ont été traduites dans les PLU et PLUi en vigueur. Le PLUm de Nantes métropole intègre une OAP Commerce. Des dispositifs de soutien et d'accompagnement (financier, réglementaire, opérationnel) pour l'implantation de commerces en centralité ont été mobilisés ces dernières années par les communes ou intercommunalités.
- Toutefois, la tendance est à une augmentation des surfaces commerciales et une diversification en Zacom, au détriment des centralités pour l'accueil du commerce de proximité, notamment en dehors des agglomérations Nazairienne et Nantaise.
- Une réglementation plus encadrante est attendue.

### Les principaux enseignements...

#### Agriculture

- Le territoire est constitué de 80% d'espaces agricoles et naturels assurant le support de l'activité agricole. 90 000 Ha classés en zone agricole dans les PLU garantissant la pérennité de ces espaces
- Des actions favorisant les fonctions de pérennisation de l'activité : PEAN, l'élaboration de Projets Alimentaires Territoriaux sont mises en place sur certains territoires. L'articulation entre ces derniers est toujours à structurer.
- Des pistes de réflexion pour mieux prendre en compte les mutations à venir ont été soulevées : un dialogue à favoriser avec les partenaires du monde agricole, une notion de filière de production (circuits courts et filières longues) à aborder pour conforter une agriculture diversifiée..

# III. ENVIRONNEMENT, RISQUES ET ÉNERGIE

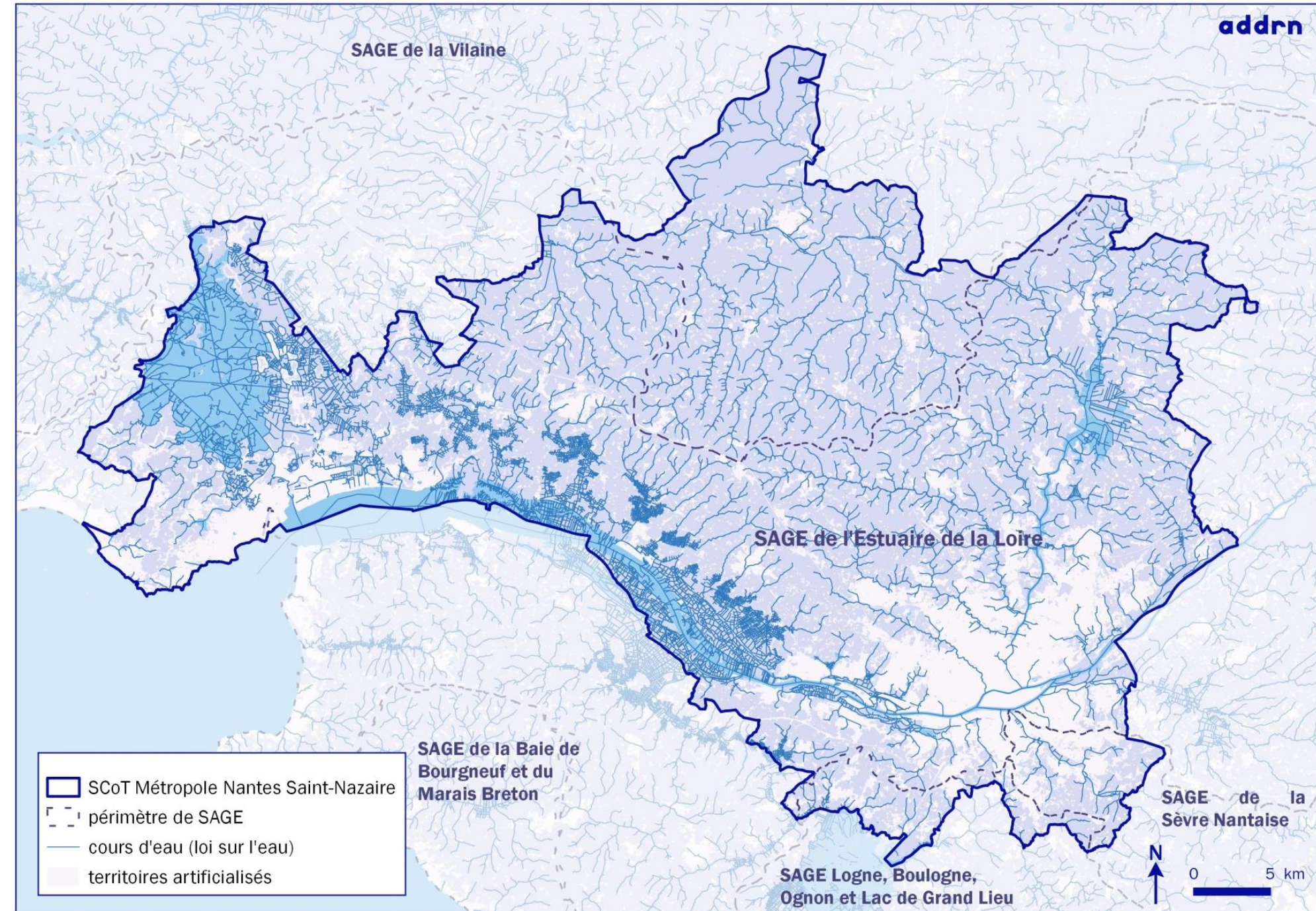
Données de contexte	p 78
Énergie	p 87
Ressources naturelles	p 94
Risques et vulnérabilité	p 100
Volet littoral	p 106
Synthèse de l'analyse des résultats du chapitre III	P 110



## DONNÉES DE CONTEXTE

### # une eau omniprésente sur le territoire, composante du paysage et facteur d'attractivité

- » **4073** c'est le nombre de km parcourus par la Loire et ses affluents au sein du Pôle
- » **15 000 ha** de zones humides reconnues au niveau international car labellisées RAMSAR (sur 50 sites en France et en outre mer > 5 en Région dont 2 au sein du Pôle métropolitain)
- » **3 grands sites classés et inscrits** au Département sont situés sur le territoire métropolitain et ont un rapport avec l'eau. Ils représentent **60 000 ha et 48% des ensembles paysagers de Loire Atlantique** : La Grand Brière, La vallée de l'Erdre et le site côtier de Pornichet à Saint Marc sur Mer.
- » Des supports de connaissance non réglementaire : les 5 Atlas des zones inondables (AZI) : Vallée de l'Erdre, de la Vilaine, Estuaire de la Loire, Grand lieu et Brière.



# # un territoire qui possède une diversité de sols aux fonctionnalités bénéfiques

## Fonctionnalité écologique

■ Espaces naturels remarquables

## Fonctionnalité hydrologique

▨ Réserve utile des sols

▨ Zones inondables

▨ Remontée de nappes

## Fonctionnalité climatique – stock de carbone

■ Espaces écologiques

■ Espaces agricoles

## Fonctionnalité agricole

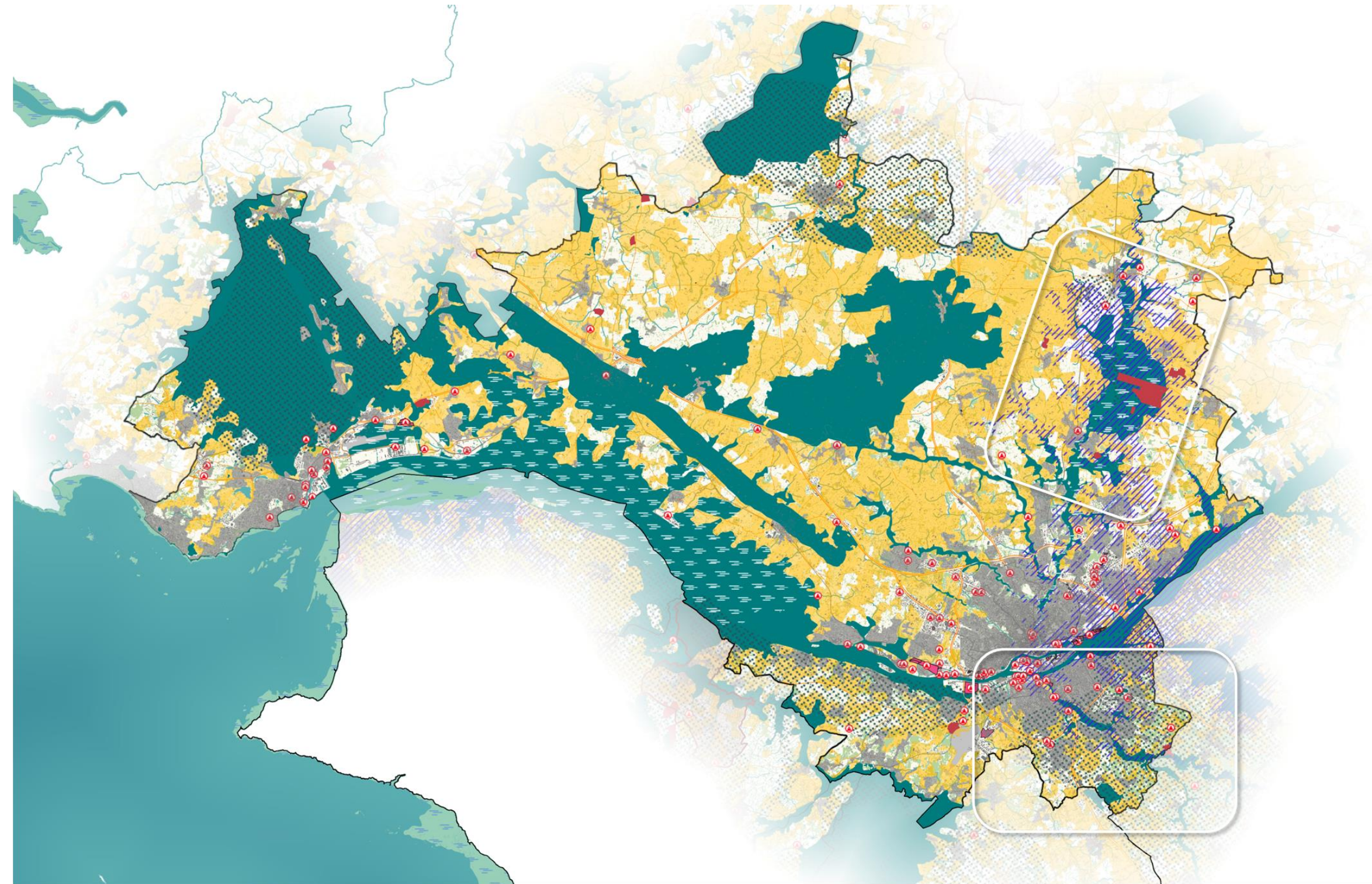
▨ Réserve utile des sols

■ Espaces agricoles

## Richesse minérale (matériaux)

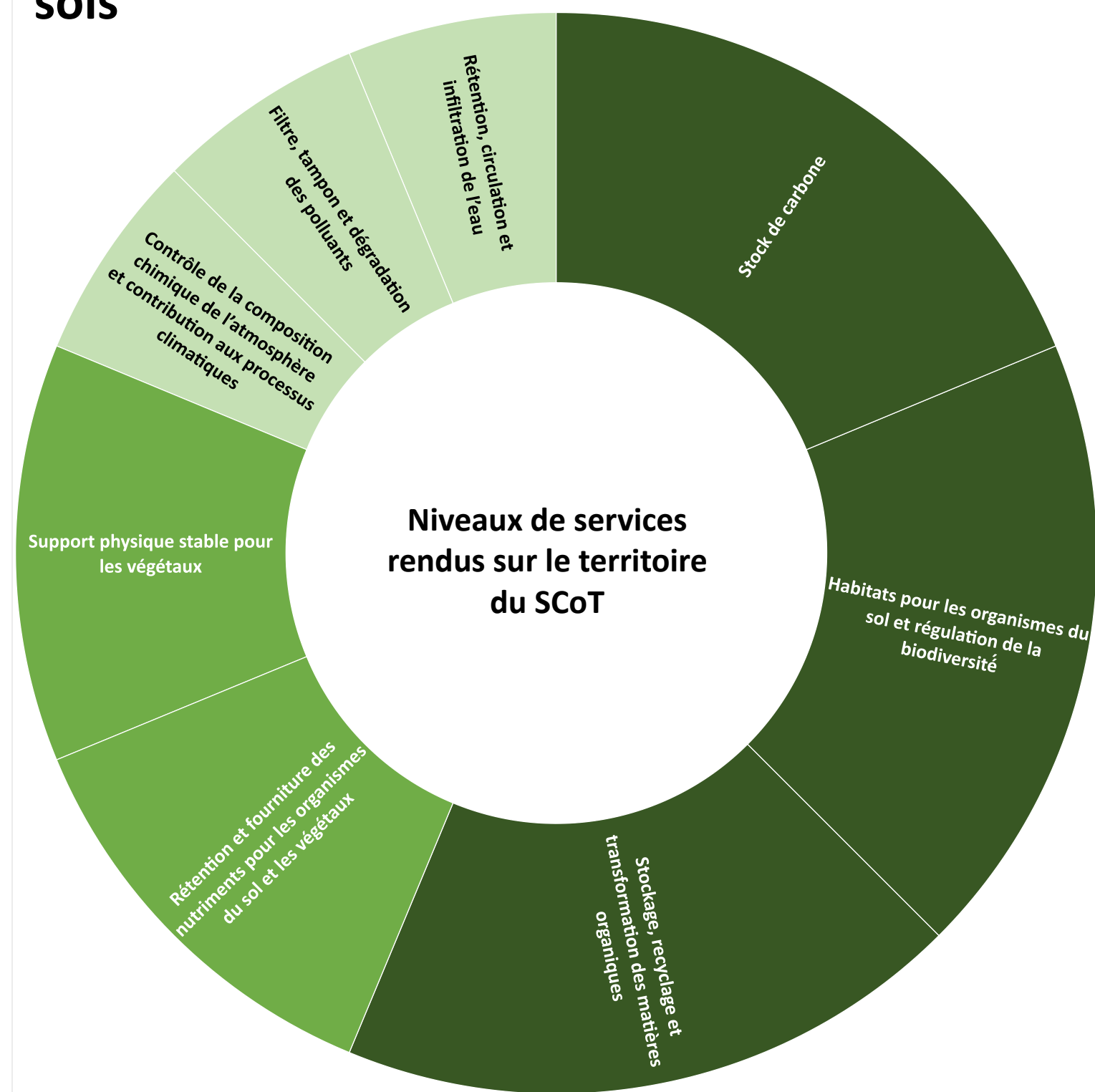
■ Exploitation – carrières actives

□ Concentration des secteurs à  
fonctionnalité des sols multiples



⚠ Nota : les sites et sols pollués n'interviennent pas directement dans la fonctionnalité des sols mais constituent un levier d'action pour leur amélioration

# # Fonctionnalités des sols : des niveaux de services rendus qui diffèrent selon le profil de sols



⇒ Une représentation proportionnelle des services rendus par les sols

» Un territoire qui bénéficie à la fois d'une **bonne capacité des sols pour stocker le carbone** et **favoriser le recyclage des sols** et la transformation des matières organiques, et d'une **forte présence d'habitats naturels** favorable à la préservation de la biodiversité.

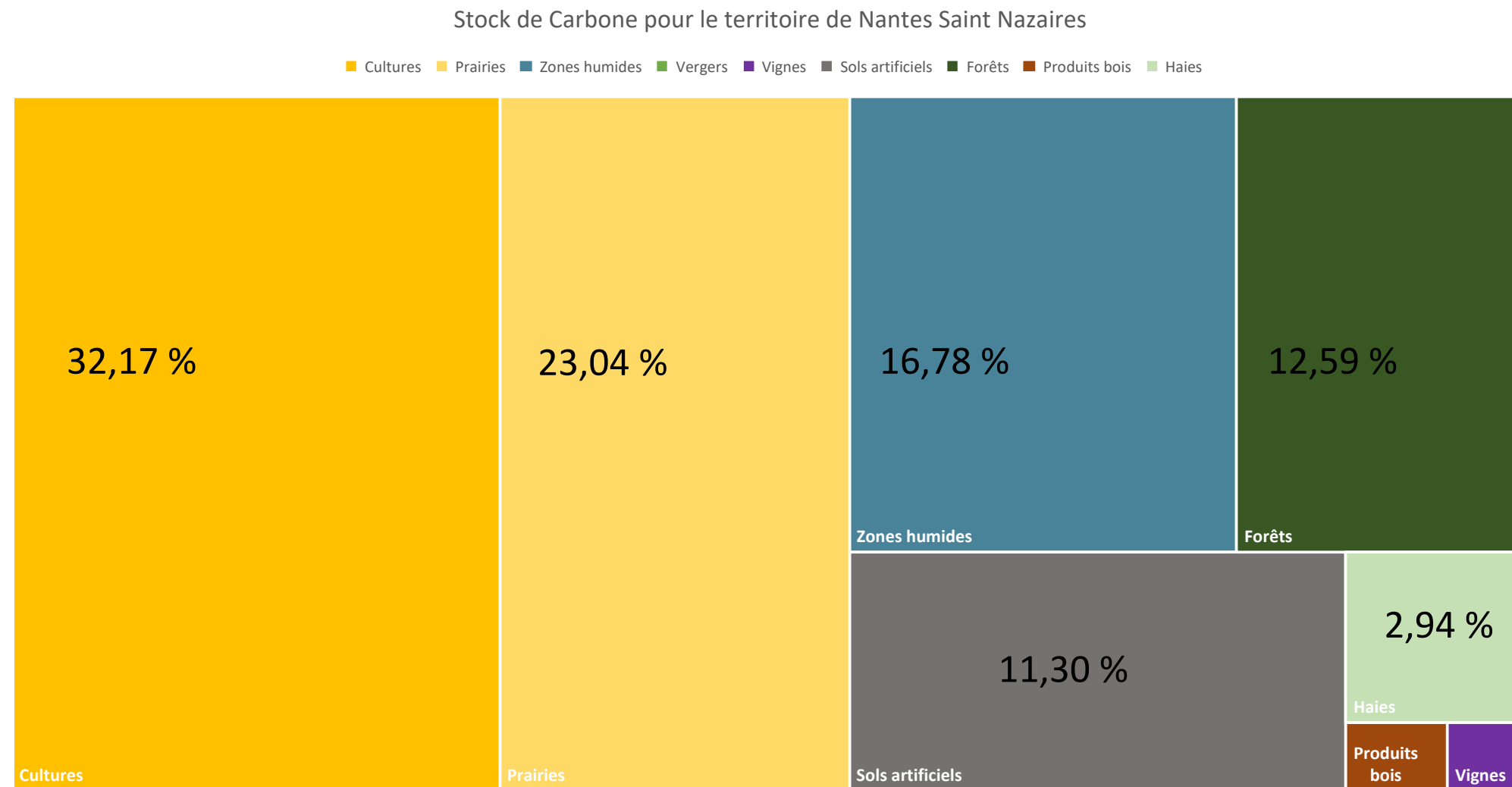
Fonction du sol	Niveaux de services rendus sur le territoire du SCoT	
Stockage, recyclage et transformation des matières organiques	+++	Sols majoritairement agricoles (63 %) Nombreux espaces écologiques
Support physique stable pour les végétaux	++	Le couvert forestier est fragmenté en espaces boisés et bocagers de façon relativement homogène sur l'ensemble du territoire
Rétention, circulation et infiltration de l'eau	+	La réserve utile des sols est essentiellement concentrée au Sud de la Loire et aux extrémités Nord du territoire
Filtre, tampon et dégradation des polluants	+	Les cours d'eau restent très dégradés au regard des pollutions
Habitats pour les organismes du sol et régulation de la biodiversité	+++	Les espaces naturels sont très présents. Leur fonctionnalité avec les sols est majeure : marais, zones humides, espaces forestiers, espaces rivulaires. Ils constituent la transition avec les espaces urbains et les espaces agricoles
Rétention et fourniture des nutriments pour les organismes du sol et les végétaux	++	Sols majoritairement agricoles
Contrôle de la composition chimique de l'atmosphère et contribution aux processus climatiques (via les échanges gazeux entre le sol et l'atmosphère)	+	L'agriculture est principalement responsable des émissions d'ammoniac (NH3)s. Selon le territoire étudié, elle intervient également dans l'émission de particules fines (PM10).
Stock de carbone	+++	Les surfaces agricoles représentent la première source de stock de carbone. Les stocks de carbone sont les cultures et les prairies





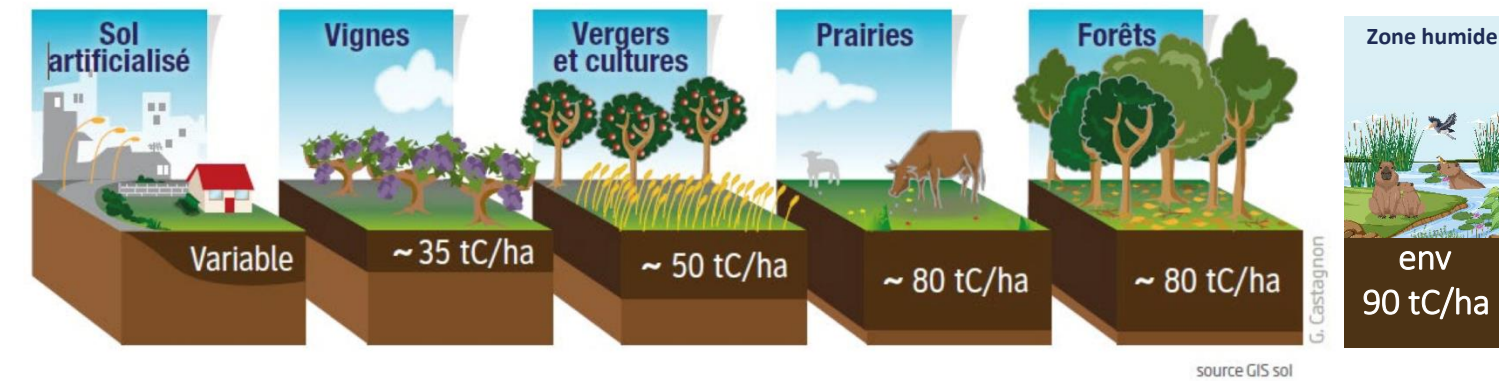
## DONNÉES DE CONTEXTE

### # les cultures et les prairies constituent la moitié des stocks de carbone sur le territoire métropolitain



=> Représentation du stock carbone par type de couvert du sol

Références des capacités des sols en matière de stock carbone :  
=> 1 hectare de zones humides aussi efficace que 2ha de culture



Estimation du stock de carbone dans les 30 premiers centimètres du sol  
Source GIS Sol / ADEME, Carbone organique des sols, l'énergie de l'agro-écologie, une solution pour le climat



La capacité des sols à séquestrer du carbone varie en fonction de leur occupation. Ainsi, le stock carbone contenu dans les 30 premiers centimètres de sols est trois fois plus élevé que dans le bois des forêts. D'après l'inventaire des émissions nationales de gaz à effet de serre, les zones urbaines stockent moitié moins de carbone que les prairies ou forêts. Le stock carbone des sols de culture est intermédiaire.

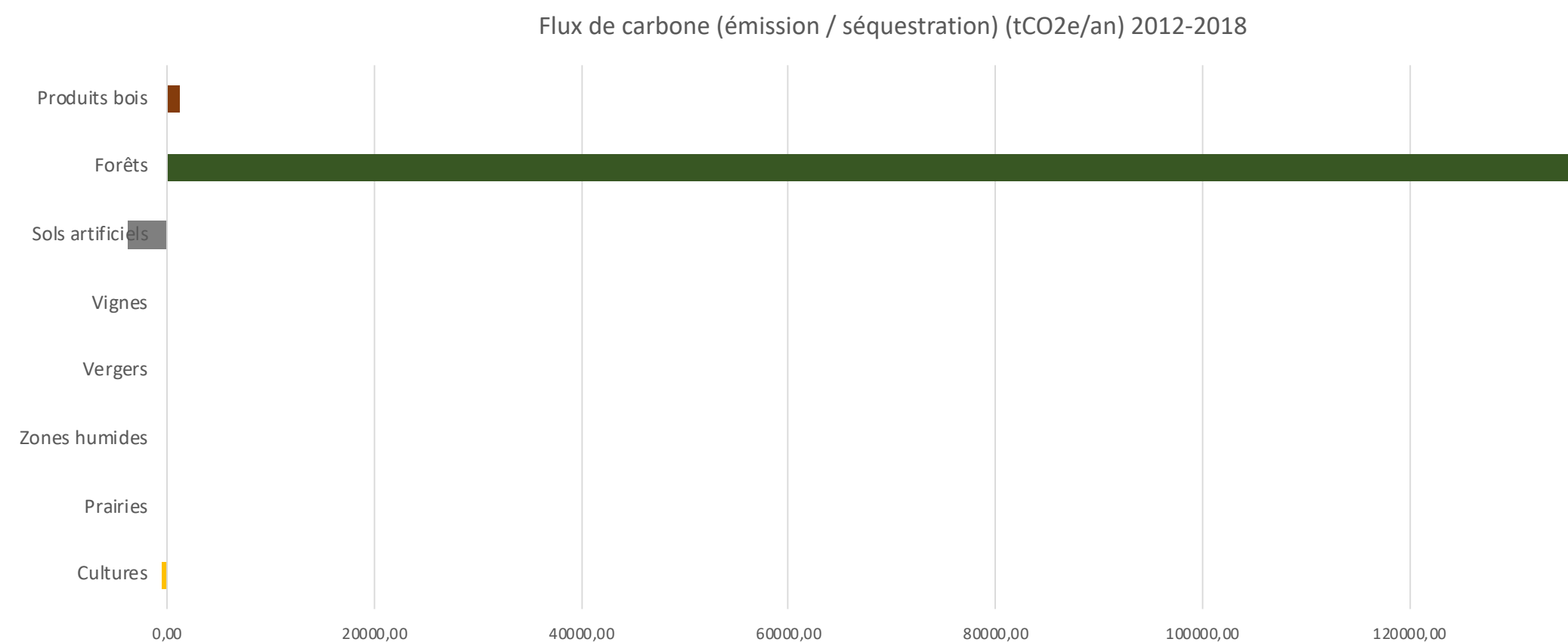
La séquestration nette de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) correspond à l'augmentation sur le territoire des stocks de carbone sous la forme de matière organique dans les sols, les forêts, et les produits bois.

A l'inverse, une réduction des stocks de carbone correspond à une émission nette de CO<sub>2</sub> vers l'atmosphère.

» C'est un enjeu très fort dans la gestion des émissions de gaz à effet de serre puisqu'il s'agit de la capacité des réservoirs naturels à absorber le carbone présent dans l'air.

## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Flux de carbone : un stockage annuel de carbone plus important que le déstockage entre 2012 et 2018



Pour la période 2012-2018 :  
Un flux négatif implique une émission de carbone, un flux positif implique un stock de carbone.

Le changement d'occupation des sols observé par Corine Land Cover entre 2012 et 2018 et par l'inventaire forestier de l'IGN entre 2012 et 2016 renseigne **d'un stockage annuel de carbone plus important que le déstockage**. La séquestration de carbone correspondant à la différence entre le stockage annuel et le déstockage annuel est donc positive avec :

- *Un déstockage dû à la disparition de cultures et à l'imperméabilisation des sols*
- *Un stockage annuel de 137 225 tCO<sub>2</sub>/an, notamment avec la gestion des forêts et les produits bois.*

	Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Nantes Métropole	Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	Communauté de Communes de la Région de Blain	Total
Cultures	0	0	0	-450	0	-450
Prairies	0	0	0	0	0	0
Zones humides	0	0	0	0	0	0
Vergers	0	0	0	0	0	0
Vignes	0	0	0	0	0	0
Sols artificiels	-288	-649	-2322	-463	-129	-3850
Forêts	12495	13272	43729	32593	33922	136011
Produits bois	66	58	196	207	687	1214
Haies	0	0	0	0	0	0

## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Les habitants des Pays de la Loire plus vulnérables lors des épisodes de "journées anormalement chaudes" à venir

Près des deux tiers de la population de France métropolitaine (65 %) résident au sein des territoires, majoritairement en plaine, où l'on comptera de 16 à 20 journées anormalement chaudes au cours des trois mois d'été.

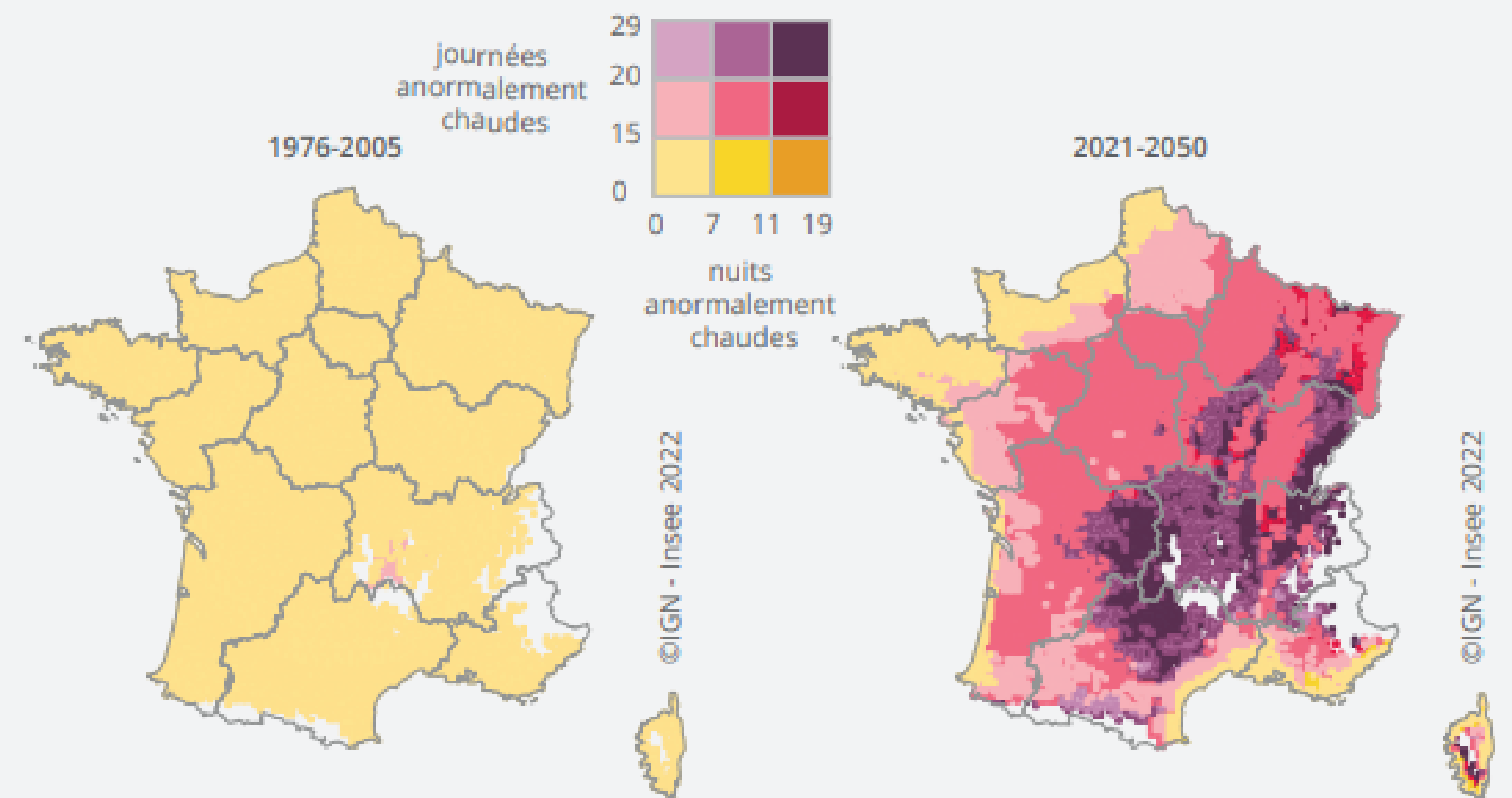
Au sein des Pays de la Loire, cela représente 89 % des habitants.

Des évènements qui augmentent les risques sanitaires auprès des populations vulnérables (personnes âgées de 75 ou plus, jeunes enfants, ...), des impacts sur certains secteurs d'emploi (construction, agriculture).

**« Un habitant sur sept vit dans un territoire exposé à plus de 20 journées anormalement chaudes par été dans les décennies à venir »**

Source étude INSEE et météoFrance 2020 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6522912>

### ► 1. Fréquence des journées et nuits anormalement chaudes pour les périodes 1976-2005 et 2021-2050



**Note :** les carreaux d'altitude moyenne supérieure à 1 000 mètres ne sont pas considérés.

**Lecture :** au cours des trois prochaines décennies, il y aura en moyenne, chaque été en Île-de-France, de 16 à 20 journées et de 8 à 11 nuits anormalement chaudes. Avant 2005, la région subissait au maximum 15 journées et 7 nuits anormalement chaudes.

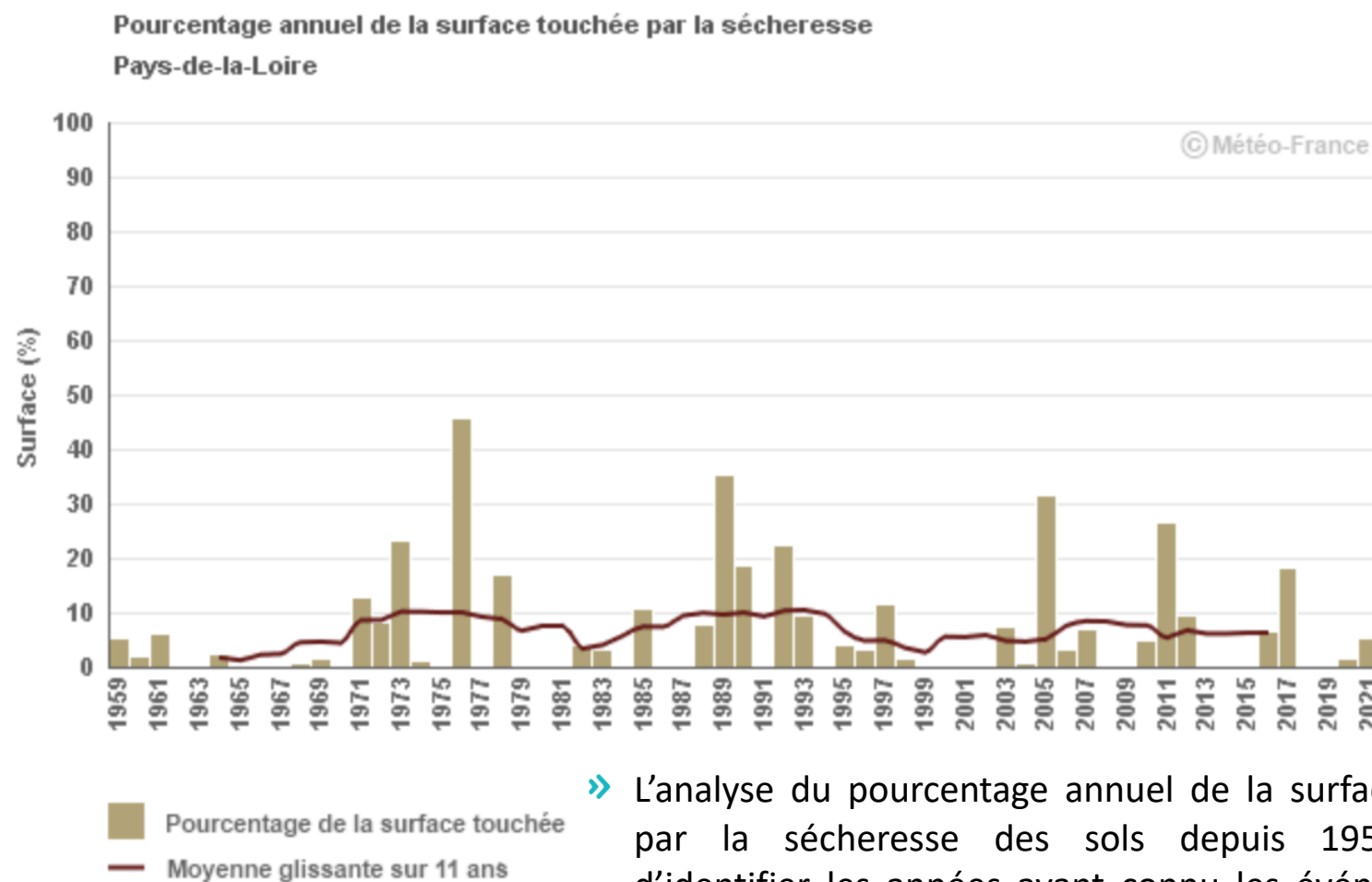
**Champ :** France métropolitaine.

**Source :** Météo-France, Drias 2020.



## DONNÉES DE CONTEXTE

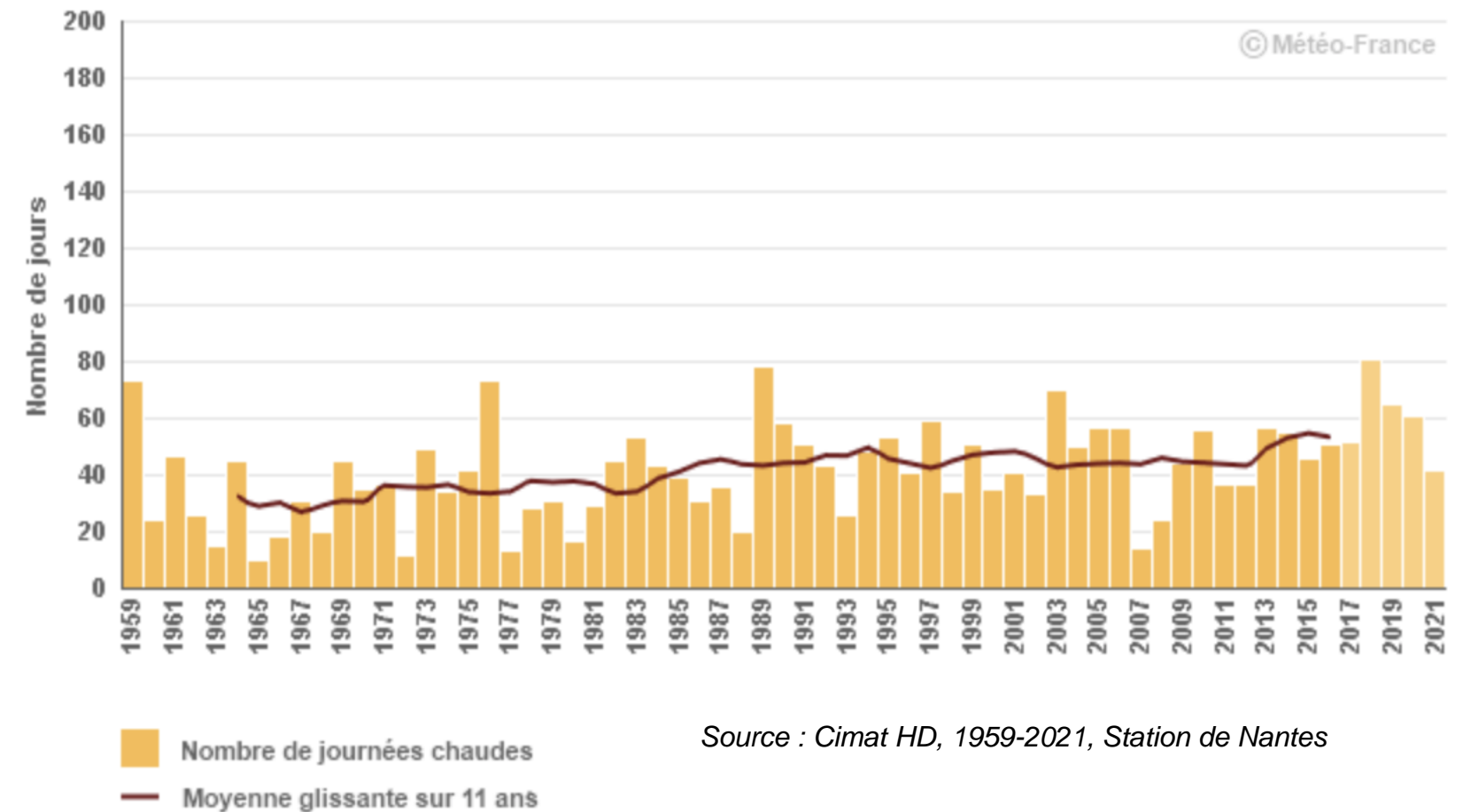
### # des vagues de chaleur plus récurrentes chaque année et des impacts sur la sécheresse des sols



» L'analyse du pourcentage annuel de la surface touchée par la sécheresse des sols depuis 1959 permet d'identifier les années ayant connu les événements les plus sévères comme 1976 et 2005.

» L'évolution de la moyenne décennale montre l'augmentation de la surface des sécheresses passant de valeurs de l'ordre de 5 % dans les années 1960 à près de 10 % de nos jours.

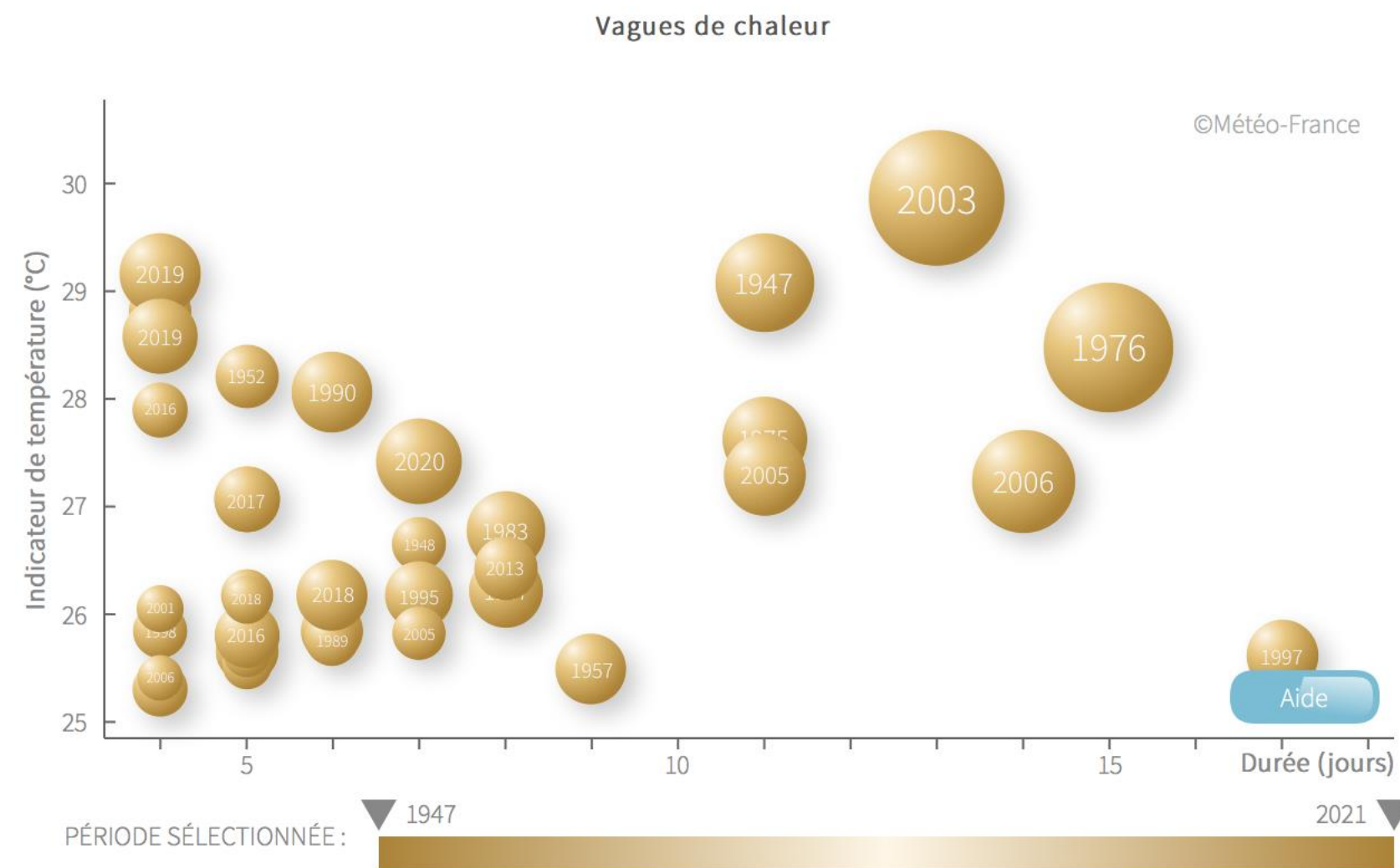
Nombre de journées chaudes  
Nantes-Bouguenais



» Sur la période 1959-2019, on observe une tendance en hausse de l'ordre de 2 à 3 jours par décennie sur le littoral.

» 2018 est l'année ayant connu le plus grand nombre de journées chaudes : une année record avec plus de 80 journées chaudes observées à l'intérieur des terres.

## DONNÉES DE CONTEXTE



Source : Cimat HD, 1959-2021, Echelle Pays de la Loire

Les vagues de chaleur recensées depuis 1947 en Pays de la Loire ont été sensiblement plus nombreuses au cours des dernières décennies.

### » L'augmentation de température a pour corollaire une augmentation des risques sanitaires pour la population locale :

- Le risque de décès associé à l'ozone et aux particules fines est plus important les jours chauds. Il y a ainsi une synergie entre les effets des polluants et la température.
- Augmentation des maladies respiratoires ou cardio-vasculaires liées à la pollution atmosphérique
- Augmentation de la dégradation de la ressource en eau
- Augmentation du risque de noyade (à prendre en compte pour un territoire littoral) : l'enquête NOYADES, réalisée tous les 3 ans pendant l'été par Santé publique France, montre que le nombre quotidien de noyades accidentelles varie selon la température, avec davantage de noyades pendant les périodes de fortes chaleurs.

### » Au regard du profil démographique du territoire qui est concerné par :

- Un solde naturel majeur entraînant une population en bas âge sensible. En termes de positionnement, le territoire est positionné au 7<sup>ème</sup> rang français pour son solde naturel
- Un indice de vieillesse qui augmente par ailleurs (0,62 en 2013 – 0,67 en 2019)
- 22 % de la population a plus de 60 ans et 18 % de la population a moins de 14 ans (6 % a moins de 5 ans)

### » La vulnérabilité climatique à travers les vagues de chaleurs et sécheresse constitue un enjeu sanitaire non négligeable à prendre en compte

## DONNÉES DE CONTEXTE

### # Des émissions de polluants qui diffèrent selon le profil de territoire

- » Les origines des polluants sont très hétérogènes notamment pour les PM10 et les SO2.

SO2 : dioxyde soufre  
 Oxydes d'azote : (No, NO2, NoX)  
 PM / Particules en suspension  
 COV : Composés organiques volatiles dont le benzène

Source principale d'émissions de polluants par EPCI - 2018

	PM10	PM2,5	COVM	NH3	NOx	SO2
Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	Industrie	Industrie	Industrie	Agriculture	Autre Transport	Énergie
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Résidentiel	Résidentiel	Industrie	Agriculture	Énergie	Énergie
Nantes Métropole	Transport routier	Résidentiel	Industrie	Agriculture	Transport routier	Résidentiel
Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	Résidentiel	Résidentiel	Résidentiel	Agriculture	Transport routier	Industrie
Communauté de Communes de la Région de Blain	Agriculture	Résidentiel	Résidentiel	Agriculture	Transport routier	Résidentiel

Source : Observatoire de l'Energie en Pays de la Loire, BASEMIS, Traitement E.A.U

# ENERGIE

## QUE DISAIT LE SCOT ?

**Poursuivre l'engagement en faveur de sa transition énergétique et s'inscrire dans les objectifs nationaux :**

- Réduire de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030,
- Diversifier les sources d'approvisionnement énergétique en valorisant les ressources naturelles disponibles localement (32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale)

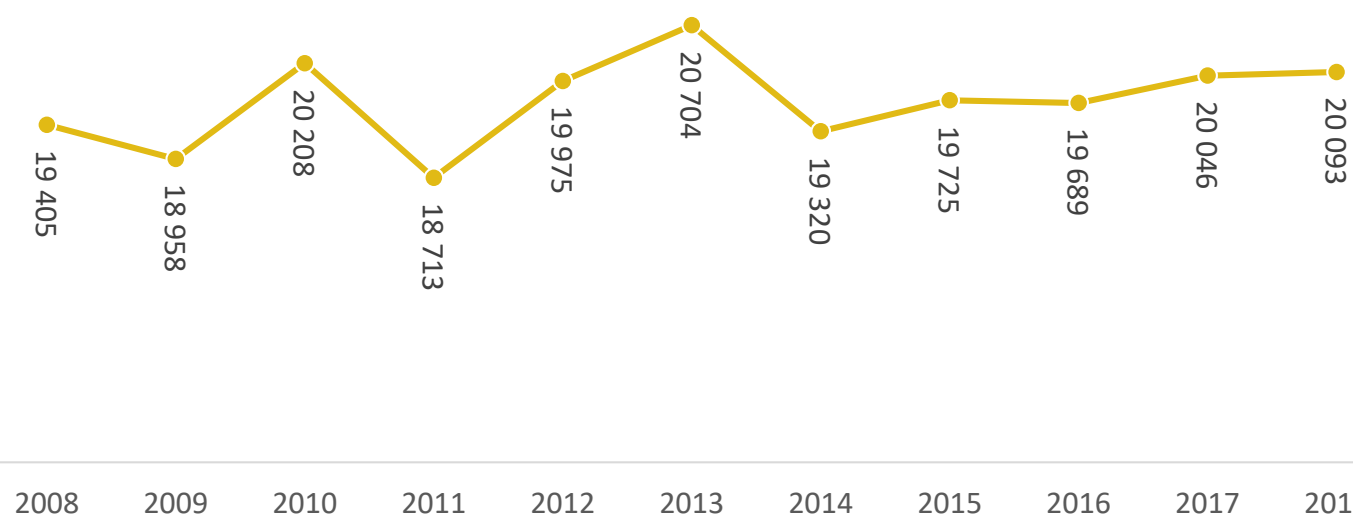
## ÉNERGIE

### # Une progression modérée de la consommation d'énergie...

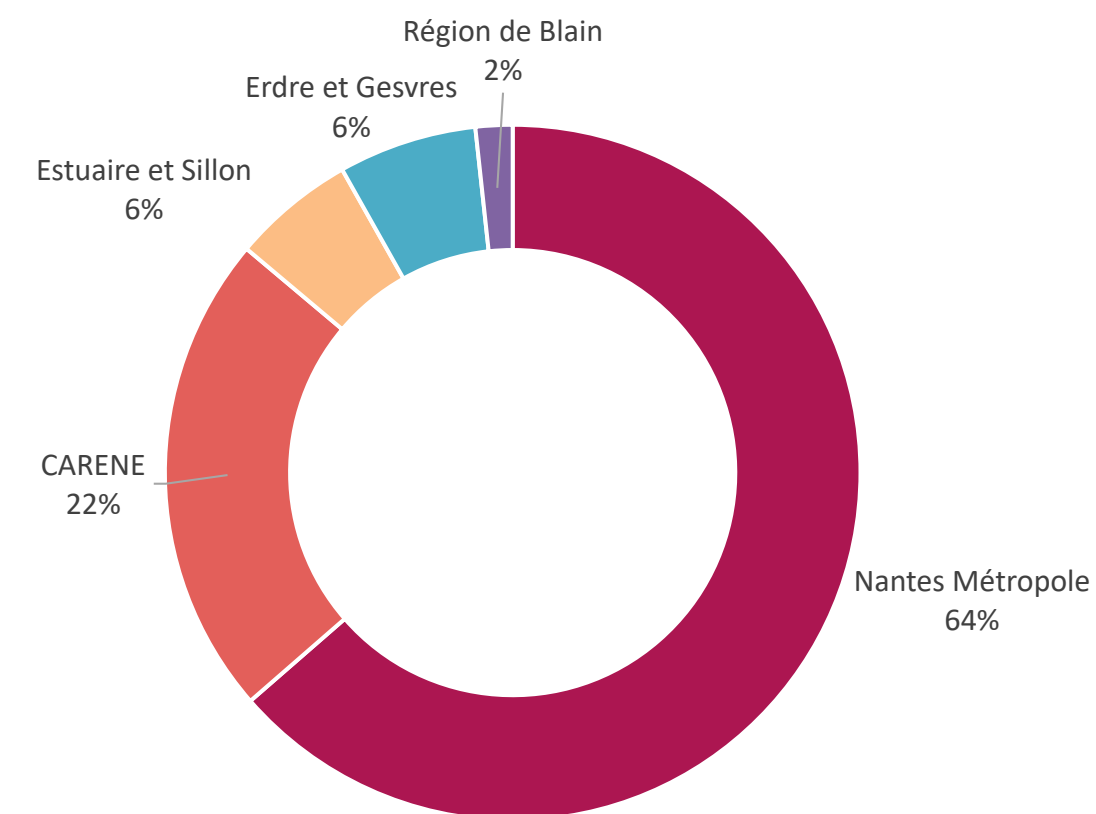
- » Une progression relativement constante de la consommation d'énergie sur la période 2008-2018, avec des évolutions liées à des hivers plus ou moins rigoureux (expliquant les deux pics de consommation observés sur la période)
- » Une augmentation relativement contenue (+ 688 GWh sur 2008-2018, soit + 3,5%), au regard de la forte dynamique démographique (population : + 13%) et économique (emplois : + 14,7%) que connaît le territoire sur la même période
- » Nantes Métropole et la CARENE, qui concentrent la très grande partie des habitants et des emplois du territoire, sont logiquement les deux plus gros consommateurs d'énergie sur le PMNSN

Pour mémoire : indicateur de comparaison dans l'Evaluation Environnementale du SCoT  
 Consommation globale d'énergie sur le territoire : 1 554 752 tep (tonne d'équivalent pétrole) en 2012 (source : BASEMIS)  
 Consommations énergétiques des secteurs transports, de l'habitat, du tertiaire (données 2012 - BASEMIS)

Evolution de la consommation d'énergie finale (en GWh/an) à l'échelle du PMNSN



Répartition de la consommation d'énergie finale en 2018 par intercommunalité



Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire

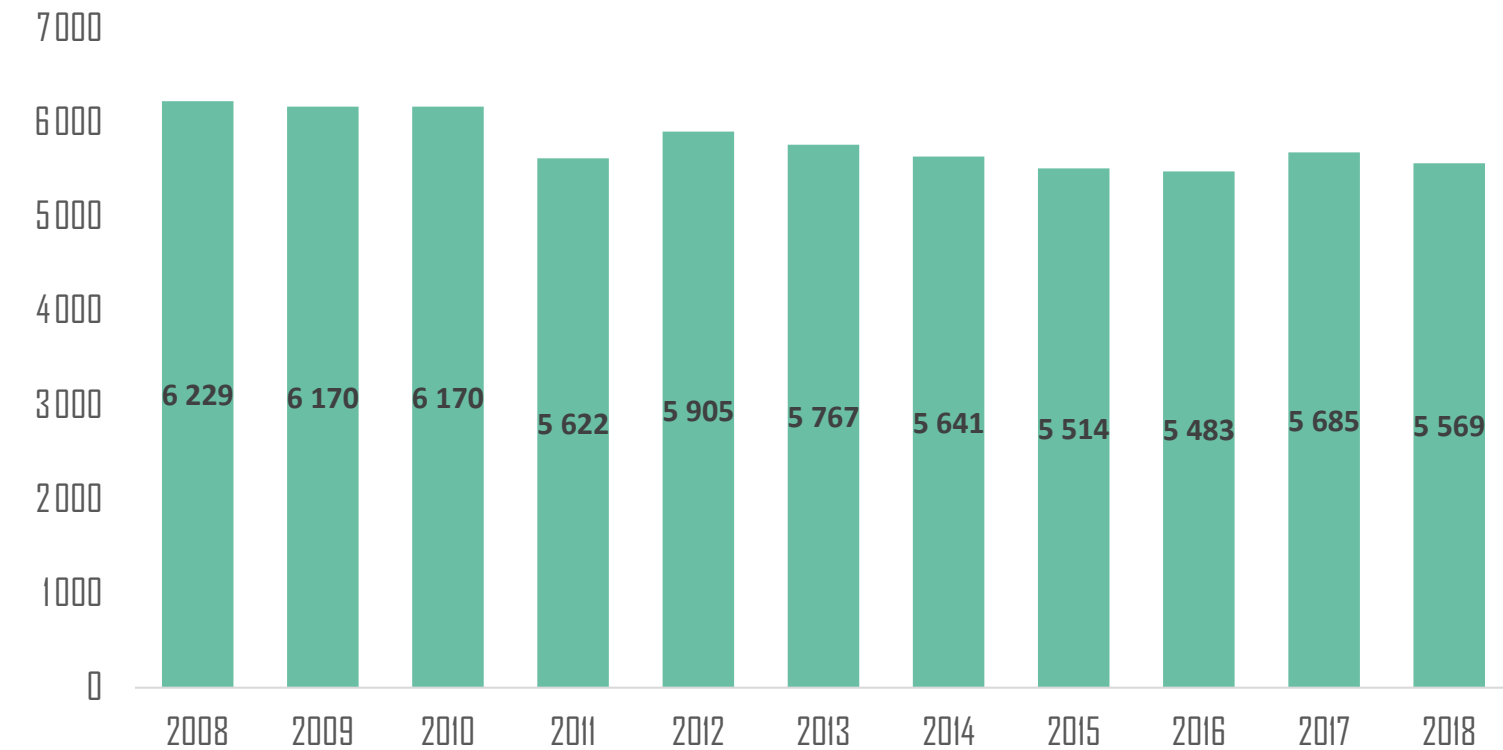


## ÉNERGIE

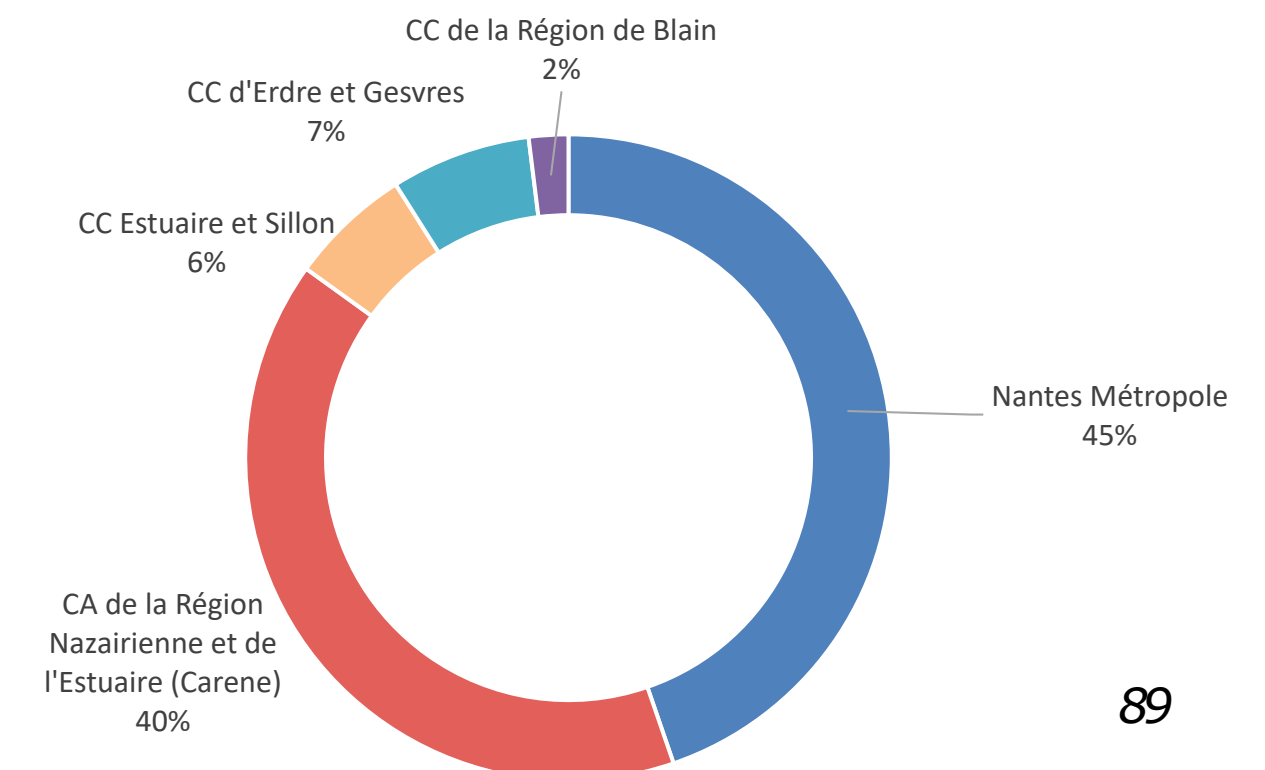
### # ... conjuguée à une diminution trop faible des gaz à effet de serre

- » Une diminution de 10% des émissions de GES entre 2008 et 2018, qui s'explique par des consommations d'énergies contenues et un verdissement relatif des productions
- » Une baisse qui semble être un bon signal mais qui reste largement insuffisant pour respecter :
  - la réduction de 40% des GES visée par le SCoT sur la période 1990-2030 ;
  - les objectifs et le rythme de réduction fixés par la Stratégie Nationale Bas Carbone (-0,9% par an observé sur 2008-2018, bien en-deça de l'objectif de -5,5% par an) visant l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.
- » La CARENE et Nantes Métropole totalisent 85% des émissions de GES en 2018 à l'échelle du PMNSN, du fait de la concentration des populations et des emplois induisant des usages importants liés à l'énergie
- » Le niveau d'émissions de GES de la CARENE, comparable à celui de Nantes Métropole malgré une population 5 fois moins importante, s'explique par la présence de nombreuses activités industrielles (Zone Industriale-Portuaire de Montoir-de-Bretagne et St-Nazaire) ; le raffinage en particulier représente 22% des émissions du PMNSN et 55% de celles de la CARENE
- » Sur le territoire de Nantes Métropole, ce sont les postes du transport et des bâtiments (habitat et bureaux) et, dans une moindre mesure, l'activité industrielle et agricole (notamment les serres chauffées pour le maraîchage) qui contribuent aux émissions de GES

Evolution des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) (en kteqCO2) à l'échelle du PMNSN



Répartition des émissions de GES en 2018 par intercommunalité



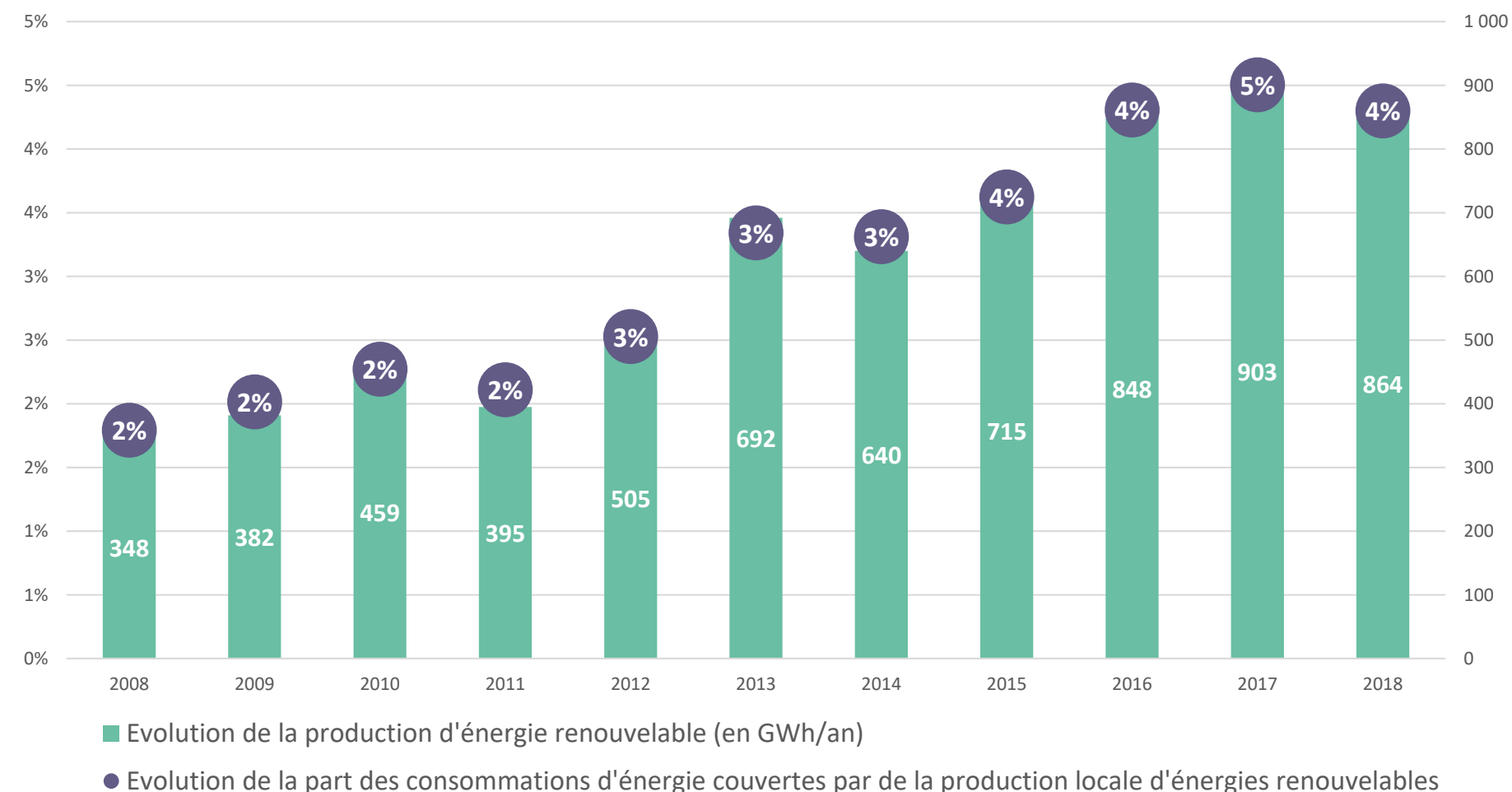
## ÉNERGIE

### # Une augmentation modeste de la production locale d'énergies renouvelables...

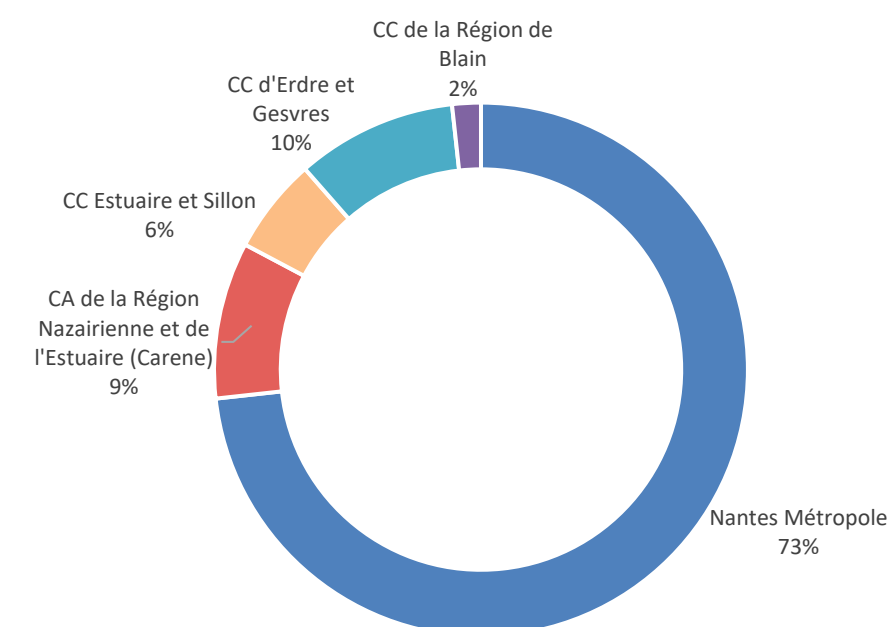
- » Une part des énergies renouvelables dans le mix énergétique qui, après une progression sensible, semble stagner entre 4 et 5% sur 2015-2018
- » Une production d'énergie renouvelable réalisée aux 3/4 sur Nantes Métropole et principalement induite par la présence de réseaux de chaleur structurants et un grand nombre de logements mobilisant l'aéro-géothermie (PAC) ou le chauffage bois (individuel)
- » Avec un taux de 4% en 2018, la part des énergies renouvelables et locales dans le mix énergétique est marginale (rappel objectif de la loi : 32% en 2030) ; l'utilisation massive des produits pétroliers pour la mobilité et le gaz naturel pour les usages chauffages (bureaux, logements, industries) vient contrebalancer les efforts de production renouvelables
- » A noter la mise en service du parc éolien offshore de St-Nazaire, dont la production correspondra au double de ce qui est produit actuellement en énergies renouvelables sur le territoire (production annuelle estimée à 1 735 GWh dès 2023, équivalente à la consommation d'électricité de 700 000 habitants)

Pour mémoire : indicateur de comparaison dans l'Evaluation Environnementale du SCoT  
Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire : 3% en 2012 (source : BASEMIS)

### Développement de la production locale d'énergies renouvelables à l'échelle du PMNSN



### Répartition de la production d'énergie renouvelable (en GWh/an) en 2018 par intercommunalité

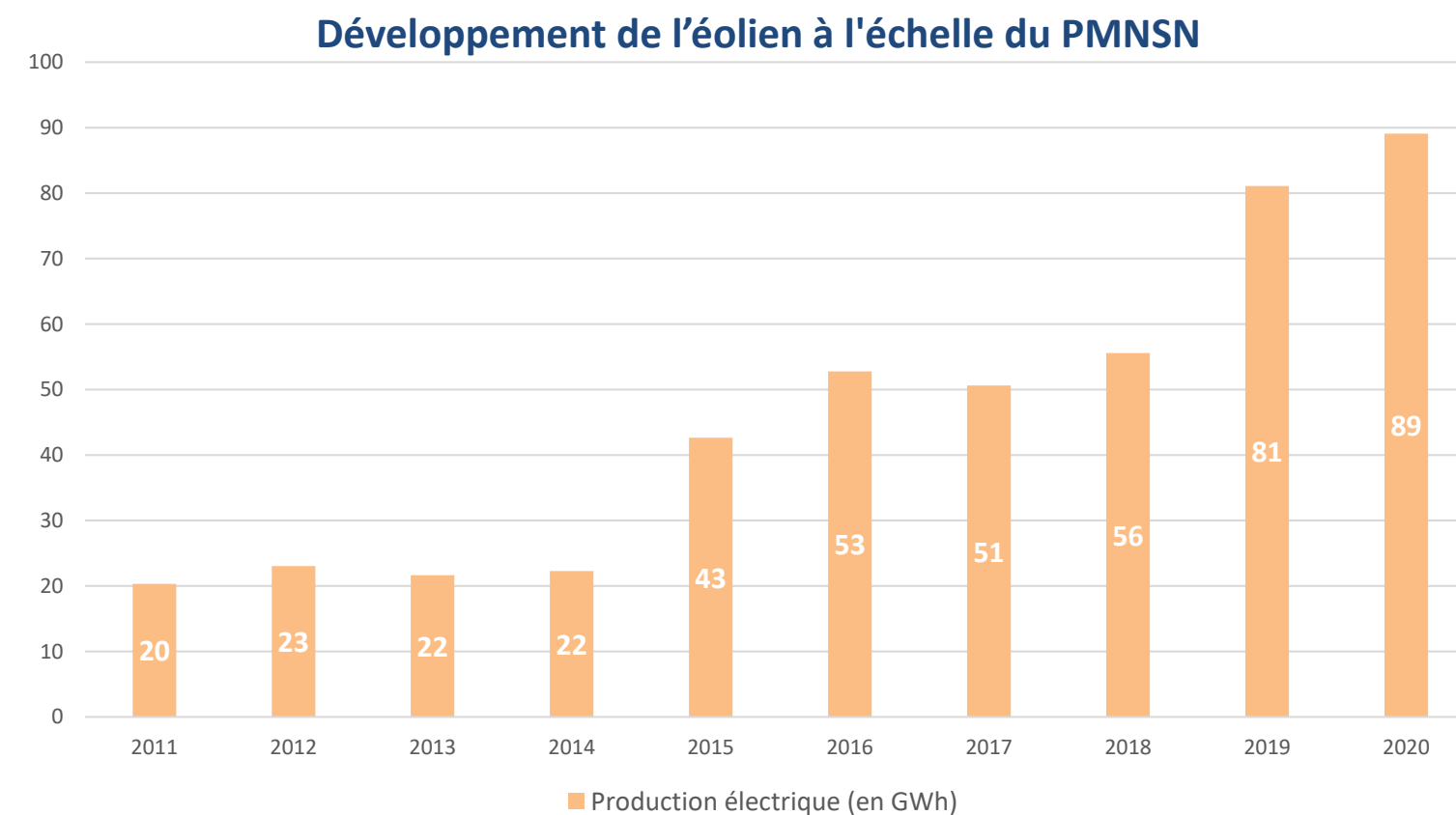
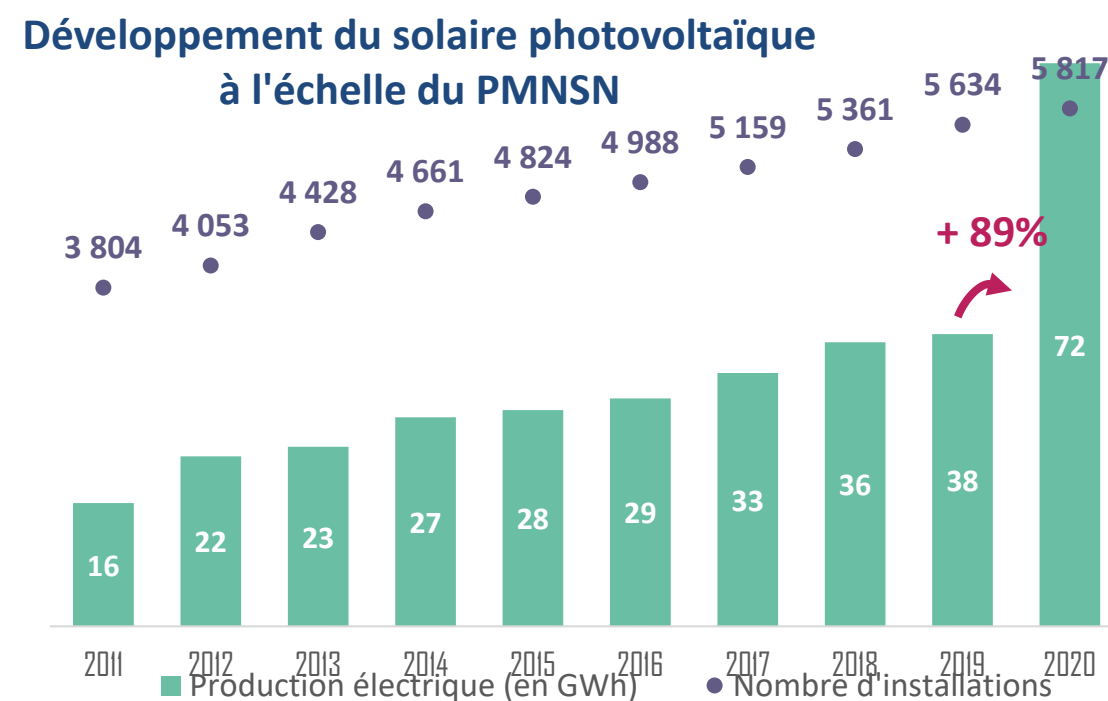


Source : Traitement Auran d'après données BASEMIS® - Air Pays de la Loire

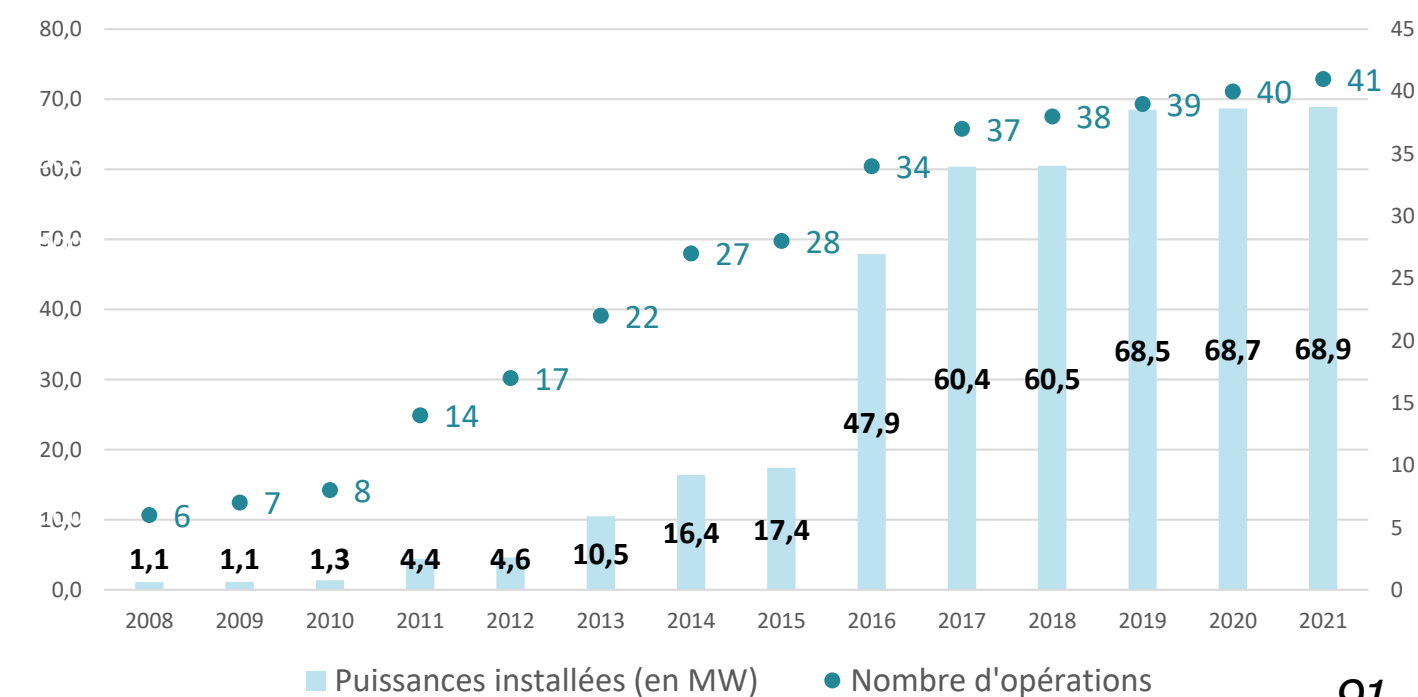
## ÉNERGIE

### # ... portée principalement par le solaire photovoltaïque et bientôt l'éolien offshore

- » Après une progression constante mais modérée, **le solaire photovoltaïque connaît un important développement en 2020 grâce au raccordement d'installations solaires d'envergures en ombrières ou en toitures** (Ombrières Zénith 3,5 MWc, Transport Baudron sur la zone aéroportuaire 12 MWc, Donges 3,2 MWc...)
- » **Après un arrêt du développement de l'éolien** (acceptabilité sociale en baisse et contrainte liée à la présence des deux radars météo et militaires), **la production de ce type d'énergie va connaître un bond sans précédent sur le territoire** (passant de 51 à 1805 GWh) avec le parc offshore de St-Nazaire et le parc de Campbon.
- » **Le développement des chaufferies bois se poursuit timidement après le pic de 2015**, qui coïncide avec la mise en service de la chaufferie du réseau de chaleur centre Loire de Nantes Métropole (30 MW)
- » **Méthanisation : des projets en injection récemment raccordés** (centrale à gaz de l'Estuaire et STEP Petite Californie) **ou en construction** (60 GWh fin 2022) **et un gisement à valoriser à l'échelle du Grand Ouest**



### Développement des chaufferies collectives et des entreprises à l'échelle du PMNSN



# Energie

## Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCOT interrogée :

#### > Encourager et maîtriser le développement des énergies renouvelables

##### *Des actions s'inscrivant pleinement dans l'objectif à atteindre*

- ✓ *Le développement du photovoltaïque sur les grandes toitures dont commerciales (toutes les intercommunalités)*
- ✓ *Le développement de réseaux de chaleur (CARENE, NM) ou structuration de ceux-ci (Pays de Blain).*
- ✓ *Le développement des ombrières (en partenariat avec Territoires Energie 44 – ex SYDELA) sur les parkings ou sols dégradés (centrales photovoltaïques)*
- ✓ *Le soutien des projets de méthanisation*
- ✓ *Le développement de l'éolien : du potentiel de production à projeter et des parcs existants à conforter, au maintien de l'assemblage local et au développement de la construction d'éolienne*
- ✓ *Le programme de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et d'équipements publics, politique de réduction des consommations (via les PCAET)*
- ✓ *Le soutien au projet ECOCOMBUST de Cordemais*

## Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## LES PREMIERS ENJEUX POUR DEMAIN

### Quelques verbatims issus des débats

*"Le pôle métropolitain possède des infrastructures d'énergie d'envergure nationale et internationale. Quelle approche doit-on avoir ? Une maîtrise de la demande au sein des secteurs d'activités ? Un positionnement spécifique du territoire ?"*

*"Très important d'avoir un espace de dialogue sur les grandes mutations notamment avec les industriels. Risque que l'on n'aille pas assez vite et de les subir d'un point de vue social."*

*"Constat d'une volonté pour chaque territoire d'implanter son unité de production d'énergie (beaucoup de solaire photovoltaïque, aussi de l'éolien mais qui pose la question de l'acceptabilité au niveau des citoyens). Une accélération perceptible qui pose la question des aides, des moyens mais aussi des difficultés liées au recours."*

*Travail en cours sur la définition d'une « zone à faible émission ». Par exemple au 1er janvier 2025, les diesels avant 2006 ne pourront plus rentrer dans Nantes Métropole. Cela va poser des questions aux habitants / artisans et impacter les territoires voisins. Besoin d'ouvrir le dialogue à l'échelle du Pôle.*

### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

- **Accompagner le déploiement des énergies renouvelables** (mesurer, planifier, concerter, aider à la maîtrise publique...). Poursuivre le travail en cours avec Territoire Energie 44.
- **Soutenir les initiatives en faveur des transitions** et avancer avec les collectivités dans le cadre du SCOT en agissant sur les mobilités et sur l'isolation thermique du bâti via un accompagnement des filières en place.
- **Ouvrir le dialogue et porter les réflexions à l'échelle du Pôle métropolitain** sur la territorialisation des objectifs, sur les arbitrages à venir en lien avec les conflits d'usages... sans négliger **l'échelle départementale pour son apport d'expertise, ni la concertation et la gouvernance entre acteurs concernés**, essentielles à la réussite des projets et de leur acceptabilité.

# RESSOURCES NATURELLES

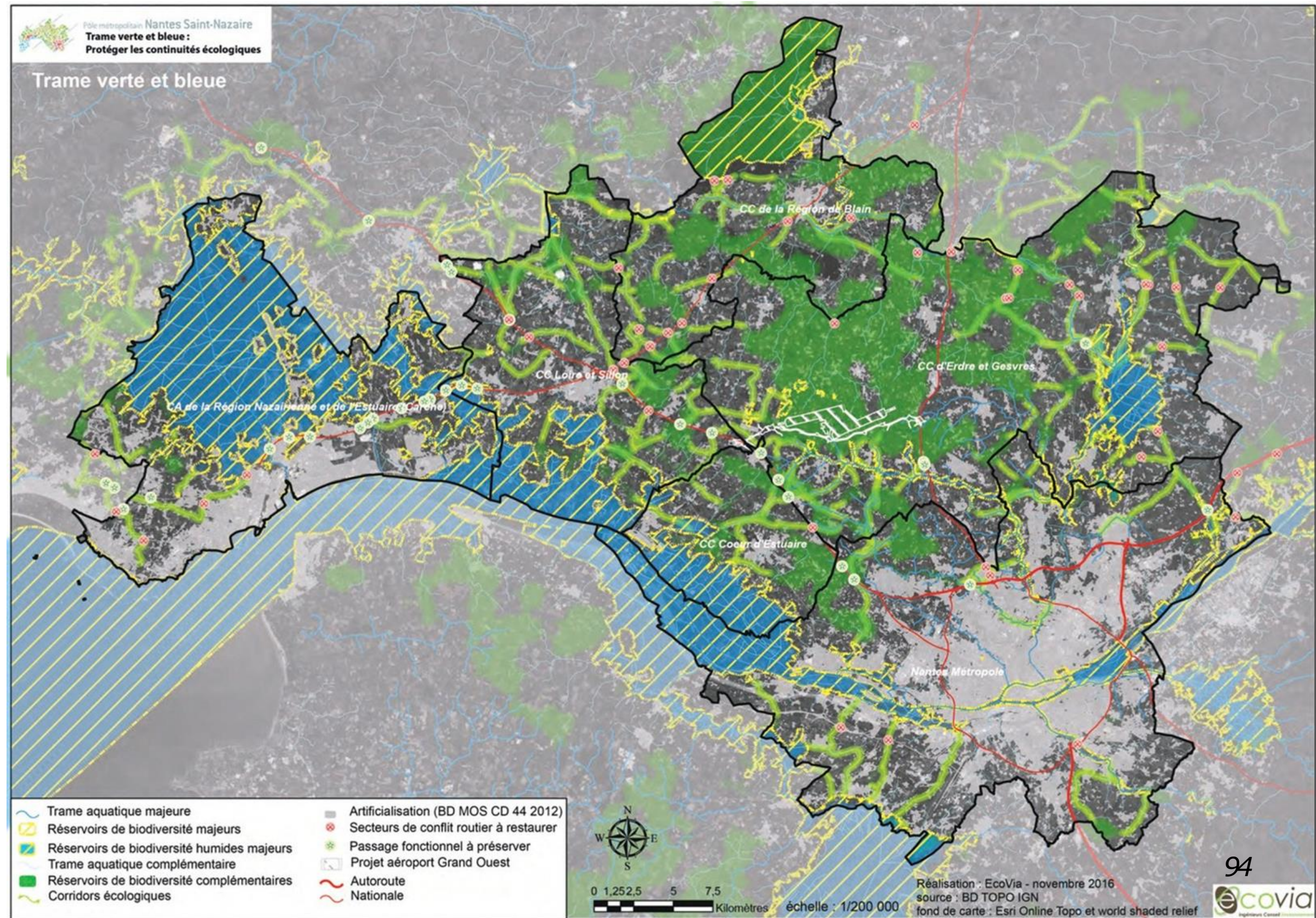
## QUE DISAIT LE SCOT ?

### L'EAU SOCLE MAJEUR DE L'ECOMETROPOLE

- Promouvoir la réalisation de projets urbains respectueux du cycle de l'eau
- Protéger la ressource en eau : disponibilité et qualité

### DESSINER UNE ECO METROPOLE VERTE ET BLEUE

- Préserver les continuités naturelles
- Protéger les espaces naturels emblématiques
- Valoriser la place de la nature en ville



## RESSOURCES NATURELLES

### # des espaces naturels remarquables sous bonne protection

» 21% du territoire est composé d'espaces naturels inventoriés et protégés au titre des ZNIEFF 1 et Natura2000

» Au sein des PLU et PLU(i) en vigueur en 2022 : 47% des espaces sont classés en zone A et 35% en zone N.

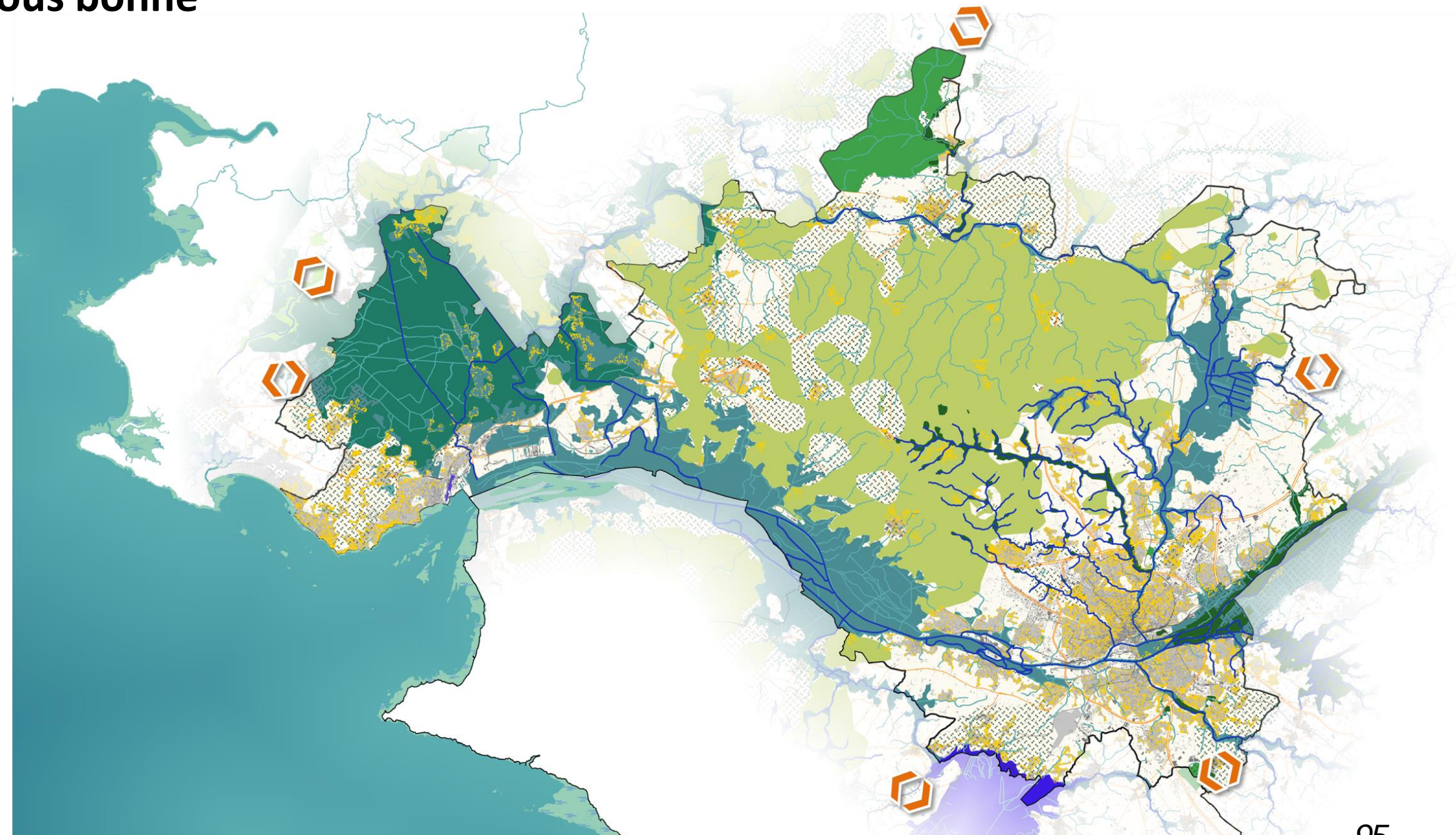
» Traduction dans les PLUi des orientations du SCOT au sein d'OAP thématique Trame verte et bleue et de règlements spécifiques notamment sur la CARENE et Nantes Métropole.

#### Réservoirs de biodiversité

- Milieux bocagers
- Milieux forestiers et bois
- Milieux de marais
- Milieux humides
- Milieux rivulaires, de vallées
- Milieux aquatiques et cours d'eau

#### Corridors et perméabilités

- Espaces de perméabilités des milieux bocagers et boisés
- Espaces végétalisés urbains
- Grands corridors interrégionaux
- Corridors aquatiques



## RESSOURCES NATURELLES

### # une qualité des eaux superficielles sous pression

- » Une qualité qui reste médiocre voire mauvaise malgré des objectifs de mise aux normes des stations et d'amélioration des installations d'assainissement non collectifs. Par ailleurs, de nouveaux critères (hydromorphologie) ont été pris en compte depuis 2016 déclassant certains cours d'eau.
- » Une vulnérabilité des têtes de bassin versant de forte à très forte identifiées au SAGE comme secteur à enjeux pour le territoire et la qualité de l'eau.

#### Améliorer la qualité de la ressource en eau

##### Etat des cours d'eau

Moyen

Médiocre

Mauvais

Pressions liées aux facteurs biologiques et/ou à la pollution diffuse

Pressions liées aux continuités, à la morphologies et/ou à la pollution diffuse

#### Préserver l'estuaire de la Loire et ses dynamiques naturelles et économiques

##### Réduire sa vulnérabilité



Lien Nord Sud Estuaire de la Loire



Enjeux de gestion des têtes de bassin versant pour la qualité de l'eau



Source : SDAGE Loire Bretagne, données 2019, Traitement E.A.U

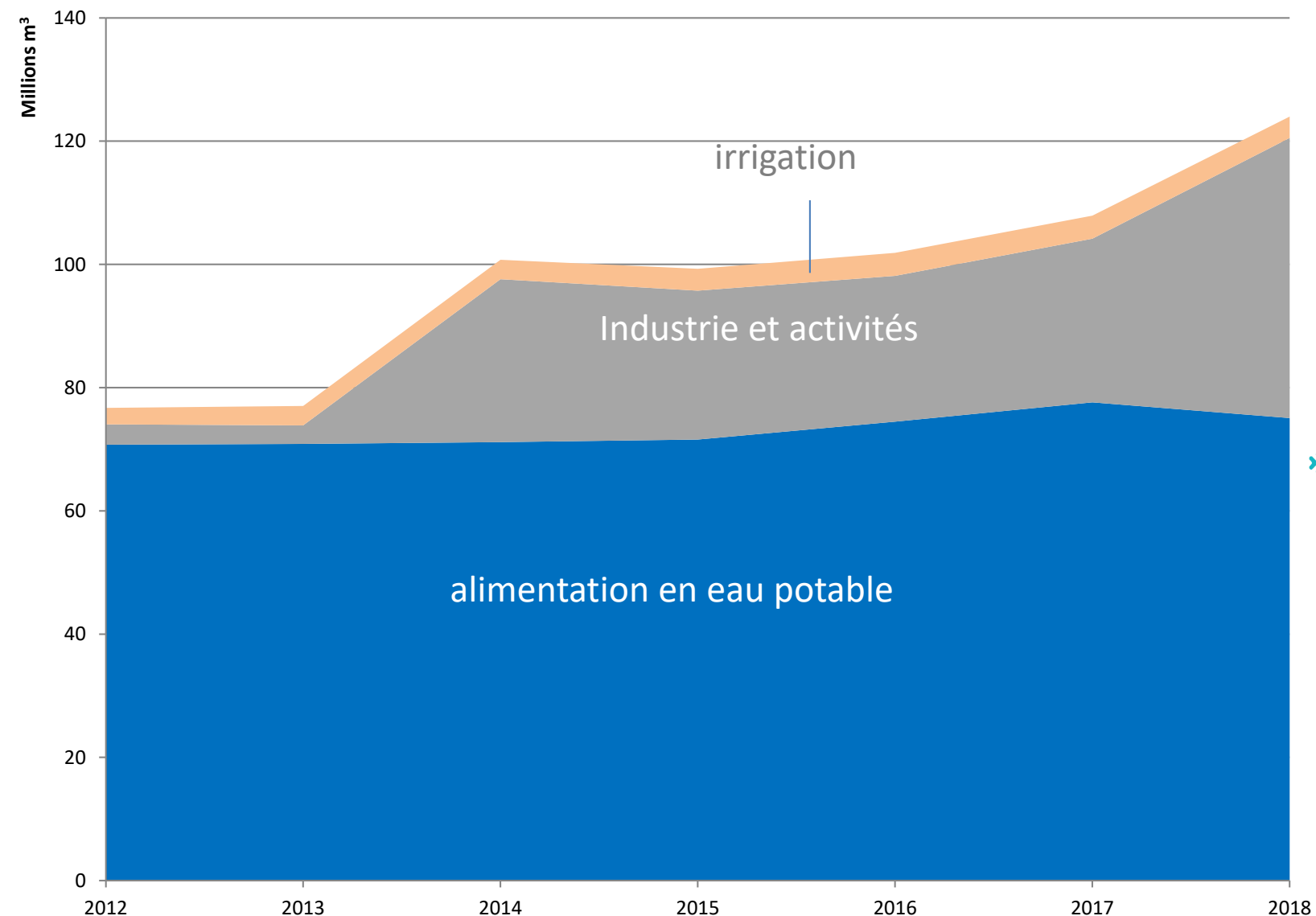


## RESSOURCES NATURELLES

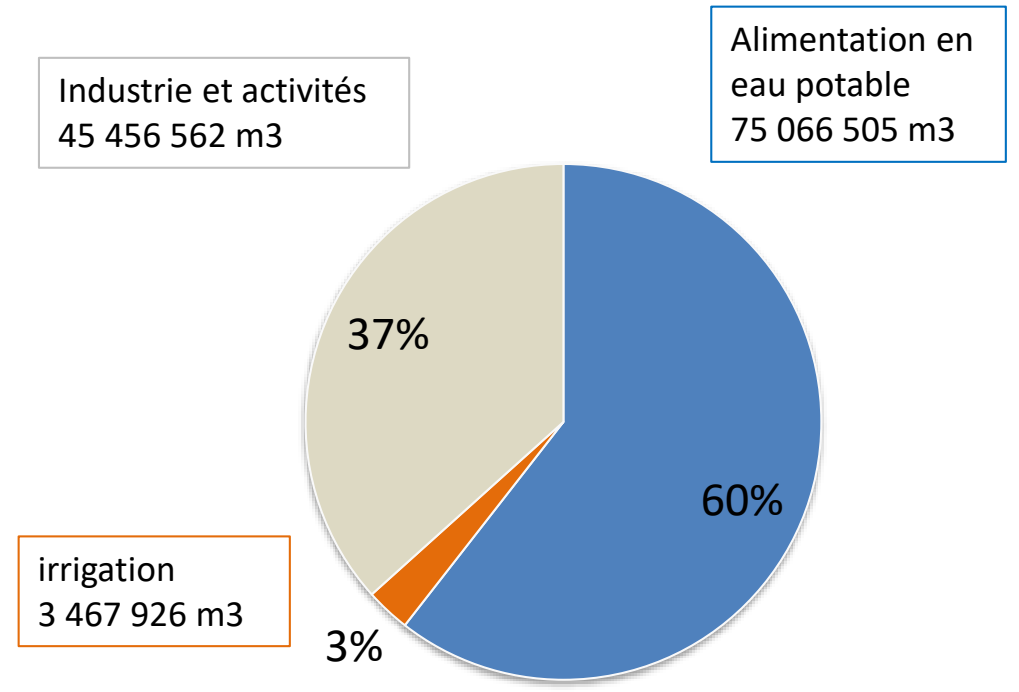
### # une disponibilité de la ressource en eau en augmentation pour le secteur industriel

- » L'AEP (que ce soit à destination des habitants comme des process industriels) constitue la première source de prélèvements (60%) avec une légère baisse constatée entre 2017-2018.
- » Une baisse relative est constatée entre 2017 et 2018.
- » Une évolution des prélèvements qui restent stables avec une vigilance à porter sur les prélèvements liés aux activités notamment du secteur industriel (*mise au normes des terminaux méthaniers plus consommateurs + 41% entre 2013 et 2014*).
- » Les industries et activités représentent 1/3 des prélèvements.

Volume d'eau prélevés sur le territoire du Pôle métropolitain en 2018



Source : banque nationale des prélèvements d'eau – Eau France - <https://bnpe.eaufrance.fr/>



Source eau France 2018

- » Le département de la Loire-Atlantique est situé en zone de socle. Ces formations étant peu productives, les prélèvements pour l'AEP sont concentrés sur les alluvions de la Loire et les bassins d'effondrement.

# Ressources naturelles

## Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCOT interrogée :

#### > Valoriser la place de la nature en ville

- ✓ *La création d'îlots de fraîcheur*
- ✓ *Vers une approche fonctionnelle de la nature : politique des "paysages nourriciers" (jardins d'ornements transformés en jardins potagers)*
- ✓ *La végétalisation des espaces publics y compris les opérations de désimperméabilisation (cours d'école, trottoirs, places, espaces de stationnement)*
- ✓ *La préservation des espaces de pleine terre via l'introduction du coefficient de biotope ou lors de projet de construction*
- ✓ *La création de forêt urbaine (NM)*
- ✓ *L'intégration des trames vertes et bleues dans les opérations d'aménagement en lien avec une densification de l'habitat.*
- ✓ *Une gestion différenciée des espaces verts*
- ✓ *Une protection réglementaire des arbres avec une obligation de plantation compensatoire*
- ✓ *Programme de renaturation des grands parcs urbain*
- ✓ *L'aménagement de liaison verte sur les espaces côtiers, en cœur de bourg pour éloigner la circulation et améliorer la qualité des espaces publics*

Pour autant cette notion de nature en ville n'est pas perçue de la même manière selon les EPCI. Par exemple, le Pays de Blain se sent moins concerné car "entouré de nature et un habitat très dispersé" mais intervient sur la *qualité des cours d'eau, la gestion différenciée, l'intégration de la TVB en milieu urbain.*

D'autres actions illustrent l'intervention de la collectivité sur la ressource en eau hors périmètre urbain mais au service de la ville et de ses habitants comme :

- ✓ *L'adaptation des cultures au sein des périmètres de captages d'eau potable*
- ✓ *Les PEAN aux abords des villes, contribuant au PAT favorisant les circuits courts*

## Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## LES PREMIERS ENJEUX POUR DEMAIN

### Quelques verbatims issus des débats

*"Il existe un certain nombre d'actions en fonction des mesures de préservation, de la qualification des espaces (Réserve naturelle Régionale, Natura 2000), et réalisées à différentes échelles : par exemple une politique de l'arbre en ville et la présence d'un parc naturel sur un ensemble de communes et d'intercommunalités. On essaie d'aller vers des plans de gestion plus globaux et de les déployer sur d'autres secteurs ce qui est fait sur des territoires à fort enjeux. "*

*Comment introduire plus de nature dans les centralités ?*

*"Concernant les trames vertes et bleues, il faut s'assurer qu'à l'échelle locale on a bien les continuités, on a bien raisonné à l'échelle des intercommunalités mais demain il faut aller plus loin."*

*De nombreuses communes qui ont répondu à l'AMI du département réfléchissent et travaillent sur ces questions. Aujourd'hui les espaces publics sont trop « minéral » dans les communes, il faut les « déminéraliser ».*

*"Le PAT doit-il se construire à une échelle intercommunale voire plus large pour agir sur du local ? Quelle est la distance du « local » ? Quelle est l'échelle la plus pertinente ? La CCES est à la fois proche de la CCPSG et du Pays de Blain, c'est plus large que l'EPCI."*

*"Il est vital d'avoir des espaces verts dans les centres urbains denses. Les divisions de parcelles ne sont pas toujours très bien pensées et créent des conflits de voisinages."*

*"Dans le cadre des travaux sur la requalification des ZAE/ optimisation du foncier éco, la question de la renaturation pourrait aussi y avoir sa place car attention à ce que ça ne devienne pas des îlots de chaleur."*

### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

- **Promouvoir une approche fonctionnelle de la "nature en ville" (notion d'habitabilité)**
- Travailler davantage la nature en ville sur l'existant ou au sein des zones d'activités, en ville, sur les parkings.
- Mettre en commun les compétences : enjeu de mutualisation entre les collectivités et les différents secteurs d'activités (BTP, agriculture)
- Aller plus loin sur la préservation des continuités écologiques à l'échelle locale. La Trame verte et bleue est intégrée à l'échelle intercommunale (PLUi), nécessité de s'assurer qu'elle est effective à l'échelle locale.

# RISQUES ET VULNERABILITE

## Que disait le SCOT ?

### Développer des réponses adaptées :

- Réduire l'exposition des personnes et des biens aux risques liés à l'eau dans un souci d'adaptation au changement climatique
- Prévenir et limiter l'exposition de la population aux autres risques et nuisances (dont la qualité de l'air)

## RISQUES ET VULNÉRABILITÉ

### # Un territoire vulnérable face aux risques inondation et de submersion

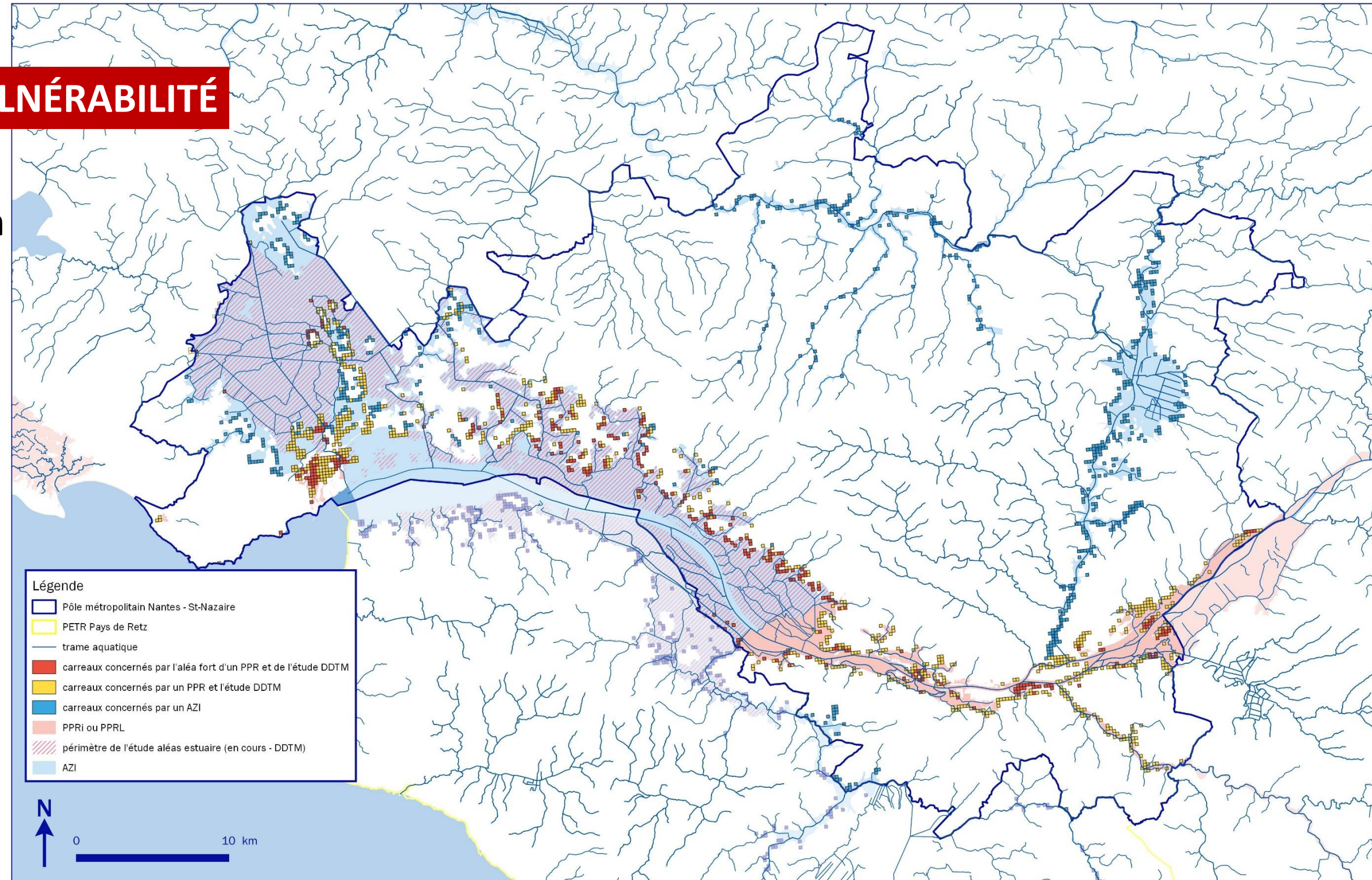
- » Un territoire couvert par plusieurs documents cadres et prescriptifs :
  - » 4 périmètres de SAGE
  - » 4 PPRi en vigueur le long de l'Estuaire
- » 6,5% de la population du Pôle est concernée par un risque d'inondation ou de submersion marine.

*A l'échelle du Pôle métropolitain, on estime à partir des données carroyages de l'Insee :*

- » En 2015, 31 400 habitants environ sont exposés à un risque avéré (PPRL toutes zones confondues) dont 5000 en zone d'aléa fort .  
En 2017, sur le même périmètre, la proportion reste stable.
- » Une étude sur l'aléa submersion (DDTM) vient affiner la connaissance sur la partie centrale de l'Estuaire et porte à 60 000 le nombre d'habitants exposés à un risque, dont 11 109 habitants en aléa fort.

*À l'échelle des 5 AZI couvrant le territoire :*

31 100 habitants en 2015 concernés par un risque identifié.  
33 727 habitants en 2017.



## RISQUES ET VULNÉRABILITÉ

### # La diminution des polluants atmosphériques un enjeu de santé et d'environnement majeur

- » Un Plan de protection de l'atmosphère (PPA) couvre le même périmètre que celui du SCoT.
- » Adopté en 2015, il a été évalué en 2021 (Dreal) et est en cours de révision.

=> Une des actions du PPA de 2015 est de "Mieux prendre en compte la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement".

*Avec un objectif : une baisse des émissions industrielles est attendue à horizon 2020, de l'ordre de -20 à -30% par rapport à 2010 sur les émissions d'oxydes d'azote ainsi qu'une baisse sensible des émissions de particules (non quantifiée).*

Objectifs de réduction fixés pour la France (exprimés en % par rapport à 2005)

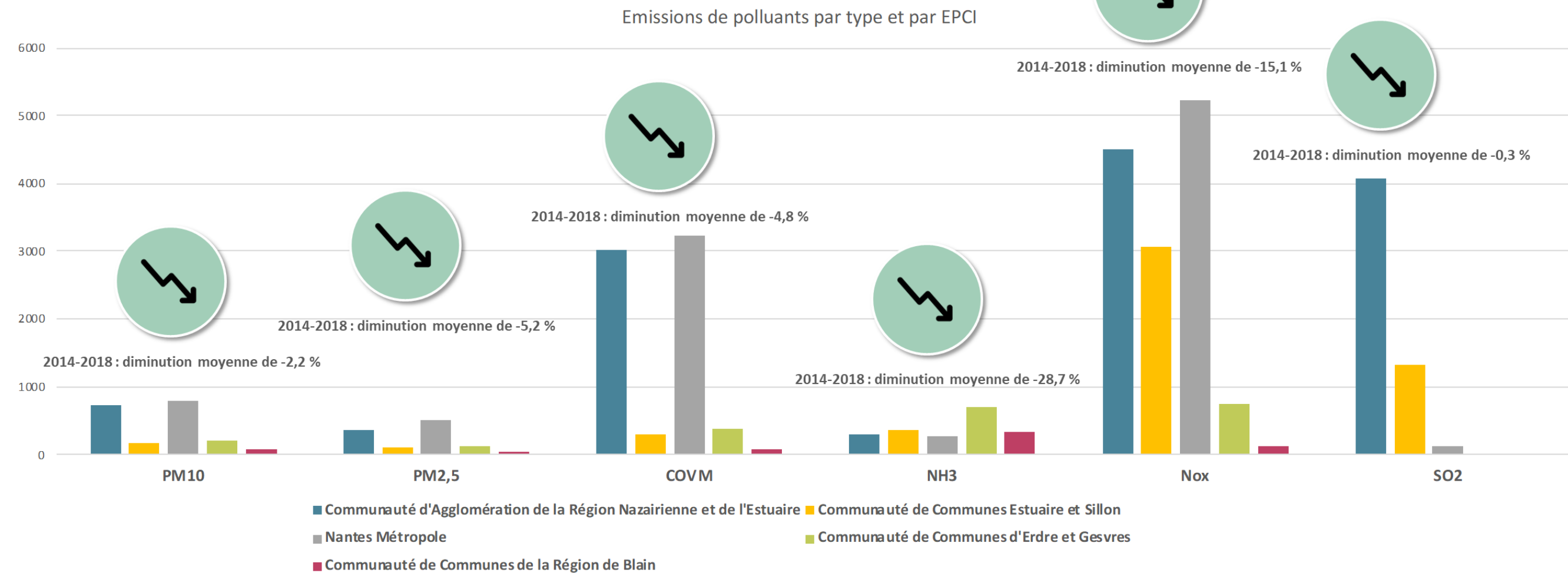
	À horizon 2020	À horizon 2030
SO <sub>2</sub>	-55 %	-77 %
NO <sub>x</sub>	-50 %	-69 %
COVNM	-43 %	-52 %
NH <sub>3</sub>	-4 %	-13 %
PM <sub>2,5</sub>	-27 %	-57 %

Source : DIRECTIVE (EU) 2016/2284 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 décembre 2016

## RISQUES ET VULNÉRABILITÉ

### # une diminution sur l'ensemble des polluants atmosphériques entre 2014 et 2018

- » Des efforts menés par les politiques publiques à l'œuvre sur chaque EPCI (politique des déplacements, rénovation énergétique l'habitat).
- » La diminution des activités de la centrale de Cordemais est également déterminante dans la baisse des émissions.



Source : Observatoire de l'Energie en Pays de la Loire, BASEMIS, Traitement E.A.U

## Temps d'expression individuelle des élus de l'atelier permanent

Les élus ont exprimé leur perception de la mise en œuvre d'une mesure du SCOT et l'ont illustré par des exemples précis et opérationnels.

## Expression des élus sur des exemples de mise en œuvre

### Mesure du SCOT interrogée :

#### > améliorer la gestion du ruissellement pluvial

*Les diverses actions recensées illustrent la mise en œuvre de l'objectif dans les territoires, sur une intercommunalité ou chacune d'entre elles.*

- ✓ *La mise en place de l'outil coefficient de biotope auprès des porteurs de projets pour limiter l'artificialisation des sols et gérer l'eau à la parcelle*
- ✓ *L'adaptation des aménagements urbains (renaturation, désimperméabilisation), incitation auprès des acteurs*
- ✓ *Schéma directeur intercommunale des écoulements et séparation des réseaux d'assainissement*
- ✓ *Le reméandrage des cours d'eau pour en réduire le débit*
- ✓ *L'intensification de plantation de haies bocagères*
- ✓ *La densification des espaces urbanisés (notamment les hameaux, écarts, etc.) moins d'étalement.*
- ✓ *L'entretien des fossés et des canaux via la GEMAPI*
- ✓ *La mise en place d'un contrat territorial Eau (avec l'agence de l'eau Loire Bretagne)*
- ✓ *La préservation des espaces naturels, et notamment la lutte contre les espèces invasives*



## Temps d'expression collective des élus de l'atelier permanent

Les débats de l'atelier des élus menés à l'issue des analyses statistiques thématiques ont permis d'esquisser les premiers enjeux à prendre en compte dans le prochain SCOT.

## MISE EN PERSPECTIVE issue de l'atelier des élus

### Quelques verbatims issus des débats

*Diverses actions sont menées par chaque territoire pour limiter l'exposition des habitants aux risques (plan d'eau comme stock incendie sur Estuaire et Sillon, entretien des chemins de marais comme coupe-feu sur Montoir et Saint Malo de Guersac, ou encore l'entretien de barrières naturelles sur Nantes Métropole contre le risque incendie). Toutefois, un point de vigilance est porté unanimement sur les difficultés des populations à se projeter et la nécessité de représenter le risque précisément et de manière pédagogique afin que les habitants se sentent concernés.*

*"Il n'est pas toujours facile de trouver l'information. Besoin de faire des efforts didactiques (être précis dans la représentation et mettre en perspective car c'est dur de faire passer le discours et de faire prendre conscience (rupture cognitive))."*

*" On parle beaucoup du risque inondation mais il y a d'autres risques comme le risque incendie. Les évènements de l'été nous l'ont rappelé."*

*"On utilise de l'eau potable de très bonne qualité pour des industriels et il y a des raisons économiques au laisser faire (car les industriels paient cher l'eau et donc ça finance le service pour les habitants). Comment faire différemment ? Des discussions sont en cours à Donges pour traiter les eaux usées et la recycler pour leur système de refroidissement des process industriels. Mais ça va trop lentement."*

*"On observe également une augmentation de la salinité des canaux et des eaux des marais. Cela a un impact sur les pratiques d'élevage en Brière et sur la biodiversité. Il y a un enjeu de préservation de ces espaces naturels et des pratiques associées. "*

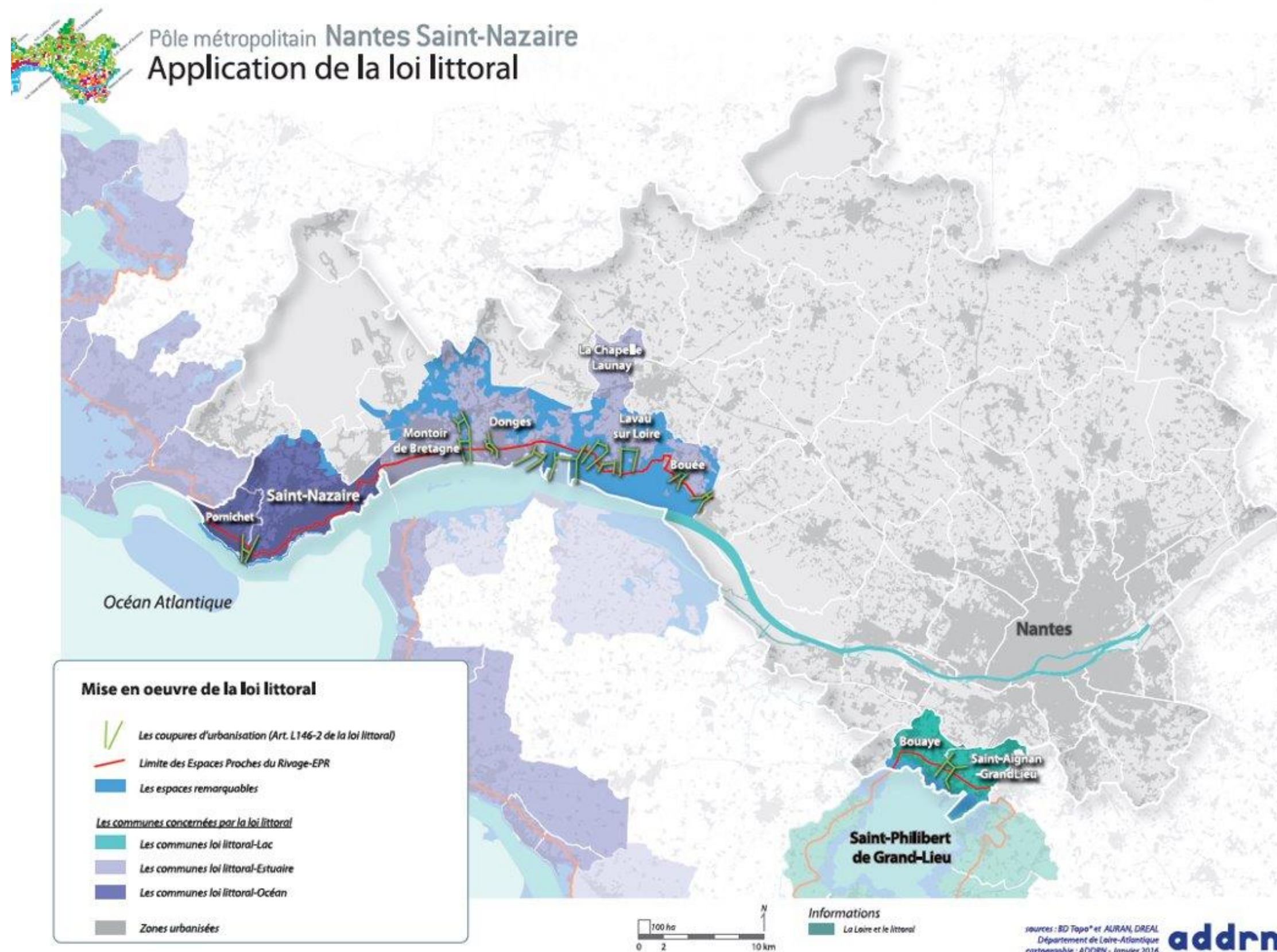
### Les premiers enjeux et pistes de réflexion pour un futur SCoT

- **Anticiper les risques concernant notamment la disponibilité de la ressource en eau face aux épisodes de sécheresse, de pollutions.**
- **Adapter et mesurer la capacité d'accueil du territoire en fonction de la disponibilité des ressources du territoire et de l'impact sur le cadre environnemental (enjeu d'habitabilité).**

# VOLET LITTORAL

## Que disait le SCOT ?

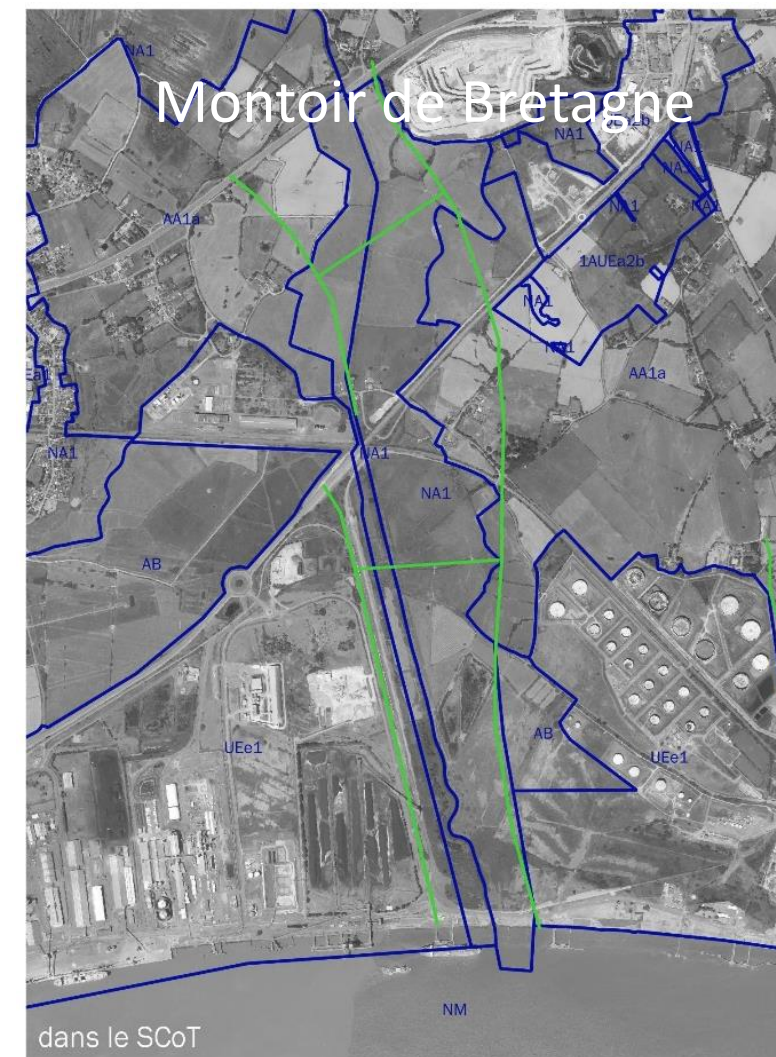
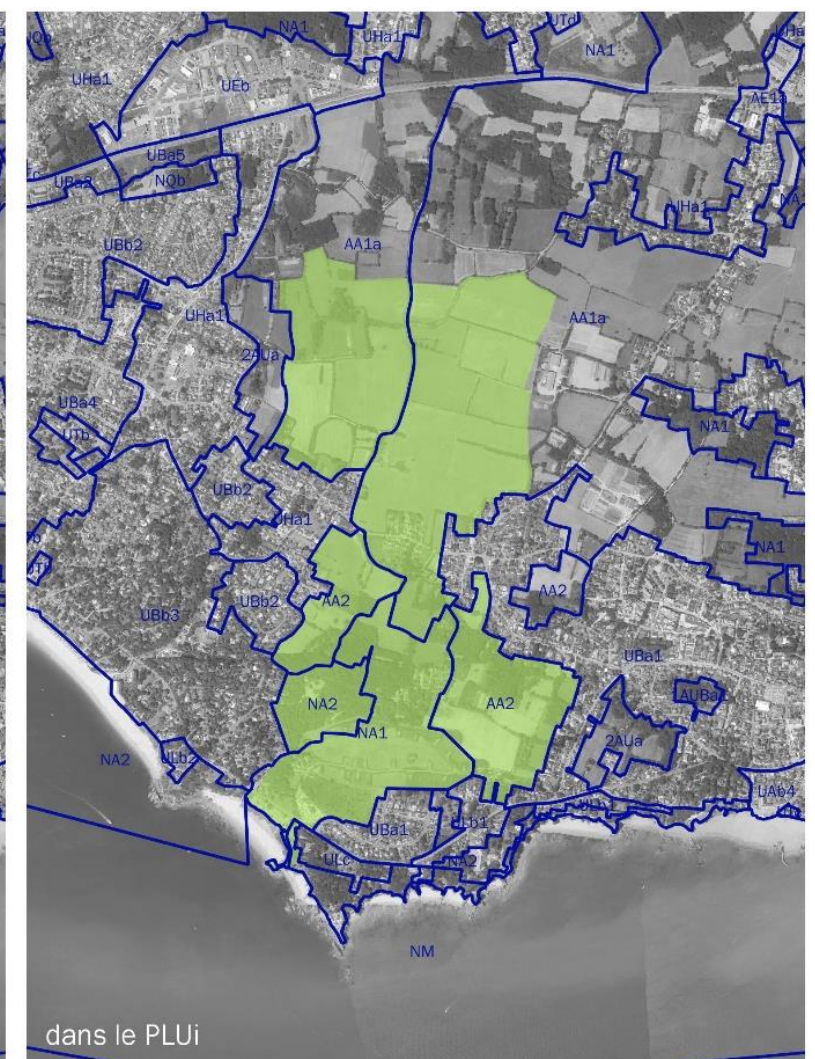
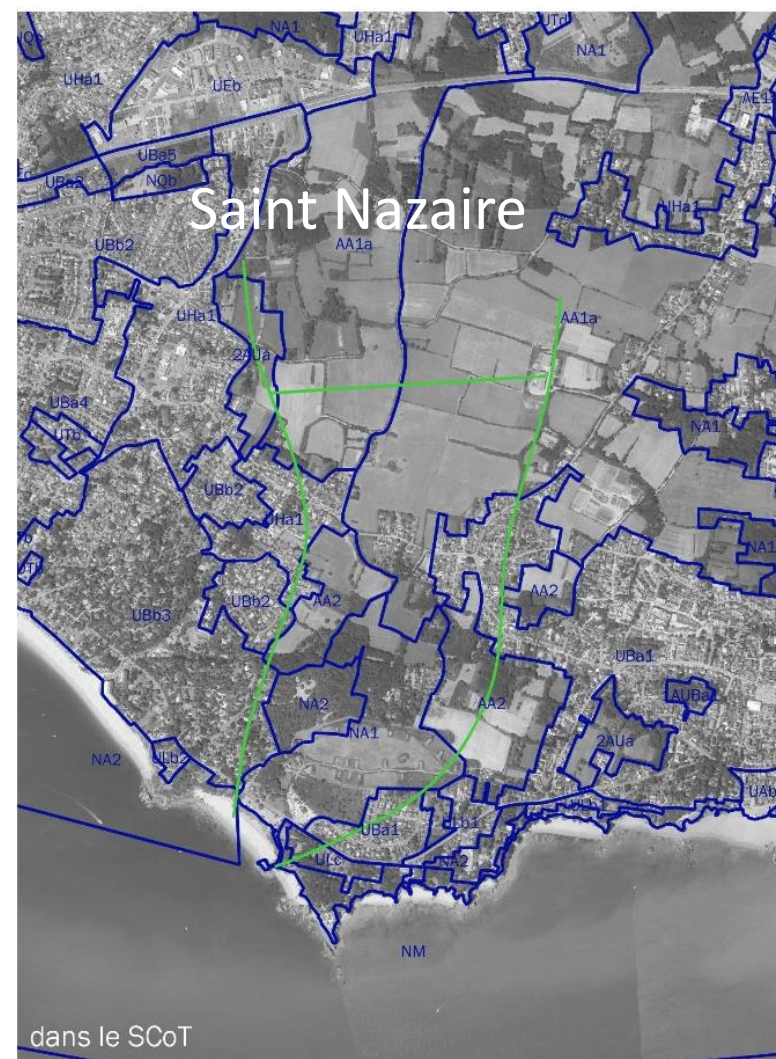
- Préserver des fenêtres sur le littoral : les coupures d'urbanisation
- Préserver et mettre en valeur les espaces remarquables du littoral
- Maintenir dans les espaces proches du rivage une urbanisation cohérente



## VOLET LOI LITTORAL

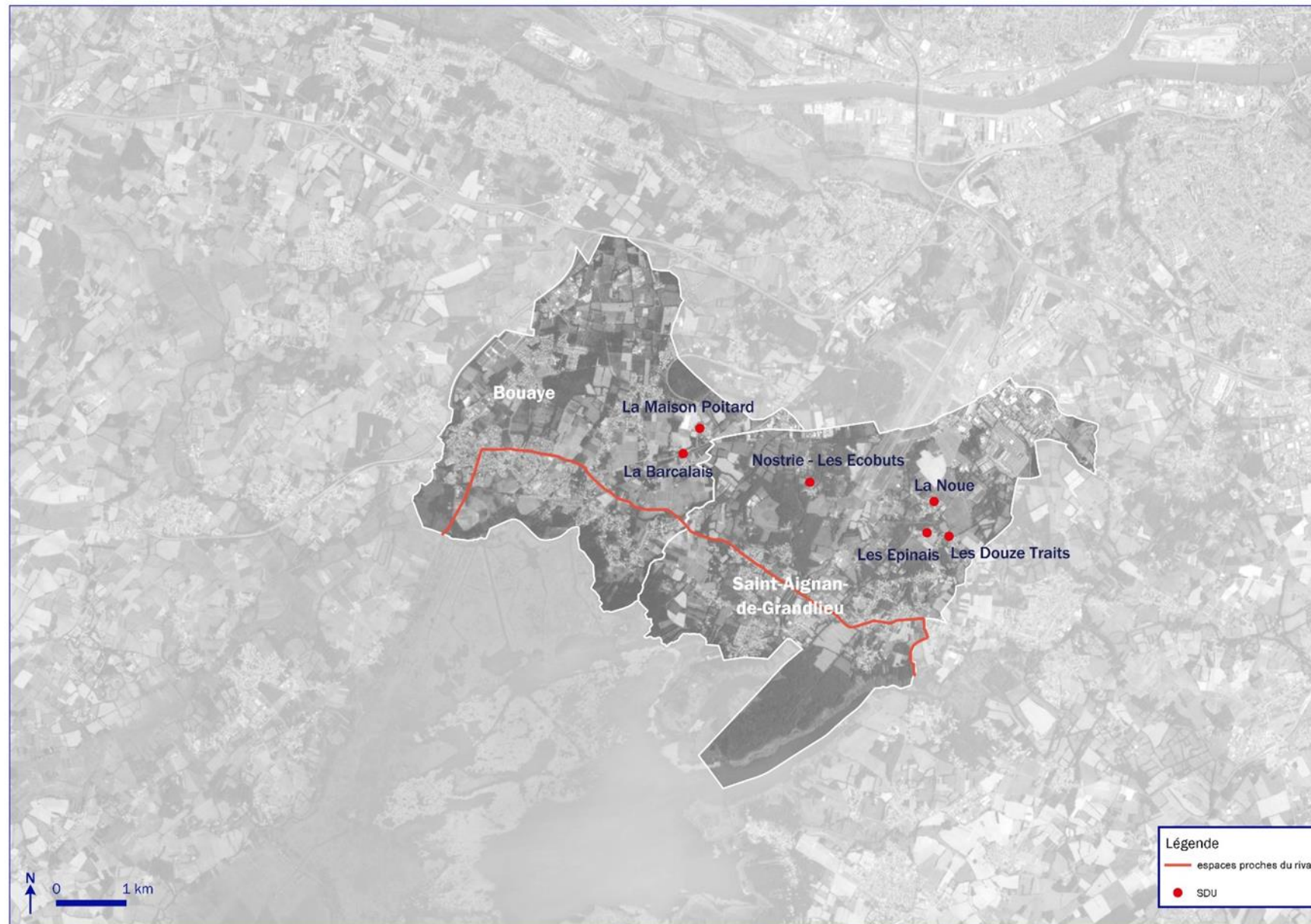
### # des coupures d'urbanisation préservées dans les documents d'urbanisme

- » Les coupures d'urbanisation des secteurs loi Littoral sont préservées de toutes urbanisation car inscrites en zones N ou A au sein des PLU/ PLUi en vigueur.
- » D'autres actions sur ces secteurs comme la mise en place des PEAN dont une extension en cours de réflexion sur le territoire de la CARENE.
- » L'évolution de la loi Littoral (loi ELAN) a été prise en compte au sein du SCOT : modification qui a redéfini les secteurs d'agglomération, de villages, les secteurs déjà urbanisé (SDU) et leurs conditions d'urbanisation.



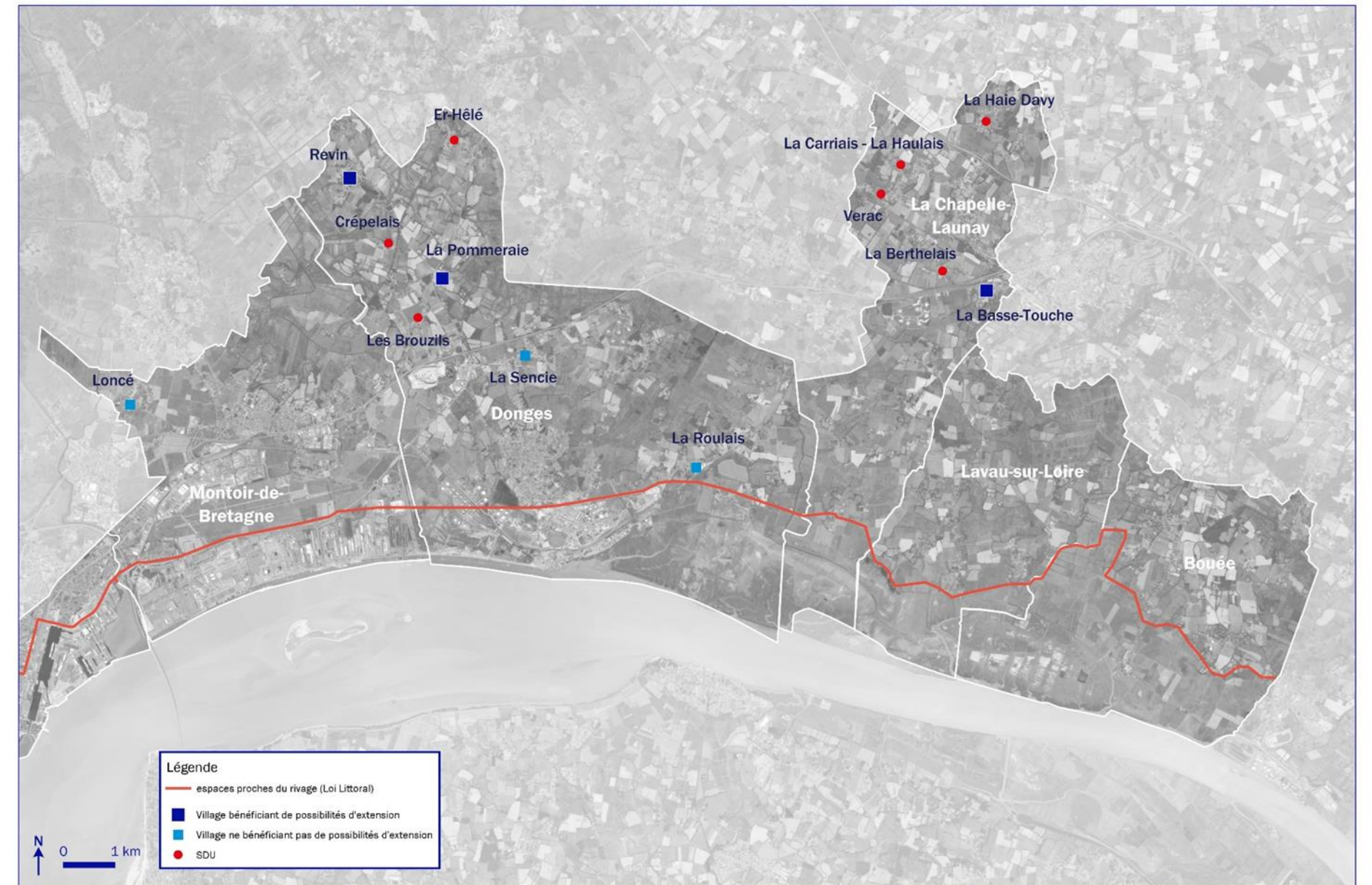
# VOLET LOI LITTORAL

localisation des villages et des secteurs déjà urbanisés - secteur LAC



localisation des villages et des secteurs déjà urbanisés - secteur ESTUAIRE

addrn  
Source : Géoportail/BRGM



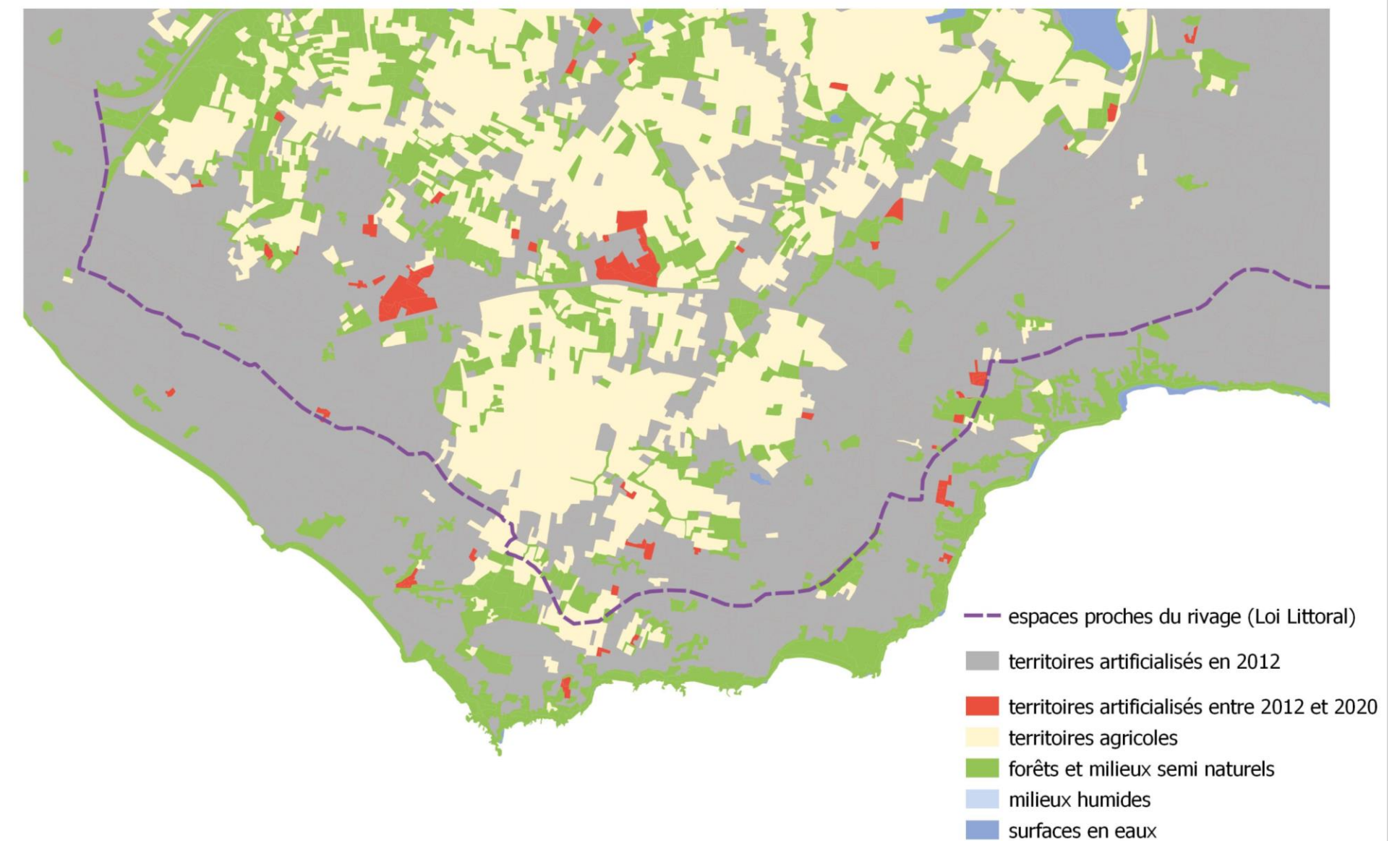
### # des espaces littoraux et estuariens relativement préservés de l'urbanisation

Entre 2012 et 2020,

- 19ha sur la CARENE
- 0 ha sur la CCES
- 5 ha sur Nantes métropole

...urbanisés au sein des espaces proches du rivages.

### urbanisation dans les EPR entre 2012 et 2020



Source BD MOS Département de Loire Atlantique

## SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS

### Les principaux enseignements...

#### Energie

➤ Une progression constante et relativement stable de la consommation d'énergie sur la période 2014-2018 est observée.

En revanche, la diminution des gaz à effet de serres est trop faible (-10% sur la décennie 2008-2018) pour atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2030. Le rythme de 0,9% par an est bien en deçà des 5,5% par an visant l'objectif de neutralité carbone.

La CARENE et Nantes Métropole sont les principaux émetteurs (85% des émissions en 2018 à l'échelle du PMNSN). La présence de nombreuses activités industrielles (le raffinage en particulier) explique en partie le niveau élevé d'émissions suivi des postes des transports et de l'habitat.

➤ Chaque intercommunalité a entrepris des actions en faveur de la production d'énergies renouvelables (réseau de chaleur, toitures photovoltaïques, parcs éoliens). Malgré cela, la production et la part dans le mix énergétique n'ont que légèrement augmenté par rapport à 2012. Le taux reste marginal (4% en 2018) au regard de l'utilisation toujours dominante des énergies dites fossiles.

A noter que le parc éolien offshore de Saint Nazaire récemment livré et celui de Campbon devrait booster la part des énergies renouvelables dans les consommations sans toutefois pouvoir atteindre les objectifs fixés au niveau national.

### Les principaux enseignements...

#### Ressources naturelles

➤ La qualité de la ressource connaît peu d'évolution et reste dégradée malgré des actions en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux comme la mise aux normes des systèmes d'assainissement. Une forte dépendance avec la préservation de la qualité des milieux naturels est à prendre en compte.

➤ En termes de disponibilité, les prélèvements pour les différents usages restent stables avec une tendance à la baisse pour l'alimentation en eau potable et un point de vigilance sur les prélèvements à usages industriels en augmentation entre 2017 et 2018.

Un enjeu pour la révision car le changement climatique (épisodes de sécheresses) aura un impact sur la qualité des milieux et l'usage de l'eau (capacité et solidarité interterritoriale).

➤ La préservation des continuités écologiques est traduite de différentes manières au sein des documents d'urbanisme locaux (zonage règlementaire, OAP).

➤ Un des enjeux exprimés est d'aller plus loin sur la prise en compte effective de la TVB à l'échelle locale et sur l'approche fonctionnelle de la trame verte et bleue (services écosystémiques et habitabilité).

➤ Les espaces remarquables sont protégés au titre des ZNIEFF et Zonages Natura 2000 et sont préservés de l'urbanisation au sein des documents d'urbanisme (zones N et A).

Des actions de lutte contre les espèces invasives, de gestion différenciée des espaces naturels, de développement des PEAN ou encore de densification de l'habitat pour limiter l'étalement urbain participent à leur préservation

➤ De nombreuses actions sont menées par les communes et intercommunalités pour adapter les espaces urbanisés au changement climatique. Plusieurs traductions opérationnelles sont mises en place sur les territoires du SCOT : programme de renaturation de grands parcs urbains, création d'îlot de fraîcheur, désimperméabilisation d'espaces publics, etc.

Un enjeu de poursuivre les efforts et d'aborder ces notions via une approche fonctionnelle des espaces (habitabilité, services écosystémiques).

# SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS

## Les principaux enseignements...

### *Risques et vulnérabilité*

- Des enjeux forts sur un territoire vulnérable face aux risques naturels. Le territoire est couvert par des PPRi, PPRL et PPRT dont les dispositions sont traduites au sein des documents d'urbanisme locaux.

L'exposition au risque inondation est estimée comme relativement stable entre 2015 et 2017.

Une connaissance et une gestion du risque se renforce via des études (étude aléas DDTM) et démarches locales (Stratégie locale de gestion du risque).

Diverses actions recensées par les intercommunalités illustrent la mise en œuvre de l'objectif dans les territoires : des schémas directeurs d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, le reméandrage des cours d'eau et l'intensification de haies bocagères ou encore l'incitation auprès des acteurs de l'aménagement à l'adaptation d'aménagement urbain (désimperméabilisation, coefficient de biotope).

- L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu fort en matière de santé environnement. Les politiques publiques à l'oeuvre sur le territoire en matière de mobilités et de rénovation énergétique de l'habitat, ont participé à l'amélioration de la qualité de l'air. La plus forte réduction concerne les oxydes d'azotes (NOx) liés à la combustion des carburants fossiles et contribuant à l'effet de serre : -15,1% entre 2014 et 2018.

## Les principaux enseignements...

### *volet littoral*

- La retranscription des coupures d'urbanisation a été respectée au sein des documents d'urbanisme locaux et elles ont été préservées de l'urbanisation.
- De la même manière, le tracé des EPR inscrits au sein de la DTA en vigueur leur de la révision du SCOT 2 n'ont pas fait l'objet de remarques particulières.
- Une modification du SCOT (2021-2022) a intégré les nouvelles dispositions de la loi Elan concernant la définition des secteurs de villages et d'agglomérations et de SDU au sens loi Littoral.

# IV. CONSOMMATION FONCIÈRE

Données de contexte	p 113
Suivi de la consommation foncière	p 114
Synthèse de l'analyse des résultats du chapitre IV	p 122





# DONNÉES DE CONTEXTE

## # Quelques rappels importants



- ***Le SCOT parle de consommation d'espaces et pas encore d'artificialisation des sols***
- ***Le SCOT a fixé des objectifs en s'appuyant sur une méthode d'observation et de suivi qui lui est spécifique***
- ***De multiples outils d'observation foncière existent : si tous ont des avantages (et des limites), il sera ici question de suivre le niveau d'atteinte des objectifs fixés par le SCOT***
- ***La loi Climat et Résilience est venue fixer le cap du ZAN en août 2021. Tous les aspects de sa mise en œuvre ne sont pas encore totalement posés, mais des enjeux spécifiques apparaissent néanmoins clairement***

# SUIVI DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

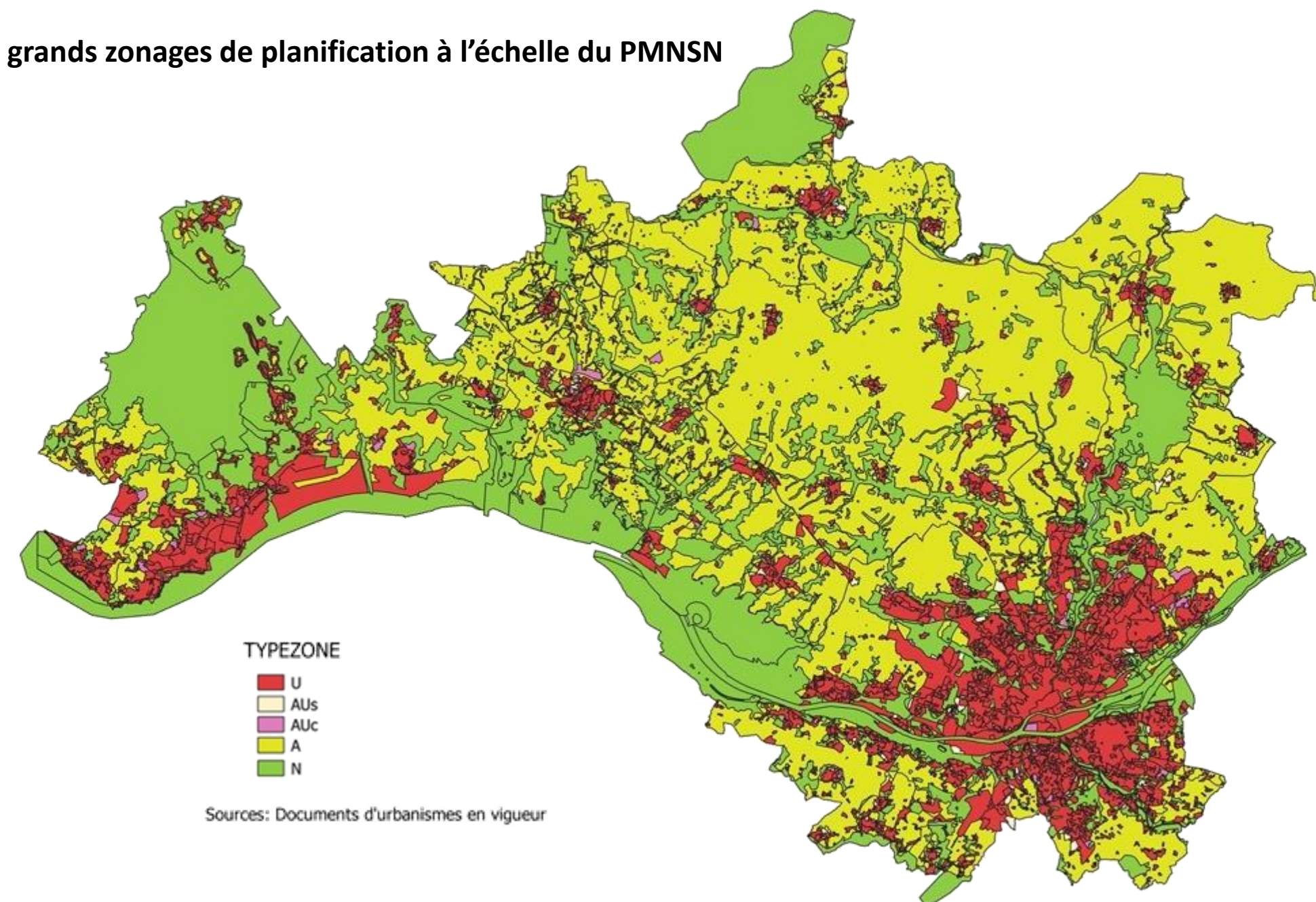
## Que disait le SCOT ?

- **Préserver les grands équilibres** (80% d'espaces NAF)
- **Réduire la consommation d'espaces en extension de 40% minimum à l'horizon 2030** (-50% pour NM, -35% CARENE, -35% pour les autres EPCI)
- **Inverser le rapport Extension / Remplissage au profit du remplissage** (59/41)
- **Respecter des planchers de densité moyenne en extension**  
(40 logts/ha pour St Nazaire et l'intrapériphérique métropolitain, 20 logts/ha ailleurs)
- **Contenir les hameaux dans leur enveloppe urbaine** (zéro extension des hameaux)

## SUIVI DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

### # Les documents de planification locaux ont identifié plus de 80 % d'espaces naturels, agricoles ou forestiers (NAF)

- Les démarches PLUi se sont généralisées sur le Pôle, permettant de décliner et respecter cet objectif du SCOT à leur échelle :
  - 4 PLUi en vigueur (Nantes Métropole, CARENE, CCEG, ex cœur d'estuaire)
  - 2 démarches d'élaboration en cours (CCES et CCRB)
- A ce jour, ce sont plus de 158 000 hectares du territoire du pôle métropolitain qui sont zonés en Agricole (A) ou Naturel (N), soit 82% de la surface du pôle.



Sources: Documents d'urbanismes en vigueur

Grands zonages de planification à l'échelle du PMNSN (en hectares)

	CARENE	CCEG	CCES	CCRB	NM	PMNSN
U	7 046	2 758	2 199	737	19 267	32 007
1AU (AUs)	0	248	189	155	524	1 115
2AU (Auc)	353	104	150	119	451	1 177
A	7 317	39 242	16 256	11 604	16 774	91 192
N	20 840	8 573	12 581	8 833	16 430	67 257
<b>Total</b>	<b>35 557</b>	<b>50 925</b>	<b>31 374</b>	<b>21 446</b>	<b>53 447</b>	<b>192 748</b>

source : documents d'urbanisme en vigueur en mars 2022

Grands zonages de planification à l'échelle du PMNSN (% par EPCI)

	CARENE	CCEG	CCES	CCRB	NM	PMNSN
U	20%	5%	7%	3%	36%	17%
1AU (AUs)	0%	0%	1%	1%	1%	1%
2AU (Auc)	1%	0%	0%	1%	1%	1%
A	21%	77%	52%	54%	31%	47%
N	59%	17%	40%	41%	31%	35%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

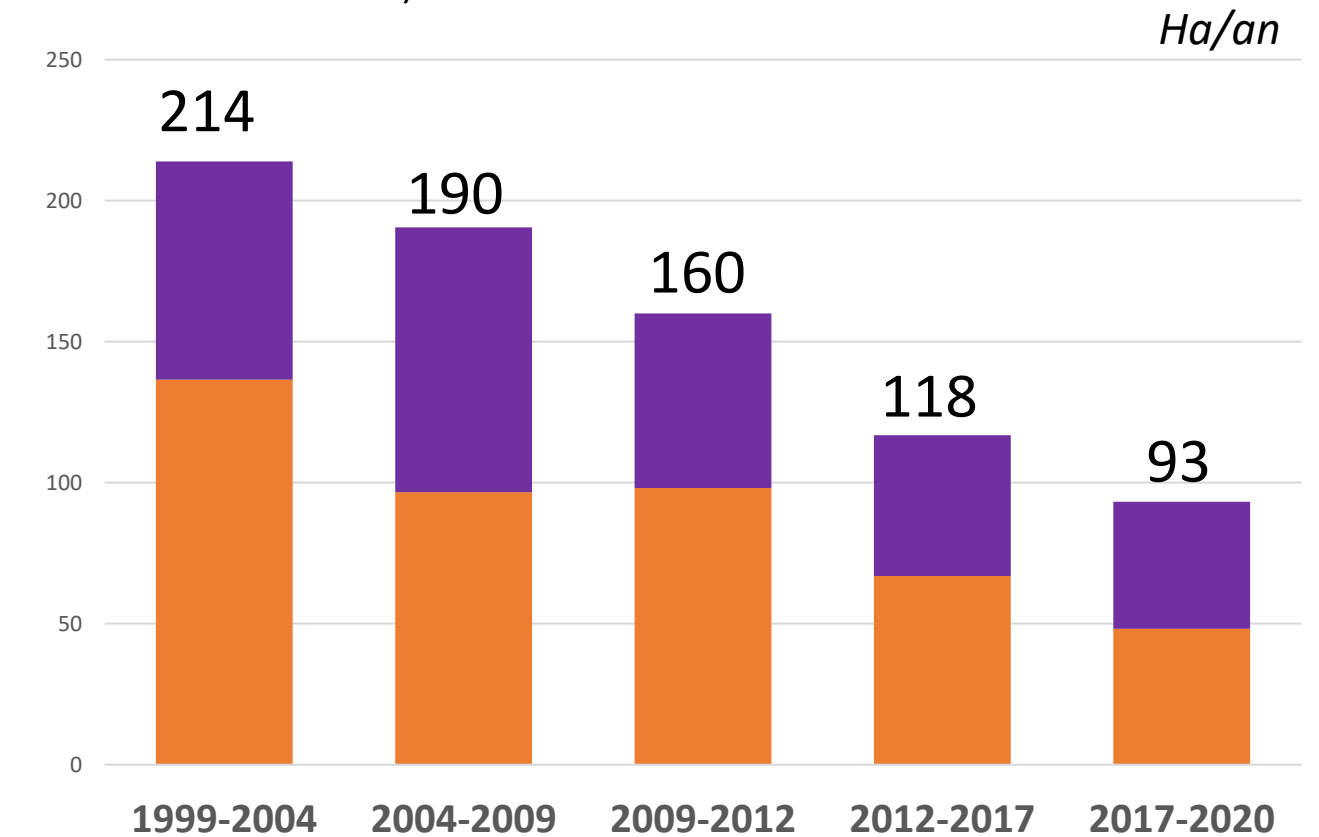
source : documents d'urbanisme en vigueur en mars 2022

## SUIVI DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

### # Une forte baisse des consommations foncières

- Une trajectoire de maîtrise des consommations foncières cohérente avec les objectifs du SCOT pour tous les EPCI du pôle :
  - Une poursuite significative du rythme de consommation foncière
  - Si la dynamique démographique et économique s'est révélée nettement plus importante que le projetait le SCOT, il apparaît clairement que cela n'a pas généré de reprise de la consommation foncière, notamment sur la métropole nantaise. Il est possible de considérer que le développement urbain a donc été mieux optimisé.

Réduire le rythme de consommation foncière de 50% à l'échelle du Pôle à l'horizon 2030 (Par rapport à la période de référence 1999-2012)

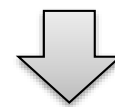


Baisse de la consommation foncière observée : -44% à l'échelle du PMNSN  
 Période de référence : 1999-2012 – 193 ha/an  
 Période 2012-2020 : 108 ha/an

Source ODEF-REPF, AURAN

#### Nantes Métropole

Objectif SCOT -50%

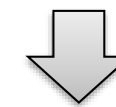


Résultat 2012-2020

**-45%**

#### CARENE

Objectif SCOT -35%

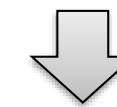


Résultat 2012-2020

**-53%**

#### Autres intercommunalités

Objectif SCOT -35%



Résultat 2012-2020

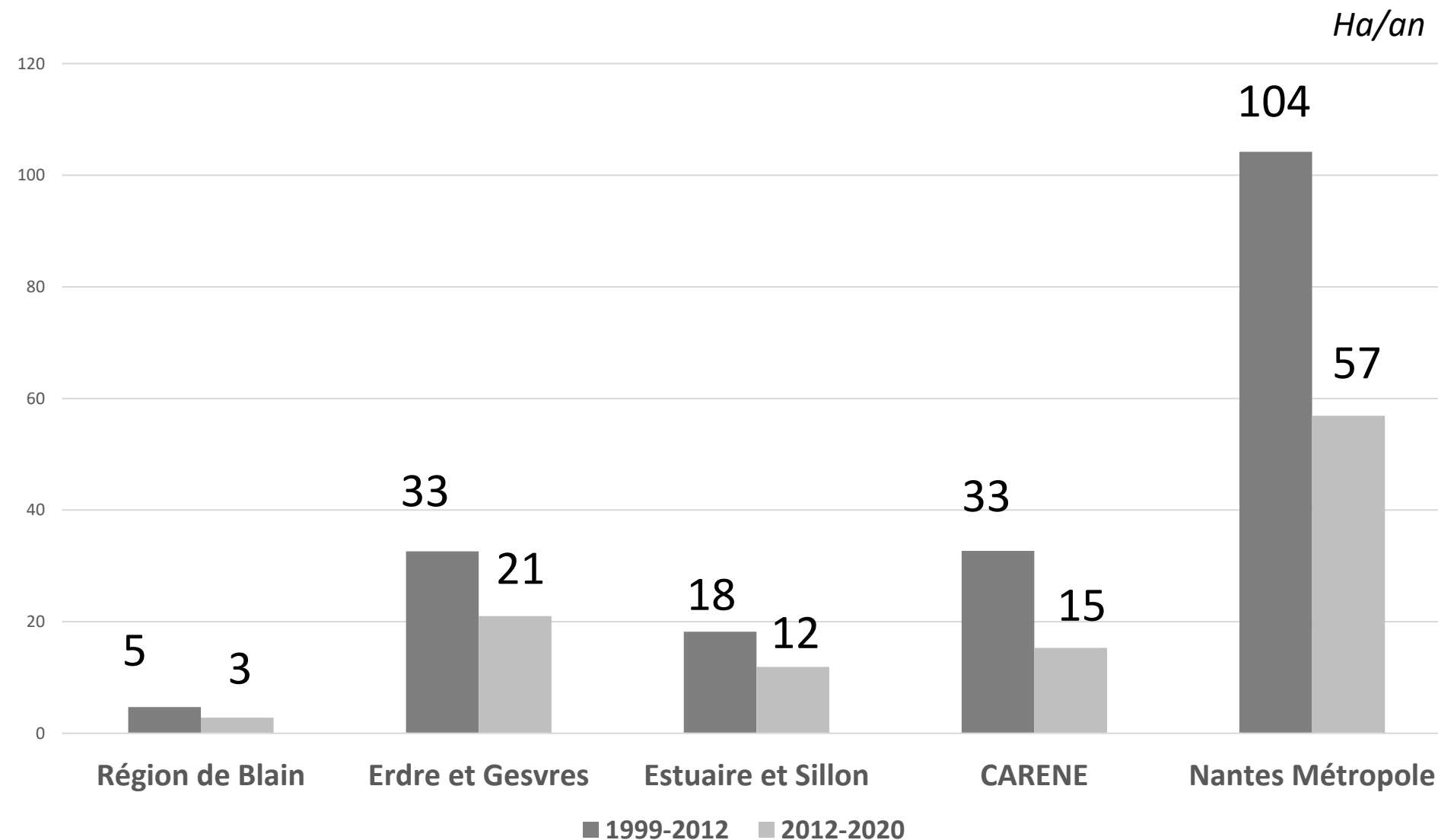
**-36%**

dont CCEG -36%  
 dont CCRB -42%  
 dont CCES -35%

## SUIVI DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

- Réduire les consommations foncières de 50% à l'échelle du Pôle (-50% pour NM, -35% CARENE, -35% pour les autres EPCI)

(2012-2020 par rapport à la période de référence 1999-2012)

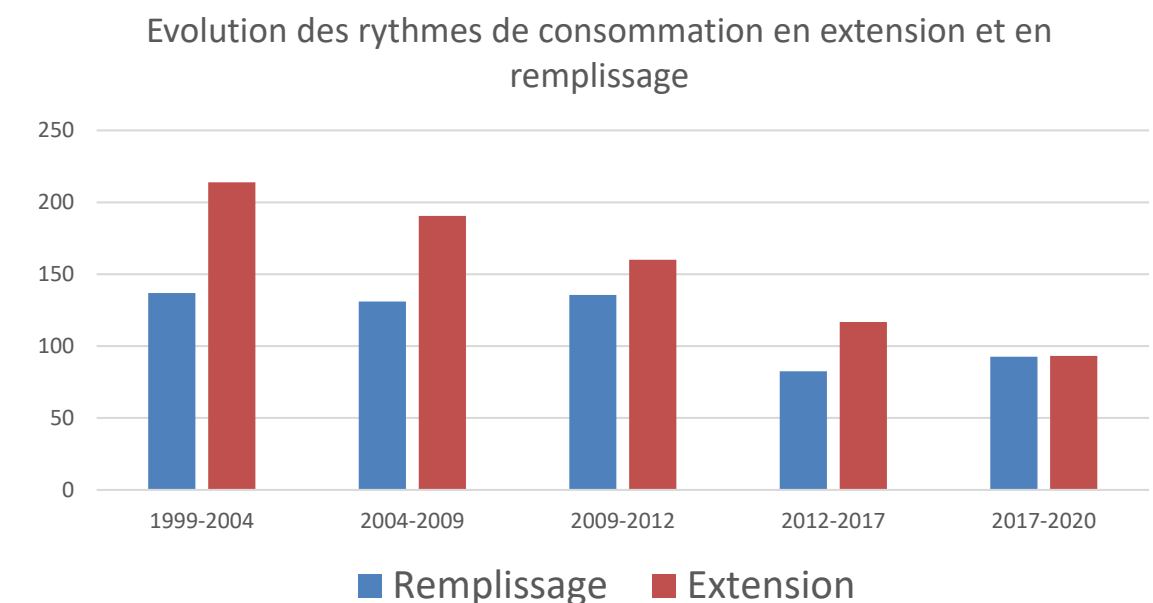
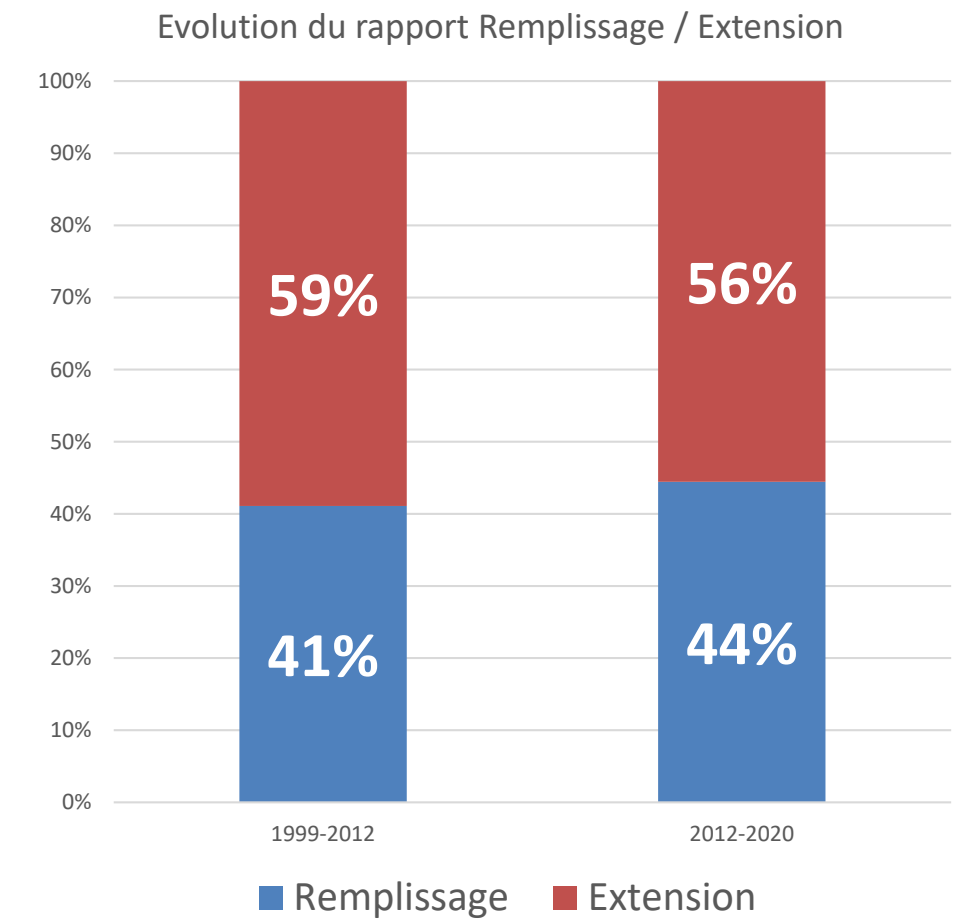


- **40%** de rythme constaté de réduction de la consommation foncière sur **la Région de Blain**
- **36%** de rythme constaté de réduction de la consommation foncière sur **Erdre et Gesvres**
- **35%** de rythme constaté de réduction de la consommation foncière sur **Estuaire et Sillon**
- **53%** de rythme constaté de réduction de la consommation foncière sur **la CARENE**
- **45%** de rythme constaté de réduction de la consommation foncière sur **Nantes Métropole**

## SUIVI DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

### # Des efforts de maîtrise foncière qui ont porté sur l'extension et le remplissage

- Le rapport extension / remplissage n'a que faiblement progressé :
  - ✓ Les efforts de consommation foncière ont été fait quelle que soit la localisation (extension ou remplissage)
    - Des efforts fait en remplissage : efficacité de l'usage de la ressource
    - Des efforts fait en extension : sobriété des extensions
- Un ratio qui s'est plutôt équilibré sur la dernière période (50/50)
- Des efforts à poursuivre et accentuer dans une perspective ZAN...



## SUIVI DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

### # Des planchers en extension respectés

- Une atteinte des seuils facilitée par la dynamique de marché qui touche toutes les communes du pôle
- 40log/ha pour St Nazaire et l'intra-périphérique métropolitain (à l'échelle de l'EPCI)
- 20 log/ha pour les autres territoires (à l'échelle de l'EPCI)
- Des dispositions traduites dans les PLUi

Lotissement à Besné - 21 lgts/hectare



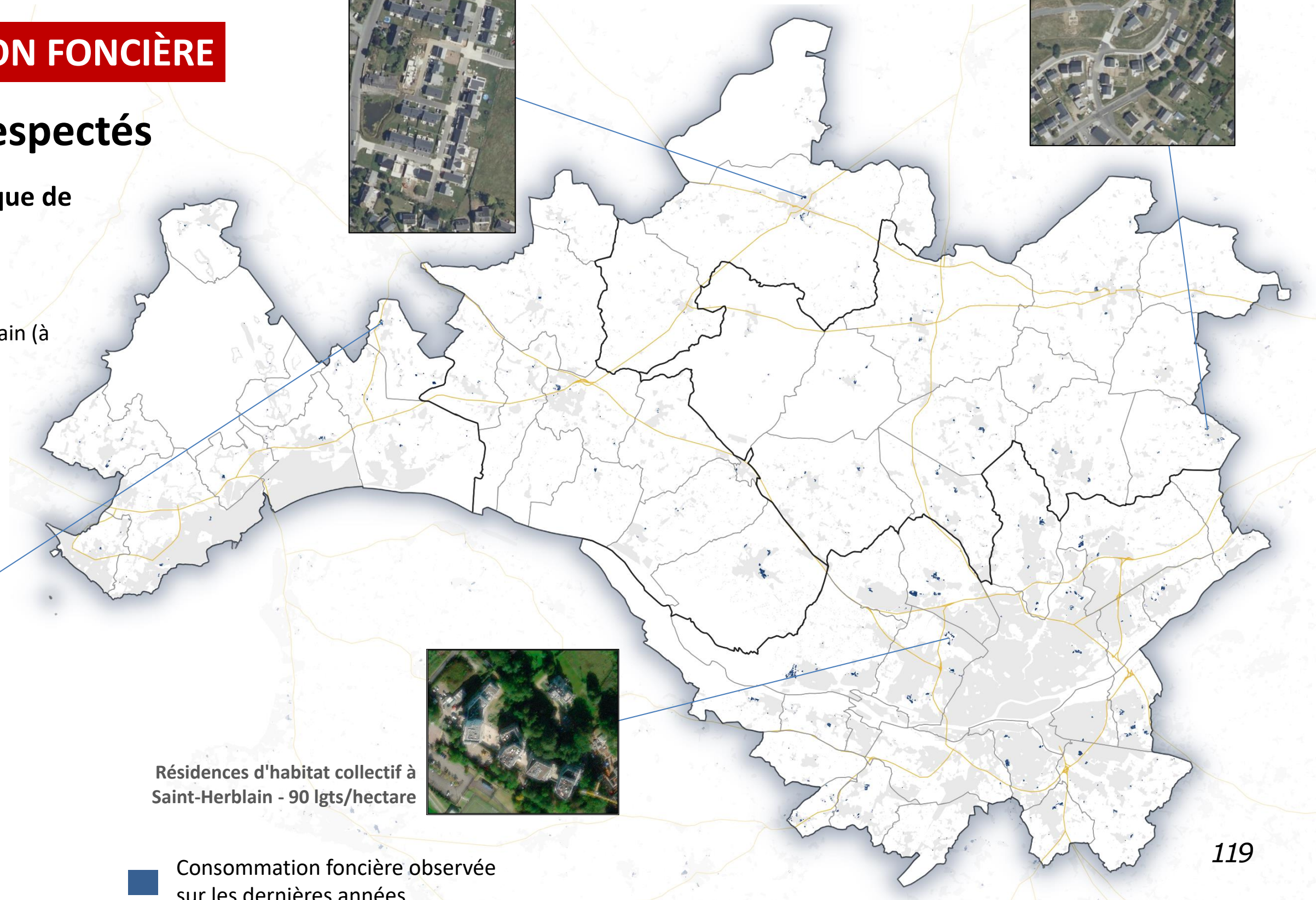
Lotissement à Blain - 22 lgts/hectare



Lotissement à St-Mars-du-Désert - 20 lgts/hectare



Carte de l'armature des espaces habités



Résidences d'habitat collectif à Saint-Herblain - 90 lgts/hectare

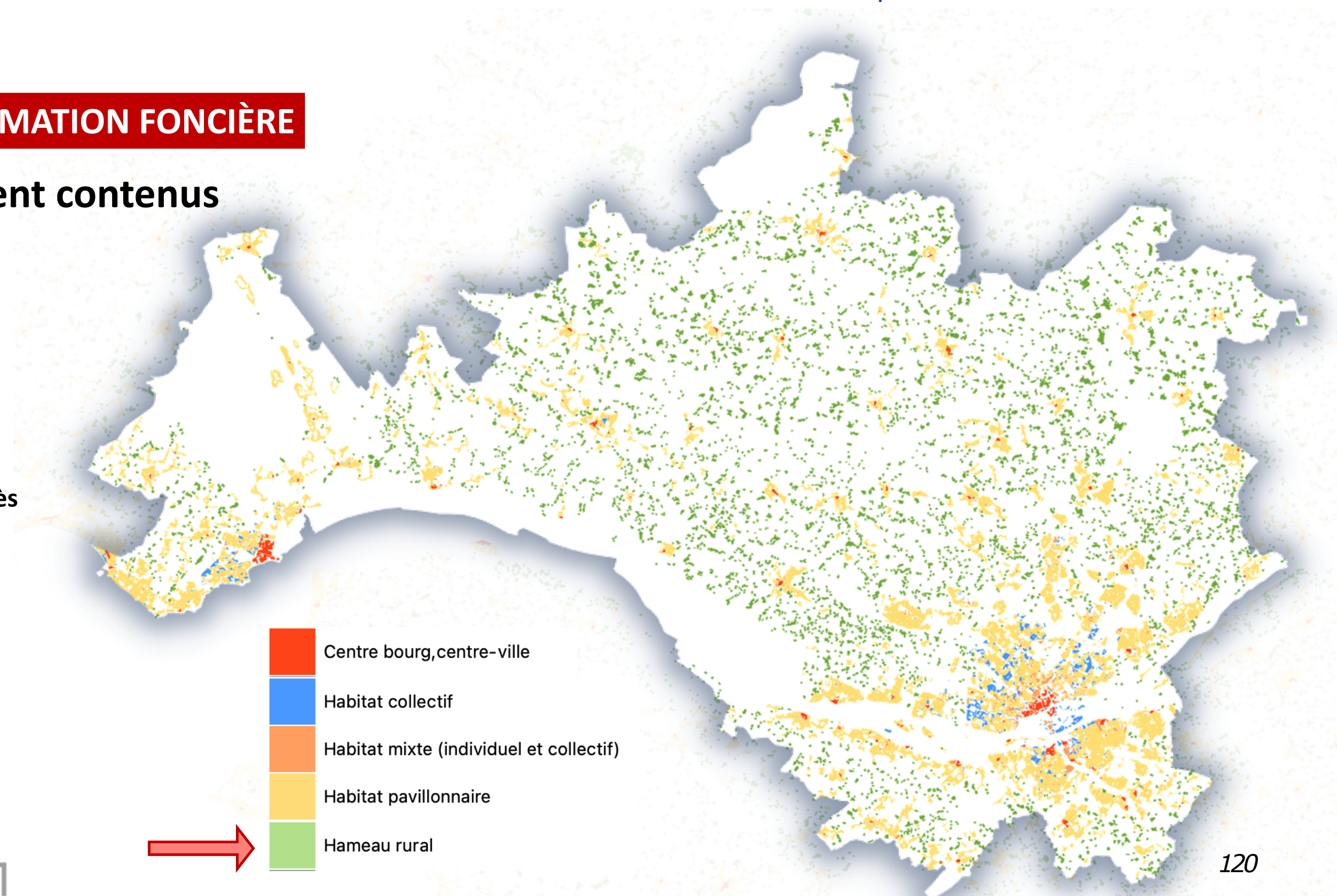


■ Consommation foncière observée sur les dernières années

## SUIVI DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

### # Des hameaux globalement contenus

- **Des dispositions traduites dans les documents d'urbanisme récents**
  - Des analyses précises conduites dans le cadre des démarches PLUi
- **Une surface des hameaux qui reste très stable entre 2016 et 2020**  
(source : BDMOS)





## SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS

### Les principaux enseignements...

#### Consommation foncière

- 82% du territoire du pôle métropolitain (environ 158 000 hectares) est zoné en Agricole (A) ou Naturel (N). La généralisation des démarches PLUi sur le territoire a permis de décliner et respecter cet objectif du SCOT à leur échelle.
- Les consommations foncières ont fortement baissé au sein de chaque EPCI (-45% sur Nantes Métropole, -53% sur la CARENE, -36% sur les autres intercommunalités), en cohérence avec les objectifs du SCoT, et ce malgré la dynamique démographique et économique qui s'est révélée nettement plus importante que prévue.
- Le rapport extension / remplissage ne s'est pas encore inversé, mais il s'inscrit cependant dans la trajectoire visée par le SCoT, avec un équilibre (50/50) atteint sur la période récente (2017-2020) et des efforts importants de réduction de la consommation foncière tant en extension qu'en remplissage.
- Les densités de logements observées dans les opérations d'aménagement en extension sont en accord avec les planchers minimum de densité fixés par le SCoT. La dynamique de marché, qui concerne l'ensemble des communes du PMNSN, facilite l'atteinte de ces seuils.
- La surface des hameaux reste très stable entre 2016 et 2020.

# V. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCoT

Niveau d'appréciation des objectifs du SCOT de la métropole Nantes Saint Nazaire :

- Atteint ou qui se rapproche de l'objectif du SCOT
- Partiellement atteint avec un point de vigilance
- Non atteint ou en décalage fort avec l'objectif



# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT






AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
Démographie & logements	<p>&gt; Construire en moyenne 7800 logts/an pour répondre aux besoins de 920 000 à 950 000 habitants à l'horizon 2030</p> <p>&gt; avec une répartition entre les intercommunalités qui tiennent compte de l'armature urbaine</p>	<p>A l'échelle du PMNSN, l'augmentation de population constatée (1,4% de croissance annuelle moyenne sur 2013-2019) dépasse les projections du SCoT et les objectifs de production annuelle de logements ont été dépassés.</p> <p>Tous les EPCI ont gagné des habitants, mais la CCES et la CCRB sont en deçà de leurs objectifs de production de logements.</p>	<p>●</p> <p>●</p>
	<p>&gt; Augmenter la part du locatif social dans la construction neuve</p>	<p>L'augmentation de la part de logements locatifs sociaux dans les résidences principales sur la période 2013-2018 est très faible (+0,2%), car les objectifs fixés par le SCoT sont loin d'être atteints (seulement 19% du volume de logements construits entre 2016 et 2020, pour un objectif de 32%).</p>	<p>●</p>
Armature territoriale	<p>&gt; Conforter le cœur métropolitain à Nantes Métropole et la ville-centre de Saint-Nazaire, et intensifier l'intra-périphérique à Nantes Métropole et le cœur d'agglomération de la CARENE</p>	<p>Les communes du Cœur Métropolitain ont tenu leurs objectifs (85% du développement démographique sur Nantes Métropole et la CARENE entre 2013 et 2018).</p>	<p>●</p>
	<p>&gt; Renforcer le rôle des pôles structurants dans l'accueil de population</p>	<p>La dynamique démographique des pôles structurants est supérieure à la moyenne du PMNSN (à l'exception de Blain) et les objectifs de production de logements sont quasiment atteints, toutefois la tendance au ralentissement depuis 2017 conjuguée à une accélération sur les autres communes de la CCEG, CCRB et CCES appelle à une vigilance.</p>	<p>●</p>
	<p>&gt; Intensifier les centralités de toutes les communes pour renforcer leur rôle de proximité</p>	<p>Les centralités des communes du pôle ont fait l'objet d'actions visant à les conforter (densification, renouvellement urbain, revitalisation commerciale...) en lien avec les dispositifs de redynamisation des centres-bourgs et elles connaissent pour la plupart une forte croissance démographique.</p>	<p>●</p>

## TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT

AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
Mobilité	> Développer les aménagements à destination des modes actifs	Plusieurs projets favorisant les modes actifs sont en cours de réalisation, dont un réseau cyclable métropolitain (avec 50 kilomètres de réseau aménagés d'ici 2026) et des réseaux cyclables en cours d'élaboration sur l'ensemble des EPCI du pôle. Des améliorations restent cependant nécessaires pour développer la continuité cyclable des itinéraires interterritoriaux.	●
	> Soutenir le développement du ferroviaire	Des projets d'amélioration des niveaux de services sont envisagés sur les 5 branches de l'étoile ferroviaire qui structure aujourd'hui le territoire.	●
	> Développer l'intermodalité et la multimodalité	Malgré le développement des transports en commun et la présence de 60 parkings-relais sur la métropole nantaise, les pratiques d'intermodalité restent à l'heure actuelle marginales. Des améliorations sont également nécessaires en ce qui concerne l'intermodalité voiture-vélo.	●
	> Poursuivre le développement d'alternatives à la voiture	La place de la voiture reste prépondérante : le taux de motorisation et la part modale de la voiture dans les déplacements domicile-travail augmente sur la CARENE et la plupart des pôles structurants. Des projets sont à l'étude pour étendre les réseaux urbains de TC en dehors du périphérique sur Nantes Métropole et pour améliorer les niveaux de services sur les lignes autocars interurbaines à fort potentiel. Le covoiturage se développe grâce à des infrastructures et de nouveaux services dédiés, mais un système global devra être pensé et créé pour intensifier cette pratique.	●
	> Renforcer l'accessibilité de la métropole Nantes Saint-Nazaire (grandes infrastructures de transports, renforcement des capacités de franchissement de la Loire au sein de l'intra-périphérique)	De nombreux projets sont prévus pour améliorer l'accessibilité du PMNSN : aménagement de RD (contournements...), réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique (amélioration de son accessibilité), nouveau franchissement de la Loire (au droit de Cheviré ou à l'intérieur du périphérique nantais)... Le projet d'aéroport du Grand Ouest à Notre Dame des Landes a été abandonné.	● / ●



# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT

AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
<b>Emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conforter la trajectoire économique au service de l'emploi pour tous</b> : cultiver une économie diversifiée et accompagner le déploiement des filières créatrices d'emplois (filières stratégiques, mise en adéquation des filières de formation...)</li> <li>• <b>Miser sur les complémentarités entre territoires et prioriser les centralités</b> (favoriser mixité fonctionnelle, conforter l'armature par l'économie, lisibilité des parcs d'activités économiques, optimisation des sites économiques)</li> </ul>	<p>Sur le plan de l'économie, le territoire connaît un développement du nombre d'actifs, d'emplois et d'entreprises, très significatif qui profite à toutes les intercommunalités (très favorable sur Estuaire et Sillon et Erdre et Gesvres). La dynamique est tirée par Nantes métropole et concentrée principalement sur les pôles structurants. Chaque EPCI contribue à la dynamique du grand territoire du Pole métropolitain Nantes Saint-Nazaire.</p> <p>Un point de vigilance sur quelques disparités territoriales observées via le ratio emploi/ actif : plutôt faible sur la CCEG alors qu'élevé et en progression sur la CARENE.</p> <p>Le territoire est doté d'un tissu économique diversifié et connaît une progression de l'emploi au sein des filières stratégiques (84% des créations d'emploi liés à 10 secteurs entre 2013-2018). Des efforts sont entrepris à l'échelle des EPCI, via une offre de formation adaptée et une prise en compte des spécificités pour offrir des conditions d'accueil optimales, et doivent se poursuivre. Les enjeux d'adaptation aux mutations en cours (ZAN, réduction des déplacements ...) et de rapprochement emploi et habitat sont à considérer pour la suite.</p>	          
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintenir les grands équilibres du territoire et assurer la pérennité des espaces agricoles</b></li> <li>• <b>Garantir à la profession agricole</b> des conditions d'activité satisfaisantes <b>en préservant la fonctionnalité agricole du territoire</b> et en favorisant les conditions de développement de projets agricoles bien intégrés dans leur environnement.</li> <li>• <b>Préserver et valoriser la diversité des fonctions et des usages des espaces agricoles du territoire</b></li> </ul>	<p>Le territoire est constitué de 80% d'espaces agricoles et naturels assurant le support de l'activité agricole. 90 000 Ha classés en zone agricole dans les PLU garantissant la pérennité de ces espaces.</p> <p>Des actions favorisant les fonctions de pérennisation de l'activité : PEAN, l'élaboration de Projets Alimentaires Territoriaux sont mises en place sur certains territoires.</p> <p>Des pistes de réflexion pour mieux prendre en compte les mutations à venir ont été soulevées : un dialogue à favoriser avec les partenaires du monde agricole, une notion de filière de production (circuits courts et filières longues) à aborder pour conforter une agriculture diversifiée.</p>	                    

# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT






AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
<b>Commerce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Privilégier les centralités pour l'accueil des commerces en cohérence avec l'armature urbaine</b></li> <li>• <b>A défaut, accueillir les projets commerciaux dans des zones dédiées (4 types de ZACom avec des objectifs différenciés)</b></li> <li>• <b>Développer la logistique urbaine : accessibilité, espaces logistiques de proximité</b></li> </ul>	<p>Les ZACOM ont été traduites dans les PLU et PLUi en vigueur. Le PLUm de Nantes métropole intègre une OAP Commerce. Des dispositifs de soutien et d'accompagnement (financier, réglementaire, opérationnel) pour l'implantation de commerces en centralité ont été mobilisés ces dernières années par les communes ou intercommunalités.</p> <p>Toutefois, la tendance est à une augmentation des surfaces commerciales et une diversification en Zacom, au détriment des centralités pour l'accueil du commerce de proximité, notamment en dehors des agglomérations Nazairienne et Nantaise.</p> <p>Une réglementation plus encadrante est attendue.</p>	●



# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT

AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
Energie	<p><b>Poursuivre l'engagement en faveur de sa transition énergétique et s'inscrire dans les objectifs nationaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réduire de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030,</b></li> </ul>	<p>Une progression constante et relativement stable de la consommation d'énergie sur la période 2014-2018 est observée.</p> <p>En revanche, la diminution des gaz à effet de serres est trop faible (-10% sur la décennie 2008-2018) pour atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2030. Le rythme de 0,9% par an est bien en deçà des 5,5% par an visant l'objectif de neutralité carbone.</p> <p>La CARENE et Nantes Métropole sont les principaux émetteurs (85% des émissions en 2018 à l'échelle du PMNSN). La présence de nombreuses activités industrielles (le raffinage en particulier) explique en partie le niveau élevé d'émissions suivi des postes des transports et de l'habitat.</p>	●
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diversifier les sources d'approvisionnement énergétique en valorisant les ressources naturelles disponibles localement (32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale)</b></li> </ul>	<p>Chaque intercommunalité a entrepris des actions en faveur de la production d'énergies renouvelables (réseau de chaleur, toitures photovoltaïques, parcs éoliens). Malgré cela, la production et la part dans le mix énergétique n'ont que légèrement augmenté par rapport à 2012. Le taux reste marginal (4% en 2018) au regard de l'utilisation toujours dominante des énergies dites fossiles.</p> <p>A noter que le parc éolien offshore de Saint Nazaire récemment livré et celui de Campbon devrait booster la part des énergies renouvelables dans les consommations sans toutefois pouvoir atteindre les objectifs fixés au niveau national.</p>	●



# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT

AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
Ressources naturelles	L'EAU SOCLE MAJEUR DE L'ECOMETROPOLE > Promouvoir la réalisation de projets urbains respectueux du cycle de l'eau	Non mesurable.	
	> Protéger la ressource en eau : disponibilité et qualité	<p>La qualité de la ressource connaît peu d'évolution et reste dégradée malgré des actions en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux comme la mise aux normes des systèmes d'assainissement. Une forte dépendance avec la préservation de la qualité des milieux naturels est à prendre en compte.</p> <p>En termes de disponibilité, les prélèvements pour les différents usages restent stables avec une tendance à la baisse pour l'alimentation en eau potable et un point de vigilance sur les prélèvements à usages industriels en augmentation entre 2017 et 2018.</p> <p>Un enjeu pour la révision car le changement climatique (épisodes de sécheresses) aura un impact sur la qualité des milieux et l'usage de l'eau (capacité et solidarité interterritoriale).</p>	          
	<b>DESSINER UNE ECO METROPOLE VERTE ET BLEUE</b> > Préserver les continuités naturelles	<p>La préservation des continuités écologiques est traduite de différentes manières au sein des documents d'urbanisme locaux (zonage réglementaire, OAP).</p> <p>Un des enjeux exprimés est d'aller plus loin sur la prise en compte effective de la TVB à l'échelle locale et sur l'approche fonctionnelle de la trame verte et bleue (services écosystémiques et habitabilité).</p>	
	> Protéger les espaces naturels emblématiques	<p>Les espaces remarquables sont protégés au titre des ZNIEFF et Zonages Natura 2000 et sont préservés de l'urbanisation au sein des documents d'urbanisme (zones N et A).</p> <p>Des actions de lutte contre les espèces invasives, de gestion différenciée des espaces naturels, de développement des PEAN ou encore de densification de l'habitat pour limiter l'étalement urbain participent à leur préservation</p>	
	> Valoriser la place de la nature en ville	<p>De nombreuses actions sont menées par les communes et intercommunalités pour adapter les espaces urbanisés au changement climatique. Plusieurs traductions opérationnelles sont mises en place sur les territoires du SCOT : programme de renaturation de grands parcs urbains, création d'îlot de fraîcheur, désimperméabilisation d'espaces publics, etc.</p> <p>Un enjeu de poursuivre les efforts et d'aborder ces notions via une approche fonctionnelle des espaces (habitabilité, services écosystémiques).</p>	





# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT

AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
Risques et vulnérabilité	<p><b>DÉVELOPPER DES RÉPONSES ADAPTÉES :</b></p> <p><b>&gt; Réduire l'exposition des personnes et des biens aux risques liés à l'eau dans un souci d'adaptation au changement climatique</b></p>	<p>Des enjeux forts sur un territoire vulnérable face aux risques naturels. Le territoire est couvert par des PPRI, PPRL et PPRT dont les dispositions sont traduites au sein des documents d'urbanisme locaux.</p> <p>L'exposition au risque inondation est estimée comme relativement stable entre 2015 et 2017.</p> <p>Une connaissance et une gestion du risque se renforce via des études (étude aléas DDTM) et démarches locales (Stratégie locale de gestion du risque).</p> <p>Diverses actions recensées par les intercommunalités illustrent la mise en œuvre de l'objectif dans les territoires : des schémas directeurs d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, le reméandrage des cours d'eau et l'intensification de haies bocagères ou encore l'incitation auprès des acteurs de l'aménagement à l'adaptation d'aménagement urbain (désimperméabilisation, coefficient de biotope).</p>	
	<p><b>&gt; Prévenir et limiter l'exposition de la population aux autres risques et nuisances (dont la qualité de l'air)</b></p>	<p>L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu fort en matière de santé environnement. Les politiques publiques à l'oeuvre sur le territoire en matière de mobilités et de rénovation énergétique de l'habitat, ont participé à l'amélioration de la qualité de l'air. La plus forte réduction concerne les oxydes d'azotes (NOx) liés à la combustion des carburants fossiles et contribuant à l'effet de serre : -15,1% entre 2014 et 2018.</p>	

# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT

AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
volet Loi Littoral	> <b>Préserver des fenêtres sur le littoral : les coupures d'urbanisation</b>	La retranscription des coupures d'urbanisation a été respectée au sein des documents d'urbanisme locaux et elles ont été préservées de l'urbanisation.	●
	> <b>Préserver et mettre en valeur les espaces remarquables du littoral</b>	De la même manière, le tracé des EPR inscrits au sein de la DTA en vigueur leur de la révision du SCOT 2 n'ont pas fait l'objet de remarques particulières.	●
	> <b>Maintenir dans les espaces proches du rivage une urbanisation cohérente</b>	Une modification du SCOT (2021-2022) a intégré les nouvelles dispositions de la loi Elan concernant la définition des secteurs de villages et d'agglomérations et de SDU au sens loi Littoral.	●

## TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU SCOT

AXE THÉMATIQUE	OBJECTIFS DU SCOT	PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	APPRÉCIATION DU NIVEAU D'ATTEINTE
Consommation foncière	<b>Préserver les grands équilibres</b> (80% d'espaces NAF)	82% du territoire du pôle métropolitain (environ 158 000 hectares) est zoné en Agricole (A) ou Naturel (N). La généralisation des démarches PLUi sur le territoire a permis de décliner et respecter cet objectif du SCOT à leur échelle.	●
	<b>Réduire la consommation d'espaces en extension de 40% minimum à l'horizon 2030</b> (-50% pour NM, -35% CARENE, -35% pour les autres EPCI)	Les consommations foncières ont fortement baissé au sein de chaque EPCI (-45% sur Nantes Métropole, -53% sur la CARENE, -36% sur les autres intercommunalités), en cohérence avec les objectifs du SCoT, et ce malgré la dynamique démographique et économique qui s'est révélée nettement plus importante que prévue.	●
	<b>Inverser le rapport Extension / Remplissage au profit du remplissage</b> (59/41)	Le rapport extension / remplissage ne s'est pas encore inversé, mais il s'inscrit cependant dans la trajectoire visée par le SCoT, avec un équilibre (50/50) atteint sur la période récente (2017-2020) et des efforts importants de réduction de la consommation foncière tant en extension qu'en remplissage.	●
	<b>Respecter des planchers de densité moyenne en extension</b> (40log/ha pour St-Nazaire et l'intrapériphérique métropolitain, 20 log/ha ailleurs)	Les densités de logements observées dans les opérations d'aménagement en extension sont en accord avec les planchers minimum de densité fixés par le SCoT. La dynamique de marché, qui concerne l'ensemble des communes du PMNSN, facilite l'atteinte de ces seuils.	●
	<b>Contenir les hameaux dans leur enveloppe urbaine</b> (zéro extension des hameaux)	La surface des hameaux reste très stable entre 2016 et 2020.	●